Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 16128 – 7 F

MARDI 3 DÉCEMBRE 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

12 000 chômeurs en moins au mois d'octobre

Un entretien de M. Gandois (CNPF) au « Monde »

LE NOMBRE de chômeurs a reculé de 12 000 en octobre, ce qui établit celui des personnes privées d'emploi à 3 100 800 en données corrigées des variations saisonnières (CVS), selon les chiffres publiés par le ministère du travail lundi 2 décembre. Les chômeurs, au sens du Bureau international du travail (sans emploi, à la recherche d'un travail et immédiatement disponibles), sont au nombre de 3 228 000, soit 12,6 % de la population active.

Le recul du chômage en octobre fait suite à deux mois de forte hausse (près de 40 000 en août, près de 28 000 en septembre). Il s'explique par une diminution de 1,4 % du nombre d'inscriptions à l'ANPE et par une augmentation de 1,3 % des sorties. Ces sorties correspondent moins à des reprises d'emploi (en recul de 4,6 % sur le mois) qu'à des radiations administratives pour non-observation des règles imposées aux demandeurs d'emploi. Le chômage de longue durée continue de progresser (plus 0,4 % en octobre) et frappe 1 062 200 personnes. En revanche, le chômage des hommes de moins de vingt-cinq ans a reculé de 1,3 %, ce qui constitue une bonne nouvelle, même si, sur un an, il a augmenté de 7,5 %.

Dans un entretien accordé au *Monde*, Jean Gandois, président du CNPF, expose ses propositions pour lutter contre le chômage. Estimant qu'« *on en a trop fait dans le sens de l'assistance, ce qui nous vaut, à la fois, la pauvreté et le découragement de l'initiative* », M. Gandois plaide pour davantage de flexibilité à l'embauche et dans les procédures de licenciement. « *Les réductions d'effectifs sont bloquées par des procédures trop longues, trop complexes, trop aléatoires* », déclare-t-il. Le président du CNPF ajoute : « *Il faut abroger la législation Aubry, qui a servi de support à un développement alarmant du contrôle judiciaire des plans sociaux, créant des situations préjudiciables à l'activité et à l'emploi.* »

Lire page 6

Le régime serbe menace de réprimer les manifestations de rue à Belgrade

L'opposition réclame la démission du président Milosevic

L'OPPOSITION serbe entend continuer ses manifestations quotidiennes contre le régime du président Slobodan Milosevic, en dépit des mises en garde lancées par les autorités. Dans la soirée du 1er décembre, après la dislocation d'un cortège de plusieurs dizaines de milliers de personnes organisé à Belgrade par la coalition « Ensemble », le ministère de l'intérieur a fait savoir qu'il ne tolérerait plus « *aucune violence* » et que la police pourrait être appelée à restaurer l'ordre public. Ces derniers jours, les manifestants avaient notamment bombardé d'œufs le bâtiment de la télévision d'Etat ainsi que les locaux du quotidien *Politika* fidèle au pouvoir.

L'opposition affirme que cinq de ses militants, soupçonnés d'avoir participé à des « *actes de violence* », ont été arrêtés et jugés, dimanche. Les avocats auraient été empêchés d'assister aux procès et le juge aurait refusé de préciser la durée des peines prononcées.



Lire page 2



La Coupe Davis à l'arraché pour l'équipe française de tennis

IL A FALLU que Stefan Edberg se torde méchamment une cheville et que Nicklas Kulti soit tétanisé par des crampes. Mais il a surtout fallu que Guy Forget et Guillaume Raoux gagnent le point du double et qu'Arnaud Boetsch sauve, à l'arraché, trois balles de match. C'est ainsi que l'équipe de France de tennis, composée et animée par l'ancien vainqueur de Roland-Garros, Yannick Noah, a battu en finale de la Coupe Davis, dimanche 1er décembre à Malmö, la Suède, largement favorite.

L'équipe nationale qui s'était déjà imposée, en 1991, face aux Etats-Unis avec le même capitaine, a ainsi décroché pour la huitième fois, au terme de parties marathons, le saladier d'argent alors qu'elle n'alignait aucun joueur dans les dix premiers mondiaux.

Lire page 23

Le PS vertueux

Lionel Jospin oppose la « stabilité » du PS au « désordre » du gouvernement. Aux législatives, les socialistes présenteront 167 femmes p. 8 et notre éditorial p. 18

La peur du loup

La réintroduction des ours, loups et lynx dans les massifs montagneux soulève de plus en plus d'oppositions. p. 12

Une école à part

Enquête sur les étranges méthodes pédagogiques d'un directeur d'école à Agde (Hérault), par ailleurs conseiller municipal Front national à Béziers. p. 9

L'euro en débat

Les ministres des finances des Quinze discutent à Bruxelles du pacte de stabilité de l'euro. p. 3

Le regard de Jean-Luc Godard

« Aujourd'hui, on cherche plus à interpréter qu'à regarder », déclare le réalisateur de « For Ever Mozart ». p. 15

Trésors en fuite

En l'absence de financements nouveaux, la direction des Musées de France assiste passivement à l'exode de trésors nationaux. p. 27

Les Arabes vus par l'Occident

Une réflexion du professeur Edward W. Saïd, extraite d'une leçon prononcée au Collège de France. p. 16

...magne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, ...ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; ...d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; ...gne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, ...DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, ... ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, ... ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; ...gal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; ...ie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

0147 - 1203 - 7,00 F

Le Japon adopte Clémentine, chanteuse parisienne inconnue

TOKYO
de notre correspondant

Inconnue en France, Clémentine, trente et un ans, est au Japon la plus écoutée des chanteuses françaises. Lancée par Sony Japon, à la suite du succès de ses trois premiers albums, *Continent bleu, Mes nuits, mes jours* et surtout *Spread your wings* en 1991, Clémentine vit à Paris et n'est venue qu'une dizaine de fois au Japon. Savamment orchestrée par ses agents japonais, chaque visite est un marathon où elle enchaîne interviews, clips et émissions de télévision. Deux tournées nationales et trois de ses tubes repris dans des publicités ont fait d'elle une star de la chanson française au Japon.

A la mi-novembre, Clémentine était à Tokyo pour la promotion de son huitième album nippon, une compilation : *A suivre, the very best of Clémentine*. Sorti le 11 novembre, le disque s'est vendu à 70 000 exemplaires en moins d'une semaine. « *C'est une carrière spéciale. C'est bizarre de ne faire que de l'exportation, surtout au Japon* », confie-t-elle en toute sincérité aux journalistes japonais qui s'étonnent qu'elle ne soit pas aussi connue en France. *Ils et elle*, son dernier album, dont une chanson reprend la musique d'*Un homme et une femme*, a dépassé les 150 000 exemplaires au Japon. La distribution de la chanson française reste pourtant quasiment confidentielle dans un marché dominé à 65 % par les titres locaux, les 35 % restant – on s'en doute – surtout l'affaire des groupes anglo-saxons.

« *Je n'ai rien fait pour qu'ils me choisissent. Pour eux, je représente la France, la Parisienne* », explique-t-elle dans la chambre de sa suite, entre deux interviews, en attendant que la prochaine équipe installe tout un équipement photographique digne d'un studio de mode. « *Et puis, je parle dans mes chansons de choses personnelles. La chanson* L'été, *sur mon enfance dans une maison que nous avons dans le Midi, a beaucoup plu.* » Ses chansons sont soigneusement traduites en japonais. Dégaine d'étudiante, longue chevelure châtain clair, voix suave – de celles qui plaisaient à Gainsbourg –, Clémentine joue sur tous les registres : hip-hop, funk et bossa, en français, anglais et espagnol. Son public, jeune en majorité, a craqué pour ce mélange de rythmes modernes et cette France un peu nostalgique, quelque part entre Saint-Tropez, Saint-Germain-des-Prés et Deauville, qui charme tant le Japon. C'est de Paris que Clémentine, qui s'est mise au japonais, se consacre à sa carrière nippone. Elle est d'ailleurs régulièrement sollicitée : « *On me demande d'écrire sur le dernier film de Rohmer, sur Lelouch, sur les derniers trucs à la mode, les chanteurs actuels. On m'a demandé un guide sur Paris.* » Le titre de ce dernier est évocateur : *Saint-Germain-des-Prés, Côte d'Azur.*

Clémentine avait déjà un parcours en France avant de devenir star au Japon puisque, soutenue par son père qui dirige le label indépendant Orange Blue, elle y a sorti ses premiers albums avec CBS et s'est produite dans des boîtes de jazz. Mais sa carrière française est restée confidentielle : « *En France, on est catalogué jazz, ou pop, ou autre chose. Difficile de faire les deux. Ici, pas de problèmes.* » Clémentine, qui vient d'enregistrer un nouvel album aux Etats-Unis avec le chanteur et pianiste de jazz américain Ben Sidran, se prépare pour une tournée, qui aura lieu au printemps prochain... au Japon.

Philippe Pons

L'Etat contre la croissance

DE PLUS EN PLUS de spécialistes estiment que la dérive des dépenses publiques a contribué à étouffer la croissance. A droite comme à gauche, ménages et entreprises affichent leur méfiance vis-à-vis d'une administration qui prélève 45 % de la richesse nationale et la redistribue sans résoudre les problèmes.

Certes, les régimes d'assurance-maladie ou les allocations aux plus démunis ont atténué le chômage et certains mécanismes d'exclusion. Mais on peut aussi se demander si ces redistributions ont été faites à bon escient et si le coût final de ce « matelas » social n'a pas été trop important. Pour cesser d'être prédateur, l'Etat doit-il redéfinir ses métiers ?

Lire notre supplément pages I à XIV

Jacques Chirac et son « cortège d'ombres »

EN CES TEMPS de panthéonisation, on ne résiste pas à piller André Malraux, à lui emprunter l'une de ses plus fameuses apostrophes. Juste pour l'image, sans épiloguer sur une comparaison iconoclaste. Le 17 mai 1995, Jacques Chirac est entré à l'Elysée avec, lui aussi, son « *cortège d'ombres* ».

La première est celle de l'homme qui l'accueillait ce jour-là sur le perron et qui, quatorze années durant, avait incarné la présidence de la République française. Huit mois plus tard, le 8 janvier 1996, Jacques Chirac annonçait au pays la mort de François Mitterrand. On se souvient de ses mots – « *Ma situation est singulière...* » –, unanimement salués comme son premier vrai discours présidentiel exprimant, au-delà de l'hommage républicain, le salut respectueux d'un homme à un autre homme. Un chef d'Etat mourait, un autre, en accompagnant le pays dans son deuil, naissait. Une ombre, pesante, venait de s'effacer.

Sur le long chemin politique de Jacques Chirac, Valéry Giscard d'Estaing en déployait une autre. Cette ombre-là avait nom Europe. A droite, l'ancien chef de l'Etat incarnait l'idée européenne. Il la portait lorsque ses partenaires et rivaux du RPR naissant – il a fêté ce week-end son vingtième anniversaire – faisaient entendre bruyamment leur différence en dénonçant, en 1978, par la voix de Jacques Chirac, « *le parti de l'étranger* ». Puis, à chaque étape européenne, le fondateur de l'UDF a montré le chemin. A chaque fois, le RPR a hésité, grommelé et, finalement, suivi.

En prônant soudainement le décrochage du franc par rapport au mark, M. Giscard d'Estaing a pris tout le monde – et le chef de l'Etat en premier – à contre-pied. Quoi ? Celui-là même qui l'a guidé et auquel il a prêté foi le lâche au dernier moment, dans la dernière traversée dangereuse et le laisse, seul, mener l'aventure européenne à bon port ? Cette volte-face peut laisser à M. Chirac le goût amer de la trahison. Elle peut, aussi, lui offrir une occasion unique de chasser une ombre, de s'approprier une idée européenne qu'il a, jusqu'alors, davantage subie que choisie.

Le chef de l'Etat connaît sans doute le sens des deux idéogrammes chinois qui dessinent le mot « crise » *(Wei-ji)* : le premier veut dire danger, le second, opportunité.

Pascale Robert-Diard

Lire la suite page 18

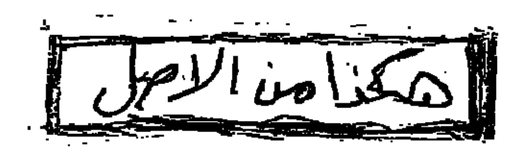
L'adieu du patron de Framatome



JEAN-CLAUDE LENY

APRÈS avoir dirigé Framatome pendant un quart de siècle, Jean-Claude Leny quittera la scène le 4 décembre, jour de ses soixante-huit ans. Après son départ, le nucléaire ne sera plus jamais ce qu'il était. Gardien du dogme, farouche défenseur de l'indépendance de Framatome, M. Leny n'aura pas eu le temps de mener à bien sa dernière campagne contre la fusion avec GEC-Alsthom.

Lire page 14



CONTESTATION Les autorités serbes ont mis en garde l'opposition, dimanche 1er décembre, contre de nouvelles manifestations qui seraient « *illégales* ». Le ministère de l'intérieur a confirmé ce durcissement du pouvoir en annonçant qu'il ne tolérerait plus « *de violences* » et qu'il exigerait une notification préalable à tous les rassemblements. ● LES MANIFESTATIONS se poursuivent néanmoins dans la capitale serbe contre l'annulation des récentes élections municipales remportées par l'opposition. En tête des cortèges quotidiens anti-Milosevic qui réunissent des dizaines de milliers de personnes figurent régulièrement les trois leaders du mouvement Ensemble : Vuk Draskovic, Zoran Djindjic et Vesna Pesic. ● LES MÉDIAS indépendants, qui soutiennent la contestation, sont rares en Serbie et à Belgrade, mais ils existent toujours, en dépit des tracasseries permanentes dont ils sont victimes.

Le pouvoir serbe menace de réprimer les manifestations de Belgrade

Des dizaines de milliers de personnes protestent quotidiennement, depuis quinze jours, dans les rues de la capitale contre l'annulation du résultat des élections municipales remportées par l'opposition. Le gouvernement de Slobodan Milosevic durcit le ton

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Les autorités serbes sont sorties de leur silence dimanche 1er décembre au soir, alors que la mobilisation de l'opposition contre le régime de Slobodan Milosevic s'était poursuivie pendant tout le week-end à Belgrade. La première chaîne de télévision officielle, RTS 1, a en effet annoncé au journal du soir que toute manifestation devrait être dorénavant autorisée, faute de quoi ses organisateurs auraient à en répondre, ce qui traduit un net durcissement des autorités.

Le ministère de l'intérieur de la République de Serbie a averti qu'il ne tolérait plus de « *violences* » et a précisé que dorénavant il exigerait une notification préalable « *des rassemblements, de leur lieu et de leur durée, ainsi que le respect de toutes les obligations légales prévues à cet égard* ». Le ministère a enfin indiqué que désormais « *la police agirait à tous égards en conformité avec les règlements* ».

Cette annonce a été précédée et suivie – pour la première fois – d'images des manifestations ne montrant, pendant plusieurs minutes, que les vitres brisées et les façades de bâtiments officiels maculées par les jets d'œufs et de peinture. Un véritable tour de force, puisque seuls trois ou quatre édifices ont fait l'objet de bris de vitres, qui ne concernent le plus souvent que le premier étage. Après avoir salué « *la grande victoire du parti au pouvoir lors des élections municipales* », toujours sur la chaîne officielle, le président du Parlement serbe, Dragan Tomic, s'est livré sans retenue à une invraisemblable attaque contre l'opposition, en déclarant qu'elle « *avait commis des actes inadmissibles dans un pays démocratique en appelant les citoyens à se réunir* », et que les chefs de l'opposition, « *obsédés par le pouvoir après leur sixième défaite aux élections, sont prêts à traîner leur pays dans la boue, à entreprendre des actions qui entraînent la destruction de biens publics, et à susciter le désordre en manipulant jusqu'aux enfants dans des scènes qui rappellent l'arrivée au pouvoir de Hitler* ».

PARTICIPATION MASSIVE

Cette première et vigoureuse réaction officielle aux manifestations qui rassemblent chaque fin d'après-midi, depuis quinze jours maintenant, une immense foule d'une centaine de milliers de personnes dans le centre de la capitale n'a pas découragé les dirigeants de l'opposition. Vuk Draskovic a estimé qu'il n'y avait « *aucune raison d'avoir peur* », et le Parti démocrate a annoncé, dans un communiqué, son souhait de voir lundi « *les manifestants encore plus nombreux* ».



Quelques heures plus tôt, dimanche, une pluie glaciale n'avait pas réussi à interrompre le désormais traditionnel meeting de clôture, au cours duquel les trois principaux opposants, Zoran Djindjic, Vuk Draskovic et Vesna Pesic, s'adressent aux manifestants. Cette participation massive – dans une ville qui ne compte qu'un peu plus d'un million et demi d'habitants – intrigue en fait même les chefs de l'opposition. « *Il est vrai que nous avons nous-mêmes été surpris par l'ampleur de cette mobilisation,* explique Vesna Pesic, *car nous avions l'impression que la population était apathique et sans espoir.* » Le mécontentement est, de plus, largement partagé, apparemment sans barrière d'âge ou de milieu. Dans la foule qui parcourt chaque jour le centre de Belgrade se mêlent jeunes et vieux, belles tenues vestimentaires et simples emmitouflages. Dimanche, pour la première fois, une banderole d'un syndicat indépendant a même fait son apparition.

« *Il ne faut pas se faire d'illusions,* poursuit Vesna Pesic ; *si l'annulation partielle des élections municipales a provoqué cette révolte, les gens ne descendent pas dans la rue uniquement pour exiger le respect de la démocratie. C'est aussi l'insatisfaction accumulée depuis cinq années de guerre, de difficultés économiques, et d'échec de la politique de Slobodan Milosevic qui s'exprime aujourd'hui. Personne ne voit clairement l'avenir, et ce ras-le-bol met aussi en cause l'entourage du pouvoir et son enrichissement ostentatoire.* »

APPEL À LA PRUDENCE

Avant même le communiqué du ministère de l'intérieur, les dirigeants de l'opposition appelaient à la prudence. « *Il faut à tout prix éviter les violences,* expliquait ainsi Vuk Draskovic de manière prémonitoire, *car nous serions aussitôt accusés d'être une bande de hooligans sans foi ni loi, et nous découragerions beaucoup de manifestants.* » « *Il ne faut pas non plus,* complétait Zoran Djindjic, *que la population soit gênée dans son quotidien. C'est pourquoi nous excluons pour l'instant une mobilisation des transports publics ou d'autres secteurs de l'économie.* »

La seule entorse à cette volonté pacifique concerne... les œufs qui sont en passe de devenir le symbole de la révolte. L'origine de cet « accessoire » provient d'un jeu de mot local entre l'oeuf (*jaja*) et le voleur d'oeufs (*jajare*). Jetés sur les façades des bâtiments officiels, ils constituent un défoulement « autorisé », avec les trompettes, sifflets et autres tambours improvisés.

Belgrade s'interroge maintenant sur la suite. Après le silence du pouvoir, qui visiblement jusque-là espérait l'enlisement du mouvement, le durcissement de dimanche est destiné à « *faire peur aux manifestants pour les décourager* », selon un observateur, qui n'excluait plus le déclenchement d'une grève générale, ni des provocations d'origines diverses. La « troisième voie » est la conciliation, proposée par certaines ambassades occidentales, qui suggèrent la création d'un organe indépendant chargé de réétudier les résultats électoraux.

« *Il est certain,* assure Vesna Pesic, *que, si le pouvoir reconnaît enfin la victoire de l'opposition aux élections municipales de Belgrade, nous arrêterons le mouvement pour nous consacrer à notre travail, et préparer les prochaines élections législatives et présidentielle de décembre 1997.* » Dimanche soir, on était pourtant loin d'une telle hypothèse...

Denis Hautin-Guiraut

Les rares médias indépendants sont victimes de tracasseries permanentes

BELGRADE
de notre envoyé spécial

B-92, *Nasa Borba*, Beta, et *Vreme* : ce sont une radio, un quotidien, une agence et un hebdomadaire qui représentent à Belgrade la presse indépendante. Une poignée de quelque deux cents journalistes au total, souvent enthousiastes et toujours mal payés, assurent l'information dans ces quatre organes de presse autonomes les uns des autres, mais bien évidemment solidaires. Ils s'entraident quotidiennement pour faire face au rouleau compresseur de la presse officielle ou proche du pouvoir.

Depuis le début des manifestations, le plus en vue de ces médias est sans conteste B-92, qui suit, au jour le jour, la mobilisation de l'opposition, retransmet les discours de ses dirigeants lors des meetings et informe ses auditeurs sur l'itinéraire des cortèges. Brouillée par les autorités de Belgrade, elle est relayée, dans la capitale et en province, par de petites stations pirates. Elle a même prévu, selon son fondateur et rédacteur en chef, Veran Matic, d'« *émettre dans la clandestinité si nous étions frappés d'interdiction* ».

La station a été lancée en 1992 par un groupe d'étudiants et animateurs de radios qui ont obtenu l'autorisation d'émettre sous le prétexte de rendre hommage à l'anniversaire de la naissance de Tito, encore célébré à l'époque. Son rapide succès – dû à l'invitation faite à de nombreux dissidents de venir s'exprimer – avait contraint les autorités à renouveler temporairement son permis d'émettre. Aujourd'hui, B-92 se trouve toujours dans une situation juridique précaire – pour ne pas dire illégale – et n'est simplement, pour l'instant, protégée que par ses auditeurs.

Nasa Borba est le quotidien indépendant de la capitale. Pratiquement introuvable en dehors de Belgrade, il est en permanence l'objet de tracasseries administratives : pour trouver un local, un imprimeur, du papier, un service de diffusion... Ses rédacteurs sont systématiquement interdits de manifestations officielles, et n'ont jamais pu obtenir la moindre interview de responsables au pouvoir.

Le journal est né de la reprise en main du quotidien *Borba* par les autorités à Noël 1994. La majorité des journalistes – cent vingt sur cent trente-quatre – décident alors de recréer « leur » quotidien, avec l'aide d'un homme d'affaires originaire de Novi Sad, une petite ville située à 80 kilomètres de Belgrade. Le tirage moyen, qui s'établissait à trente-cinq mille exemplaires, « *dépasse, depuis le début des événements les quarante-cinq mille* », assure le rédacteur en chef, Misa Brkic.

L'hebdomadaire *Vreme*, avec une trentaine de journalistes, sort chaque semaine, depuis sept ans, quelque trente mille d'exemplaires d'un magazine d'information d'environ soixante pages. Appartenant en partie aux rédacteurs, le journal a comme actionnaire majoritaire un avocat qui vit actuellement aux Etats-Unis.

BAS SALAIRES

Le média le plus discret et le moins connu est l'agence de presse Beta, née en 1994. « *Nous sommes invisibles,* dit son directeur, Radomir Diklic, *mais nous fournissons l'information aux organes indépendants, aux petits journaux et radios de province, et à diverses entreprises de presse dans les autres pays de l'ex-Yougoslavie.* » Succès oblige là aussi, Beta a maintenant comme abonné le principal quotidien officiel, *Politika*, « *même si ses journalistes n'ont pas le droit d'utiliser nos dépêches politiques qui servent à l'information interne* », assure M. Diklic. Avec vingt-cinq permanents et une quarantaine de pigistes, l'agence arrive à survivre avec une soixantaine d'abonnements. Comme B-92 et *Nasa Borba*, elle couvre environ 60 % de son budget grâce à son activité et aux bas salaires de ses employés. Radomir Diklic précise à cet égard que son « *salaire brut total mensuel atteint tout juste l'équivalent de 2 500 francs* ». Le reste du budget de ces médias indépendants provient d'activités annexes (éditions de livres ou de cassettes), et surtout des subventions internationales de l'Union européenne, des Etats-Unis, de la fondation Soros, ou du Comité Helsinki.

D. H.-G.

Les retrouvailles de trois anciens rivaux dans la coalition Ensemble

Vuk Draskovic, Vesna Pesic, Zoran Djindjic mènent la contestation contre le régime

BELGRADE
de notre envoyé spécial

Ils apparaissent le plus souvent tous les trois en tête de la manifestation. Zoran Djindjic (Parti démocrate), Vesna Pesic (Alliance civique) et Vuk Draskovic (Mouvement serbe du renouveau) se sont alliés au sein d'une coalition baptisée Zajedno (Ensemble). L'ancien gouverneur de la banque centrale, Dragoslav Avramovic, qui fut un court moment la figure emblématique du mouvement, a finalement renoncé – avant les élections du 3 novembre et officiellement pour raisons de santé – à rester dans cette alliance. Pour sa part, Vojislav Kostunica, qui dirige le Parti démocrate de Serbie, ne s'est joint au mouvement que pour les élections fédérales, et n'apparaît plus aujourd'hui aux côtés de la « troïka ».

Les trois personnalités, tous députés au Parlement de la République de Serbie, qui dirigent aujourd'hui le mouvement de protestation sont en fait des... concurrents de longue date que leurs engagements respectifs et la guerre dans l'ex-Yougoslavie ont souvent séparés. Ce n'est qu'au mois de mars 1996, en prévision des élections législatives et municipales de novembre, qu'ils se sont regroupés dans une coalition.

Vesna Pesic a sans doute l'itinéraire le plus constant. Opposée à la guerre depuis le tout début du conflit en ex-Yougoslavie, elle préside depuis 1994 aux destinées de l'Alliance civique qui combattait le nationalisme en dénonçant ses conséquences prévisibles. Une attitude qui lui a souvent valu d'être qualifiée de « *traître à la patrie* », ou de « *vendue à l'étranger* ». Son mouvement a été satanisé à la fois par le régime et – parfois aussi – par l'opposition.

Cette petite femme enthousiaste d'une cinquantaine d'années, sociologue de formation, est un peu la pasionaria courageuse de la coalition. Souvent, elle apparaît également comme la plus profondément européenne des trois. Aujourd'hui, elle a quelque peu édulcoré son antinationalisme pour se mettre au diapason de ses alter ego, sans toutefois renier ses engagements précédents. Elle se décrit elle-même comme « *la médiatrice nécessaire entre les deux hommes qui m'entourent* ».

A l'opposé de sa constance, la prime de l'évolution rapide revient à Vuk Draskovic. Excellent orateur, prompt à mobiliser les foules et à utiliser son profil télégénique de barbu aux cheveux longs, cet écrivain, juriste de formation, âgé de 50 ans, a d'abord été un farouche nationaliste avant de dénoncer la guerre en Bosnie. Mais il a toujours été un opposant irréductible au président serbe Slobodan Milosevic, au point d'avoir été arrêté à plusieurs reprises et d'avoir passé deux mois en prison.

ÉTOILE MONTANTE

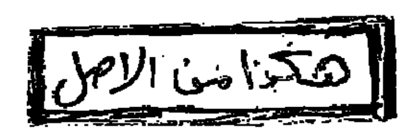
Toujours prompt à s'enflammer, au point de détenir le record de citations contradictoires aussi définitives les unes que les autres, Vuk Draskovic paye aujourd'hui un peu son activisme forcené. Après avoir été l'une des personnalités les plus populaires du pays, il ne bénéficie plus aujourd'hui du même crédit de sympathie, même s'il reste l'opposant le plus connu du public, et si son mouvement est la force principale de la coalition.

Le troisième personnage d'Ensemble est l'étoile montante du groupe. Philosophe de formation, Zoran Djindjic a l'apparence d'un technocrate calme et posé. Toujours élégamment vêtu, le cheveux court et grisonnant, il a acquis, à 44 ans, un certain sens du discours qui lui faisait précédemment défaut. Il a fait une partie de ses études en Allemagne, où il a obtenu, à Constance, son doctorat, et a milité très jeune dans des organisations d'étudiants contestataires.

Concret et pragmatique, Zoran Djindjic a toujours essayé de rassembler très largement autour de lui. Au prix parfois de faux pas, comme lors d'un déplacement à Pale – la capitale des Serbes de Bosnie – où il a participé, en 1994, à un barbecue médiatisé avec Radovan Karadzic. Conscient de sa position actuelle de leader – même s'il fait très attention à ne pas marginaliser son concurrent –, il aime à souligner que la biographie que lui a récemment consacrée l'hebdomadaire *Vreme* « *est malicieuse* », mais il se félicite aussitôt que la « *photo de la couverture du journal m'ait été entièrement consacrée* ».

D. H-G.

■ **Des intellectuels français** ont publié un communiqué dans lequel ils saluent « *l'action courageuse* » de l'opposition serbe et se déclarent « *convaincus que le rétablissement de la démocratie* » en Serbie est « *la condition majeure d'une paix juste avec la Bosnie-Herzégovine et de la réconciliation* ». Bernard Kouchner, André Glucksmann, Bernard-Henri Lévy et le député européen Daniel Cohn-Bendit sont parmi les signataires.



Le fonctionnement de l'Union monétaire fait l'objet de difficiles tractations entre les Quinze

Jacques Chirac et Helmut Kohl dédramatisent la polémique franco-allemande

A la veille de la réunion des ministres des finances des Quinze, Jean Arthuis, le ministre français, a défendu une approche « *pragmatique* » des mécanismes de sanction à prévoir. Il *a réaffirmé la nécessité d'un Conseil de stabilité* représentant les gouvernements. A Périgueux, samedi soir, le président Chirac et le chancelier *Kohl ont tenté de dédramatiser la polémique* survenue ces derniers jours à propos de l'euro.

LES MINISTRES des finances des Quinze devaient se réunir lundi 2 décembre à Bruxelles pour tenter d'aplanir leurs divergences sur le pacte de stabilité budgétaire qui liera entre eux les pays de la future zone euro. A la veille de cette réunion, le président Chirac et le chancelier Kohl se sont efforcés, samedi soir à Périgueux, de dédramatiser la polémique qui a surgi de part et d'autre du Rhin sur la conduite de la future politique monétaire européenne.

SOULIGNER L'ATTACHEMENT

Tout en évitant de rentrer dans le détail, les deux dirigeants ont réaffirmé l'importance qu'ils attachent l'un et l'autre à la mise en place comme prévu de l'euro et au maintien des poliques engagées. Jacques Chirac a notamment souligné son attachement à « *la stabilité du rapport entre le franc et le mark* ».

Les difficultés apparues avant le Sommet de Dublin des 13 et 14 décembre, tant sur le plan monétaire qu'institutionnel, justifient que les deux responsables se rencontrent une nouvelle fois mardi soir à Paris avant le sommet franco-allemand du 9 décembre à Nuremberg. Le chancelier Kohl devait évoquer ces questions, lundi à Bruxelles, avec les dirigeants des formations politiques membres du Parti Populaire européen (PPE), notammant les chefs de gouvernement espagnol, italien, irlandais, belge, et luxembourgeois.

La polémique déclenchée ces dernières semaines entre l'Allemagne et la France par le secrétaire d'état allemand aux finances, Jürgen Stark, et l'ex-président Giscard d'Estaing, a mis le doigt sur la difficulté des dernières négociations que mènent les ministres des finances des Quinze à propos des mécanismes de la future union monétaire européenne. Au cœur de ce débat figure la question du partage des responsabilités entre la Banque centrale européenne et les gouvernements dans la conduite de la politique monétaire de la future zone euro. Les tenants de l'orthodoxie monétaire allemande souhaitent que le pacte de stabilité qui garantira la discipline budgétaire des pays membres de l'Union monétaire donne le moins de marge de manœuvre possible aux gouvernements. Une vision des choses fortement contestée en France, comme le montre le succès que s'est taillé Valéry Giscard d'Estaing en déclenchant une discussion sur la parité du franc et de la future monnaie européenne.

Avant de se rendre à Bruxelles, le ministre français des finances, Jean Arthuis, a défendu dans une interview aux *Echos* une approche « *pragmatique* » du futur pacte de stabilité et des régles de discipline qu'il imposera. « *La position de la France est simple et claire* » : ce sera au conseil des ministres de l'économie de décider « *au cas par cas* » s'il faut imposer des sanctions à un pays en déficit excessif, indique le ministre. « *Ce sera une décision politique* ». Le ministre souligne également qu'il « *se bat* » aussi pour qu'il y ait un « *conseil de stabilité chargé de la coordination économique, de faire vivre le pacte, de réunir les conditions de la croissance et de l'emploi* ».

Dans le *Financial Times*, Le président de la Banque de France, Jean claude Trichet, a pour sa part justifié la parité actuelle entre le franc et le mark. « *Loin d'être surévalué, le franc est hautement compétitif comparé au deutschemark et aux autres devises fortes du Système monétaire européen (SME) et n'est plus surévalué par rapport à une autre devise européenne* », a-t-il déclaré. Il souligne que la crédibilité du franc ont permis à la France d'avoir « *les troisièmes plus bas taux de marché du monde, avec des taux réels à court terme au même niveau que ceux de l'Allemagne* ».

Le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, dans l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, a opposé un refus net à la suggestion faite en France de faire baisser la valeur du Mark par rapport au dollar. Il estime cependant qu'il n'aurait « *rien contre* » un billet vert « *un peu plus fort* » et se dit convaincu que l'euro sera plus stable face au dollar que les monnaies européennes prises individuellement.

Henri de Bresson

L'euro, à la sauce Périgueux

PÉRIGUEUX
de notre correspondante

A voir leur mine réjouie, Jacques Chirac et Helmut Kohl étaient ravis de se retrouver à Périgueux, loin de tout protocole, à l'occasion du quatrième Salon du livre gourmand. Une rencontre historique pour cette ville de trente mille habitants, à tel point que le sénateur et maire RPR, Yves Guéna, a dû remonter huit siècles en arrière pour dénicher un événement de même ampleur : la venue de Henri de Plantagenêt, roi d'Angleterre, et de Malcolm, roi d'Ecosse. Samedi 30 novembre, Périgueux a donc mis les petits plats dans les grands. Les drapeaux tricolores français et allemands qui flottaient déjà depuis l'arrivée, jeudi, d'Hannelore Kohl, invitée d'honneur du Salon pour son livre *Voyage gourmand à travers l'Allemagne*, se sont multipliés au fil des heures. Une foule de Périgourdins a bravé la pluie et le vent pour assister à l'arrivée des deux hommes d'Etat. Deux cents à trois cents manifestants de la CGT, de la FSU et de l'association des chômeurs avaient défilé auparavent pour réclamer une Europe sociale et signifier que la fracture sociale est toujours d'actualité.

Jacques Chirac et son épouse ont accueilli le chancelier au nouveau Théâtre de Périgueux, où s'est déroulée la remise du prix La Mazille, attribué à Mme Kohl à l'unanimité du jury. Dans un français parfait, l'épouse du chancelier s'est lancée dans un long plaidoyer en faveur des échanges linguistiques entre enfants des deux pays. Jacques Chirac, tutoyant le chancelier, s'est déclaré ravi de le rencontrer « *dans un moment de plaisir, de joie, de convivialité* » où se trouvent « *ceux qui aiment la bonne chère, mon cher Helmut* ». Un plaisir et un tutoiement partagés par Helmut Kohl, qui lançait en maxime à l'adresse du public, séduit : « *N'élisez jamais des gens qui n'aiment ni bien manger ni bien boire* », estimant que la bonne chère est un bon remède « *à un moment où le pessimisme se répand partout en Europe* ». Il affirmait : « *Nous n'avons aucune raison d'avoir peur devant un autre continent. Il faut prendre conscience de notre force commune.* »

Faisant l'éloge du vin, « *un don de Dieu* » qui n'a oublié aucun pays d'Europe, il plaidait pour la diversité culturelle de l'Europe, la comparant à « *un bouquet de fleurs* » aux multiples couleurs et parfums. « *Dieu a fait que nous vivons ensemble au cœur de l'Europe. Nous voulons créer un espoir qui fera dire à nos enfants et à nos petits-enfants que nous avons compris l'Histoire et que nous avons écrit une belle histoire ensemble. Je suis très heureux de parcourir ce chemin avec toi. (...) Les difficultés existent pour être surmontées. Nous gagnerons, c'est sûr.* » Helmut Kohl et Jacques Chirac se sont ensuite retirés dans un salon de la préfecture de la Dordogne pour un entretien d'environ une heure. A la sortie, le président français, évoquant la polémique lancée par Valéry Giscard d'Estaing, a réaffirmé « *la position française sur la stabilité du rapport entre le franc et le mark* » et souhaité qu'« *un pas important dans le domaine économique et monétaire* » soit franchi. Helmut Kohl, tout en précisant qu'il n'a pas à se « *mêler de la politique intérieure française* », s'est déclaré « *absolument convaincu que l'euro sera la grande chance de l'Europe et permettra de créer plus d'emplois sûrs et durables* ».

Plus rien ne pouvait alors gâcher la soirée, placée sous le signe de la gastronomie, avec un dîner de gala réunissant deux cent trente convives. Entre les noix de coquilles Saint-Jacques à la crème de truffe, l'effiloché de poireaux, le pigeonneau farci cuit au pot comme une poule, accompagné de légumes et d'un velouté crème et foie gras du Périgord, et enfin le dessert, inspiré d'une recette d'Hannelore Kohl, kugelhopf à la vanille et à la cannelle sur cerise de forêt-noire, l'heure n'était plus aux sujets graves.

Anne-Marie Siméon

Les avancées factices du processus de paix en Bosnie

SARAJEVO
de notre correspondant

Les trois derniers jours ont illustré, une nouvelle fois, la fragilité de la paix en Bosnie-Herzégovine, dont il devait être question à la fois au sommet de l'OSCE ce lundi 2 décembre à Lisbonne et surtout les 4 et 5 à Londres, où la communauté internationale réunit les ex-belligérants. La création d'un gouvernement fantôme, l'étrange annonce d'un accord pour les élections municipales, le refus serbe de participer à un arbitrage territorial sur la ville de Brcko : en dépit du dialogue que consentent à renouer les trois communautés bosniaques sous les fortes pressions occidentales, les institutions de la paix supposées travailler à la réunification ne parviennent pas à exister.

Les trois présidents bosniaques – le Musulman Izetbegovic, le Serbe Krajisnik et le Croate Zubak – sont parvenus, samedi, à un accord sur la structure du gouvernement central, sans révéler les noms des futurs titulaires des portefeuilles. Le gouvernement sera coprésidé par un Musulman et un Serbe, qui auront un adjoint croate. Les trois ministères seront partagés entre les trois communautés (un Musulman au commerce extérieur, un Croate aux affaires étrangères et un Serbe aux affaires civiles), chaque ministre étant assisté de deux vice-ministres représentant les autres communautés. La structure est extrêmement complexe. Et le gouvernement central aura fort peu de pouvoir en comparaison des gouvernements des entités bosniaques – la Fédération croato-bosniaque et la République serbe.

La surprise pourrait venir des hommes choisis pour composer ce gouvernement. L'agence de presse bosniaque Onasa a révélé, dimanche, que l'ancien premier ministre bosniaque Haris Silajdzic effectuerait son retour en politique, en tant que co-premier ministre. M. Silajdzic avait démissionné en 1995 en clamant son dégoût du Parti d'action démocratique (SDA) du président Izetbegovic, et en créant son propre parti, candidat malheureux aux dernières élections. Lors de ses meetings de campagne, M. Silajdzic avait évoqué la création d'un « *front patriotique* » post-électoral, une formule d'ouverture qu'avait reprise au vol M. Izetbegovic. Les deux hommes se sont récemment rencontrés, en compagnie du maire adjoint de Mostar, Safet Orucevic, un jeune politicien très proche du président Izetbegovic, qui hériterait, selon Onasa, du ministère-clé du commerce extérieur, gardien des finances bosniaques. Si les nominations de MM. Silajdzic et Orucevic étaient confirmées, elles pourraient être interprétées comme un revers pour l'aile « dure », nationaliste musulmane, du SDA, et comme une volonté d'Alija Izetbegovic de soutenir l'aile modérée, multiethnique, de son parti.

En revanche, l'annonce par Onasa de l'éventuelle nomination d'Aleksa Buha, responsable des « affaires étrangères » du fief séparatiste serbe de Pale durant la guerre, à l'autre poste de co-premier ministre n'encourage guère à l'optimisme. M. Buha est un fidèle compagnon de Radovan Karadzic, le leader serbe, qui, inculpé de « *crimes contre l'humanité* » par le Tribunal de La Haye, règne dans l'ombre à Pale. Après avoir de facto attribué les postes à responsabilité (le siège serbe de la présidence bosniaque, la présidence de la République serbe (RS), le gouvernement et le Parlement de la RS, la police et l'armée) à ses hommes de confiance, M. Karadzic s'offrirait ainsi la possibilité de paralyser l'ensemble des nouvelles institutions de la Bosnie-Herzégovine.

VOLONTÉ DE PARALYSIE

Cette volonté de paralysie s'est illustrée sur le dossier de Brcko (nord-est), cette ville stratégique dont le sort n'avait pas pu être déterminé à Dayton. Actuellement sous contrôle serbe, Brcko doit faire l'objet d'un arbitrage international. Le délégué serbe vient de se retirer de la commission d'arbitrage, accusant le diplomate américain Robert Owen de privilégier l'attribution de Brcko au camp bosniaque. Au sein de la Force multinationale de l'OTAN, les officiers estiment que le sort de la ville pourrait être un prétexte pour une reprise des combats.

Par ailleurs, l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) a annoncé qu'elle était parvenue à un accord pour l'organisation d'élections municipales en juin prochain. Avant de se rendre à Londres, les trois présidents bosniaques sont au sommet de l'OSCE à Lisbonne, et l'annonce semble avoir été précipitée pour la circonstance. Le scrutin municipal avait été annulé en septembre dernier à cause de manipulations massives lors de l'inscription des réfugiés serbes sur les listes électorales. Or l'« accord » obtenu par l'OSCE semble de nouveau ouvrir la porte à un vote des réfugiés « *à l'endroit de leur choix* », ce qui signifie l'endroit où Pale leur ordonnera de voter. Les Bosniaques avaient déjà rejeté une telle proposition, craignant une légitimisation de la purification ethnique en République serbe, d'où Musulmans et Croates furent systématiquement expulsés.

Le processus de paix va mal. Les criminels de guerre sont en liberté, les réfugiés ne peuvent toujours pas rentrer chez eux, la reconstruction a démarré trop lentement et les institutions communes ne fonctionnent pas. Chaque accord présenté comme un « succès » (le gouvernement central ou les élections municipales) est arraché par la communauté internationale, sans que les ex-belligérants aient en réalité la moindre volonté de conciliation. Plus grave, les gens désespèrent, en dépit du soulagement qu'a apporté le cessez-le-feu. Les Sarajéviens commencent l'hiver sans chauffage, les anciens soldats n'ont pas trouvé d'emploi. Mis à part les amis des chefs nationalistes, qui prospèrent politiquement et financièrement, aucun Bosniaque ne témoigne de la moindre confiance en l'avenir.

Rémy Ourdan

La Chine continuera sa coopération nucléaire avec le Pakistan

ISLAMABAD. En tournée en Asie du Sud, le président chinois Jiang Zemin a affirmé, dimanche 1er décembre, à Islamabad, que la Chine et le Pakistan continueront leur coopération nucléaire civile. Un porte-parole chinois a formellement rejeté les accusations occidentales selon lesquelles Pékin a fourni à Islamabad de la technologie nucléaire et des équipements nucléaires miltaires.

La visite pakistanaise de M. Jiang fait suite à un déplacement en Inde qui avait permis la signature, vendredi 29 novembre, d'un accord instaurant des « *mesures de confiance* » entre les deux pays. L'accord prévoit de réduire les forces militaires déployées le long de la frontière commune et d'éviter des manœuvres militaires importantes dans la zone. Ces mesures de confiance « *additionnelles* » viennent compléter un accord signé en 1993 sur le maintien « *de la paix et de la tranquillité* » dans la zone frontalière. Une guerre avait opposé l'Inde et la Chine en 1962. – *(AFP.)*

Tension accrue en Centrafrique après deux semaines de mutinerie

BANGUI. Le cessez-le-feu instauré la veille par les autorités centrafricaines semble avoir été respecté à Bangui, dimanche 1er décembre, tandis que la présence des soldats français était toujours aussi importante, quinze jours après le début de la « *troisième mutinerie* » d'une partie de l'armée centrafricaine depuis le début de l'année.

La situation s'était soudain aggravée dans la nuit de vendredi à samedi. Des combats, souvent à l'arme lourde, ont opposé les forces loyalistes aux mutins, faisant trois morts et une vingtaine de blessés. Les militaires français n'ont pas pris part à ces affrontements. Mais, dans la journée de samedi, des avions français ont survolé Bangui, tandis que des centaines d'habitants fuyaient la capitale. – *(AFP, Reuter.)*

Pas d'ordinateurs américains pour la simulation nucléaire russe

MOSCOU. Selon un porte-parole du ministère russe de l'énergie nucléaire, cité par le quotidien britannique *The Independent* du samedi 30 novembre, les Etats-Unis s'opposent à la vente à Moscou de puissants ordinateurs IBM et Hewlett-Packard, destinés à la simulation d'expériences nucléaires en laboratoire. Selon le ministère russe de l'énergie nucléaire, les relations américano-russes vont pâtir de cette décision, dans la mesure où elle aura pour conséquence d'empêcher les techniciens de concevoir des armes dont le fonctionnement serait plus sûr, et elle rendra plus difficile un désarmement nucléaire de la Russie.

EUROPE

■ ***ITALIE : Jean Paul II a donné le coup d'envoi,*** samedi soir 30 novembre, des trois années préparatoires au « jubilé » de l'an 2000. A cette cérémonie, célébrée dans la basilique Saint-Pierre de Rome, avaient été invitées des délégations non catholiques. Destiné à manifester, pour les chrétiens, le souvenir de la naissance du Christ, ce jubilé commencera officiellement dans la nuit de Noël 1999. Il devrait être célébré simultanément en Terre sainte, à Rome et dans les Eglises locales du monde entier. Les manifestations préparatoires ont été confiées à Mgr Roger Etchegaray, cardinal français de Curie.

■ ***ITALIE : un Cambodgien, soupçonné de traite d'enfants*** pour le marché international de la pédophilie, a été arrêté à l'aéroport de Rome, samedi 30 novembre, en compagnie de quatre enfants asiatiques, agés de 6 à 12 ans. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE : les Verts allemands, réunis en congrès** à Suhl, ont élu samedi 30 novembre une institutrice venant de la partie est de l'Allemagne, Gunda Röstel, à la tête de leur formation. Devenus la troisième force politique allemande, les Verts préparent les élections de 1998 avec l'ambition d'entrer dans une coalition gouvernementale avec les sociaux-démocrates. Pour la première fois, le président du DGB, l'Union des syndicats allemands, a pris la parole devant leur congrès.

■ **MOLDAVIE : le président pro-russe du Parlement moldave,** Petru Lucinscki, a été élu président de la Moldavie, dimanche 1er décembre, en obtenant 53,1 % des voix, contre 46,8 % au président sortant Mircea Snegur, selon des résultats partiels. M. Lucinski a annoncé qu'il signerait un memorandum sur la normalisation des relations avec la Transnistrie, une région russophone qui a fait sécession en 1992 du reste de la Moldavie, République roumanophone. – *(AFP.)*

■ ***UKRAINE : les autorités ukrainiennes*** ont arrêté, samedi 30 novembre, un des deux réacteurs encore en activité à Tchernobyl, dans le cadre d'un plan de fermeture de l'ensemble de la centrale nucléaire d'ici à l'an 2000. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **SÉNÉGAL : le Parti socialiste (PS) au pouvoir** a nettement remporté les élections régionales, municipales et rurales, qui ont eu lieu dimanche 1er décembre, dans la confusion. Le PS a notamment reconquis Dakar. – *(AFP.)*

■ **GABON : les élections législatives,** dont le premier tour devait avoir lieu dimanche 1er décembre, ont été reportées à une date ultérieure non encore fixée. Leur ajournement a été justifiée par des difficultés dans l'établissement du fichier électoral. – *(AFP.)*

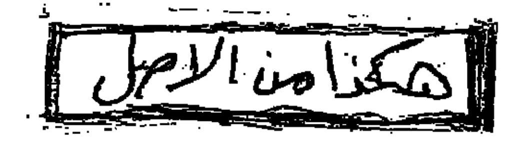
PROCHE-ORIENT

■ **QATAR : le ministre français de la défense.** Charles Millon, de passage dimanche 1er décembre à Doha, a proposé au Qatar de créer un haut comité d'état-major conjoint, qui réunira des officiers supérieurs dans le cadre de l'accord de défense conclu en 1994 entre les deux pays. Un exercice interarmées aura lieu dans les jours prochains. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CAMBODGE : le gouvernement cambodgien a alerté,** lundi 2 décembre, les ambassades des Etats-Unis, de France et d'Australie de la possibilité d'une attaque contre leurs bâtiments, a-t-on indiqué de source diplomatique à Phnom Penh. Aucune précision n'a été fournie aux ambassades concernant l'origine de la menace et les motifs des éventuelles attaques. – *(AFP.)*

■ **INDE : la société d'Etat russe** chargée des exportations d'armes a annoncé, samedi 30 novembre, que l'Inde avait signé un contrat pour l'acquisition de quarante avions de combat Sukhoï Su-30MK, pour une valeur de 1,8 milliard de dollars (soit 9 milliards de francs). – (AFP)



La Birmanie pourrait être admise au sein de l'Asean dès 1997

BANGKOK
de notre correspondant

Réunis, samedi 30 novembre, à Djakarta (Indonésie), à l'occasion d'un sommet informel, les dirigeants de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (Asean) ont annoncé que la Birmanie, le Laos et le Cambodge seraient admis au sein de l'Association *« simultanément »*. Comme l'intégration du Laos et du Cambodge est prévue en juillet 1997, la Birmanie pourrait donc, ainsi qu'elle l'a demandé, rejoindre l'Association à la même date.

Cette adhésion de Rangoun avant la fin du siècle n'a jamais été remise en cause. Cependant, des réserves émises au cours des derniers mois par les Philippines, la Thaïlande et Singapour semblaient indiquer qu'elle serait repoussée d'un ou deux ans. Seule la Malaisie s'était prononcée pour une adhésion rapide qui aurait également eu les faveurs de l'Indonésie et du Vietnam.

ÉCHAPPATOIRE

A moins de bouleversements en Birmanie, l'Asean pourrait donc célébrer ses trente ans en réunissant les dix Etats et le demi-milliard d'habitants du Sud-Est asiatique. Que l'adhésion de la Birmanie soit communiquée *« le moment venu »* ressemble, en effet, à une échappatoire qui permettra d'essuyer, dans l'intervalle, les réserves attendues des Occidentaux, très critiques à l'égard de la junte birmane.

Les dirigeants de l'Asean ont également manifesté leur volonté d'indépendance en *« notant, avec une préoccupation croissante, les efforts de l'un des membres de l'Union européenne pour introduire, dans la coopération économique et le dialogue entre l'Asean et l'UE, des sujets sans rapports comme la question de Timor-Oriental »*, une attaque qui vise le Portugal.

Enfin, sans aborder les dossiers de l'Organisation du commerce mondial (OMC), l'Asean a réitéré son refus de lier aux négociations commerciales *« les soi-disant clauses sociales »*. Cette réunion semble avoir voulu adresser un message assez clair : l'Asean entend gérer ses propres affaires en résistant, au mieux, aux pressions externes, notamment celles des Occidentaux.

Jean-Claude Pomonti

Le conflit s'étend dans la région des Grands Lacs

Le Zaïre accuse l'Ouganda d'être intervenu militairement dans le nord du Kivu tandis que les combats s'intensifient au Burundi entre l'armée – à dominante tutsie – et les rebelles hutus

La situation s'est nettement aggravée, au cours du week-end, dans la région des Grands Lacs. Le Zaïre accuse les troupes ougandaises d'avoir pénétré dans le nord de la région du Kivu et d'avoir pris la ville de Beni. Le gouvernement de Kampala a démenti, mais reconnaît que son armée est intervenue sur la frontière. D'autre part les combats ont soudain redoublé d'intensité au Burundi, où l'armée, dominée par les Tutsis, semble être passée à l'offensive contre les rebelles hutus, ce qui a provoqué la fuite de milliers de personnes. Des renforts sont arrivés, dimanche 1er décembre, à l'aéroport d'Entebbe (Ouganda), dans le cadre de la mission internationale de secours aux réfugiés dans la région, mais des divergences demeurent sur les moyens d'acheminement de l'aide humanitaire, entre des largages aériens et des convois terrestres.

LE MINISTRE ZAÏROIS de l'information, Boguo Makeli, a accusé dimanche 1er décembre, l'armée ougandaise d'avoir attaqué le territoire zaïrois près de Kasindi, et il a annoncé que son pays préparait une contre-attaque. Le ministre d'Etat ougandais chargé de la défense, Amama Mbabazi, a démenti ces informations tout en reconnaissant que ses hommes avaient bombardé des positions tenues par des rebelles ougandais en territoire zaïrois. Samedi, le journal gouvernemental *New Vision* avait affirmé que l'armée ougandaise avait pénétré, jeudi, dans l'est du Zaïre pour attaquer des bases de rebelles et que 23 de ceux-ci avaient été tués.

Les experts craignent depuis longtemps que le conflit dans la région des Grands Lacs, où des rebelles zaïrois appuyés par le Rwanda se sont emparés d'une grande partie du Kivu, ne se propage. La plupart des commandants de l'armée rwandaise, à dominante tutsie, ont servi autrefois dans l'armée ougandaise et les deux gouvernements sont très liés. Ajoutant encore au chaos, le volcan Nyamulagira est entré en éruption, dimanche, dans l'est du Zaïre, à proximité de camps abandonnés il y a plusieurs semaines par des réfugiés hutus rwandais. Des membres d'organisations humanitaires affirment que le Zaïre envisage une intervention militaire de grande envergure pour reprendre le territoire perdu en octobre lors de l'offensive éclair des rebelles zaïrois banyamulenges.

Rompant son isolement diplomatique, le chef du gouvernement militaire burundais, Pierre Buyoya, a quitté Bujumbura pour aller assister à deux sommets africains, à Brazzaville et à Ouagadougou, au moment où de nouveaux combats éclatent dans son pays. La principale organisation rebelle hutue au Burundi a annoncé, dimanche, que ses troupes attaquaient des positions de l'armée régulière dans les cinq grandes régions du pays et que les violents combats chassaient des milliers de réfugiés vers la Tanzanie. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), quelques 110 000 Hutus ont fui en novembre les combats dans le sud et le centre du Burundi pour gagner des camps autour de Kigoma, dans l'ouest de la Tanzanie. D'autres organisations humanitaires évaluent le nombre de réfugiés à 45 000.

Dans la journée de dimanche, la force multinationale sous commandement canadien, dans l'incapacité de distribuer des secours aux réfugiés au Zaïre, a acheminé une première cargaison en Tanzanie. *« La mission multinationale a procédé à sa première opération et une cargaison de médicaments et de vaccins contre le choléra de MSF (Médecins sans frontières) a été acheminée samedi à Kigoma, en Tanzanie »*, a affirmé, dimanche, le major Rod Babiuk, porte-parole de la force. On ignore l'importance de la cargaison et l'endroit d'où elle a décollé. Les camps de réfugiés de Kigoma ont grossi en novembre avec l'afflux de 25 000 Zaïrois et de 5 000 Hutus burundais qui ont fui les combats au Zaïre. Plus de 40 000 Burundais fuyant les combats dans le sud-est de leur pays ont aussi cherché refuge à Kigoma, ont indiqué des employés de l'ONU.

Plus de 20 pays doivent participer à la mission internationale dans la région des Grands Lacs. Mais les effectifs devraient tourner autour de 1 000 à 2 000 hommes au lieu des 10 000 initialement prévus. Le Zaïre refuse d'accorder à la Force multinationale l'autorisation de survoler son territoire ou d'y pénétrer. Le dirigeant rebelle zaïrois Laurent Kabila a déclaré qu'une intervention multinationale devrait être très limitée et le Rwanda est, lui aussi, opposé à une intervention militaire étrangère. – *(AFP, Reuter.)*

Rude critique américaine contre Paris et Kinshasa

Dans un entretien accordé à quatre journaux zaïrois et publié par l'un d'eux dans l'édition du week-end, Daniel Simpson, ambassadeur des Etats-Unis à Kinshasa, s'en est vivement pris au Zaïre et à la France. Il affirme, à propos du Zaïre : *« Cela ne nous intéresse plus. Faites comme vous voulez. Ce n'est plus une affaire stratégique. L'époque de la guerre froide est terminée. Les Etats-Unis sont intéressés par des pays où règnent l'ordre, la stabilité, la discipline. »* Ajoutant que *« le Zaïre ne rencontre plus de respect dans le monde »* et qu'*« il ne s'agit plus de soutenir des dictateurs parce qu'ils sont pro-occidentaux »*, M. Simpson note que la France continue d'appuyer des régimes *« décadents »*. *« La France n'est plus capable de s'imposer en Afrique, dit-il. Le néocolonialisme n'est plus supportable, l'attitude française ne reflète plus la vérité des faits. »* Il se déclare enfin favorable à l'organisation d'élections générales, avant juillet 1997, au Zaïre.

COMMENTAIRE

QUESTIONS

La catastrophe humanitaire redoutée dans l'est du Zaïre, où près d'un million de réfugiés hutus sont restés livrés à eux-mêmes pendant plus de quinze jours, semble, pour l'instant, ne s'être pas produite. Qui pourrait ne pas s'en réjouir ? Mais qui peut mettre en cause la bonne foi de tous ceux – organisations humanitaires, journalistes, diplomates – qui avaient sonné l'alarme et demandé que la communauté internationale intervienne au plus vite ?

Le diagnostic aurait sans doute été plus aisé si les rebelles zaïrois, aidés par les forces rwandaises, n'avaient pas empêché tout contact avec les réfugiés – comme ils continuent de le faire dans le sud du Kivu –, après avoir obligé les organisations humanitaires à quitter Goma. On doit toujours se demander les raisons de ce black-out. Comment les responsables présumés du génocide de 1994 ont-ils été *« séparés »* des autres réfugiés ? Comment a-t-on convaincu les réfugiés de rentrer chez eux ? Quant à tous ceux qui errent encore au Zaïre, leur sort devient de plus en plus précaire, d'autant que les combats semblent s'intensifier et que l'intervention de troupes ougandaises risque d'aggraver la situation.

Il faut maintenant espérer que les réfugiés hutus qui viennent de rentrer chez eux ne seront pas traités en citoyens de seconde zone. Compte tenu des haines accumulées de part et d'autre, s'assurer que justice soit faite, pour les auteurs du génocide, mais que l'esprit de vengance ne l'emportera pas. Les droits les plus élémentaires : survivre, se nourrir, avoir un toit, sont primordiaux, dans l'immédiat. Mais on ne saurait oublier que, au Rwanda, où le pouvoir est dominé par la minorité tutsie, l'un des principes de base des droits de l'homme et de toute démocratie devrait finir par s'appliquer : un homme, un vote. C'est ce qu'a toujours revendiqué un certain Nelson Mandela.

José-Alain Fralon

Les effets de l'embargo et des combats pourraient entraîner une famine au Burundi

GENÈVE
de notre correspondante

Une famine est à craindre au Burundi, où la situation n'a cessé de se détériorer depuis l'imposition d'un embargo par les pays voisins, après le coup d'Etat militaire du 25 juillet dernier. L'annonce par le Programme alimentaire mondial (PAM), samedi 30 novembre, d'un accord avec le « Comité régional de suivi des sanctions » pour fournir des vivres aux dizaines de milliers de réfugiés et de *« personnes déplacées »* à l'intérieur du pays, a été accueillie à Genève, siège du PAM, avec un certain soulagement. Cela d'autant plus que l'insécurité et la violence empêchent toutes cultures et récoltes.

L'embargo concerne les vivres et les médicaments mais aussi le matériel scolaire de base alors que le gouvernement de Bujumbura, privé des ressources que lui procurait l'exploitation du café, est dans l'incapacité de payer ses instituteurs. Ainsi, le lycée de Gatare, dans la province de Kayanza, a été attaqué le 26 novembre dernier par des bandes armées. L'économat a été pillé et les élèves, terrorisés, ont pris la fuite.

C'est dans ce contexte de guerre civile que l'Unicef, une organisation des Nations unies, a favorisé le démarrage de deux écoles temporaires – l'une de douze classes à Gatumba, et une de vingt-deux classes à Kamenge – où peuvent se rendre plus de mille élèves émanant de la population des réfugiés et des personnes déplacées. Il s'agit de l'opération « L'école dans une boîte ». L'enseignement, essentiellement primaire, est dispensé grâce à un sac très léger, facile à transporter ; il contient des alphabets et des notions d'arithmétique imprimés sur des tissus, des carnets et des crayons de couleur pour que les enfants puissent dessiner ; ce sac renferme également une documentaion simple et précise sur la manière de se protéger contre les mines antipersonnel. Un sac complet est prévu pour une classe de trente élèves. Deux cours ont lieu ainsi chaque jour pour des enfants dont certains, après avoir fui avec leurs parents le sud-Kivu, poussés par la peur, ont traversé le fleuve Rusizi, avec pour seuls bagages des fruits et des bananes.

Gabriella Devita, une Italienne du bureau de l'Unicef de Bujumbura, au sein d'une mission composée également de membres d'autres agences de l'Onu, a pu apporter, sous escorte militaire, des secours aux réfugiés dans la province de Cibitoke, là où trois cents personnes ont été massacrées dans une église après leur fuite du Zaïre. *« J'étais là-bas il y a trois jours*, a-t-elle raconté au *Monde*. *Quelques minutes après notre arrivée, nous avons été entourés par près de 2 000 personnes affamées, dépourvues de tout. Les nuits sont froides et l'on redoute l'arrivée des pluies. Les adductions d'eau sont toutes détruites. Les personnes déplacées boivent l'eau des rivières polluées. Certaines d'entre elles, celles arrivées par le fleuve Rusizi, n'avaient reçu aucune aide. La zone est difficile d'accès et très dangereuse* [...] *Le Haut-Commissariat pour les réfugiés* [HCR] *s'efforce de distribuer des couvertures, des feuilles de plastique, des bidons de survie* [...] *On déplore de plus en plus d'attaques de rebelles qui, après avoir perdu leurs bases au Zaïre, exercent leurs ravages parmi des gens sans défense. Beaucoup de personnes déplacées vivent dans des cabanes de fortune faites de feuilles* [...] »

Isabelle Vichniac

Le retour d'une « deuxième vague » de réfugiés rwandais s'annonce dans les camps de Tanzanie

NGARA (Tanzanie)
de notre envoyé spécial

C'est un poste-frontière à l'africaine. Les fonctionnaires sont en civil, assis derrière de vieux bureaux en bois. D'une écriture lente et appliquée, ils inscrivent sur leurs registres le nom de quiconque passe du Rwanda à la Tanzanie. Seul, un pont sépare les deux pays. Un pont de fer plutôt étroit, avec vue sur les chutes du Karenga, le fleuve aux eaux boueuses. Le décor est grandiose, digne d'un film de Tarzan. Les berges grouillent de crocodiles.

Au-delà commence le territoire tanzanien. Le premier village, Rumuso, compte une centaine d'habitants et quelques douaniers, tout aussi flegmatiques que leurs homologues de l'autre rive. Dans les jours à venir, cette zone frontalière pourrait cependant connaître une agitation inhabituelle. Et même une gigantesque pagaille : 400 000 Hutus rwandais, réfugiés en Tanzanie depuis 1994, pourraient converger vers ce pont et rentrer chez eux, au Rwanda. Après le retour inattendu des Hutus, exilés au Zaïre, il s'agirait donc de la deuxième « vague » de rapatriements.

Ces réfugiés sont établis un peu plus loin, à l'intérieur des terres. Après dix minutes de voiture, leurs premiers camps apparaissent soudain au sommet d'une colline. Une vision impressionnante : des dizaines de milliers de tentes, de cases, de maisons de terre, alignées à perte de vue, sur des kilomètres et des kilomètres, comme si elles avaient poussé là, au coeur de la savane.

Ces cités provisoires sont si proches les unes des autres qu'elles finissent par former une seule et même ville de toile et de plastique, le plus grand campement du monde. Le camp de Benaco, avec ses 150 000 « habitants ». Et celui de Lumasi (113 000). Et Musuhura (81 000). Et Lukole (29 000)...

Tous ces Rwandais sont-ils disposés à rentrer ? Il suffirait sans doute d'un rien pour déclencher un mouvement de masse. Cependant, à la différence de ce qui a pu se passer dans les camps zaïrois de la région du Kivu, aucun conflit armé ne pourra servir de détonateur. Tout dépendra des réfugiés eux-mêmes. Cette situation d'incertitude provoque une certaine fébrilité jusque dans les rangs humanitaires. Les antennes locales de plusieurs organismes internationaux, la Croix-Rouge et Care, notamment, refusent de s'exprimer à ce sujet.

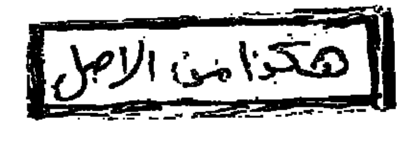
DÉBAT SERRÉ

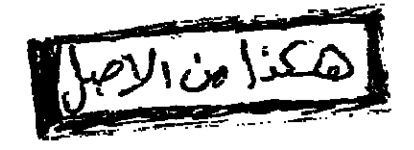
Une vaste transhumance semble cependant probable. Les signes annonciateurs ne manquent pas. Selon Jackie Turcen, membre de l'ONG Concern, le camp de Lumasi est en effervescence : *« Les gens attendent de savoir ce qui se passe vraiment au Rwanda. Au début, ils étaient sceptiques, ils ne croyaient pas ce qu'ils entendaient à la radio. Maintenant, ils veulent être rassurés sur ce qui les attend. »* Un jeune Rwandais, rencontré à Bénaco, dimanche 1er décembre, confirme l'existence d'un débat serré au sein de la communauté : *« Nous sommes très partagés, c'est du 50-50 entre les partisans du retour et les autres. Nous voulons davantage de garanties. Nous connaissons ce que nous quittons mais pas ce que nous allons trouver là-bas... »*

Ces différents camps vivent depuis deux ans sous perfusion humanitaire. La vie s'y est organisée en autarcie, à l'écart des Tanzaniens. Les Rwandais se sont organisés comme s'ils étaient au pays, en communes, secteurs et cellules de zone. Les personnes originaires de la même ville ou du même village sont restées ensemble. Et si elles repartent, ce sera ensemble...

Pour le gouvernement de Kigali, une « deuxième vague » poserait toutefois un problème de taille. En effet, si les combats dans l'est du Zaïre avaient plus ou moins permis d'écrémer les rangs des réfugiés du Kivu, en refoulant par la force les extrémistes, cela ne pourra pas être le cas en Tanzanie. Que vont faire les anciens miliciens et les ex-soldats, principaux acteurs du génocide ? Ils sont en fait confrontés au même dilemme que tous leurs compatriotes : faut-il oui ou non prendre le chemin du Rwanda ?

Philippe Broussard

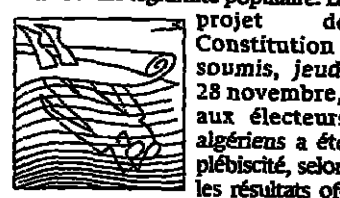




Le président Zeroual détient désormais tout le pouvoir en Algérie

Les législatives tiendront lieu de test

LE PRÉSIDENT ZEROUAL a les mains libres pour diriger l'Algérie. L'élection présidentielle au suffrage universel, il y a un an, lui avait conféré une légitimité populaire. Le projet de Constitution soumis, *jeudi* 28 novembre, aux électeurs algériens a été plébiscité, selon les résultats officiels. Son entrée en vigueur conférera au chef de l'Etat un pouvoir sans partage. Mais pour quel usage ? Pour mener quelle politique ? Le président de la République va-t-il mettre à profit ce chèque en blanc pour ramener la paix civile après cinq années d'une guerre de l'ombre qui a fait des dizaines de milliers de morts ? Ou va-t-il ramener l'Algérie vers les années de plomb ?



ANALYSE

Pour l'opposition, l'affaire est entendue. Le scrutin de la semaine dernière a été *« une mascarade »*. Dans un pays qui compte environ sept millions d'analphabètes, comment expliquer qu'un référendum sur une nouvelle Constitution forcément obscure ait mobilisé davantage de votants que l'élection présidentielle ? En novembre 1995, la participation électorale avait atteint un taux remarquable (75,7 %). Celui affiché jeudi frisait 80 %. *« C'est de la provocation. Jamais, depuis l'indépendance, le pouvoir algérien n'avait fait preuve d'une telle vulgarité, d'un tel mépris »*, commentait Saïd Sadi, secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), un parti qui avait appelé à boycotter le scrutin. Selon les estimations du RCD, la participation réelle n'aurait pas dépassé 30 % à 35 % des votants. Les témoignages recueillis par la presse internationale dans la capitale algérienne vont dans le même sens.

Parti concurrent du RCD, dont il partage la base électorale – la Kabylie –, le Front des forces socialistes d'Hocine Aït Ahmed avait appelé à voter non. C'était prendre le risque de cautionner la démarche plébiscitaire du pouvoir. À s'en tenir aux chiffres officiels, le non n'a obtenu que 15 % des suffrages. Selon les estimations du FFS, de Bejaia, dans l'est du pays, à Tipaza, sur la côte ouest, les votes négatifs auraient été majoritaires. Dans l'Oranais, il y aurait eu près de 40 % de non.

Les chiffres réels ne sont pas ceux publiés – avec un retard suspect – par le ministre de l'intérieur, Mustapha Ben Mansour. Comme le dit le premier secrétaire du FFS, Seddik Debaïli : *« Qu'est-ce qu'un vote lorsque l'opposition est interdite de meetings, que ses militants sont arrêtés, qu'on lui refuse l'accès à la télévision d'Etat et qu'on lui interdit de participer au déroulement du vote et à son dépouillement ? »* Et d'ajouter : *« Nous sommes revenus aux pratiques anciennes. »*

Une large partie de l'opinion publique tire du scrutin une leçon identique. Elle a sans doute raison. A moins que le président Zeroual, désormais indéboulonnable, assuré grâce à la nouvelle Constitution de contrôler le Parlement, ne décide d'ouvrir le jeu politique. L'immobilisme du chef de l'Etat depuis son élection ne plaide pas en faveur de ce scénario optimiste. Certains opposants refusent pourtant de l'exclure et préfèrent parler de *« pause »* dans la démocratisation à propos du dernier scrutin.

L'organisation des élections législatives aura valeur de test. Elles se dérouleront, en principe, au cours du premier semestre de 1997. Il s'agira d'un scrutin proportionnel. *« La compétition sera plus ouverte. Comme il ne court plus le moindre risque, le pouvoir va jouer le jeu »*, avance Ali Kassi, un ancien député appartenant au courant réformateur du FLN, l'ex-parti unique, qu'anime Mouloud Hamrouche. *« On disposera à la Chambre des députés d'une bonne image du paysage politique algérien »*, pronostique M. Kassi, signataire d'un récent *« Appel pour la paix »*, qui réunit des personnalités d'horizons divers – islamistes compris.

CONSEIL DE LA NATION

La composition de la seconde Chambre, le Conseil de la nation, dont un tiers des membres seront désignés par le chef de l'Etat, fournira aussi des indications sur les intentions du président Zeroual. S'il a le courage de puiser dans la société civile et les mouvements associatifs, ce Conseil de la nation ne sera pas une simple Chambre créée pour verrouiller le travail des députés (les textes votés par ces derniers doivent être approuvés par le Conseil de la nation à la majorité des trois quarts pour avoir force de loi, selon la Constitution).

Installé à la tête du pays par les militaires en 1979 après la disparition du président Boumedienne, le colonel Chadli Bendjedid avait surpris. Une fois réélu à la présidence – dans des conditions fort peu démocratiques –, il avait imposé des réformes, introduit le multipartisme, légalisé le Front islamique du salut (FIS), autorisé le retour en Algérie d'opposants, encouragé l'éclosion d'une presse libre... Bref, démocratisé le régime.

L'expérience a finalement échoué. Pour avoir accepté de cohabiter avec le FIS, le président Chadli fut contraint à la démission par ses pairs, les militaires, et remplacé en 1992 par Mohamed Boudiaf (assassiné six mois plus tard). Le président Zeroual va-t-il surprendre, et réussir là où Chadli avait échoué ? La Constitution lui en donne les moyens. *« S'il se montre bon chef d'orchestre il peut stabiliser la société algérienne dans cette époque troublée »*, confie un homme politique.

Le temps presse. La population est désenchantée. L'omnipotence de l'armée et de la police permet à un pouvoir démonétisé de contrôler le pays. Mais jusqu'à quand ? Avec l'envolée des cours du pétrole, les caisses de l'Etat sont bien garnies, pour la première fois depuis longtemps, et le gouvernement a pu remettre de l'ordre dans les finances publiques à la satisfaction du FMI et de la Banque mondiale. Les poches des citoyens, elles, sont vides. Depuis la dévaluation du dinar, la monnaie nationale, en avril 1994, les salaires stagnent. Les conditions de vie se dégradent pour la majorité de la population. Les professeurs de l'enseignement supérieur sont en grève depuis la mi-octobre pour protester contre leurs conditions de vie. Les médecins vont sans doute suivre le mouvement. Le gouvernement s'est engagé à cesser de faire renflouer par le Trésor, à partir de la fin de l'année, les entreprises publiques défaillantes. Si la mesure est appliquée, des centaines d'entre elles seront contraintes de mettre la clé sous la porte. Dans un pays où un actif sur quatre est sans emploi, une telle opération passera moins facilement que le référendum.

Jean-Pierre Tuquoi

Vingt-six tués le jour des élections

Le référendum pour l'adoption de la nouvelle Constitution ne s'est pas déroulé dans *« le calme »* et *« la sérénité »* vantés par les dirigeants algériens. Au moins vingt-six personnes – civils et islamistes – ont été tuées et plus de trente blessées dans une série d'attentats et d'accrochages jeudi 28 novembre, selon les informations rapportées au cours du week-end par la presse algérienne. Par ailleurs, les résultats du scrutin continuent à susciter des réactions dans les partis politiques. Si le FLN, pro-gouvernemental, s'est félicité de *« la mobilisation consciente »* des électeurs, les communistes d'Ettahadi – emboîtant le pas au RCD et au FFS – et l'instance exécutive du FIS ont dénoncé les manipulations auxquelles a donné lieu le scrutin. De son côté, le mouvement pour la société islamique (MSI-Hamas), qui détient deux portefeuilles au gouvernement, avait estimé, vendredi, que les résultats étaient *« exagérés »* et *« contraires à la réalité »*. – (AFP)

M. Nétanyahou déclare que la vallée du Jourdain, en Cisjordanie, « restera inséparable d'Israël »

De nouveaux projets de colonies juives exaspèrent les Palestiniens

Le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou a annoncé, dimanche 1er décembre, que la vallée du Jourdain, en Cisjordanie occupée par l'Etat juif depuis 1967, *« restera inséparable d'Israël »* et que le gouvernement s'attachera à son développement. Ces déclarations sont intervenues alors qu'au Caire, la Ligue arabe a sévèrement condamné *« l'expansion territoriale israélienne qui menace le processus de paix »*.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Après le Golan syrien où, en dépit des dénégations officielles, de nouveaux projets de colonisation sont actuellement planifiés ; après la partie orientale arabe de Jérusalem où les Arabes sont désormais minoritaires ; après le nord-ouest de la Cisjordanie palestinienne où le gouvernement annonçait la semaine dernière la construction de nouveaux logements réservés aux citoyens israéliens juifs, voici venu le tour du centre et nord-est de ce territoire, militairement occupé depuis vingt-neuf années.

Benyamin Nétanyahou l'a annoncé dimanche 1er décembre à une délégation des colons juifs du cru : la vallée du Jourdain *« restera »* quelle que soit l'issue des éventuelles négociations sur le statut définitif des territoires occupés, *« inséparable d'Israël »*. Il n'est pas question, pour l'instant, d'annexer purement et simplement ce territoire convoité, comme ce fut le cas pour Jérusalem-Est ou le Golan syrien. Mais le communiqué officiel publié par le bureau du chef du gouvernement est assez clair : *« Le premier ministre a dit* [aux colons] *l'engagement total du gouvernement pour le développement et la prospérité de la vallée du Jourdain et, même en cette année budgétaire difficile* [1997], *des fonds seront consacrés au développement des infrastructures et des routes de la région. »*

L'idée, explicitée par les colons, est de créer, à travers la Cisjordanie et en contournant les petites enclaves urbaines palestiniennes autonomes, un réseau routier destiné à définitivement lier la vallée occupée au territoire israélien proprement dit. Toujours selon le porte-parole des colons de la région, le premier ministre a promis la construction prochaine de 490 logements supplémentaires réservés aux Israéliens juifs. Les travaillistes, qui avaient toujours affirmé, eux aussi, que le fleuve Jourdain qui sépare les territoires palestiniens occupés du royaume jordanien resterait *« la frontière orientale de sécurité d'Israël »*, étaient toujours restés vagues et imprécis sur l'éventuel statut définitif de la vallée. Il fut même un temps question d'essayer d'obtenir de l'OLP une sorte de bail de location à long terme qui permettrait aux soldats israéliens de rester postés le long du fleuve sans pour autant renforcer la colonisation des territoires de l'Ouest.

« LE DROIT D'ISRAËL »

M. Nétanyahou, qui n'hésitait pas à écrire la semaine dernière au président égyptien Hosni Moubarak que ce qu'il appelle, en violation des multiples résolutions de l'ONU, *« le droit d'Israël »* à coloniser des territoires habités et conquis par la force, était *« compatible avec la paix »*, a au moins l'avantage, pour les Arabes, d'être clair. Le premier ministre, qui s'est envolé dimanche soir pour une nouvelle tournée européenne a également un sens inné de l'à-propos.

L'annonce du renforcement de la colonisation juive de la vallée du Jourdain a en effet été rendue publique quelques heures seulement après que la réunion de la Ligue arabe – convoquée au Caire en urgence à la demande de la Syrie et de Yasser Arafat – eut fermement condamné *« l'expansion territoriale israélienne qui menace le processus de paix »*. Mohamed Soubeih, le représentant palestinien, fut plus net encore : *« Nous sommes déterminés à défendre notre terre et à lutter contre cette politique raciste de colonisation par tous les moyens possibles. »*

Prononcés alors que l'armée israélienne, contrairement aux engagements pris, ne s'est toujours pas redéployée hors de la plus grande partie d'Hébron et que de violents heurts entre colons juifs et jeunes Palestiniens se sont produits samedi dans le centre-ville – d'autres échauffourées ont été enregistrées le même jour autour de Bethléem –, ces avertissements répétés ne semblent pas produire le moindre effet sur le gouvernement de M. Nétanyahou.

Patrice Claude

EMPLOI Dans un entretien accordé au *Monde*, Jean Gandois, président du CNPF, se prononce pour une plus grande flexibilité des embauches et des licenciements, particulièrement dans les petites entreprises. Le porte-parole du patronat souhaite qu'il soit mis fin aux possibilités de recours en justice des salariés sur les plans sociaux. ● LES JEUNES sont l'objet d'une réflexion engagée au sein du CNPF, qui proposera *« à plusieurs dizaines de milliers de jeunes »*, début 1997, des *« stages longs en entreprise avec le concours de l'éducation nationale »*. ● LES CHIFFRES du chômage indiquent un recul de 12 000 du nombre des demandeurs d'emploi en octobre *(moins 0,4 %), après une augmentation* de près de 70 000, au total, en août et septembre. Le seul point vraiment positif est la diminution de 1,3 % du chômage des jeunes hommes de moins de vingt-cinq ans.

Jean Gandois souhaite la fin du contrôle judiciaire des plans sociaux

Dans un entretien au « Monde », le président du CNPF ne plaide pas pour la « flexibilité généralisée », qui « fait peur », mais il estime que « les réductions d'effectifs sont bloquées par des procédures trop longues, trop complexes, trop aléatoires »

« N'aurait-il pas été possible de faire l'économie de la grève des routiers si le patronat avait respecté le contrat de progrès signé en 1994 ?

– L'économie, c'est le mot ! Ce blocage des routes a coûté cher aux entreprises et nous a donné une mauvaise image à l'étranger. Les routiers ont reçu satisfaction sur leurs revendications – dont certaines étaient, à mon avis, légitimes –, mais les problèmes de fond ne sont pas résolus. Le prix du transport représente 8 % à 10 % des coûts industriels. La concurrence est donc vive. Certains petits transporteurs, peu organisés, cherchent à survivre par tous les moyens, y compris le non-respect du contrat de progrès. Cette profession doit être mieux contrôlée, et ses clients doivent être conscients que le prix le plus bas ne *doit pas être le* critère *unique* de choix d'un fournisseur.

– Le moral des Français et des chefs d'entreprise est au plus bas, même si le chômage connaît un mieux provisoire. Le CNPF ne devrait-il pas contribuer à clarifier l'avenir ?

– Si. Le chômage est le résultat du manque de croissance dans une société qui refuse de regarder ses problèmes en face. Nous sommes dans une ambiance surréaliste. Beaucoup se taisent par crainte d'exprimer des propos non « politiquement corrects ». D'un autre côté, on entend crier des gens malheureux ou qui réclament la protection de leurs avantages acquis. Dans ce contexte, même si les chefs d'entreprise sont inquiets, tout ne va pas si mal dans leur activité. Dans une consolidation lente de la croissance, les situations sont contrastées, mais le moral n'est pas bon, un peu comme si le ressort était cassé.

» Comment calmer l'angoisse des uns et rendre l'esprit de conquête aux autres ? *Une* première tendance, majoritaire, demande un développement de l'assistance : le monde est trop dur, l'Etat doit l'adoucir et s'occuper des jeunes, des vieux, des chômeurs, etc. A l'opposé, certains rejettent cette assistance généralisée : à l'imitation de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis, ils veulent se libérer de toute *contrainte et nous promettent le* meilleur des mondes. En fait, pour retrouver la croissance économique et la valorisation des hommes, il nous faut marier les deux approches, mais le dosage actuel est mauvais.



JEAN GANDOIS

» Mon point de vue est qu'on en a trop fait dans le sens de l'assistance, ce qui nous vaut, à la fois, la pauvreté et le découragement de l'initiative. Le progrès social ne consiste pas à ajouter des acquis sociaux aux acquis précédents. Si nous voulons redonner de l'esprit d'entreprise, nous devons libérer le marché du travail et, en contrepartie, engager des actions fortes pour la croissance et l'emploi. Comprenons-nous bien ! Je ne prône pas la flexibilité généralisée : le mot fait inutilement peur. J'estime indispensable, en revanche, de corriger les blocages les plus graves de notre société.

» Aujourd'hui, il faut exonérer l'embauche de toute formalité. Les réductions d'effectifs sont bloquées par des procédures trop *longues*, trop complexes, trop *aléatoires*. Il faut simplifier les procédures pour les PME. Il faut abroger *la législation Aubry, qui a servi* de support à un développement alarmant du contrôle judiciaire des plans sociaux, créant des situations préjudiciables à l'activité et à l'emploi. Certes, il est nécessaire d'empêcher les abus, et je suis prêt à discuter des moyens réalistes qui répondent à ce souci.

» Pour éliminer un autre frein à l'emploi, je renouvelle ma demande de suspension pendant trois ans des seuils sociaux, avec leur cortège d'obligations et de coûts supplémentaires pour les entreprises qui dépassent les chiffres de dix et de cinquante salariés. Il faut forfaitiser les charges sociales en pourcentage du salaire brut pour les moins de cinquante salariés. Il faut se débarrasser de la paperasserie administrative. En *réalisant tout cela, oui, on change*ra le climat !

– Pas dans l'opinion, qui risque de vivre dans l'angoisse d'une aggravation de la précarité...

– Je veux sortir du non-dit et je peux le faire parce tout le monde sait que je ne suis pas insensible à la dimension sociale. Les décideurs de ce pays ne veulent pas détruire la protection sociale, mais il n'est plus possible de la maintenir en l'état. Chacun doit savoir que l'enjeu est l'adaptation du système, pas sa suppression progressive. Il faut oser dire que la réduction du temps de travail ne crée pas d'emplois et qu'elle en détruit si elle est appliquée systématiquement, mais il faut dire, aussi, que la remise en question de l'organisation du travail est un impératif, si l'on veut à la fois maintenir la compétitivité de l'entreprise et satisfaire une partie des aspirations du salarié. C'est dans cette réorganisation négociée que se trouve le gisement des emplois durables.

– Que faites-vous pour la croissance au moment où la consommation est en panne et l'investissement en berne ?

– Il faut, effectivement, une contrepartie : la croissance. Les entreprises françaises ne sont pas assez conquérantes, et les européennes non plus. Nous sommes trompés par la faiblesse de nos importations qui amplifient nos excédents commerciaux. En fait, nous perdons des parts de marché car l'économie mondiale se développe plus vite que la nôtre. Dans le Sud-Est asiatique, l'Europe représente 11,9 % des importations, les Etats-Unis 14,4 % et le Japon 29,6 %. Nous devons mieux faire la courte échelle à nos PME.

» Nous ne sommes pas excellents, non plus, en matière de créations d'entreprises. Il est urgent de nous focaliser sur les secteurs où il existe le plus de possibilités, comme l'externalisation par laquelle des sociétés aident leurs cadres à créer des entreprises pour assurer les tâches qu'elles ne veulent plus assumer.

> « On en a trop fait dans le sens de l'assistance, ce qui nous vaut, à la fois, la pauvreté et le découragement de l'initiative. Le progrès social ne consiste pas à ajouter des acquis aux acquis précédents »

– Est-ce que cela débouchera sur des créations d'emplois, notamment pour les jeunes ?

– Si la libération du marché du travail et le développement de l'innovation ne contribuent pas à donner du travail aux jeunes, alors tout ce que nous faisons ne sert à rien ! Nous avons le devoir d'apaiser l'angoisse des grands-parents, des parents et des jeunes afin de ranimer la croissance. Je suis convaincu que le dynamisme et la créativité d'une entreprise sont *fonction de la présence* de la jeunesse dans ses murs.

» Il faut d'abord développer les formations en alternance sous contrat de travail. Plus personne ne conteste leur efficacité. Notre objectif est de porter à trois cent cinquante mille par an le nombre des entrées en apprentissage et en contrat de qualification. J'ai demandé aux plus grandes entreprises de France de faire un effort supplémentaire. Une quarantaine de directeurs des ressources humaines travaillent sous la responsabilité de Didier Pineau-Valencienne (PDG de Schneider) pour arrêter un dispositif qui sera annoncé en janvier et prendra, je l'espère, toute son ampleur en juillet, à la fin de l'année scolaire.

» Nous proposerons à plusieurs dizaines de milliers de jeunes de formation générale ou technique, titulaires de diplômes allant du baccalauréat au doctorat, des stages longs en entreprise avec le concours de l'éducation nationale, qui les validera.

– S'agira-t-il de contrats de travail ?

– Non, de stages sous statut d'étudiant. Il n'y aura pas de promesse d'emploi, mais la connaissance approfondie de l'entreprise qu'en tireront les stagiaires devrait provoquer un courant d'embauche non négligeable. Il nous faudra aller plus loin pour sortir de la crise et réformer les acteurs de la politique sociale...

– C'est-à-dire ?

– L'Etat est trop dirigiste en matière sociale. Il intervient partout et tout le temps. Certes, il a pour mission d'éviter les abus, mais en laissant place à l'initiative individuelle et à la politique contractuelle. Usant d'une métaphore routière, je dirai qu'il doit s'occuper des glissières de sécurité et pas de la construction de la chaussée, ni de la conduite des véhicules.

» On ne peut rester avec des syndicats éclatés et battus en brèche par des *démarches* anarchiques. Des patrons viennent me dire que, chez eux, les syndicats représentent moins de 5 % des salariés et ils me demandent pourquoi je négocie avec des gens aussi peu représentatifs. Je ne suis, en aucune manière, partisan de l'élimination syndicale. La situation serait pire encore : il faut que l'on arrive rapidement à la recomposition du paysage syndical. Enfin, il est clair que le patronat doit se rénover. Je présenterai une réforme fondamentale du CNPF en 1997, car celui-ci ne peut plus vivre avec des statuts vieux d'un demi-siècle.

– Etes-vous favorable à la dévaluation du franc proposée par Valéry Giscard d'Estaing pour relancer l'économie ?

– Non. La parité franc-mark est normale. En revanche, M. Giscard d'Estaing a raison de rappeler que le but de la monnaie unique est de redonner à l'Europe une compétitivité par rapport à la zone dollar. Pour cela il faut que son assiette soit la plus large possible, et dans cette optique je me réjouis que la lire italienne soit revenue dans le jeu européen à un niveau acceptable. »

Propos recueillis par Alain Faujas

Le recul du chômage en octobre cache une progression de l'emploi précaire

LA MONTÉE du chômage a *marqué un temps d'arrêt en octo*bre, sans que le gouvernement puisse assurer que ce bon résultat, après les hausses importantes des mois d'août (39 500) et de septembre (27 700), se confirmera dans l'avenir. Le nombre de demandeurs d'emploi a diminué de 12 000 (0,4 %), selon les statistiques publiées, lundi 2 décembre, par le ministère du travail, ramenant leur nombre à 3 100 800 en données corrigées des variations saisonnières (CVS). Le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (sans emploi, à la recherche d'un travail et immédiatement disponibles) s'établit à 3 228 000, soit 12,6 % de *la population active*.

La situation se dégrade, cependant, si l'on tient compte des 350 700 personnes (en données brutes) qui sont inscrites dans les agences pour l'emploi, mais qui ont travaillé plus de soixante-dix huit heures dans le mois. Leur nombre a progressé de 22,4 % au cours des douze derniers mois. Avec ces chômeurs qui ne sont plus comptabilisés dans le « baromètre officiel » depuis le mois d'août 1995, le nombre de demandeurs d'emploi atteint 3 450 600 (en données CVS), soit une progression de 0,4 % sur un mois et de 6,8 % au cours de l'année écoulée.

Depuis un an, les variations mensuelles sont importantes, mais les accès de fièvre sont plus forts que les périodes d'amélioration. Cela explique que la tendance reste mal orientée et que le chômage ait gagné du terrain depuis octobre 1995 et, même, depuis l'élection de Jacques Chirac. Le seul point vraiment positif, en octobre, est le recul du chômage des hommes de moins de vingt-cinq ans (1,3 %), même s'il a augmenté depuis un an (7,5 %). Le chômage a aussi baissé en octobre, mais légèrement, dans toutes les autres catégories, qu'il s'agisse des hommes ou des femmes.

Le marché du travail reste dégradé

données CVS en milliers

ANCIENNE COURBE

NOUVELLE COURBE

3 450,6

3 292,6

3 100,8

3 015,9

3 400 · 3 300 · 3 200 · 3 100 · 3 000 · 2 900

J F M A M J J A S O

FEMMES

HOMMES

Le chômage de longue durée a progressé de 0,4 % sur un mois. Les offres d'emploi de l'ANPE sont en net recul en octobre (-3,9 %).

Reste le chômage de longue durée, *qui a progressé de 0,4 %* en octobre et de 1,6 % en un an : 1 062 200 personnes (en données CVS) sont inscrites depuis plus d'un an à l'ANPE. Il n'avait cessé de reculer depuis juillet 1995, en partie sous l'effet du contrat initiative-emploi (CIE). Il est probable que la modulation des avan*tages du CIE en fonction de* l'ancienneté dans le chômage va se traduire, dans les mois à venir, par une dégradation sur ce front. On s'interroge, par ailleurs, sur les raisons qui ont poussé le gouvernement, depuis août 1995, à ne plus publier l'ancienneté moyenne de chômage de cette catégorie, qui était alors de près de quatorze mois.

Les données fournies par les services du ministre du travail, Jacques Barrot, ne sont pas encourageantes. Les inscriptions à l'ANPE *ont diminué* pour les personnes déjà sur le marché du travail et qui sont en fin de contrat à durée déterminée. Les inscriptions suivant un licenciement économique sont aussi en baisse sur le mois (3,1 %), même si elles sont en hausse de 6,3 % depuis octobre *1995. Le nombre de personnes* s'inscrivant pour la première fois a progressé de 5,2 %.

La situation est plus détériorée pour ceux qui essayent de sortir de l'ANPE. Ces sorties ont, certes, augmenté de 1,3 % en octobre, mais c'est davantage pour cause d'absence au contrôle et de radiations administratives qu'en raison des reprises d'emploi.

CONTRATS DE TRÈS COURTE DURÉE

Celles-ci ont baissé de 4,6 % sur un mois et de 16,2 % sur les douze derniers mois, traduisant une véritable atonie du marché du travail. Depuis plus d'un an, le nombre d'offres d'emploi de l'ANPE n'a jamais été aussi bas (il a diminué de 3,9 % en octobre), même si le solde reste positif sur un an (5,5 % en données brutes, 1,8 % en données CVS). Seuls des contrats de très courte durée sont proposés aux demandeurs d'emploi : le nombre des contrats de moins d'un mois et de un mois à six mois ont progressé, respectivement, de *39,8 %* et *20,6 %* sur un an. En revanche, les emplois de plus de six mois sont en recul de 8 % sur la même période.

Ces résultats pour le moins mitigés vont relancer le débat, récurrent en France, sur la flexibilité *(lire les propos de Jean Gandois ci-dessus)*. Le gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, y apporte sa contribution. La France a *« un bon potentiel de production de richesse*, souligne-t-il dans un entretien publié lundi par le *Financial Times. Le problème est que nous ne savons pas comment susciter un niveau suffisant d'emplois »*. Il ajoute qu'il existe *« des obstacles sur le marché du travail et dans la structure du secteur public »*.

Toutefois, M. Trichet *« n'exhorte pas les Français à adopter l'approche de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, parce qu'il ne serait même pas concevable, en France, de ne pas avoir de salaire minimum comme en Grande-Bretagne ou un salaire très bas comme aux Etats-Unis »*.

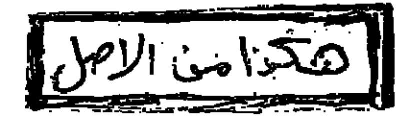
*Au modèle anglo-saxon, il pré*fère la référence aux Pays-Bas ou au Danemark, qui ont su s'inscrire dans la même *« stratégie économique et financière »*, tout en créant des emplois, en garantissant de bons salaires et en maintenant un haut niveau de protection sociale.

Jean-Michel Bezat

Hausse du nombre d'allocataires des Assedic

Le nombre des allocataires des Assedic a augmenté de 2,6 % en octobre par rapport à septembre, en données corrigées des variations saisonnières. Il s'établit à 2 846 600, selon les statistiques du régime d'assurance-chômage (Unedic) publiées vendredi 29 novembre. Entre octobre 1995 et octobre 1996, le nombre des personnes indemnisées par les Assedic a augmenté de 7,5 %. Fin octobre, on comptait 2 402 100 demandeurs d'emploi indemnisés, dont 1 864 500 au titre de l'assurance-chômage (plus 7,1 % sur un an) et 519 500 au titre du régime de solidarité financé par l'Etat (plus 9,7 % sur un an), tandis que 18 100 personnes touchaient l'allocation d'insertion (moins 6,7 %). Fin octobre, 196 900 chômeurs étaient en formation ou en congé de conversion (plus 19 % en un an) et 247 600 en préretraite (plus 10,5 %).





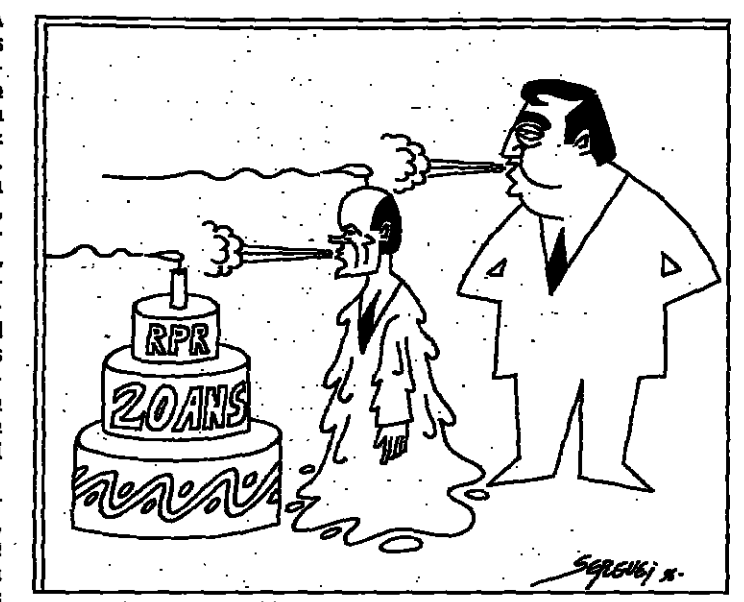
Le vingtième anniversaire de la fondation du RPR a mis en évidence des dissonances internes

Alain Juppé a lancé un appel à l'union pour préparer les élections de 1998

Le RPR a célébré, dimanche 1er décembre, le vingtième anniversaire de sa fondation, en décembre 1976, sous la présidence de Jacques Chirac. Plusieurs manifestations ont été organisées à Paris et en province. Alain Juppé, premier ministre et président du RPR, a lancé un appel à l'union pour les élections de 1998. Philippe Séguin a choisi Egletons, en Corrèze, pour évoquer la nécessité d'un « *nouveau rassemblement* ».

ENCORE UNE FOIS, « *tenir* ». A Agen dans la matinée, puis à Paris en fin d'après-midi, tel a été, dimanche 1er décembre, à l'occasion du vingtième anniversaire du RPR, le message d'Alain Juppé : « *tenir* » et « *secouer la déprime* ». A la différence de Charles Pasqua et surtout de Philippe Séguin, qui, chacun à leur manière, ont cherché à se réapproprier la création, en 1976, du mouvement néogaulliste, M. Juppé s'est plutôt employé à justifier la politique qu'il conduit. Le successeur de Jacques Chirac à la tête du RPR s'est effacé devant le premier ministre. Il a pu aussi mesurer à quel point le mouvement qu'il préside ne lui appartient toujours pas.

« *Ce n'est pas facile de rassembler les Gaulois que nous sommes, et les gaullistes sont peut-être un peu plus gaulois que les autres* », a convenu le président du RPR dans son discours d'Agen. Il ne garde toutefois « *aucune rancune* » pour ceux des compagnons qui l'ont « *un peu secoué* » ces dernières semaines. Après avoir reçu l'écho de l'allocution prononcée par M. Séguin à Egletons, ressentie par certains comme « *une captation d'héritage* », il a ajouté, à Paris : « *Charles, Edouard, Philippe et tous les autres, soyez avec nous, parce que c'est ensemble que nous gagnerons et jamais séparés !* »



DOUBLE MENACE

A ce moment, pourtant, Charles Pasqua avait déjà quitté le Parc floral de Vincennes, où Edouard Balladur n'avait lui-même fait qu'un bref passage dans l'après-midi, tandis que Philippe Séguin était encore en Corrèze en compagnie de l'épouse du président de la République. Peu avant l'arrivée du premier ministre, M. Pasqua avait évoqué, dans un discours délibérément mesuré, les divisions « *souvent passionnées* » du Rassemblement au cours des vingt dernières années.

Sans jamais prononcer le nom de M. Juppé, mais se référant, en revanche, à Jaurès, l'ancien ministre de l'intérieur a exalté l'idée de nation et celle de République, « *seule idée civilisatrice de notre temps* ». « *La République, ce n'est pas un marché, pas davantage une monnaie*, a-t-il affirmé. *Je ne me sens pas prêt d'échanger la devise de la République – liberté, égalité, fraternité – pour une nouvelle, sans doute davantage dans l'air du temps et qui serait quelque chose comme stabilité, compétitivité, flexibilité.* » M. Pasqua a assuré le président de la République de sa fidélité.

Cet attachement à la personne du chef de l'Etat a d'ailleurs constitué le principal trait d'union de cet anniversaire éclaté dans chacune des régions de métropole et d'outre-mer. « *Si Jacques Chirac n'avait pas créé le RPR, il n'y aurait plus aujourd'hui de mouvement gaulliste* », a ainsi observé le ministre de la justice, Jacques Toubon, à Lille. La perspective d'un échec aux prochaines élections législatives a aussi conduit les différents responsables à consacrer leurs attaques sur le Parti socialiste. Le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, a ironisé sur « *le socialisme nouveau* » qui « *donne des aigreurs* ». A Colmar, le secrétaire général du RPR, Jean-François Mancel, a mis en cause le Front national en déclarant : « *Quant à ceux qui cherchent sans vergogne à exploiter à leur profit l'inquiétude de nos concitoyens et sèment parmi eux la confusion, la division et la haine, la meilleure réponse à leur apporter est celle des victoires populaires accumulées par les nôtres, à leurs dépens, comme il y a quelques jours à Dreux.* »

Alors qu'à Agen, les seuls tracts abondamment diffusés – « *Etre Français, ça se mérite* », « *Immigration : la gauche coupable* » – étaient ceux du Mouvement initiative et liberté (MIL), qui se présente comme « *la garde prétorienne de la droite gaulliste* », M. Juppé a tenu à égale distance la double menace que constituent le PS et le Front national. Le programme économique des socialistes, a-t-il dit, est « *un monument à la gloire de la démagogie* ». « *On ne mobilise pas pour une juste cause, en jouant seulement sur la peur et sur la haine* », a-t-il ajouté à l'adresse de l'extrême droite.

Invitant ses compagnons à lancer, dès le début de 1997, « *un grand débat* », département par département, pour nourrir le programme législatif du RPR, le premier ministre a recommandé d'« *ouvrir les portes et les fenêtres* ». « *Nous sommes le premier parti de France et nous entendons le rester* », a-t-il rappelé. Il a proposé de « *prendre ensemble un nouvel engagement, un nouveau serment, pour préparer la France du XXIe siècle* ». Le remède n'a pas changé : rassemblement, fidélité, réforme.

Jean-Louis Saux

Philippe Séguin évoque un « nouveau rassemblement »

À EGLETONS, en Corrèze, où, le 3 octobre 1976, Jacques Chirac avait lancé son appel au « rassemblement », le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, s'est livré, dimanche 1er décembre, à une longue exégèse de ce « *discours fondateur* ». « *On trouve* [dans ce discours] *des perspectives qui valent encore pour aujourd'hui, qui valent aujourd'hui plus que jamais* », a-t-il précisé.



VERBATIM

Après avoir cité plusieurs propos de M. Chirac sur les institutions, l'indépendance nationale et le rôle de l'Etat, M. Séguin a rappelé cette phrase : « *Le devoir de l'homme politique n'est pas de rêver pour les autres, mais de les écouter, de démêler avec eux le possible du souhaitable et d'en tirer des règles pour son action.* » « *Pour Jacques Chirac, la dimension sociale du gaullisme a toujours été essentielle* », a assuré le maire d'Epinal, défendant le « *véritable travaillisme français* » qu'avait proposé M. Chirac en 1976. Il a rappelé, aussi, que le chef de l'Etat dénonçait alors « *l'excès des revendications, la relative facilité avec laquelle celles-ci sont satisfaites* [qui créent un] *climat d'inflation psychologique (...) générateur d'angoisse* ».

Le président de l'Assemblée nationale a affirmé encore : « *Les anniversaires ne sont pas faits seulement pour se souvenir. Ils sont faits aussi, ils sont faits surtout pour tracer un chemin, pour chercher d'autres voies, pour rénover et, s'il le faut, même, pour briser les structures sclérosées.* » La rénovation entreprise en 1976, a expliqué M. Séguin, « *marqua d'abord une volonté de rénovation et de clarté* » et devait éviter au mouvement gaulliste de devenir « *un parti politique classique, fonctionnant à coups d'ouvertures, d'alliances, de ralliements, de stratégies* ».

Après avoir évoqué la nécessité d'un « *nouveau rassemblement* », M. Séguin a conclu : « *Mes chers compagnons, prenons la résolution de faire en sorte, avec Jacques Chirac, que tout puisse toujours recommencer !* »

Hervé de Charette reste giscardien mais « solidaire » d'Alain Juppé

CONTRADICTION ? Quelle contradiction ? Fidèle d'entre les fidèles de Valéry Giscard d'Estaing, Hervé de Charette ne veut pas se démarquer de l'ancien chef de l'Etat.

Ministre des affaires étrangères d'Alain Juppé, M. de Charette ne peut pas défendre ouvertement la dépréciation du franc par rapport au mark, préconisée par l'ancien président de la République. Sa position n'est donc pas des plus confortables. Aussi le délégué général du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), seule composante de l'UDF réunissant une majorité des partisans de Jacques Chirac au premier tour de l'élection présidentielle, a-t-il eu recours aux subtilités pour s'exprimer, sans se compromettre, dans le débat ouvert par M. Giscard d'Estaing, samedi 30 novembre, lors du conseil national du PPDF.

M. de Charette a donc assuré l'ancien président de la République de la fidélité de son parti, qui lui est lié par des « *liens indissolubles* », et l'actuel chef de l'Etat de sa loyauté. « *Nous serons solidaires avec le premier ministre et toutes les actions qui ont pour objectif de faire bouger la France* », a déclaré M. de Charette, pour qui il faut « *un projet européen nouveau* » car l'Europe est « *confrontée à de nouveaux défis* ». Il a assuré également que la monnaie unique serra « *au rendez-vous de 1999* ». Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, délégué général adjoint du PPDF, a également réaffirmé sa fidélité giscardienne : « *Notre drapeau giscardien n'a jamais été clandestin* » ni « *notre drapeau européen* », a-t-il précisé.

Invité de « 7 sur 7 », Alain Madelin, ancien ministre de l'économie et des finances, qui avait reçu le soutien de Valéry Giscard d'Estaing lors de l'élection à la présidence de l'UDF, au printemps 1995, s'est félicité de ce que l'ancien chef de l'Etat ait « *levé le tabou qui existe sur les questions monétaires* ». Il a exprimé le souhait d'« *ouvrir un peu plus le robinet du crédit* » en France et en Allemagne, cela dût-il se traduire « *par une petite dévaluation du franc et du mark par rapport au dollar* ». Cependant il a estimé que, sur le plan strictement monétaire, il « *n'y a aucune raison économique de découpler le franc du mark* », alors même qu'une telle initiative aurait des « *conséquences politiques* » risquées pour la construction européenne.

L'ancien rival de François Léotard pour la présidence de l'UDF se retrouve donc plutôt d'accord avec la majorité de l'UDF, qui a peu goûté l'initiative de M. Giscard d'Estaing. M. Léotard a sans doute eu l'occasion de le rappeler à Jacques Chirac, qui l'a reçu, samedi, durant trois-quarts d'heure.

Cécile Chambraud

Le Grece se déclare favorable à la monnaie unique

IL Y AVAIT le négationniste Henri Roques et plusieurs de ses défenseurs comme Bernard Notin, le responsable du groupuscule fasciste Nouvelle Résistance, Christian Bouchet, et un bon nombre de représentants du Front national ou de son mouvement de jeunesse, le FNJ. Parmi eux Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique, secrétaire national aux élus, Françoise Monestier, Denis Daude, membres du comité central et chargés de la formation.

Lieu de rencontre entre la droite extrême et l'extrême droite, le Grece (Groupement de recherche et d'étude pour la civilisation européenne) fascine toujours autant la branche « païenne » du Front national. Ses membres étaient donc venus nombreux au trentième colloque de ce cercle, dimanche 1er décembre à Paris, dont le thème était « Les grandes peurs de l'an deux mil : périls et défis du XXIe siècle ».

Parmi ces « *grandes peurs* », la mondialisation a été longuement analysée par l'idéologue du Grece, Alain de Benoist. Selon lui, le monde a subi ces dernières années une profonde mutation : le remplacement des Etats par « *les firmes multinationales qui dominent l'investissement et le commerce* », « *les marchés financiers qui édictent leurs règles* » et « *les banques contrôlant un secteur financier de plus en plus déconnecté de l'économie réelle* ». « *On passe ainsi d'un monde organisé autour des Etats-nations à une "économie-monde" structurée par des acteurs globaux* », a donc expliqué M. de Benoist, avant d'en souligner les conséquences : « *le développement des inégalités et de l'exclusion sociale* ».

RÉGIONALISATION

Cette analyse pourrait, en fait, être reprise par un certain nombre de militants du Front national si elle ne débouchait, chez Alain de Benoist, sur des propositions diamétralement opposées à celles adoptées par Jean-Marie Le Pen. A l'inverse d'un Etat-nation renforcé et replié sur lui-même, Alain de Benoist, régionaliste convaincu, prône en effet une Europe politique des régions, l'Europe des cents drapeaux.

« *L'Etat-nation n'est tout simplement plus capable d'affronter à lui seul les problèmes globaux* », affirme M. de Benoist pour qui « *l'Europe politique et, plus largement, la régionalisation d'un certain nombre de grands ensembles continentaux, pourrait en revanche constituer un recours contre la mondialisation* », tout comme « *une monnaie unique qui serait utilisée à bon escient pour réduire les prérogatives du dollar, deviendrait par là-même un élément de puissance et de souveraineté retrouvée* ».

Christiane Chombeau

Le conflit des routiers n'efface pas les divisions syndicales

APRÈS LA VICTOIRE de leurs fédérations de routiers, à l'issue de douze jours de conflit, les centrales syndicales ont décidé de reprendre l'initiative, en appelant à de nouvelles mobilisations. La CFDT et la CGT devaient se rencontrer, lundi 2 décembre, afin de s'accorder sur une journée nationale d'action interprofessionnelle. La CFDT a proposé aux autres confédérations une journée, le 11 décembre, sur la renégociation de la convention Unedic et le dispositif « *préretraite contre embauche* ». La CGT a, de son côté, renouvelé, samedi 30 novembre, son invitation à une rencontre intersyndicale pour mettre en place une « *journée interprofessionnelle d'action la plus large et la plus unie possible* ».

DÉPÊCHES

■ **EUROPE : ROLAND DUMAS, président du Conseil constitutionnel** et ancien ministre socialiste des affaires étrangères, a déclaré, dimanche 1er décembre, sur Radio J que « *la marche vers la construction de l'Europe est irréversible. Elle peut connaître des hauts et des bas, des moments de ralentissement, d'inquiétude, peut-être même de désespoir. Mais l'évolution vers une construction moderne, efficace d'un vieux continent comme l'Europe, est une nécessité historique* ».

■ **FRONT NATIONAL : quelque 500 militants anti-FN ont violemment manifesté, dimanche 1er décembre à Vitré** (Ille-et-Vilaine), contre la tenue dans la ville du congrès départemental du Front national en présence de Bruno Gollnisch, secrétaire général du FN. Deux cents d'entre eux, membres de la CNT (anarchistes), de SOS-Racisme et de Ras l'front, se sont opposés pendant deux heures à une soixantaine de gendarmes.

■ **VERTS : le Conseil national interrégional (CNIR) des Verts a adopté**, dimanche 1er décembre, un projet de réforme des statuts, qui devra être ratifié lors d'un congrès extraordinaire, fin mars 1997. Les membres du bureau fédéral seront désormais élus par le congrès et non par le conseil fédéral. Cette réforme était un préalable posé par Convergences Ecologie Solidarité (CES) et le Parti écologiste, ainsi que par un courant minoritaire de l'Alternative Rouge et Verte (AREV), à leur fusion avec les Verts.

■ **CAP : la convention pour une alternative progressiste (CAP)**, créée il y a deux ans autour d'ex-communistes (Marcel Rigout, Charles Fiterman, Jean-Pierre Brard), a exprimé, dimanche 1er décembre, à l'occasion d'une convention nationale, son attachement à un « *contrat de législature* » à gauche (« *accord politico-électoral, plate-forme gouvernementale, accord sur les moyens politiques* »).

■ **DÉONTOLOGIE : le président de la commission des lois, Pierre Mazeaud (RPR)**, s'est « *étonné* », vendredi 29 novembre, d'un « *appel à la déontologie* », lancé la veille par le ministre des finances Jean Arthuis (UDF-FD), à deux membres du conseil de politique monétaire de la Banque de France, Jean-Pierre Gérard et Paul Marchelli qui avaient contesté la politique du franc fort. « *M. Arthuis n'a jamais adressé de telles observations à Jean Boissonnat, également membre du conseil, qui s'exprime depuis plusieurs mois sur le même sujet* », a déclaré M. Mazeaud.

■ **DÉPENDANCE : la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) envisage de consacrer à la prestation dépendance** un financement complémentaire pouvant aller jusqu'à 1,5 milliard de francs, a déclaré, vendredi 29 novembre, son président, Jean-Luc Cazettes (CFE-CGC). Cette proposition doit être soumise, le 5 décembre, au conseil d'administration de la CNAV, qui consacre actuellement plus de 2 milliards de francs à des prestations aux personnes âgées.

M. Jospin oppose la « stabilité » du PS au « désordre » du gouvernement

Dominique Strauss-Kahn promet un « minimum d'ordre »

Lionel Jospin a dénoncé, dimanche 1er décembre, le « désordre » qui caractérise, selon lui, l'action du gouvernement sur les plans tant économique que social. Le premier secrétaire du PS souhaite que, *« par constraste, les socialistes puissent représenter un pôle de stabilité »*.

AU *« DÉSORDRE »* du gouvernement et de sa majorité, Lionel Jospin veut opposer l'*« ordre »* et la *« stabilité »* du Parti socialiste. Invité, dimanche 1er décembre, du « Club de la presse d'Europe 1 », le premier secrétaire du Parti socialiste a dénoncé, comme il l'avait fait la veille devant son conseil national, le *« désordre »* dans plusieurs domaines, notamment sur les plans économique et social. Il a souligné, en revenant sur le conflit des routiers, que *« le gouvernement aurait dû intervenir plus tôt »*. *« Je souhaite*, a affirmé l'ancien candidat à l'élection présidentielle, *que par contraste les socialistes puissent représenter un pôle de stabilité »*, car, a-t-il ajouté, *« le pays a besoin de stabilité, d'ordre et de perspectives »*. Il a invité le chef de l'Etat à en dire *« un peu plus que son goût pour la cuisine, même allemande »*.

Au même moment, au « Grand Jury RTL-*Le Monde* », Dominique Strauss-Kahn relevait qu'*« aujourd'hui ceux qui représentent une certaine assurance sur l'organisation de la société, sur l'ordre, sur la sérénité pour mettre en œuvre les mesures, ce sont les socialistes »*. Pour l'ancien ministre socialiste, *« à l'inverse, des dizaines d'exemples* (...) *montrent que le gouvernement fait preuve de fébrilité. C'est sans doute la gauche qui est porteuse de ce dont la pays a besoin, c'est-à-dire d'un minimum d'ordre »*.

M. Jospin est revenu sur la déclaration de Valéry Giscard d'Estaing, sur le décrochage du franc par rapport au mark, en la qualifiant de *« contre-productive »*. *« Quand on voit la façon dont elles* [les questions monétaires] *ont été abordées*, a-t-il affirmé, *on constate les dissentiments, les affrontements de position au sein de la majorité. A tel point que le président est obligé dans une rencontre avec M. Kohl de confirmer aux Allemands, dans un tête-à-tête qui devient un peu trop exclusif, qu'on ne va pas bouger. »* *« Si l'on suivait M. Giscard d'Estaing*, a déclaré M. Strauss-Kahn, *si on dévaluait de près de 10 %* (...), *cela signifierait que nous aurions donné définitivement à nos voisins allemands* (...) *la capacité d'acheter des entreprises françaises 10 % moins cher. »*

« ACCABLANT CONSTAT »

Pour l'ancien ministre, *« le vrai problème de la parité n'est pas entre le franc et le mark, il est entre les monnaies européennes – prises comme un tout – et le dollar »*, et *« la monnaie unique permettra de résister au dollar »*.

Pour M. Jospin, il y a *« un climat psychologique général désabusé, un peu désespéré »*, mais tout en parlant de *« crise sociale »*, il ne prend pas à son compte l'expression de *« situation prérévolutionnaire »*. *« Si certains responsables de la majorité*, a observé M. Jospin, *parlent de situation prérévolutionnaire trois ans et demi après que les partis conservateurs sont au pouvoir, et moins d'un an et demi après que Jacques Chirac a gagné l'élection présidentielle, alors qu'ils ont la présidence de la République, le premier ministre, le gouvernement bien sûr autour de lui – enfin, parfois... –, l'Assemblée nationale, le Sénat, l'essentiel des collectivités territoriales, quel terrible et accablant constat ! »*

M. Strauss-Kahn est revenu sur le projet économique du PS, qui est actuellement soumis au vote des militants, en défendant notamment le pacte national pour l'emploi des jeunes, dont il est à l'origine. Pour le maire de Sarcelles, l'effort qui sera demandé au secteur privé – pour trois cent cinquante mille embauches en deux ans – est *« de l'ordre de 1 % de la masse salariale »*, identique à ce qui avait été demandé aux entreprises pour la formation professionnelle en 1971. *« Cela n'a pas mis l'économie par terre »*, a-t-il souligné en insistant sur le réalisme du projet.

Michel Noblecourt

Les socialistes adoptent la liste des circonscriptions réservées à des femmes

Ultimes anicroches pour le choix des circonscriptions, lors de la réunion du conseil national du PS, dans deux départements : la Gironde et la Loire-Atlantique

« BRAVO LIONEL ! » Les compliments de Martine Aubry à Lionel Jospin, samedi 30 novembre, ont mis l'ancien ministre du travail au diapason des autres responsables socialistes qui n'ont pas eu de formule assez forte, pour qualifier la décision du conseil national de présenter cent soixante-sept candidatures de femmes aux prochaines élections législatives. M. Jospin a parlé d'un fait *« exceptionnel dans la vie politique française »*, et Daniel Vaillant, chaleureusement félicité par le premier secrétaire pour avoir mis en œuvre son engagement – 30 % de femmes parmi les candidats –, a évoqué *« une avancée pour la démocratie française »*.

Le conseil national a entériné l'essentiel des choix de la commission électorale nationale (*Le Monde* du 30 novembre). Dans l'Aisne, comme dans les Yvelines, où des différends avaient surgi avec les fabiusiens concernant *la* « réserve » pour des femmes, respectivement, de la quatrième et de la onzième circonscriptions, le « parlement » du PS a suivi, à chaque fois, le conseil fédéral. A Paris, des femmes seront candidates dans neuf circonscriptions sur vingt et une. La vingt-et-unième, où Michel Charzat, élu sénateur, a décidé de ne pas se présenter, se substitue à la dixième, où la fédération voulait présenter une femme contre Jacques Toubon. Laurent Fabius, qui s'était abstenu, avec trois de ses amis, au bureau national, sur la liste globale, s'est réjoui que le PS *« fasse un gros effort »*.

« Chacun a fait ce qu'il faut, d'une manière volontariste et on va tous apporter notre soutien à cette tâche commune », a souligné dans les couloirs le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui avait quitté le conseil national au moment du vote.

Les seules petites anicroches ont concerné la Gironde – où la fédération préférait reserver la quatrième circonscription, dont le député sortant, Pierre Garmendia, est âgé de soixante-douze ans, plutôt que la deuxième – et la Loire-Atlantique, où la fédération voulait présenter une femme dans la huitième circonscription, celle où l'ancien ministre Claude Evin, battu en 1993, voudrait de nouveau tenter sa chance. Dans ce dernier cas, la commission électorale a jugé qu'une telle option n'était pas *« raisonnable »*. Quant à la Gironde, M. Jospin l'a invitée à prendre ses responsabilités et à tirer les conclusions d'un « référendum » auprès des militants, favorables à ce que la circonscription de M. Garmendia soit attribuée à une femme.

La liste a été adoptée à la quasi-unanimité du conseil national, avec une voix contre et sept abstentions.

M. N.

Lire aussi notre éditorial page 18

La gauche conquiert le canton de Lorris (Loiret)

LOIRET

Canton de Lorris (second tour)

L, 5 758 ; V., 3 213 ; A., 44,19 % ; E., 3 027.

Guy Parmentier, div. g., m. de Vieilles-Maisons, 1 619 (53,48 %)... *ÉLU*

Jean de Bouzy, RPR, m. de Montereau, 1 408 (46,51 %).

[La victoire de Guy Parmentier, ancien membre du Parti communiste, qu'il a quitté en 1988, constitue une surprise. Arrivé en tête au premier tour devant le RPR Jean de Bouzy, il ne disposait guère, en effet, de voix en réserve. M. Parmentier a profité de son implantation locale – il est maire depuis 1971 – face à un adversaire plus récent en politique, puisque M. de Bouzy n'est maire que depuis juin 1995. Le candidat RPR, qui partait légèrement favori, n'a pas réussi à faire le plein des voix à droite. L'électorat du Front national, de toute évidence, ne s'est pas bien reporté sur son nom au second tour. M. Parmentier succède à l'UDF Jean Lanthiez, décédé.

[24 novembre 1996 : L, 5 758 ; V., 3 145 ; A., 45,38 % ; E., 3 071 ; Guy Parmentier, 909 (29,59 %) ; Jean de Bouzy, 796 (25,91 %) ; Bernard Chauvet, FN, 454 (14,78 %) ; François-Xavier Lanthiez, div., 350 (11,39 %) ; Pierre-Antoine Vallée, div., 261 (8,48 %) ; Muriel Mercadier-Girardin, MPF, 164 (5,34 %) ; Raymond Guillot, div., 137 (4,46 %).

29 mars 1992 : L, 5 552 ; V., 4 023 ; A., 27,53 % ; E., 3 923 ; Jean Lanthiez, UDF-PR, 1 329 (33,87 %) ; Guy Parmentier, PC diss. sout. PS, 1 062 (27,07 %) ; Bernard Charpentier, RPR, 1 044 (26,61 %) ; Paul Malaguti, FN, 488 (12,43 %).]

DRÔME

Canton de Bourg-lès-Valence (second tour)

L, 14 884 ; V., 6 151 ; A., 58,67 % ; E., 5 847.

Alain Maurice, div. g., 3 405 (58,23 %)... *ÉLU*

Marlène Mourier, RPR, 2 442 (41,76 %).

[Alain Maurice (divers gauche) succède au sénateur (PS) Gérard Gaud, décédé. Les électeurs du canton ont confirmé leur ancrage à gauche, mais le Parti socialiste perd un siège qu'il détenait depuis vingt-trois ans. Sa candidate, qui n'avait pas obtenu un nombre de voix suffisant pour participer au second tour, avait appelé à voter pour M. Maurice. Marlène Mourier (RPR), assistante parlementaire du député RPR Patrick Labaune, qui avait le soutien de tous les partis de droite, ne retrouve pas le niveau de 1992 de la majorité.

[24 novembre 1996 : L, 14 884 ; V., 5 903 ; A., 60,33 % ; E., 5 761 ; Alain Maurice, 1 524 (26,45 %) ; Marlène Mourier, 1 460 (25,34 %) ; Mireille Sandoz, PS, adj. m., 1 420 (24,64 %) ; Claudette Munoz, FN, 860 (14,92 %) ; François Chéret, PC, 497 (8,62 %).

29 mars 1992 : L, 14 336 ; V., 8 487 ; A., 40,79 % ; E., 7 950 ; Gérard Gaud, PS, 4 202 (52,85 %) ; Jean-Michel Merle, UDF-PR, 3 748 (47,14 %).]

HAUTE-GARONNE

Canton de Léguevin (second tour)

L, 21 889 ; V., 8 462 ; A., 61,34 % ; E., 7 889.

Louis Escoula, PS, m. de Plaisance-du-Touch, 5 457 (69,17 %)... *ÉLU*

Stéphane Mirc, div. d., c. m. de Léguevin, 2 432 (30,82 %).

[Dans la logique du premier tour, Louis Escoula l'emporte largement sur le divers droite Stéphane Mirc. M. Escoula obtient dans sa seule commune presque autant de voix que son concurrent dans l'ensemble du canton. Le Parti socialiste conserve ainsi le siège occupé pendant vingt ans par Philippe Lardit (PS), décédé.

[24 novembre 1996 : L, 21 929 ; V., 8 693 ; A., 60,35 % ; E., 8 414 ; Louis Escoula, 3 404 (40,45 %) ; Stéphane Mirc, 1 377 (16,36 %) ; Jean-Pierre Athoch, FN, 1 167 (13,86 %) ; Pierre Dupuy, PC, 915 (10,87 %) ; Gérard Arnaudé, écol. sout. MEI et GE, 589 (7,00 %) ; Dominique Liot, Verts, 551 (6,54 %) ; Charles Miralles, div. g., 378 (4,49 %) ; Christian Dancale, div., 33 (0,39 %) ; Bernard Guéguan, div., 0.

27 mars 1994 : L, 20 370 ; V., 11 648 ; A., 42,81 % ; E., 10 644 ; Philippe Lardit, PS, 6 317 (59,34 %) ; Hélène Catteeuw, RPR, 4 327 (40,65 %).]

NORD

Canton d'Arleux (second tour)

L, 13 085 ; V., 7 783 ; A., 40,51 % ; E., 7 491.

Charles Beauchamp, PCF, 3 936 (52,54 %)... *ÉLU.*

Jean-Luc Hallé, div. d., 3 555 (47,45 %).

[Charles Beauchamp conserve au Parti communiste ce canton qui lui est traditionnellement acquis. Il succède à Ferdinand Binet, décédé, qui lui-même avait pris la succession d'Emile Beauchamp, père de Charles Beauchamp, en février 1995. Le surcroît de participation (+ 7 points) a cependant davantage servi le divers droite Jean-Luc Hallé, qui progresse de 1 200 voix et améliore légèrement le score de la droite par rapport à février 1995.

[24 novembre 1996 : L, 13 085 ; V., 6 864 ; A., 47,54 % ; E., 6 647 ; Charles Beauchamp, 2 495 (37,53 %) ; Jean-Luc Hallé, 2 303 (34,64 %) ; Jean Savary, PS, 1 099 (16,53 %) ; Pascal Corniquet, FN, 569 (8,56 %) ; Xavier Volckcrick, MDC, 181 (2,72 %).

19 février 1995 : L, 12 907 ; V., 8 966 ; A., 30,53 % ; E., 8 681 ; Ferdinand Binet, PCF, 4 634 (53,38 %) ; Patrick Masclet, RPR, 4 047 (46,61 %).]

LA RÉUNION

Canton de Saint-Philippe (premier tour)

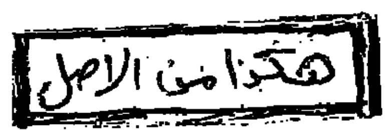
L, 3 190 ; V., 2 746 ; A., 13,91 % ; E., 2 687.

Wilfrid Bertile, PS, 1 454 (54,11 %)... *ÉLU*

Fridelin Courtois, div. d., 1 233 (45,88 %).

[Le socialiste Wilfrid Bertile, ancien député de 1981 à 1986, succède dès le premier tour à l'UDF Hugues Salvan, qui lui avait ravi son siège en mars 1992. L'élection a été annulée par le Conseil d'Etat et M. Salvan privé de ses droits civiques pour fraude électorale. M. Bertile a également emporté l'élection municipale de Saint-Philippe, qui était organisée le même jour. Dans l'élection cantonale, M. Salvan avait apporté son soutien au divers droite Fridelin Courtois, qui était son troisième adjoint dans l'équipe municipale sortante.

[23 janvier 1994 : L, 2 981 ; V., 1 836 ; A., 38,40 % ; E., 1 686 ; Hugues Salvan, UDF, m. de Saint-Philippe, 1 191 (70,64 %) ; Jean-Max Métro, PS, 210 (12,45 %) ; Louis Leichnig, PCR, 151 (8,96 %) ; Max-Alain Ropaul, div. d., 134 (7,95 %).]



هكذا من الاصل

ÉDUCATION **A Agde, dans l'Hérault, le directeur d'une école primaire, conseiller municipal Front national à Béziers, est mis en cause pour ses méthodes pédagogiques. Exploitant la mort du jeune Nicolas, en septembre à Marseille, l'instituteur avait fait faire à ses élèves plusieurs exercices contestés. ● A MARIGNANE, des familles de confessions juive et musulmane ont été déboutées par le tribunal administratif. Elles demandaient la suspension de l'arrêté pris par la municipalité FN qui supprime les menus spéciaux dans les cantines scolaires. ● A PARIS, trois professeurs du lycée Racine refusent de faire cours en présence d'une élève qui porte le foulard islamique. Exclue d'un établissement, puis réintégrée sur décision du Conseil d'Etat, la jeune fille *« porte atteinte*, explique l'un des enseignants, à [sa] *dignité de professeur laïque »*.**

A Agde, des parents s'opposent à un directeur d'école, élu Front national

Exploitant la mort du jeune Nicolas, poignardé par un adolescent en septembre à Marseille, l'instituteur avait fait faire à ses élèves de CM 1 de bien étranges exercices. L'inspection d'académie et le ministère de l'éducation ont été saisis

MONTPELLIER
de notre correspondant

L'école primaire Frédéric-Bazille, à Agde, dans l'Hérault, ressemble à un assemblage de maisons de poupées collées les unes aux autres, juste derrière la piscine municipale. Il y règne une atmosphère fort tranquille, qui tranche avec la polémique récente qui a éclaté à propos des méthodes particulières d'enseignement de son directeur, Georges Escaffit. Agé de cinquante-sept ans, ce barbu à l'apparence bonhomme fut maître spécialisé dans l'enfance inadaptée avant d'occuper des fonctions d'éducateur en milieu pénitentiaire, puis d'intégrer l'éducation nationale. Un temps membre du CDS, Georges Escaffit a ensuite adhéré au Front national. Placé en deuxième position sur la liste du parti d'extrême droite, il fut élu conseiller municipal dans la ville voisine de Béziers en 1995.

Fin septembre, M. Escaffit a voulu contribuer à sa manière au débat sur la violence des jeunes, initié par le ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, en donnant à étudier à sa classe de CM1 un article paru dans le *Midi-Libre*. Ce texte relatait *« le passé agité de Khtab »*, le jeune meurtrier de Nicolas, cet adolescent poignardé dans une rue de Marseille le 9 septembre. La mort du père de Khtab, les menaces précoces proférées par le jeune garçon, les fugues... Son itinéraire de délinquant y était décrit par le menu.

Georges Escaffit avait assorti l'article d'un questionnaire demandant d'abord aux vingt-huit enfants de la classe de trouver leur prénom dans le calendrier. Un exercice que trois d'entre eux, dont le patronyme est de consonance étrangère, n'ont pu exécuter. L'instituteur leur posait ensuite plusieurs questions. *« Écrivez le nom de* [la] *victime ou son prénom »* ; *« A quel âge Khtab a-t-il malmené une femme enceinte ? »* ; *« A-t-il frappé d'autres personnes dans sa famille ? »* ; *« Voyait-il souvent le juge chargé de le contrôler ? »* Ou encore : *« Quel objet dangereux était toujours dans sa poche ? »*

Lors du corrigé, l'instituteur a écrit au tableau sa vision de ce que serait l'avenir du meurtrier dans les dix ou quinze ans à venir : *« quartier des mineurs, psychologue, psychiatre, avocat, juge, visiteuse de prison, dentiste, médecin, infirmière, deux visites familiales par semaine, télé, sport* (...), *ciné, cantine, colis, pâtisserie du dimanche, concerts* (...), *soutiens scolaires très performants, travail rémunéré* (...), *remise de peine, semi-liberté. Et enfin : la liberté. »*

« PROTÉGER LES ENFANTS »

L'instituteur voulait ainsi montrer aux enfants qu'en voulant transformer Khtab en homme *« adapté, intégré et heureux »* la société faisait plus cas *« des délinquants et des criminels que de la situation familiale que la victime innocente laisse derrière elle »*. D'où cette phrase pour conclure, marquée à la craie, en occitan, sa *« langue maternelle »*, dit-il : *« Le plus sot, c'est le mort. »*

Choqués par la teneur de ces propos, des parents d'élèves ont alerté la FSU, l'inspection d'académie et le ministère de l'éducation nationale. Pour toutes suites, l'inspection d'académie a demandé des explications écrites au directeur d'école. De son côté, Nicolas Pernot, chef de cabinet de François Bayrou, a répondu à l'un des parents, dont la fille se plaignait de faire des cauchemars, que M. Bayrou *« a pris bonne note de* (ses) *remarques et de* (ses) *suggestions, qui participent au débat en cours »*.

L'instituteur dénonce aujourd'hui une cabale relayée par la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), association qu'il est fier d'avoir *« chassée »* de son école. *« On me cherche des poux dans la tête »*, affirme-t-il, jurant ses grands dieux que son appartenance au Front national n'influe en rien sur son enseignement. M. Escoffit explique qu'il n'avait d'autre but en faisant cet exercice que de *« protéger les enfants »*, car *« un jour ils seront devant un Khtab »*. Et dans une telle situation, leur a-t-il dit, *« on donne son argent, son blouson, on se déshabille s'il le faut, et on subit les outrages. Parce qu'il vaut mieux être outragé, vexé ou violé, que mort »*.

Mettre en garde ses élèves, c'est sans doute aussi ce qu'a voulu faire l'instituteur la semaine dernière, lorsque, dans le cadre d'une leçon sur le pétrole et ses dérivés, il leur a expliqué comment on pouvait confectionner un cocktail Molotov avec du white-spirit. C'est la *« bombe du pauvre »*, a-t-il précisé... Cela dans le seul but de les *« sensibiliser aux dangers des accidents domestiques »*.

Jacques Monin

Le maire FN de Marignane et les menus spéciaux livrés aux cantines

MARSEILLE
de notre correspondant

Le tribunal administratif de Marseille a débouté, mercredi 27 novembre, huit familles de Marignane de confession musulmane et juive en conflit avec la municipalité Front national à propos de la suppression des repas spéciaux dans les cantines de la commune. Durant l'année scolaire 1995-1996, le maire d'extrême droite, Daniel Simonpieri, avait demandé à la société concessionnaire de mettre fin à la livraison, dans les écoles maternelles et primaires, de menus de substitution aux plats contenant du porc. Le maire justifiait cette décision par un souci de *« simplification et de meilleure gestion du service, donc génératrice d'économies »*. Cette mesure a été reconduite pour l'année scolaire en cours par une délibération du conseil municipal, le 24 juin 1996.

Evoquant à la fois une violation de la liberté religieuse et celle du principe d'égalité devant le service public, les huit familles, dont trois algériennes, sollicitaient un sursis à exécution de cette décision municipale. A la barre du tribunal, une mère de famille a souligné que *« la prohibition du porc figure parmi les interdits les plus péremptoires et respectés des religions musulmane et israélite »*. L'absence de menus de substitution contraint donc les enfants, a-t-elle expliqué, *« soit à bafouer une obligation religieuse essentielle, soit à passer la journée sans plat principal, sans compter l'effet de stigmatisation et les préjudices sociologique et moral »*.

LE DROIT ET SES LIMITES

A l'audience, ces familles n'ont pas reçu l'appui du commissaire du gouvernement, Gérard Ferulla, pour lequel *« cette discrimination positive porte en germe la désorganisation du service public »*. Cette revendication des parents d'élèves n'apparaît dans l'esprit du magistrat que comme *« une demande de dérogation au sein d'un service public facultatif. Face à une obligation de neutralité du service public*, a-t-il expliqué, *les élèves ont le droit d'exprimer leurs croyances, mais ce droit n'est pas sans limites »*.

Réclamant que les familles *« démontrent qu'elles pratiquent la religion israélite ou musulmane »*, l'avocat de la municipalité d'extrême droite, Me Ronald Perdomo, a brandi l'argument de *« l'égalité des usagers devant le service public »*. Dans un mémoire remis au tribunal, la municipalité écrit que *« les élèves de confession musulmane ou israélite n'ont pas plus de droit à se voir offrir des plats de substitution au porc que les élèves catholiques à exiger du poisson le vendredi »*. La décision des juges, la première du genre, contredit la jurisprudence du Conseil d'Etat, qui a admis que des élèves juifs puissent s'absenter le samedi à condition que la vie scolaire ne soit pas perturbée.

Dans le cadre d'une seconde affaire touchant au règlement des cantines scolaires de Marignane, le tribunal a, cette fois, ordonné le sursis à exécution d'une mesure votée par le conseil municipal. La municipalité avait choisi de réserver l'accès aux restaurants scolaires aux seuls enfants dont les deux parents travaillent.

Selon la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), à l'origine de cette procédure, cela entraînerait *« l'exclusion des enfants de chômeurs, des enfants de pauvres, ceux qui ont le plus besoin d'au moins un repas équilibré et complet par jour »*. Le commissaire du gouvernement avait invité le tribunal à suspendre l'application de cette délibération.

Luc Leroux

La chancellerie saisie de l'utilisation du sigle MEN

En réponse à une lettre ouverte du Syndicat des enseignants (SE-FEN), qui s'inquiétait de l'utilisation par le Mouvement pour un enseignement national (MEN), créé par le Front national, des initiales du ministère de l'éducation nationale, le directeur de cabinet de M. Bayrou a répondu, le 6 novembre, que, *« s'agissant de la dénomination de ce mouvement et de la confusion que son sigle est susceptible de faire naître, le ministre a décidé d'alerter le garde des sceaux »*. De tels agissements tombent sous le coup *« des dispositions relatives à l'usurpation de sigles réservés à l'autorité publique »*. Le SE organise, du 17 au 22 mars 1997, trois réunions-débats à Toulon, Marignane et Orange, villes tenues par le FN, pour *« soutenir les collègues, les parents d'élèves et les jeunes confrontés à la logique d'exclusion et de racisme du Front national »*. En Loire-Atlantique, la FEN avait saisi le préfet et le recteur, au mois de septembre, pour demander des sanctions contre la diffusion d'un tract du MEN dans les écoles.

COMMENTAIRE

CONTAGION

Impensables il y a dix ans, les incidents, aujourd'hui, se multiplient. C'est, à Dijon, un texte ouvertement raciste écrit par un enseignant dans un journal de collège ; à Agde, un instituteur transforme en exercices ses fantasmes sécuritaires ; à Marignane, une municipalité dirigée par le Front national veut imposer son idéologie dans les écoles ; à Paris, des enseignants, défiant le Conseil d'Etat et, faisant fi des procédures, refusent de faire cours devant une élève voilée... De portée différente, impliquant souvent l'extrême droite, ces affaires ont un point commun : alimentées par un extrémisme idéologique, elles visent à installer la discrimination et l'exclusion dans les classes.

On pensait le monde scolaire imperméable à ces thèses. Les missions de l'école comme la formation des enseignants devaient préserver les élèves des soubresauts xénophobes ou ségrégationnistes qui secouent la société. Peu à peu pourtant, des verrous sautent. Plus qu'à une offensive en bonne et due forme du FN, c'est à une lente contagion de ces idées de rejet qu'on assiste. Le 13 octobre, M. Bayrou, ministre de l'éducation nationale, affirmait que *« la République impose un espace commun »* et appelait de ses voeux une *« laïcité de réconciliation »*. C'est pourtant au nom d'une certaine laïcité que des enseignants du lycée Racine veulent aujourd'hui exclure. Et c'est en déniant tout droit à un *« espace commun »* que d'autres encouragent à la discrimination. Le ministre et les représentants des enseignants auraient tort de considérer comme anecdotiques ces fissures qui lézardent l'éducation nationale.

François Bonnet

Des enseignants refusent de faire cours devant une lycéenne voilée

CE SERAIT l'unique cas dans toute l'académie de Paris. Depuis la rentrée, une enseignante du lycée Racine, dans le 8e arrondissement, *rejointe par deux de ses collègues*, refuse de dispenser son cours en présence d'une jeune fille portant le foulard islamique, en invoquant *« sa liberté de conscience et le principe de neutralité de l'enseignement »*.

Vendredi 29 novembre à 8 heures, le face-à-face s'est poursuivi. Loubna, dix-huit ans dans quelques jours, s'est assise à côté de ses camarades de terminale L, la tête couverte du fichu distinctif qu'elle se refuse à ôter. Devant cette détermination, Marie-Pierre Lombardo, professeur de mathématiques, s'est abstenue d'assurer la séance, sans pour autant prononcer l'exclusion de la jeune fille voilée. L'après-midi, en philosophie, cette dernière a été priée de se rendre à une convocation imaginaire dans les bureaux de l'administration afin de permettre à l'enseignante, ainsi *« libérée »*, de disserter normalement avec les autres élèves.

Ce n'est pas la première fois que l'adolescente est confrontée à cette situation. A la fin de sa troisième, au collège Pailleron, elle avait échappé de peu aux sanctions intentées à son encontre. A la rentrée suivante de 1994, alors que François Bayrou édictait une circulaire sur le port du foulard, le proviseur du lycée Paul-Valéry refusait, d'autorité, de l'inscrire, sans que les procédures aient été respectées.

Cette *« exclusion de fait »* a été sanctionnée quelques mois plus tard par le tribunal administratif de Paris, qui a ordonné la réintégration de la jeune fille inscrite au Centre national d'enseignement à distance (CNED). Acceptée au lycée Racine, Loubna, généralement présentée comme une bonne élève, a suivi une scolarité normale en première avant d'être admise en terminale.

A aucun moment, elle ne s'est soustraite aux obligations de cours, à l'exception des séances d'éducation physique, dont elle a été dispensée par un certificat médical. Personne, non plus, n'a pu lui reprocher la moindre manifestation de *« prosélytisme »* ni aucun *« trouble à l'ordre public »*, seuls signes tangibles sur lesquels le Conseil d'Etat a fondé sa jurisprudence pour confirmer des décisions d'exclusion (*Le Monde* du 29 novembre).

« C'est une question de principe : je ne peux pas faire cours en présence d'une jeune fille portant un emblème religieux. C'est une atteinte à ma dignité de professeur laïque. On ne peut pas m'obliger à bafouer ma liberté de conscience. » Au nom de la *« neutralité de l'éducation nationale »*, définie selon elle par la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, Marie-Pierre Lombardo s'est, dès la rentrée, heurtée à la présence de Loubna dans sa classe, sans pour autant chercher, le reconnaît-elle, à dialoguer.

« UNE RÈGLE POUR TOUS »

Elle l'a expliqué dans une lettre ouverte à François Bayrou. Un Comité de défense de l'école de la République, composé d'enseignants du lycée, lui a apporté son soutien en affirmant : *« Par notre résistance, nous voulons témoigner de notre détermination de ne pas transiger avec les principes de la République. »*

A quelques jours des élections professionnelles dans l'éducation et bien qu'il s'en défende, le syndicat Force ouvrière, dont Marie-Pierre Lombardo est délégué nationale, se retrouve à la pointe dans les affaires de foulard. A Albertville, un de ses adhérents réclamait un référendum sur la laïcité (*Le Monde* du 8 novembre). *« Nous n'avons pas décidé d'engager une bataille contre le voile*, précise Christian Coustal. *La situation actuelle laisse chaque établissement libre de se prononcer. Il nous semble indispensable qu'une loi définisse la règle pour tous. »* A son tour, Marc Blondel, secrétaire général de FO, est intervenu auprès de François Bayrou pour *« trouver une solution pratique à la scolarisation de l'élève concernée qui n'impose pas aux enseignants de sacrifier leur conscience »*.

Dans un premier temps, Loubna a été invitée par l'administration à suivre les cours de mathématiques par correspondance. Une solution qui pourrait être étendue aux enseignements de philosophie et de français. A moins que la famille de la jeune fille, comme elle en a agité la menace, ne fasse constater la *« carence »* du service public et ne dépose une plainte en référé pour *« atteinte à l'ordre public »* et *« service non fait »*. Avec le risque pour les enseignants concernés de s'exposer à des sanctions financières et pénales.

Michel Delberghe

Un plan de soutien aux policiers sera mis en œuvre en 1997 pour prévenir les suicides

Soixante-dix fonctionnaires de police se sont donné la mort depuis le début de l'année

Lors d'une visite, vendredi 29 novembre, au commissariat de Montbéliard (Doubs), où quatre policiers se sont donné la mort depuis le mois de mars, le directeur général de la police nationale, Claude Guéant, a donné un certain nombre de détails concernant le dispositif de soutien social et psychologique qui sera mis en place en 1997 pour prévenir une nouvelle vague de suicides.

LES POLICIERS du commissariat de Montbéliard (Doubs), où quatre fonctionnaires se sont suicidés depuis le mois de mars, ont reçu la visite, vendredi 29 novembre, du directeur général de la police nationale. Venu avant tout pour écouter, le préfet Claude Guéant a dialogué tout au long de la journée avec les fonctionnaires de la circonscription, qui étaient encore sous le choc du suicide, le 23 novembre, avec son arme de service, de l'un des cent soixante-sept policiers de Montbéliard. La venue de M. Guéant, accompagné du directeur central de la sécurité publique, Daniel Dugléry, et du médecin-chef de la police, Pierre-Henri Ceccaldi, a permis de préciser le dispositif de soutien social et psychologique qui sera mis en place en 1997 dans la police, à la suite de la vague de suicides – soixante-huit policiers actifs et deux agents administratifs, selon les chiffres officiels au 30 novembre – intervenue depuis le début de l'année.



La visite des hauts responsables de la police avait été précédée par le déplacement d'une psychologue de la police qui, trois jours durant, a entendu une quinzaine de volontaires du commissariat. *« Ça m'a déchoqué, il faudrait le faire à chaque fois que nous revenons d'une affaire traumatisante »*, a commenté un capitaine de police après son audition par la psychologue, au retour de l'enquête qu'il venait de conduire au domicile de son collègue suicidé.

A l'avenir et dans toute la France, la direction générale de la police nationale (DGPN) envisage de passer des conventions avec des cabinets locaux de psychologie, ou avec des services spécialisés de l'hôpital régional, afin de systématiser ce genre de prise en charge des policiers qui, dans leur métier, au gré des enquêtes ou des découvertes de personnes décédées naturellement à leur domicile, sont en contact fréquent avec la mort.

Au-delà des problèmes d'ordre privé (difficultés conjugales, alcoolisme, dettes) à l'origine des suicides de policiers, les fonctionnaires de Montbéliard ont mis l'accent sur leurs difficultés de relations avec la hiérarchie locale. Nombre d'entre eux ont particulièrement mis en cause l'emprise d'un officier du corps urbain, parti à la retraite il y a un an, qui a lourdement pesé sur la vie du service en suscitant des oppositions entre les fonctionnaires au sujet, notamment, de leurs demandes de mutation. La DGPN s'est engagée à examiner ces dernières au plus près, en tenant compte des critères sociaux. Une dizaine de fonctionnaires supplémentaires seront, de surcroît, affectés en début d'année à Montbéliard. *« C'était une journée fructueuse*, a commenté le représentant local du syndicat Alliance. *Nous avons commencé à travailler pour arrêter ce flot de misères et d'horreurs. »*

Sur le plan national, la DGPN va mettre en œuvre, en 1997, un plan d'ensemble destiné à remédier au problème des suicides de policiers. Il s'agit de prolonger les premières orientations données par le préfet Guéant aux chefs de service, dans une circulaire du 16 mars 1996, qui les avait incités à faire appel à la cellule de coordination des actions de soutien médical, psychologique et social de la police nationale.

« ANNÉE SOCIALE »

Le plan va s'appuyer sur le *« statut social »* conféré aux policiers par la loi du 21 janvier 1995 relative à la sécurité : la loi Pasqua a en effet posé, pour la première fois dans la fonction publique et pour tenir compte des contraintes et des risques propres au métier de policier, le principe du renforcement des actions sociales et médicales en leur faveur. Des crédits en hausse sont inscrits à cette fin au budget pour 1997, qui, selon l'engagement du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, sera *« l'année sociale dans la police »*. Ces nouveaux crédits serviront notamment à multiplier les visites de prévention et de soutien dans les services, ainsi que le recours aux psychologues locaux du secteur privé.

Pour répondre au manque de « considération » sociale dont disent souffrir bien des policiers, une politique de communication sera instaurée. Répéter que les sondages indiquent, avec constance, que la grande majorité des Français a une *« bonne opinion »* de la police ne suffit pas, commente-t-on à la DGPN. Alors que les policiers se plaignent d'être considérés comme des *« incultes »* par la population, l'administration soulignera donc l'augmentation de leur niveau de recrutement (les gardiens de la paix sont désormais recrutés au niveau du bac et les officiers – ex-inspecteurs – au niveau bac + 3).

Enfin, un mouvement de réflexion sur *« la politique sociale de proximité »* va être lancé par l'administration en partenariat avec les syndicats policiers, les mutuelles et l'Orphelinat de la police. Dès janvier, un séminaire national sera organisé à cette fin, avant d'être décliné en une série de réunions départementales. Ces dernières examineront des mesures sociales exprimées en fonction des besoins locaux : la mise en place d'un système de caution pour acquérir un logement en petite couronne parisienne, la création d'une amicale de la police dans tel autre département, ou encore l'organisation des fêtes familiales de type « Arbre de Noël », cite par exemple la place Beauvau.

Erich Inciyan

A Paris, deux immeubles vétustes attendent leur rachat par la Ville

L'un des deux propriétaires refuse de vendre

LES HABITANTS du 64, rue Hautpoul, à Paris, victimes d'un commando de casseurs en août 1995, sont toujours en attente d'un hypothétique relogement ou d'une rénovation véritable de leur immeuble. Seize mois après les faits et malgré un arrêté d'interdiction d'habiter à effet *« immédiat »*, pris il y a neuf mois par la Préfecture de Paris pour la moitié des logements, rien, ou presque, n'a changé dans cet ancien hôtel meublé du dix-neuvième arrondissement, qui abrite trente-huit familles, dont une centaine d'enfants. Soupçonné d'avoir commandité le saccage, et incarcéré pendant deux mois, le propriétaire de l'immeuble a été remis en liberté sous contrôle judiciaire. L'instruction est en cours. La Ville de Paris, qui a fini par entreprendre rue Hautpoul des travaux d'urgence minimum, ne se décide pas à exercer sur lui les moyens de pression qui lui permettraient de racheter l'immeuble et de le rénover.

Le 14 août 1995, au petit matin, un commando armé de masses et de pioches avait fait irruption rue Hautpoul. En quelques minutes, les logements avaient été saccagés et un locataire avait été grièvement blessé. Les coups de main et les tentatives d'intimidation musclées ne sont pas rares dans les îlots insalubres du Nord-Est parisien, de la part de marchands de biens en conflit avec leurs locataires ou pris à la gorge pour cause d'effondrement de l'immobilier. Mais la violence de l'agression commise contre les familles de la rue Hautpoul avait secoué l'opinion et le parquet de Paris avait ouvert une enquête. Mis en examen, le propriétaire avait été incarcéré le 18 août 1995. Dans les semaines suivantes, la commission des logements insalubres de la préfecture avait ordonné à la Ville d'exécuter des travaux d'urgence *« aux frais avancés du propriétaire »* – une procédure inédite dans la capitale.

DOUCHES FROIDES

L'issue semblait devoir être rapide. Or des travaux ont bien été effectués mais seulement au mois de février 1996. L'électricité a été rétablie et mise aux normes, et les sanitaires collectifs ont été refaits. Les habitants de la rue Hautpoul disposent de douches neuves où il ne manque que l'eau chaude : le règlement ne prévoit en effet, en pareil cas, que le rétablissement de l'eau courante. Seul le locataire blessé par le commando a été relogé. Les vingt familles toujours locataires des chambres frappées par une interdiction d'habiter sont pourtant prioritaires sur le fichier de relogement de la préfecture. Mais on ne leur a rien proposé. Et toutes se demandent quand la situation va enfin évoluer.

Le seul dénouement possible semble être le rachat de l'immeuble par la Ville, ce que réclament les habitants et l'Association des comités de locataires (ACDL) qui les soutient. Car la mauvaise volonté du propriétaire est patente. Dans un jugement rendu le 17 avril 1996, le tribunal d'instance du dix-neuvième arrondissement de Paris a réévalué les loyers, abaissant certains de 2 700 francs à 650 francs. Le propriétaire doit, ainsi, environ 85 000 francs de trop-perçu aux habitants. La Ville de Paris n'a, en outre, pas récupéré les quelque 150 000 francs « avancés », pour les travaux d'urgence, au propriétaire. Celui-ci dépose recours sur recours devant le tribunal administratif. Il conteste, par exemple, le montant des travaux effectués par la Ville, *« trois fois trop élevé »* selon lui – une estimation que l'état des lieux rend totalement extravagante.

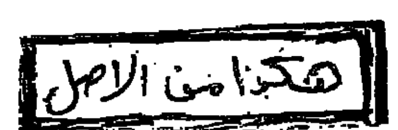
PRIS EN OTAGES

Les locataires de la rue Hautpoul, qui observent une grève des loyers depuis 1993, restent les otages d'un propriétaire que personne, visiblement, ne souhaite contraindre à vendre. *« C'est pourtant la seule solution, et elle est parfaitement envisageable*, estime, pour sa part, Benoît Philippi, président de l'ACDL. *La Ville a fait une proposition d'achat à 1,3 million de francs au propriétaire, qui en veut quatre fois plus, et qui l'a refusée. Or, puisqu'une mesure d'insalubrité lourde frappe l'immeuble, l'expropriation est possible. Mais il faudrait alors que soit relogée une partie des familles, conformément au plan départemental signé par le maire de Paris en 1995. »*

L'attentisme municipal ne concerne pas seulement la rue Hautpoul. Un autre immeuble très dégradé, occupé par des familles en difficulté et situé rue Compans, toujours dans le dix-neuvième arrondissement, a été mis en vente aux enchères, jeudi 28 novembre, après la faillite du marchand de biens qui en était propriétaire. L'ACDL et Roger Madec, maire (PS) du dix-neuvième, souhaitaient que la Ville se porte acquéreur.

Mais c'est un autre marchand de biens, la société HR Corporation, qui a remporté l'enchère, pour environ 3 000 francs le mètre carré, soit moitié moins que le prix d'achat de l'immeuble en 1986. La Ville de Paris a néanmoins encore la possibilité de réaliser cette bonne affaire. Elle peut, en effet, bloquer la vente en proposant une surenchère de 10 %. Le délai de recours prévu est de dix jours.

Christine Garin





Le projet d'attentat contre MM. Debré et Pasqua émanait d'un chef de l'ETA

« Pototo » est écroué en France depuis juillet

ENVISAGEANT de mener *« une action et une seule »* contre une personnalité française – Charles Pasqua, Jean-Louis Debré, ou un magistrat ou un policier spécialisés dans la lutte antiterroriste –, le courrier saisi le 26 novembre à Bayonne par les policiers français avait été rédigé par l'un des plus hauts responsables de l'organisation séparatiste basque ETA (*Le Monde* du 30 novembre). Les expertises graphologiques établissent en effet avec certitude que cette lettre, écrite en langue basque, est de la main même de Julian Achurra Egurola, dit « Pototo », considéré par les enquêteurs français et espagnols comme le chef de la logistique militaire de l'ETA et, à ce titre, comme le numéro trois de l'organisation.

Il reste cependant à déterminer comment « Pototo », aujourd'hui détenu à la prison de Fresnes (Val-de-Marne), où il reçoit la visite de sa famille et de ses avocats, après son arrestation en juillet dans les Pyrénées-Atlantiques, a réussi à faire parvenir ce courrier trouvé en possession de son lieutenant, Juan Luis Aguirre Lete, dit « Isuntza », interpellé le 26 novembre à Bayonne. Pour la première fois dans l'histoire de l'ETA, un projet d'attentat sur le sol français était envisagé par l'organisation séparatiste. S'agissait-il d'une action réellement planifiée ou bien d'un projet simplement évoqué ? Dans sa lettre, « Pototo » analysait la multiplication des arrestations d'activistes basques opérées par les enquêteurs français au cours des derniers mois. A propos du projet d'attentat *« à Paris »* contre une personnalité française, il citait nommément l'actuel ministre de l'intérieur et son prédécesseur, ainsi que les deux magistrat et policier concernés, avant d'indiquer : *« Je pense que nous devons le faire. »* Mais aucun préparatif d'un tel attentat n'est apparu dans l'enquête conduite par les policiers.

La lutte contre l'ETA s'est poursuivie sur un rythme soutenu ces derniers jours de part et d'autre de la frontière franco-espagnole. Vendredi 29 novembre au matin, les policiers espagnols ont ainsi interpellés à Pampelune deux membres du commando Navarre, qui a commis plusieurs attentats meurtriers de l'autre côté de la Bidassoa. Ces deux activistes étaient en liaison avec « Isuntza », selon les enquêteurs français. Vendredi soir 29 novembre, le juge d'instruction antiterroriste Laurence Le Vert a mis en examen « Isuntza » pour *« infraction à la législation sur les armes, les explosifs et les munitions, usage de faux documents administratifs, détention de fausses plaques d'immatriculation et association de malfaiteurs, en relation avec une entreprise terroriste »*. Il a été aussitôt écroué.

E. In.

Le Syndicat de la magistrature définit dix principes pour l'indépendance de la justice

Le garde des sceaux ne pourrait plus adresser d'instruction individuelle au parquet

Réunis en congrès du vendredi 29 novembre au dimanche 1er décembre, à Paris, le Syndicat de la magistrature (33 % des suffrages aux élections professionnelles) a défini dix principes directeurs pour l'indépendance de la justice. Il souhaite notamment que le garde des sceaux ne puisse plus adresser d'instruction individuelle au parquet et prône une réforme du Conseil supérieur de la magistrature.

LORS de son congrès annuel, du 29 novembre au 1er décembre, le Syndicat de la magistrature (SM) a adopté dix principes directeurs susceptibles de *« poser les bases d'une véritable indépendance de la magistrature »* et destiné à être soumis aux parlementaires. Constatant la multiplication des interventions de l'exécutif dans le déroulement des « affaires », le SM a tenu à définir une position *« simple et forte »* sur le statut de la magistrature, et notamment sur le statut du parquet. Il souligne cependant que l'indépendance de la magistrature n'est pas *« un objectif en soi »* mais la garantie d'un *« fonctionnement équitable de l'institution »* mettant *« les magistrats à l'abri des pressions du pouvoir politique »* sans pour autant leur permettre de *« faire n'importe quoi en toute impunité »*.

Selon le syndicat, la garantie de l'indépendance doit être assurée par un Conseil supérieur de la magistrature (CSM) renouvelé, composé de magistrats élus par leurs pairs mais aussi majoritairement de personnalités désignées par le Parlement selon *« des modalités destinés à assurer le pluralisme »*. Le CSM serait alors *« le seul organe habilité à gérer les carrières des magistrats du siège et du ministère public »*, les services judiciaires lui étant rattachés. La discipline des magistrats dépendrait du Conseil, qui pourrait être saisi par tout juge qui estime son indépendance menacée ou par *« tout citoyen s'estimant victime d'un dysfonctionnement de l'institution judiciaire »*.

Dans cette architecture, le rôle alloué au garde des sceaux serait restreint. Toute instruction individuelle aux procureurs serait désormais prohibée : le ministre pourrait uniquement *« s'adresser au parquet par la voie de circulaires d'orientation sur les grandes lignes de la politique criminelle »*. Afin d'éviter de trop grandes disparités dans la politique pénale, les procureurs rendraient compte annuellement de la politique suivie dans leur juridiction. Enfin, dernier moyen de pression de l'exécutif sur le judiciaire, la police judiciaire (PJ) devrait être directement placée sous la responsabilité de l'autorité judiciaire. Il ne s'agit pas simplement d'un rattachement de la PJ au ministère de la justice mais de la constitution de groupes d'officiers de police judiciaire directement placés sous l'autorité des procureurs et des juges d'instruction.

« PRESSIONS »

Le projet du SM s'inscrit dans le cadre des revendications globales du syndicat. *« Aujourd'hui, les hommes politiques se voient inquiétés par les principes qu'ils prônaient contre les pauvres gens, ce qui les conduit à stigmatiser les magistrats*, a déclaré le secrétaire général du syndicat, Jean-Claude Bouvier. *C'est ainsi que Jacques Toubon a oublié ses anciennes belles paroles et s'est acharné à multiplier les pressions en utilisant toute la palette des moyens dont il dispose : nominations, dessaisissement et même, depuis peu, hélicoptère ! »* Le SM a rappelé son attachement à une justice *« respectueuse des droits de chacun »* et a dénoncé le recours excessif à la détention, *« l'univers carcéral étant un lieu d'exclusion, criminogène par excellence »*.

L'essentiel de la fin du congrès a été consacré à l'adoption de motions, dans lesquels les syndicalistes ne ménagent pas leurs critiques envers la politique suivie par le gouvernement. En matière d'immigration, le SM dénonce *« l'hypocrisie »* du projet de Jean-Louis Debré, *« qui, sous couvert d'humanisation des lois Pasqua, consacre en réalité une régression sans précédent dans notre droit et accentue considérablement la précarité de la situation des étrangers »*.

Les magistrats s'insurgent notamment contre l'affaiblissement du rôle du juge judiciaire, qui n'interviendra plus vingt-quatre heures, mais quarante-huit heures après le placement en rétention administrative, et le fait que l'appel du parquet contre les décisions de remise en liberté des étrangers devienne suspensif. Consacrant son refus d'une politique pénale répressive, le SM a également dénoncé le fait que les mineurs deviennent *« les boucs émissaires des crises sociales »*.

Cécile Prieur

Le directeur des RG interrogé par le juge Halphen

LE DIRECTEUR CENTRAL des renseignements généraux, Yves Bertrand, a été interrogé, à titre de témoin, jeudi 28 novembre, par le juge d'instruction de Créteil, Eric Halphen. Les questions du magistrat ont porté sur les activités du commissaire Brigitte Henri, ancien membre de la direction des RG, accusée par une série de lettres anonymes de détenir des informations inédites sur les réseaux de financement du RPR à Paris. L'auteur de ces lettres y a joint, à plusieurs reprises, la copie de rapports qu'il attribue à cette fonctionnaire.

A la suite d'une perquisition au domicile de Mme Henri, le juge avait demandé à M. Bertrand la communication des « notes blanches » consacrées par son service aux affaires des HLM de Paris. Le directeur des RG a répété, jeudi, ce qu'il avait écrit au juge le 18 octobre : ces notes, transmises à *« l'autorité gouvernementale »* – le ministre de l'intérieur – ne sont pas archivées. Interrogée à trois reprises sur ces mêmes faits, le commissaire Henri a été mutée, le 1er novembre, à l'ambassade de France à Bruxelles.

Trois mille manifestants à Paris en faveur des sans-papiers

TROIS MILLE PERSONNES ont manifesté, samedi 30 novembre, à Paris, entre la place de la République et le métro Laumière, afin de dénoncer les lois Pasqua et le nouveau projet du ministère de l'intérieur, qui, tout en régularisant certaines catégories de sans-papiers, durcit la législation. Préparée de longue date, la manifestation n'a pas eu le succès escompté par la coordination nationale des sans-papiers. Certaines organisations de gauche, comme le PS ou la FSU, n'avaient pas voulu s'associer au mot d'ordre de *« régularisation de tous les étrangers »*.

Seuls l'Union des étudiants communistes, les Jeunesses socialistes et les jeunes écologistes de Chiche ! ont défilé aux côtés des organisations d'extrême gauche (LCR, FA, CNT), des syndicats CGT, SUD, et UNEF-ID, et des collectifs de sans-papiers d'Ile-de-France, de Lille et d'Amiens. Les Africains expulsés de l'église Saint-Bernard, aujourd'hui regroupés rue du Faubourg-Poissonnière, promettent *« des surprises dans les jours à venir »*. Quant aux Chinois et aux Turcs du 3e collectif, ils entendent *« relancer les actions afin de rappeler à l'opinion et au gouvernement que rien n'est réglé »*.

DÉPÊCHES

■ **CDCA : le président de la Confédération européenne de défense des commerçants et artisans (CDCA-Européenne), Christian Poucet, a été mis en examen**, samedi 30 novembre, pour *« incitation au non-paiement des cotisations de Sécurité sociale et abus de confiance au préjudice de la CDCA nationale »*, et incarcéré à la maison d'arrêt de Villeneuve-lès-Maguelonne (Hérault). Il comparaîtra devant le tribunal correctionnel de Montpellier mardi 3 décembre. Il a également été mis en examen pour *« menace de mort contre un magistrat dans l'exercice de ses fonctions »* parce qu'il avait proféré des menaces à l'encontre d'un juge d'instruction de Montpellier, Dominique Voglimacci.

■ **JUSTICE : un lycéen a été condamné à sept ans de prison par la cour d'assises des mineurs de l'Oise**, dans la nuit du samedi 30 novembre au dimanche 1er décembre, pour avoir provoqué la mort de quatre personnes dans un accident de train, le 1er décembre 1993. L'adolescent avait posé une grosse pièce métallique sur le rail, s'attendant à la retrouver tordue à son retour. Un autorail avait déraillé, la collision entraînant la mort du conducteur de l'autorail et de trois adolescents.

■ **SIDA : un face-à-face tendu a opposé manifestants et forces de l'ordre**, dimanche 1er décembre en fin d'après-midi à Paris, peu avant la dispersion de la manifestation organisée par l'association Act Up, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le sida. Une partie des manifestants ont voulu traverser la Seine en direction du Palais de justice.

BIODIVERSITÉ L'introduction récente de deux jeunes ourses sauvages en Haute-Garonne soulève des protestations, notamment de la part des bergers, malgré l'intérêt des collectivités locales pour cet attrait touristique potentiel. ● QU'IL SOIT SPONTANÉ ou organisé, le retour de prédateurs sauvages et protégés (lynx, ours, loup) heurte souvent les populations proches. ● DANS LES PYRÉNÉES, un technicien atypique de l'Office national de la chasse, qui arpente le territoire des ours depuis vingt ans, plaide pour une réintroduction « douce » et « progressive ». ● DANS LE PARC NATIONAL DU MERCANTOUR (Alpes-maritimes), les bergers réclament des battues contre les loups qui ont égorgé plusieurs centaines de bêtes cette année. ● L'EUROPE souhaite néanmoins développer cette politique de réintroduction dans un souci de gestion durable de l'espace.

L'opposition au retour des ours et des loups se durcit

La réintroduction d'animaux sauvages, défendue par l'Union européenne, se heurte à un rejet multiforme lorsqu'il s'agit de prédateurs. Eleveurs et chasseurs combattent cette politique, qu'ils assimilent souvent à une exigence de citadins mettant en péril cheptels et gibiers

TOULOUSE
de notre correspondant

Le col du Portet d'Aspet délimite la frontière administrative entre les départements de l'Ariège et de la Haute-Garonne. A 1 069 mètres d'altitude, il sépare désormais le superbe paysage de moyenne montagne en deux parties radicalement opposées. Le versant haut-garonnais se proclame fièrement « Pays de l'ours », alors que l'ariégeois rejette catégoriquement l'animal et les conditions de sa réintroduction.

Au début de l'été, l'ours a signé son grand retour dans ces montagnes où on le pensait à jamais disparu : deux femelles capturées en Slovénie ont été lâchées sur le territoire de la commune de Melles, à quelques kilomètres à vol de vautour de l'Ariège. Le maire, André Rigoni (div. d.), attendait ce moment depuis 1993. Cette année-là, il signe avec Michel Barnier, alors ministre de l'environnement, une charte qui prévoit la réintroduction des ours à deux conditions : une aide de l'Etat au développement économique et l'assurance que *« le renforcement de la population ursine ne doit entraîner aucune contrainte particulière à l'égard des habitants »*. La méthode se veut radicalement différente de celle employée précédemment par Brice Lalonde dans le Béarn, qui cristallisa l'opposition des chasseurs, des éleveurs et des élus locaux, autour de son projet de réserves à ours assimilées à des sanctuaires dont l'homme était banni. *« On ne fait pas une politique de l'environnement contre les gens, mais avec eux »*, souligna Michel Barnier lors de son passage à Melles. Trois autres petites communes de Haute-Garonne, voisines de Melles, adhèrent à ce nouvel état d'esprit et se regroupent au sein de l'Association pour le développement économique et touristique (ADET) que préside M. Rigoni.

QUARANTE MOUTONS TUÉS

Mais les ourses slovènes ne lisent pas les chartes et ignorent les frontières. La première, baptisée Ziva, file directement dans le val d'Aran, en Espagne, et la seconde, Melba, établit son territoire principal en Ariège. Toutes les deux ont dédaigné les sites de nourrissage disposés sur le territoire de l'ADET pour tenter de les y fixer. Elles préfèrent s'intéresser de près aux troupeaux de moutons qui estivent dans les montagnes voisines. A ce jour, dix-sept attaques ont été reconnues par l'équipe de suivi. Bilan : quarante ovins tués. D'où la colère et le désarroi des bergers, relayés par les élus locaux.

Le 28 septembre, les vingt-six communes du canton de Castillon-en-Couserans (Ariège) réclament officiellement la capture de Melba et l'arrêt de l'expérience de réintroduction. Robert Zonch, le conseiller général PS du secteur, s'indigne : *« Melba n'est qu'une malheureuse clandestine abandonnée par une famille indigne. Quand on adopte un animal, on s'en occupe jusqu'au bout. » « C'est vrai qu'elle déconne, Melba, mais faut pas exagérer »*, rétorque André Rigoni, biologiste, en soulignant que les chiens errants, ou même la foudre, provoquent chaque année bien plus de dégâts dans les troupeaux que l'ourse nouvellement arrivée. Depuis, Ziva et Melba seraient revenues sur le territoire de l'ADET. Peut-être même vont-elles y hiberner...

Sur le terrain, André Rigoni, recruté pour suivre les ourses à la trace, reconnaît qu'il passe désormais plus de temps à travailler l'*« acceptabilité sociale »* qu'à peaufiner des rapports scientifiques. Il se trouve pourtant des éleveurs et des élus, essentiellement en Haute-Garonne, qui se déclarent prêts à soutenir et à rejoindre l'expérience en cours. Les éleveurs sont intéressés par le système d'indemnisation plutôt avantageux (environ 1 350 francs par brebis tuée) et les différentes aides au pastoralisme mises en place sur les territoires de l'ADET. Les élus, quant à eux, voudraient associer leurs communes à l'élan touristique que pourrait susciter le Pays de l'ours. *« On n'a pas si souvent l'occasion de faire venir la télé »*, constate, pragmatique, le jeune maire d'Arbas, qui vient de faire adopter par son conseil municipal le principe d'une adhésion à l'ADET.

« PARC DE VISION » EN PROJET

L'intérêt des élus locaux de Haute-Garonne s'est fait plus vif depuis que le vieux projet d'un « parc de vision », permettant à des milliers de visiteurs de contempler des ours *in visu*, a été relancé. *« C'est un projet d'envergure, on y verra tous les ours du monde à l'exception de l'ours polaire et du panda »*, s'enflamme M. Rigoni. Une quarantaine d'hectares sont déjà réservés à proximité de la petite station de ski du Mourtis, et l'investissement projeté se chiffre à plusieurs millions de francs. Faut-il croire au miracle économique ? *« Lourdes a décollé grâce à la Vierge ; nous, nous aurons l'ours »*, a coutume de dire André Rigoni, même s'il doit reconnaître que les touristes n'ont pas pris son village d'assaut. Le berger, qui vend ses fromages de brebis avec le joli logo du « Pays de l'ours » en guise d'étiquette, constate, désabusé, qu'il n'a pas vendu un fromage de plus cet été.

Stéphane Thépot

Des animaux qui regagnent nos montagnes

MANCHE
MER MÉDITERRANÉE
1-L'OURS
2-LE VAUTOUR FAUVE
3-LE LYNX
4-LE LOUP
5-LE GYPAÈTE BARBU
6-LE CHEVAL DE PRZEWALSKI
● REVENU NATURELLEMENT ○ TOUJOURS PRÉSENT □ RÉINTRODUIT ■ INTRODUIT

Une dizaine de spécimens dans les Pyrénées

L'année 1996 marque un timide retour des ours dans les Pyrénées. Outre les deux femelles « importées » de Slovénie et lâchées dans les Pyrénées centrales, un ourson est né l'an dernier dans le Béarn, dernier foyer ursin de France. Mais cette population – neuf à dix individus, au total – apparaît trop faible pour assurer la reproduction de l'espèce. Les scientifiques estiment qu'il faudrait une cinquantaine d'ours dans les Pyrénées pour pouvoir parler de population viable.

Le FIEP (Fonds d'intervention écopastoral) réclame d'autres lâchers d'ours dans les vallées d'Aspe et d'Ossau, faisant valoir qu'il ne s'agirait plus ici de réintroduction mais d'un renforcement. L'environnement peut sembler en effet écologiquement plus favorable à l'ours dans le Béarn, mais le climat social s'est avéré plus clément dans la haute vallée de la Garonne. Dans toutes les Pyrénées, il y a désormais davantage d'ours derrière les grilles qu'en liberté. ***« A-t-il encore sa place dans la montagne ? »*****, s'interroge cette jeune Espagnole, venue montrer à ses enfants les deux ours qui tournent dans leur enclos d'Arties, dans le val d'Aran.**

L'ermite et les plantigrades

TARBES
de notre correspondant

La forêt et la montagne sont ses territoires. Depuis vingt ans, il y vit six à huit mois de l'année. Jean-Jacques Camarra a deux tanières dans les Pyrénées : un ancien abri de berger aménagé en ferme à Etsaut, dans la vallée d'Aspe, à deux kilomètres à vol d'oiseau du futur tunnel du Somport ; et son bureau de l'Office national de la chasse (ONC), son antre d'homme civilisé, au pied du château de Pau. Entre deux bivouacs qui le conduisent sur la piste des plantigrades, dans les Pyrénées mais aussi au fin fond de l'Alaska ou dans les Carpates, ce biologiste de quarante-deux ans, originaire de Maubourguet (Hautes-Pyrénées), revient inlassablement à sa seule passion : l'ours. Technicien d'un centre d'étude de l'ONC, il est aussi l'animateur d'un réseau franco-espagnol consacré à l'ours brun.

PORTRAIT

Jean-Jacques Camarra passe pour le meilleur spécialiste français de l'ours des Pyrénées. Son seul souci : assurer *« la survie du dernier grand fauve de France »*. Il sait que cette sauvegarde de l'espèce est liée *« à la préservation de la paix de l'ours, elle-même basée sur les règles d'une cohabitation homme-ours multimillénaire »*. Ce fils de carrossier, autodidacte, doit sa passion d'adulte à ses rêves d'enfant. Solitaire, sans attaches matérielles, il a fui les hommes pour aller vivre près des ours. Depuis vingt ans, il sillonne la montagne de la Cerdagne au Pays basque : plus de dix mille kilomètres à pied dans la forêt.

« IL FAUT RÉIMPLANTER L'ESPÈCE »

Ce passionné désespérait de voir l'ours, quand il s'est trouvé pour la première fois face à lui, après trois ans d'errance. C'était il y a vingt ans, dans la vallée d'Aspe, sur le cirque de Lescun : *« Il était pieds nus. Moi aussi... Il avait plein de mouches autour de la tête, moi aussi... Il avait peur, moi aussi... Il m'a regardé dans les yeux, moi aussi... Il avait un pelage jaune. J'étais torse nu... »* Jean-Jacques Camarra, *« l'homme qui a vu l'ours »*, ne compte plus ses face-à-face avec les plantigrades des Pyrénées, qu'il chiffre à près de quarante sur ce fameux « Boulevard des ours », titre de son dernier ouvrage (éditions Milan) dans lequel il relate ses observations comme jamais personne n'a pu le faire.

L'homme a mis au point un procédé révolutionnaire de photographie infrarouge à déclenchement automatique provoqué par la chaleur animale ; cela lui a permis de réaliser plus de cent vingt documents uniques, favorisant l'identification des derniers plantigrades des Pyrénées qui vivent dans des zones souvent inaccessibles, sur *« un territoire aussi grand que la ville de Paris »*. Jean-Jacques Camarra a échappé aux griffes des ours, aux crevasses et aux trois avalanches qui ont failli l'engloutir... Il est devenu le conseiller « ours » de l'Institut patrimonial du Haut-Béarn, organisme mis en place par l'ancien ministre de l'environnement, Michel Barnier, et chargé, sous la conduite du président du Parc national des Pyrénées occidentales, Jean Lassalle, de veiller au développement économique et pastoral des vallées des Pyrénées-Atlantiques et au suivi du plantigrade. *« Il faut réimplanter l'ours dans les Pyrénées d'une manière douce, progressive, non quantitative. Mais il faut faire vite. Il y a urgence ! »*

Jean-Jacques Camarra se fonde, pour lancer ce cri d'alarme, sur sa propre expérience : *« J'œuvre afin de réconcilier l'inconciliable, les impératifs de sauvegarde de deux communautés pyrénéennes menacées, celle des bergers et celle des ours. J'ai fui les hommes. Ce sont les ours qui m'ont ramené vers eux. Je suis comme eux, un ermite capable de vivre en société... »*

Jean-Jacques Rollat

Les bergers du Mercantour réclament des battues

NICE
de notre correspondant

Les carcasses de brebis égorgées ont jeté un froid sur le champ de foire de Sospel, à une cinquantaine de kilomètres de Menton (Alpes-Maritimes). La veille de la fête agricole, des loups ont encore attaqué des troupeaux. Ces incidents se multiplient dans le massif du Mercantour : en une année, la direction départementale de l'agriculture en a reconnu quatre-vingt-quatre pour trois cent cinquante animaux tués.

Les analyses du laboratoire du CNRS de l'université de Grenoble, faites sur trois loups retrouvés morts dans le Mercantour, sont formelles : ils ont les mêmes caractéristiques génétiques que ceux des Abruzzes. *« Il s'agit d'un retour naturel »*, conclut le préfet, Philippe Marland. Dès lors, la convention de Berne protège le loup. Mais elle ne s'applique que dans le cas d'une migration naturelle et non d'une réintroduction, volontaire ou accidentelle. Cette distinction nourrit un vif débat entre protecteurs de la nature – pour qui le retour du loup est une chance pour l'environnement – et les éleveurs qui veulent le chasser.

Quelle que soit l'origine génétique du loup, les bergers contestent la migration : *« Des Abruzzes au Mercantour, il y a 700 kilomètres. Tout au long du trajet, il n'y a ni traces ni prédations »*, avance Mauricette Millo, directrice de la chambre d'agriculture. Lâcher clandestin ou négligence ? Personne n'ose pour l'instant répondre. Mais les loups sont présents bien plus près du Mercantour : sur le versant italien de la montagne, à Murazzano (près de Cuneo), le parc-safari Langhe en élève douze. Une responsable indique qu'elle peut vendre certaines de ses bêtes à des particuliers, en fonction du nombre de naissances enregistrées dans l'année et à condition de venir en discuter sur place. C'est cette piste qui alimente l'opposition entre les deux thèses, phénomène naturel ou légèreté de l'homme. Le statut du loup du Mercantour en dépend.

Les arrêtés municipaux pris par quelques mairies pour autoriser les battues au loup ont été suspendus par le tribunal administratif. Les battues à l'effarouchement, organisées par la préfecture pour éloigner l'animal sauvage des zones de pâture, laissent les bergers perplexes. Eux ne retiennent qu'une solution radicale : *« Le loup, on ne l'a pas tiré. Pas encore... »*, suggère un éleveur, Denis Rogeri. Cet été, son troupeau et celui d'un autre berger ont été attaqués sept fois ; cinquante brebis ont été tuées. *« Les attaques sont imprévisibles*, explique M. Rogeri. *Depuis septembre, elles s'intensifient, peut-être parce que les brebis sont plus proches de zones boisées ou parce que, avec le retour de la fraîcheur, le loup change ses habitudes alimentaires. »*

FORTES INDEMNISATIONS

Cette année, le montant des indemnisations versées aux éleveurs atteindra 400 000 francs. Pour la chambre d'agriculture, les indemnités, les subventions pour un aide-berger, l'achat d'une cabane et d'un chien « patou » ne compensent ni le temps perdu pour faire reconnaître par un vétérinaire et un garde du parc national les dommages, ni la perte d'exploitation sur la gestion des agnelages. *« Personne ne nie le poids réel de la prédation, mais nous devons agir avec un minimum de confiance entre tous*, plaide Philippe Marland. *Il n'est pas question de protéger le loup contre les bergers, mais de le faire avec eux. »* Le ministère de l'environnement réfléchit à la création de zones où les captures de loups seraient possibles. *« Si le loup était en Corse, je ne sais pas si le ministère de l'environnement serait encore debout !* s'impatiente Denis Rogeri. *Tous ces gens parlent de la montagne sans en rien connaître. »* Gens des villes et gens des montagnes, deux langues différentes : les premiers veulent réapprendre à vivre avec le loup, les seconds pressent les élus de prendre de nouveaux arrêtés autorisant les battues.

Jean-Pierre Laborde

Réapprendre à vivre avec la faune sauvage

UN NOUVEL ARRÊTÉ du ministère de l'agriculture et du ministère de l'environnement, publié au *Journal officiel* du 10 octobre, renforce le statut d'animal protégé du loup, de l'ours et du lynx. Reprenant les garanties prévues par la directive européenne sur la conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire, ce texte interdit toute destruction pour cause de dommages économiques. Les opposants aux grands prédateurs ne désarment pas pour autant.



ANALYSE

Le face-à-face oppose agriculteurs et chasseurs aux naturalistes et écologistes. Les mêmes tensions avaient prévalu dans le massif vosgien quand le lynx fut réintroduit en 1983. Les premiers s'insurgent contre une pratique qui met en danger leurs bêtes. Et, comme une grande partie du monde rural sur les questions concernant la protection de l'environnement, les bergers supportent mal ce qu'ils ressentent comme une exigence de citadins.

Pourtant, au-delà des mesures ponctuelles d'aide aux éleveurs (l'indemnisation pour chaque ovin tué s'élève à 1 200 francs en moyenne, soit nettement plus que le prix de marché), le retour des grands carnassiers pose un vrai débat de société : peut-on vivre au XX[e] siècle avec des animaux sauvages, écartés à la suite d'une véritable politique d'élimination ? Les différents ministères de l'environnement, sous l'impulsion de nombreuses conventions internationales, ont répondu par l'affirmative. L'enjeu est d'aider les espèces en voie de disparition, en tenant compte des activités humaines, *« afin de respecter le droit aux générations futures à disposer d'un patrimoine non dégradé »*, souligne Véronique Herrenschmidt, de la direction de la nature et des paysages du ministère de l'environnement. Partie intégrante d'une gestion durable de l'espace, le retour du loup, du lynx et de l'ours permet à l'écosystème de retrouver un équilibre que l'activité humaine lui avait fait perdre.

La politique de préservation initiée par les instances européennes se joue donc sur le long terme. Le seuil de viabilité écologique des grands carnassiers est encore loin d'être atteint en France : si on veut pouvoir fixer des populations d'animaux sauvages, ce sont quelques centaines de bêtes qui devront être protégées, comme les loups en Italie. Il faudra bien alors vivre avec. Comme le rappelle Lionel Brard, président de France nature environnement, cet effort a un coût : *« Si on globalise l'impact de la faune sauvage, on arrive à 20-25 millions de francs de dégâts, soit 40 centimes par habitant et par an. Est-ce que les Français sont prêts à payer ce prix pour maintenir une faune sauvage ? »*

Sylvia Zappi

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

DISPARITIONS

■ **ELISABETH NESME-RIBES**, astrophysicienne à l'Observatoire de Paris-Meudon et directeur de recherches au CNRS, est morte lundi 25 novembre à l'âge de cinquante-quatre ans. Entrée au CNRS en 1967, elle a consacré tous ses travaux à l'étude du Soleil, et plus spécialement aux divers aspects de l'activité de cet astre. Elle a notamment étudié les problèmes liés à la génération du champ magnétique à grande échelle. En s'appuyant sur les archives de Meudon, elle a aussi montré comment les alternances de repos et d'éveil du Soleil pouvaient être responsables de légères fluctuations climatiques terrestres et expliqueraient notamment le « petit âge glaciaire » qu'ont connu de larges régions du globe – dont la France – entre 1550 et 1700.

NOMINATIONS

DIPLOMATIE

Philippe Peltier a été nommé ambassadeur au Nigeria, *en remplacement de Pierre Garrigue-Guyonnaud, par décret paru au Journal officiel* du 29 novembre.

[Né le 27 juin 1937 à Paris, Philippe Peltier est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA (1962-1964). Il a été notamment en poste à Bruxelles auprès des Communautés européennes (1966-1975), à Washington (1975-1976) et à l'administration centrale, avant d'être directeur du cabinet d'André Chandernagor, ministre délégué chargé des affaires européennes (1981-1985). Ensuite, Philippe Peltier a été ambassadeur en Norvège, de mars 1985 à août 1989, puis ambassadeur à Cuba, de juin 1990 à janvier 1993.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 29 novembre est publié :

● **Investissements** : un décret portant création du comité des investissements à caractère économique et social. Ce comité devra examiner les programmes d'investissement d'entreprises et d'organismes tels qu'EDF, GDF, La Poste, la RATP, la SNCF, Air France, Charbonnages de France, la Cogema, la Compagnie nationale du Rhône, la Société pour la réalisation de la liaison fluviale Saône-Rhin, les sociétés concessionnaires d'autoroutes, etc.

Il se prononce sur le rythme de réalisation des travaux et leur mode de financement en fonction des orientations des politiques publiques, de leur situation, des entreprises et organismes concernés, des textes les liant à l'Etat, de la situation des finances publiques, des marchés financiers et de l'intérêt propre des projets examinés.

Au *Journal officiel* du samedi 30 novembre sont publiés :

● **Thon** : une loi autorisant l'adhésion de la République française à l'accord portant création de la Commission des thons de l'océan Indien.

● **Outre-mer** : un décret relatif à la situation des fonctionnaires de l'Etat et de certains magistrats dans les territoires d'outre-mer de Nouvelle-Calédonie, de Polynésie française et de Wallis-et-Futuna. Il concerne notamment la durée de leur affectation.

● **Postes et télécommunications** : un décret relatif à la Commission supérieure du service public des postes et télécommunications. Cette commission, composée de parlementaires et de personnalités qualifiées, est consultée par le ministre sur les projets de modification de la législation spécifique aux secteurs des postes et télécommunications.

● **Accords internationaux** :

– un décret portant publication du traité d'entente, d'amitié et de coopération entre la République française et le Turkménistan, signé à Achkhabad le 28 avril 1994 ;

– un décret portant publication de la convention entre le gouvernement de la République française et le gouvernement de la République bolivienne en vue d'éviter les doubles impositions en matière d'impôt sur le revenu et d'impôt sur la fortune, signée à La Paz le 15 décembre 1994 ;

– un décret portant publication de la convention entre la République française et la République du Cameroun, relative à la circulation et au séjour des personnes, signée à Yaoundé le 24 janvier 1994.

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires naissance

– Soixante-dix ans !
Bon anniversaire à

Anne-Marie BROUSSARD

Jean, Claude, Michèle, Lionel, Wandrille, Sékou, Mireille, Laureline, Orianne, Adélaïde, Maëlle, Alexandre, Valérian, Goustan; Elliot.

Décès

– M. et Mme Jean Bartoli
et leurs enfants,
M. Jacques Bartoli,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Baptiste BARTOLI,
médaille militaire,

leur père, grand-père et parent, survenu le 29 novembre 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Fontainebleau.

Il repose auprès de son épouse,

Geneviève,

dans la sépulture familiale, au cimetière du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne).

4, rue Colinet,
77590 Bois-le-Roi.

– Mme Nicole Baruch, née Bloch,
Mme Olga Baruch,
M. et Mme Salomon Baruch,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Claude Bloch
et leurs enfants,
Familles Baruch, Bloch, Carsenty, Cicurel, Haziza, Juston,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur bien aimé

Victor BARUCH,
ingénieur ETP,

à l'âge de cinquante-huit ans.

Nicole Baruch,
11, rue de Baudreuil,
92190 Meudon.

Salomon Baruch,
Le Lulli,
8, chemin Chirpaz,
69130 Ecully.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
01-42-17-21-36

– Odette Berger,
son épouse,
Thérèse et Roger Petit-Jean,
Laurette et Bernard Lerouge,
Françoise et Jacques Buob,
Pierrot Berger,
ses enfants,
Claire et Hervé Gouin,
François Petit-Jean,
Alexis et Cécile Lerouge,
Sophie et Carl Leblanc,
Guillaume Lerouge,
David et Baptiste Buob,
ses petits-enfants,
Pauline et Marion Gouin,
Romain Lerouge,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Bernard, Reibell, Hagenmüller,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Jean BERGER,

survenu le 29 novembre 1996, dans sa quatre-vingt-huitième année.

« Je connais mes brebis,
et mes brebis me connaissent. »

La cérémonie religieuse aura lieu mardi 3 décembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-Grâce de Passy, 10, rue de l'Annonciation, Paris-16e.

12, rue François-Ponsard,
75116 Paris.

– Jean-François Gossiaux,
Mathieu et Sébastien,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Annette GOSSIAUX,
née TANDAVARAYEN,

survenu le 28 novembre 1996.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 3 décembre 1996, à 9 h 45, en l'église Saint-Germain de Pantin (métro Eglise-de-Pantin).

L'inhumation se fera au cimetière de Charleville-Mézières (rue du Grand-Rulut).

29 *bis*, rue Boildieu,
93500 Pantin.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– Mme Marcel Kanoui,
son épouse,
Jean-Claude, Paul et Philippe Kanoui,
ses fils et leurs épouses,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Ainsi que toute leur famille
et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel KANOUI,
président honoraire
des établissements
Gennequin et Compagnie,
ancien administrateur
de la SACFOM-BURO +,
ancien conseiller
de la chambre syndicale
des papetiers de Paris
et de l'Ile-de-France,

survenu le 29 novembre 1996, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

L'inhumation aura lieu le mardi 3 décembre, à 11 heures, au nouveau cimetière de Neuilly, boulevard circulaire de la Défense.

Départ du convoi de l'Hôpital américain de Neuilly, à 10 h 30.

31, rue Edith-Cavell,
92400 Courbevoie.

– Les professeurs du Collège de France ont le regret de faire part du décès de leur collègue

Etienne WOLFF,
professeur honoraire
au Collège de France,
administrateur honoraire
du Collège de France,

survenu le 18 novembre 1996.

Collège de France,
11, place Marcellin-Berthelot,
75231 Paris Cedex 05.

Messes

– Une messe sera célébrée le mercredi 4 décembre 1996, à 17 h 30, en l'église Saint-Roch, à Paris, en hommage à

Lycette DARSONVAL,
étoile de l'Opéra de Paris,
directrice honoraire
de l'école de danse,

décédée dans sa quatre-vingt-cinquième année, le 1er novembre 1996.

THÈSES
Tarif Étudiants
65 F la ligne H.T.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 3 décembre 1995,

Jean-Louis SEURIN

nous quittait.

Ceux qui l'aiment ne l'oublient pas.

Expositions

– La direction du Train bleu, le célèbre restaurant de la gare de Lyon à Paris, renouvelle la tradition de mécénat qui fut à l'origine de la création de ce lieu mythique.

En effet, ce site chargé d'histoire, d'art et de culture organisera des expositions de peintres, sélectionnés pour la personnalité et la qualité de leurs œuvres, selon un concept original, mis en place par la société Relais des Arts.

La première exposition aura lieu du 18 novembre au 22 décembre 1996 et présentera les œuvres récentes de

Gérard LE GENTIL
et
Michel HENRY

12 heures-16 heures,
19 h 30-23 heures.

Communications diverses

– L'hébreu lu en un cours ou maîtrisé en stages express individuels (moderne/biblique). **Professeur Benaudis : 01-47-97-30-22/06-60-43-45-78.**

Soutenances de thèse

– **Anne Nissen Jaubert** a soutenu sa thèse de doctorat en histoire le 22 novembre 1996, à l'EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris-6e. **« Peuplement et structures d'habitat au Danemark durant les IIIe-XIIIe siècles dans leur contexte Nord-Ouest européen ».**

Mention : Très honorable avec félicitations unanimes du jury, composé de Jean-Marie Pesez, directeur de thèse, Lise Bender, Stéphane Lebecq, Claude Lorren et Elisabeth Zadora-Rio.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
01-42-17-29-94
Télécopieur : **01-42-17-21-36**

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques	105 F
Abonnés et actionnaires	95 F
Communicat. diverses	110 F
Thèses étudiants	65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

HORIZONS

PORTRAIT

Jean-Claude Leny, le nucléocrate ombrageux

Pionnier du programme des centrales nucléaires, le PDG de Framatome a toujours jalousement préservé l'indépendance de son entreprise. Hostile à la décision du gouvernement d'autoriser la fusion de sa société avec GEC-Alsthom, il part en retraite, après avoir semé le doute sur la validité de l'opération

LE hasard est parfois cruel. Vendredi 30 août, Jean-Claude Leny, PDG de Framatome, part à un rendez-vous pris de longue date avec le directeur de l'énergie au ministère de l'industrie, Claude Mandil. Avant son départ à la retraite prévu pour le 4 décembre, jour de son soixante-huitième anniversaire, le patron historique de ce groupe public vient exposer sa vision de l'entreprise à cinq ans. La petite société d'ingénierie qu'il a hissée, en l'espace de vingt ans, au rang de numéro un mondial des constructeurs de chaudières nucléaires, il la veut indépendante, malgré les années de vaches maigres qui s'annoncent pour cette industrie.

Arrivé en avance rue de Grenelle, Jean-Claude Leny est dirigé par l'huissier vers le bureau du cabinet du ministre de l'industrie, Franck Borotra. Là, Pierre-Henri Paillet lui signifie la décision du gouvernement d'autoriser la fusion entre Framatome et GEC-Alsthom, filiale de son propre actionnaire et ennemi de toujours, Alcatel-Alsthom. Jusqu'au bout, le secret aura été bien gardé, comme si les protagonistes redoutaient encore ce patron, l'un des pères du nucléaire français, qui a toujours su préserver son entreprise des tentatives de prise de contrôle. Cette fois, il est au pied du mur.

« J'ai le choix : soit ne pas revenir lundi, soit essayer jusqu'au bout de tout faire pour limiter la casse », confie-t-il, encore sous le choc, à un syndicaliste. Fidèle à sa réputation d'intransigeance, il regagne son bureau, au dixième étage de la tour Framatome, à la Défense. De là, isolé, affaibli par une sciatique, il fait appel à son carnet d'adresses pour tenter de convaincre l'Elysée, Matignon, les hauts fonctionnaires et les parlementaires que cette fusion est un *« mauvais choix »*.

« Tant qu'il n'est pas parti, tout peut se produire », redoute l'un des artisans de ce rapprochement, appréciant en connaisseur le réseau d'influence tissé par Jean-Claude Leny. Un réseau indispensable dans l'industrie du nucléaire lorsqu'il s'agit d'obtenir des marchés d'Etat. Ces connexions, s'ajoutant à une forte personnalité et à une excellente maîtrise des questions technologiques, lui ont permis de s'imposer à la tête de Framatome, au point d'y apparaître depuis un quart de siècle comme indissociable de l'entreprise.

« Bayard », *« Machiavel »*, *« Parrain du nucléaire »* : ainsi l'a-t-on parfois appelé dans la presse. Plus modérés, ses pairs voient en lui un *« grand patron doté d'une stratégie industrielle claire »*. Pour le décrire, collaborateurs et détracteurs évoquent volontiers le tempérament explosif et les colères légendaires de ce travailleur acharné – stature élancée, démarche rapide, mine souvent soucieuse. Les uns le disent impossible à vivre au quotidien. Les autres le présentent comme capable d'admettre d'autres points de vue que le sien s'ils sont argumentés. Tous s'accordent pour dire qu'il lui faut un *« minimum d'estime »* envers ses interlocuteurs pour pouvoir discuter.

Direct, Jean-Claude Leny ne s'embarrasse d'aucune précaution oratoire. Ce passionné d'art, mélomane averti, peut traiter d'*« imbécile »* celui qui parle à tort ou à travers du nucléaire, et de *« couard »* l'actionnaire qui agit sur ordre. Ce franc-parler lui vaut de solides inimitiés. Avantage : on se souvient de lui. Et lui en profite pour se passer d'intermédiaire, même au plus haut niveau.

A Pékin, en janvier 1995, une délégation d'industriels français venus négocier la vente d'une centrale nucléaire aux Chinois est reçue avec solennité par le premier ministre, Li Peng. Ce dernier ne daigne briser son silence que pour gratifier le président de Framatome d'un sonore *« bonjour Leny »*. Quelques heures plus tard, alors que le contrat est sur le point d'être signé, il révèle son talent de négociateur en faisant mine d'être alarmé. *« Ils vont me plumer »*, confie-t-il au ministre de l'industrie, José Rossi, un tantinet sceptique : *« Je n'ai jamais vu quelqu'un dans cette situation continuer de sourire. »* Leny obtiendra tous les financements souhaités.

« Quand on lui parle de métallurgie, de soudage de matériaux, il connaît. C'est un patron qui suit parfaitement les dossiers techniques », apprécie Gilles Hugot, responsable des codes et normes dans l'entreprise. Malgré des relations sociales souvent dures, le personnel fait bloc derrière son patron quand il s'agit de défendre l'intégrité de l'entreprise. *« Leny a fait Framatome, c'est vrai, mais il n'est pas propriétaire de l'entreprise »*, s'agace un représentant des actionnaires.

« Ce qui m'a le plus impressionné chez lui, c'est sa façon de ne jamais tenir compte de ses actionnaires, de faire en permanence comme s'ils n'existaient pas »

« Ce qui m'a le plus impressionné chez lui, c'est sa façon de ne jamais tenir compte de ses actionnaires, de faire en permanence comme s'ils n'existaient pas », reconnaît, admiratif mais amer, un ancien d'Alcatel-Alsthom, qui fait remonter ce désir farouche d'indépendance à la faillite de Creusot Loire, l'ancien actionnaire de Framatome. Dans ce groupe, il aurait souffert de la morgue des grands barons, lui le patron d'une petite filiale. Il ne leur aurait pas pardonné la débâcle du groupe. *« C'est absurde, cela fait partie des multiples clichés véhiculés sur Jean-Claude Leny »*, réplique Philippe Boulin, l'ancien président de Creusot Loire, qui a vu arriver cet ingénieur à la direction générale de Framatome en 1970. *« Il était dans une filiale qui a pris de l'importance, puis il a rejoint le comité directeur de Creusot Loire. »*

NÉ en 1928 à Landes-le-Gaulois, dans le Loir-et-Cher, Jean-Claude Leny est un pur produit du nucléaire. Ce polytechnicien, ingénieur des télécommunications, a fait toute sa carrière dans ce secteur, hormis un bref passage à la Radio-Télévision française, en 1954. Ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) en 1955, il est aussi directeur à Euratom, l'organisme européen chargé du nucléaire, de 1960 à 1970. A quarante-deux ans, il rejoint le groupe Schneider pour prendre la direction générale de Framatome, alors petit bureau d'études de moins de cent personnes. Créée en 1959, cette société exploite la licence PWR (Pressurized Water Reactor) de l'américain Westinghouse, avec à son actif la construction de la centrale de Chooz, dans les Ardennes.

Les débuts sont difficiles, mais le décollage s'amorce à la fin des années 60, quand l'Etat décide d'abandonner la filière française du graphite gaz développée par le CEA. Un choix douloureux pour les « nucléocrates » français, qui apprécient toutefois la nomination d'un des leurs chez Schneider. Ce groupe fournit EDF, en concurrence avec la CGE (Compagnie générale d'électricité), la future Alcatel-Alsthom, qui exploite la filière à eau bouillante sous licence de l'américain General Electric. Une bataille à couteaux tirés oppose les deux groupes pour la centrale de Fessenheim. On attendait la CGE d'Ambroise Roux ? Ce sera Framatome. Grâce aux quatre tranches de Bugey remportées dans la foulée, Jean-Claude Leny peut lancer une série de production. De simple bureau d'études, Framatome se transforme en entreprise et crée des usines à Chalon et au Creusot.

Arrive le choc pétrolier de 1973. Avec d'autres, Philippe Boulin et Jean-Claude Leny parviennent à convaincre le premier ministre, Pierre Messmer, de lancer une véritable politique nucléaire. Les deux hommes affirment qu'ils seront capables de construire six centrales par an. En 1974, la France lance un programme de vingt-quatre centrales, dont huit seulement confiées à la CGE. Moins d'un an plus tard, Framatome l'emporte par KO. Le 4 août 1975, les pouvoirs publics décident de ne plus retenir qu'une seule filière, celle de Westinghouse. Ecartée par ce *« Yalta du nucléaire »*, la CGE ne prendra sa revanche que dix ans plus tard, en devenant le premier actionnaire de Framatome après la faillite de Creusot Loire.

« Ni Dieu ni maître. » La devise anarchiste est, d'après les ennemis de Jean-Claude Leny, celle qui lui va le mieux. Pour garder la haute main sur l'entreprise, il encourage une recomposition permanente du capital de Framatome. Il faut, dit-il, protéger l'entreprise contre ceux qui convoitent sa trésorerie, aujourd'hui estimée à 9 milliards de francs. *« Depuis vingt-cinq ans que je suis là, j'ai connu treize réaménagements du capital »*, s'étonne Jean-Claude Le Goas, le représentant des salariés de Framatome au conseil. Face à des actionnaires publics – EDF et le CEA – qui, eux, ne varient pas, les actionnaires privés n'arrêtent pas de valser : Schneider, Dumez, puis la CGE, devenue Alcatel-Alsthom. Est-ce Jean-Claude Leny qui tire les ficelles ? Il sait mieux que personne mener une lutte d'influence et s'assurer du soutien des gouvernements. En 1990, François Mitterrand se laisse ainsi convaincre de bloquer la tentative de prise de contrôle de Framatome par la CGE, pourtant soutenue par le ministère de l'industrie. Quatre ans plus tard, le premier ministre Edouard Balladur empêche une opération similaire, alors que le gouvernement souhaitait la privatisation de Framatome. Revers d'autant plus étonnant pour Pierre Suard que le PDG de la CGE affiche des sympathies pour le RPR.

JEAN-CLAUDE LENY a deux ennemis. L'un est Didier Pineau-Valencienne, actuel PDG de Schneider, qui fut aussi le dernier patron de Creusot Loire : *« DPV ne croyait pas au nucléaire, d'ailleurs il l'a bradé »*, fulmine l'entourage de Leny. Le second est le patron de la CGE (aujourd'hui Alcatel-Alsthom), quel que soit le titulaire du poste. C'est avec Pierre Suard, patron de 1986 à 1995, que les relations sont les plus détestables. Chacun des deux hommes rêve d'évincer l'autre, jamais ils ne s'invitent à déjeuner, ni même à prendre un café.

Les contacts sont à peine moins froids avec Serge Tchuruk, successeur de Pierre Suard et instigateur de la fusion actuelle. *« Au plus fort des querelles, j'ai toujours été frappé par le degré de connaissance qu'avait Leny de ce qui se passait à l'intérieur de la CGE*, se souvient un dirigeant d'EDF. *Cela lui servait pour tenter de déstabiliser son adversaire. »* Parfois, c'est l'inverse qui se produit. En 1988, Pierre Suard réussit à bloquer l'OPA lancée par Framatome sur Télémécanique. Leny est alors à la recherche d'un nouveau pôle de développement qui pallierait la future baisse des commandes de centrales nucléaires. Il s'intéresse d'autant plus volontiers à la Télémécanique que ce groupe est convoité par Schneider. Stoppé par son conseil d'administration, *« le chevalier blanc »* doit renoncer.

Mais Jean-Claude Leny a la rancune tenace. En 1989, il décide d'infliger un camouflet à Pierre Suard après la fusion d'Alsthom avec le britannique GEC. Provocateur, le patron de Framatome accélère ses négociations avec l'allemand Siemens pour développer la future génération de réacteur nucléaire, sachant pertinemment que GEC et Siemens se livrent une concurrence acharnée. L'alliance franco-allemande se noue en réponse à la fusion franco-britannique, contre l'avis d'une grande partie des administrateurs, dont le CEA. Le ton monte. L'Elysée intervient pour valider le choix du patron de Framatome.

Tout en préparant ce projet, qui lui permet de préparer la reprise des commandes de centrales nucléaires espérée vers 2010, le PDG de Framatome décide d'une diversification dans la connectique. Ce choix sera longtemps critiqué par les administrateurs, mis devant le fait accompli. Au début de cette année, Jean-Claude Leny n'hésite pas à annoncer l'introduction en Bourse de Framatome et la baisse des participations d'Alcatel-Alsthom et de CEA-Industrie, ses deux principaux actionnaires. Il déclare également son intérêt pour l'équipementier automobile Valeo. Le conseil apprend chacun de ces projets par la presse. Le ministre de l'industrie, Franck Borotra, est contraint de tempérer les ardeurs du bouillant Leny.

Ces derniers jours, au siège du groupe, on affirmait que le patron était à nouveau *« serein comme il peut l'être »*. Comme si, malgré son départ, il avait atteint l'un de ses objectifs : semer le doute sur la validité d'une fusion de Framatome avec GEC-Alsthom, faute de l'empêcher. Et il part à la date qu'il s'était fixée lui-même, lui dont la carrière a été rythmée par les rumeurs de limogeage. Avec un seul regret : son dauphin, Dominique Vignon, ne l'a pas suivi dans sa dernière campagne d'indépendance. Le personnel dans son ensemble non plus. *« Je les comprends, il m'est difficile de les inciter à s'opposer à ce projet, si je ne peux pas prendre la tête du mouvement »*, reconnaît le patron de Framatome. Depuis longtemps déjà, il craint de voir cesser le combat lors de son départ, faute de combattants.

Dominique Gallois
Dessin : Robert Wagt



هكذا من الأصل

Jean-Luc Godard, cinéaste

« Aujourd'hui, on cherche plus à interpréter qu'à regarder »

Le réalisateur de « For Ever Mozart » critique la prééminence du « vouloir dire » sur la réalité des œuvres et des actes, en politique comme dans le cinéma

« Vous avez souhaité montrer votre nouveau film, *For Ever Mozart*, en avant-première à Sarajevo (dans le cadre de projections organisées par *Le Monde* et les *Cahiers du cinéma*). Pensiez-vous qu'il pouvait avoir une efficacité particulière dans ce cadre ?

– Non, pas du tout. Je l'ai fait pour aider Francis Bueb, qui s'occupe du Centre André-Malraux à Sarajevo, mais cela me gêne qu'on dise que le film est *« sur Sarajevo »*. Un épisode de *For Ever Mozart*, inspiré par un article de Sollers dans *Le Monde*, s'intitule « On ne badine pas avec l'amour à Sarajevo » ; c'est un malentendu de ne conserver que le dernier terme. Mais, aujourd'hui, on cherche *plus* à *interpréter* qu'à regarder, on veut toujours ajouter un discours « sur ». A mes yeux, ce phénomène est lié à l'affaiblissement du cinéma, qui devait permettre de voir, alors que maintenant on prête plus d'attention à ce *que « ça veut dire »* qu'à ce qu'on voit. Pas seulement au cinéma : le même parasitage médiatique se produit dans la politique ou dans le sport. Quand un *journaliste* interviewe un homme politique, il ne lui oppose jamais la réalité. Sans doute cela arrange les gens : du coup, ils ne sont pas vraiment concernés, ils ont le sentiment que pendant ce temps il peuvent faire leurs petits *trucs tranquilement, puisque* ce qu'on dit ne concerne pas leur vie.

– Quelle devrait être la fonction du cinéma face à cet état de fait ?

– Le cinéma m'a toujours semblé plus proche de la science que de l'art. *Dans la science*, si quelqu'un affirme qu'à tel endroit il y a une étoile mais qu'on ne la voit pas dans le télescope, ça ne tient pas. Le ciné*ma aurait dû permettre, lui aussi, de* montrer pour comprendre ; de ce point de vue aussi il est une représentation du monde, c'est un petit milieu, on voit bien les liaisons – les lésions aussi. Mais il n'a pas été admis dans cette fonction, alors que son destin était de permettre de voir ce qu'on ne voit pas. Pour en parler aussi, mais en partant de ce constat, les mots peuvent se dire *après avoir vu* des choses. On peut me dire que je suis bête, ou orgueilleux, ou que je ne réfléchis pas quand *je fais* un film, à condition de me montrer un plan du film qui prouve cette affirmation. Alors je serai d'accord, et ça m'aidera pour mieux travailler. *De la même manière que* chez le médecin, à un moment, il faut faire des analyses ou passer une radio, *alors que si on* n'écoute que le « vouloir dire » du malade...

– Cette prééminence du « vouloir dire » n'est-elle pas une victoire de la notion d'auteur dont, comme critique, vous avez été le défenseur ?

– Hélas oui. C'est un terme dont je me méfie – d'ailleurs, je ne signe plus mes films. A l'époque de la nouvelle vague, *dans les années 50* et au début des années 60, nous nous sommes battus pour obtenir que le *metteur en scène de films* soit reconnu comme l'équivalent d'un écrivain, d'un peintre ou d'un compositeur, alors qu'à l'époque *l'auteur était le scénariste*, avec un statut inférieur aux créateurs des autres arts. Mais il y a eu ensuite cet effet pervers qui fait que lorsque Luc Besson pense à son film, j'ai l'impression, en voyant le résultat, qu'il a davantage pensé à lui-même *qu'au film. Alors que Dostoïevski* pensait sûrement plus aux *Possédés* qu'à lui-même.

– Qu'est-ce qui a engendré cette évolution au détriment des œuvres ?

– La solitude et la catégorisation professionnelle. A cet égard aussi le cinéma n'est pas parvenu à fonctionner comme la science, où on travaille de plus en plus en équipe. L'auteur de cinéma ne pouvait exister que dans une communauté qui partageait une cause commune, et à l'intérieur de laquelle on pouvait parler. Aujourd'hui, je ne peux plus parler ni avec les techniciens pendant que je fais un film, ni avec d'autres réalisateurs *sur les films* terminés. Les festivals sont des lieux mondains, où on peut déjeuner, mais pas parler de cinéma, pas parler de ce qu'on voit effectivement sur l'écran, qui est le seul point de départ pour réfléchir, pour partager *réellement. Il y a eu depuis la guerre* un refus de voir, aux conséquences tragiques. Le seul endroit dans le cinéma où il y ait encore du dialogue, c'est Hollywood. Le producteur, la vedette et les avocats discutent, ils arrivent à un consensus, et ensuite *ils travaillent ensemble. Bien sûr*, le résultat correspond à ce type de dialogue, mais de là vient leur puissance. *Ils* ont une « maison », une maison de production. La nouvelle vague a été une maison pour partager un peu une réflexion non pas *commerciale comme les Américains*, mais portant sur la forme. Aujourd'hui, cela n'existe plus. Cela ne veut pas dire qu'ici ou là on ne fait plus des bons films, mais on ne fait plus du bon cinéma.

– A quoi correspond cette « cause commune » dont vous *regrettez la disparition* ?

– La cause du cinéma... Elle a créé un élan, qui tenait à une période historique, et dont les ciné-clubs, l'art et essai, la nouvelle vague ont des effets. La nouvelle vague, c'était les enfants de la Libération et de la *Cinémathèque, ou de la Libération* et du Centre national du cinéma. Alors que le cinéma d'aujourd'hui, c'est plutôt les enfants de Canal Plus et du talk-show. La cause du cinéma, par différence avec les autres arts, c'était le désir de voir ce qui existait mais qui n'avait pas *été vu*, de permettre un rapport particulier au monde, très différent de celui en vigueur dans les arts traditionnels, *qui inventent. Au théâtre, on* construit tout ; au cinéma, non : il y a une chaise ou une rue, on la filme pour mieux la voir. C'est moins une création qu'une représentation. Qui n'est pas non plus une question de réalisme : aujourd'hui, on filme *quelqu'un qui court dans* les rues de Sarajevo, et qu'est-ce qu'on voit ? Rien. Alors que Malraux pouvait *terminer le tournage d'Espoir dans* le midi de la France, son film n'y perdait rien.

– Donc c'est une question de forme ?

– Bien sûr. C'était cela, la cause commune. Dès lors qu'on ne se *pose plus ces questions-là*, le « vouloir dire » prend le dessus, et à ce moment on peut tenir n'importe quel discours, et certains peuvent prétendre que la cause des Serbes et la cause des Bosniaques sont équivalentes. Il a existé une forme *de représentation qui pouvait se* comprendre, s'analyser, et ne permettait pas cette confusion et cette perte de morale. *Le cinéma* italien de l'après-guerre a été le dernier mouvement important de cette nature, le dernier grand élan. A un *moment où les Italiens avaient per*du toute identité, le néoréalisme a été capable de leur redonner un visage, de projeter une image dans laquelle une collectivité, une nation pouvait se reconnaître. Le cinéma n'en est plus capable, et la télévi*sion ne l'a jamais pu* ; elle peut seulement donner des modèles d'identification individuels.

– La nouvelle vague aussi a correspondu à un état de la nation française.

– C'est différent : la nouvelle vague était déjà dans un rapport plus à distance, un rapport critique. Elle a moins cherché à raconter des histoires qu'à montrer comment on *raconte une histoire*. Elle réfléchissait la forme plus qu'elle ne la donnait, mais on était encore en rapport avec l'essentiel. Aujourd'hui, il n'y a plus beaucoup de réflexion sur la forme, et bien sûr cela se traduit à la fois dans la réali*té et dans ses représentations*, au cinéma ou à la télévision. Par exemple, il n'y a presque plus de *plans dans les films, il n'y a plus de* cadre qui inscrit dans le monde ; à la place, il y a de l'encadrement.

– Cette situation rend votre travail plus compliqué, par exemple lorsque vous devez tourner une scène de guerre dans *For Ever Mozart* ?

– Oui, parce qu'on manque de référence pour trouver la bonne forme. Une scène de guerre peut être mauvaise, alors que la guerre elle-même n'est jamais ratée, elle tue toujours les gens. Il faut inven*ter une forme, on tente de compo*ser une représentation, et les gens ne sont pas contents et ne vont pas voir le film. Parce que cette mise en forme ne correspond pas à l'imagerie à laquelle ils sont habitués, n'importe quelle image est sanctifiée dès *qu'on est allé la voler avec une ca*méra en Bosnie ou ailleurs, mais qu'est-ce qu'elle montre ? Au Zaïre, ce n'était pas difficile, il suffisait de faire un plan unique où on suit une colonne de réfugiés. Comme il sont 500 000, le plan durera longtemps *et on finira par voir quelque chose*, par sentir, même devant la petite télévision. Mais personne n'ose ce plan. Au lieu de ça, on met un commentaire qui dit *« ces pauvres gens... »*, et on ne voit plus rien. Ce qui permet même au bout d'un moment de dire que, finalement, ils ne sont pas si pauvres ! L'horreur.

– N'êtes-vous pas exagérément pessimiste ?

– Non, *je constate* la fin d'une époque et d'un certain mode de représentation qui permettait une approche du monde qui n'a pas été saisie. La Renaissance italienne a passé, la peinture n'a pas disparu pour autant, mais elle est devenue autre chose. Alors il *reste un mou*vement et une espérance, mais qui se manifesteront autrement. Pas par le cinéma tel qu'on l'a voulu et tel qu'on l'a connu, mais de manière plus solitaire, plus conflictuelle aussi. Parce qu'il y a beau*coup de rejet, d'exclusion* à présent. En 1935, la majorité des gens ne connaissaient pas *L'Atalante*, de Jean Vigo, mais ne le rejetaient pas, ne rejetaient pas le principe de l'existence d'un tel film. Aujourd'hui, je dirais que tout le *monde connaît ce qui serait l'équi*valent de Vigo, mais presque tout le monde le refuse. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon



DR

Image du film « For Ever Mozart »

La mise en scène comme pensée critique

JEAN-LUC GODARD

SON NOUVEAU FILM, *For Ever Mozart*, est sorti le 27 novembre. C'est, plus ou moins, le quarante-septième long-métrage de Jean-Luc Godard. « Plus ou moins » selon que l'on prend ou non en considération les réalisations en vidéo, les films destinés à la télévision, les inédits montrés de manière semi-confidentielle – et il s'ajoute à cette production déjà considérable des courts-métrages, des sketches, *des participations à des œuvres collectives*... Mais cette comptabilité n'a guère de sens pour rendre compte de la démarche du Franco-Suisse Jean-Luc Godard, dont Gilles Deleuze a dit un jour que le plus important, dans son nom, était le trait d'union.

Godard le passeur, le rapprocheur d'idées, d'images et de sons, l'inventeur d'ellipses et de *courts-circuits entre visions et paroles*, Godard au sens cinématographique le « monteur » dit lui-même qu'il a commencé son travail comme critique au milieu des années 50 et n'a depuis jamais cessé de faire la même chose, troquant la plume pour la caméra. A ce titre, son véritable premier film serait, après le brulôt inaugural d'*A bout de souffle* en 1959 – coup de chapeau au cinéma du passé et coup de boutoir contre les académismes de son époque, – celui qui figure en deuxième sur sa filmographie, *Le Petit Soldat*. Œuvre majeure du temps de la guerre d'Algérie (aussitôt interdit par le pouvoir), il commençait par ces mots : *« Le temps de l'action était terminé, le temps de la réflexion commençait. »*

Prenant acte du vieillissement du cinéma classique, Godard n'aura eu de cesse d'inventer, avec les moyens du cinéma, des dispositifs de pensée qui font de la mise en scène un autre chemin de la philosophie, une autre méthode de la pensée critique. Une pensée imprégnée de mélancolie – celle du remords que le cinéma n'ait pas accompli sa tâche *historique d'« art du siècle » en montrant les* grandes exterminations pour les empêcher –, mais qui poursuit son inlassable et polémique mise à l'épreuve des représentations du monde.

J.-M. F.

Gilles Kepel, islamologue

« L'université a vocation à procurer des savoirs sur l'islam, non à prêcher les consciences »

L'auteur d'« A l'ouest d'Allah » réagit à la proposition de créer une filière de théologie musulmane à Strasbourg

A QUELLES CONDITIONS un enseignement universitaire de théologie musulmane est-il possible *en France et compatible* avec la laïcité ? Rédigé par Etienne Trocmé, ancien président de l'université des sciences *humaines* de Strasbourg, un rapport vient de préconiser la création d'une filière de théologie musulmane dans cette ville, ce *qui serait une « première » (Le Monde* du 28 novembre). Gilles Kepel, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et responsable du programme doctoral sur le monde arabe et musulman à l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris, réagit à cette proposition.

« Une formation de type universitaire *sur l'islam* n'est-elle pas souhaitable comme moyen de faire émerger une génération de cadres dont manque *la* communauté musulmane, ce qui expliquerait en partie ses difficultés de leadership et de représentativité ?

– Souhaitable, d'abord, parce que l'université est de plus en plus souvent confrontée à de nouvelles demandes de connaissances sur l'islam qui viennent de la jeune génération de bacheliers – Français ou résidents en France – d'origine musulmane. Ce sont des demandes multiformes : culturelle, religieuse ou même *dogmatique. Mais ni* l'orientalisme traditionnel ni les structures qui dispensent aujourd'hui un savoir sur le monde islamique n'étaient vraiment préparés à ce nouveau type d'attentes.

» En les prenant en compte au*jourd'hui*, l'université peut faire œuvre utile. Mais elle ne peut pas répondre à l'ensemble des besoins. *Car si elle dispense des savoirs et* des connaissances sur l'islam, elle n'a pas vocation à transmettre un dogme de vérité. Elle étudie l'islam de manière contradictoire et complexe et doit avoir, envers ce domaine d'étude, les mêmes exigences *épistémologiques que pour* tout autre.

Une formation universitaire sur l'islam devrait permettre à un certain nombre de jeunes d'origine musulmane d'effectuer une sorte de mise en perspective scientifique de ce qui est, pour beaucoup d'entre eux, un héritage culturel, transmis le plus souvent par la voie familiale.

– L'exemple de certains pays étrangers, comme l'Iran et l'Egypte, montre que l'université peut être un terrain de prédilec*tion pour les islamistes. N'y a-t-il* donc pas quelque risque à ouvrir ce type de filière théologique ?

– *Mais l'expérience* montre aussi que les mouvements islamistes sont implantés dans des facultés scientifiques ou techniques plutôt que dans les facultés de sciences humaines. Car les islamistes ne sont pas toujours très à l'aise avec la ré*flexion critique sur le dogme qui* est le propre des sciences de l'homme et de la société.

» Par-delà cette remarque, la réponse tient au pari qu'il faut faire sur la qualité de l'enseignement qui sera dispensé. On ne peut pas déci*der à l'avance si un étudiant* ressortira d'un cursus universitaire islamiste ou athée, communiste ou d'extrême droite, *social-démocrate* ou conservateur ! L'université a vocation à procurer des savoirs, non à prêcher les consciences. Le choix des valeurs reste celui de l'étudiant, et le pari est précisément que les valeurs que les étudiants porteront au sortir de ce cursus universitaire seront les plus « éclairées » possible.

– L'université est mieux armée pour former aux disciplines de *l'islam que les centres de forma*tion privés qu'on a vu fleurir ici et là...

– Ce sont deux vocations différentes. Les divers cultes sont libres de former de manière privée leur personnel religieux, mais leur démarche n'a rien à voir avec une démarche de type universitaire. Il ne s'agit pas aujourd'hui de substituer *l'une à l'autre, mais de faire* en sorte que, au sein d'une génération qui aura eu accès à ce qu'il y a de plus performant dans un enseignement universitaire sur l'islam, puissent émerger, entre autres, ceux qui voudraient devenir ultérieurement *théologiens dans les meilleures* conditions possible. Mais les techniques de la gestion du sacré, elles, ne sont plus du ressort de l'université.

– A quelles conditions l'ouverture d'une filière de théologie musulmane à *l'université* publique, même en régime concordataire comme à Strasbourg, vous paraît-elle compatible avec la laïcité ?

– Il me semble vain de vouloir se cacher derrière le petit doigt du concordat *en* Alsace-Moselle pour traiter des questions cruciales liées à la formation intellectuelle de ceux qui donneront son visage demain à l'islam en France. A l'université, les savoirs sur l'islam s'adressent aux jeunes musulmans comme aux autres étudiants. Et cette mixité est l'une des garanties de la *« neutralité axiologique »*, pour citer Max Weber, *du type d'enseignement dis*pensé.

» Autre chose est la formation professionnelle de théologiens musulmans. Par définition, ceux-ci sont seulement des croyants. L'université doit pouvoir leur offrir une éducation *du meilleur niveau pour ce qui* est des enseignements également ouverts aux non-musulmans, mais sa vocation n'est pas d'élaborer une quelconque vérité du dogme islamique – comme de tout autre dogme –, qui est du ressort des instances proprement religieuses.

– Il ne vous paraîtrait donc pas opportun que l'université s'engage *dans* la formation des imams ?

– Ce serait à proprement parler une erreur. Former un personnel re*ligieux comme* tel n'est pas sa fonction. Ce serait une atteinte à la laïcité. Et, dans cette hypothèse, l'université se *verrait dans l'obliga*tion de devoir arbitrer en valeur entre différentes interprétations de l'islam, desquelles elle n'a pas à se mêler.

» Elle doit seulement fournir des savoirs à partir desquels tous les *étudiants – y compris ceux qui vou*draient devenir imams – détermineront leurs choix de conscience. Le pari est que ces futurs théologiens musulmans mettront à profit cette formation intellectuelle pour penser au mieux l'islam dans le contexte de la *société* française d'aujourd'hui. Mais l'université n'a pas à les accompagner jusqu'au terme d'une formation dogmatique, qui n'est pas de son ressort. »

Propos recueillis par Henri Tincq

Comment l'Occident voit les Arabes

par Edward W. Said

L'imagination populaire en Occident, et particulièrement aux États-Unis, se charge d'antagonismes et d'inimitié dès qu'il s'agit des musulmans arabes, et cette hostilité s'aggrave sensiblement pour peu que la question d'Israël s'en mêle. Il n'existe nulle part antipathie culturelle aussi communément admise et si parfaitement répertoriée en autant d'images déshumanisantes : terroriste fou, fanatique vociférant, et femmes toujours voluptueuses, tantôt idéologues enragées et tantôt passives.

Je citerai à titre d'exemple quelques phrases surgies comme par accident dans une interview de Norman Mailer publiée en mai 1991 dans le magazine *Esquire*. Mailer n'est ni un fanatique irresponsable et incohérent ni un bigot inculte et provincial ; c'est un écrivain mondialement connu qui a représenté une autorité politique des plus importantes dans la littérature américaine contemporaine. Ses prises de position au sujet du féminisme, par exemple, ont certes été contestables, provocantes et partiales, mais elles ont toujours laissé la porte ouverte au débat et à la contre-argumentation. En revanche, ses opinions à propos des Arabes ne souffrent aucune discussion : *« La nation arabe a été privée de pouvoir à l'échelle mondiale pendant deux mille ans... deux millénaires durant lesquels* [ils] *ont vécu dans le désert en ne se battant pour rien de très tangible jusqu'à la très récente apparition des puits de pétrole. Ils ont appris à négocier, à tricher, à manipuler, à jouer avec les réalités et à les déformer, si bien que nous nous trouvons en présence d'une mentalité, au sens géopolitique du terme, plus nocive que toutes celles que nous avons connues jusqu'ici. »* (Citation reprise dans le *Michigan Quaterly.)*

Nombre de films et d'études ont fini par convaincre que la guerre permanente contre les infidèles et les abus sexuels envers les femmes et autres êtres défavorisés sont des tares congénitales de la psyché arabe

A quoi Mailer a-t-il bien pu se référer ? Rien dans ses écrits ne laisse supposer une quelconque familiarité avec les Arabes et moins encore une connaissance réelle de leur histoire ou de leur civilisation. Qu'il s'agisse d'une construction plus ou moins délirante inspirée par la propagande américaine durant la guerre du Golfe, cela est fort probable. Que par ailleurs cette propagande n'ait rencontré aucune résistance dans l'esprit de Mailer signifie qu'il n'était que trop préparé à l'entendre – et pire – à la proclamer à la face du monde sans la moindre inhibition et sans crainte de riposte ni de réfutation.

Où est-il allé chercher tout cela ? Dans une conception à mon sens diabolisée de cette partie du monde au sein de laquelle les peuples du désert, les Arabes, représentent la figure antagoniste et la menace permanente à tout ce que « nous » tenons pour important. Sa longue énumération concernant les Arabes, à savoir qu'ils négocient et qu'ils trichent et qu'ils manipulent et qu'ils déforment les réalités pourrait aussi bien se dire en un mot tant cette liste malveillante est indifférenciée.

Si la revue *Esquire* publie de manière aussi irréfléchie de telles opinions – comme jamais elle ne se l'autoriserait pour des condamnations de juifs, d'Arméniens, de Japonais ou de Noirs –, et sachant par ailleurs la grande respectabilité dont jouit Norman Mailer, cela veut dire que ces mêmes opinions bénéficient ailleurs d'une préséance et d'une audience notoires.

La littérature fondée sur la haine, celle-là même qui sévit entre pays en guerre, est certes assez courante. L'Occident n'étant pas, que je sache, en guerre à proprement parler avec les Arabes en tant que peuple, l'existence d'une si virulente littérature anti-arabe dans des métropoles telles que Londres, New York et peut-être même Paris est une chose pour le moins saisissante.

Depuis le début des années 70, une avalanche de livres, de pamphlets, de films, de documentaires télévisés et d'articles de langue anglaise, élitistes et populaires, ont fourni à un large public apparemment réceptif une masse d'informations sur les Arabes qui sont autant de généralisations. Il existerait une mentalité arabe, une culture arabe selon David Pryce-Jones dans *The Closed Circle (Le Cercle fermé)*, des habitudes individuelles des arabes selon Conor Cruise O'Brien ou encore une impasse arabe selon Fouad Ajami.

Ce ne sont pas là des intellectuels marginaux. Ce qu'ils disent ou écrivent est loin d'être confidentiel ; pas plus que les rubriques trihebdomadaires d'A. M. Rosenthal ou William Saffire dans le *New York Times* ou encore celles de Martin Peretz dans *The New Republic* ne sont le fait d'individus déséquilibrés s'adressant à une poignée de lecteurs du même acabit.

Respectables, voire admirables, et faisant parfois autorité dans d'autres domaines, ces auteurs et leurs propos tirent en partie leur légitimité culturelle du discours orientaliste, lui-même fondé, pour ainsi dire, sur l'infériorité de l'esprit oriental. Des essayistes contemporains nous apprennent que les arabes s'adonnent à l'inceste, au mensonge et à toutes sortes de violences concevables (et inconcevables), à la fourberie, à l'hypocrisie, à l'esclavage, au racisme, à la xénophobie et à une sexualité immodérée pour ne pas dire anormale et pathologique.

Un nombre incalculable de films et d'études ont fini par convaincre le spectateur ordinaire de journaux télévisés et autres spectacles visuels que les arabes sont des terroristes et que, à la différence de ce qui se passe pour les autres peuples monothéistes, la guerre permanente contre les infidèles et les abus sexuels envers les femmes et autres êtres défavorisés sont des tares congénitales de la psyché arabe.

Le plus curieux, dans cette affaire, c'est que ces opinions s'accommodent de toutes les idéologies, de droite et de gauche. Un exemple nous en est donné par l'article de Robert Friedman intitulé « Pourquoi les femmes palestiniennes tuent », publié le 10 novembre 1992 dans le *Village Voice*, important hebdomadaire new-yorkais où parurent régulièrement de nombreux articles critiques du même auteur à l'égard des colons israéliens et du lobby pro-israélien Aipac. Friedman est aussi l'auteur d'une biographie du rabbin Meir Kahane qui lui valut de nombreuses menaces de mort émanant de sympathisants de l'extrême droite israélienne.

Je mentionne tout cela afin de souligner la complexité du cas en question. « Pourquoi les femmes palestiniennes tuent » commence par traiter de la *« sauvagerie »* des femmes de Gaza comme d'un aspect ignoré et caché de l'Intifada et s'achève en mettant cette *« sauvagerie »* en rapport direct avec le Coran et avec la culture dégénérée du monde arabe telle que l'aurait décrétée le prophète Mahomet. Pas une source n'est citée, hormis une journaliste palestinienne non identifiée. L'argument de Friedman est si insidieux et si totalisant qu'il nous invite à conclure que l'exode des palestiniens en 1948 était ni plus ni moins que la conséquence d'une peur imaginaire du viol.

Symptomatique de la méthode de Friedman est la manière dont il fait alterner une apparente restitution des faits, comme les journalistes sont censés le faire, avec de soudaines extrapolations culturelles voire transcendentales à la bonne vieille manière orientaliste. Après avoir cité un juriste israélien racontant comment les femmes palestiniennes attaquent les soldats israéliens parce que c'est là *« une manière héroïque d'échapper à une famille tyrannique »*, Friedman en conclut sur le champ : *« Il n'a jamais été facile d'être une femme dans la société islamique où l'extrême cruauté pratiquée au nom de l'honneur caractérise la manière dont on les traite. Le Coran affirme que les femmes sont virtuellement du bétail, qu'elles sont biologiquement, intellectuellement, socialement et juridiquement inférieures aux hommes. La tradition veut que les femmes soient soumises au plaisir de l'homme. Mais elles n'y ont pas droit. La sexualité féminine serait quant à elle perverse. En cas de viol, par exemple, la victime est souvent blâmée, et parfois assassinée, pour racheter l'honneur de la famille, le bien le plus précieux pour un Arabe. »*

Cela est à plus d'un titre odieux et témoigne d'une parfaite ignorance. Non seulement la formulation est à la fois vague et globalisante (laissant entendre qu'il suffit de se référer à un ou plusieurs cas de femmes maltraitées pour fonder une thèse entière), mais le propos lui-même fait fi à la fois du contexte et de l'Histoire. Au cœur même du monde arabe – en Egypte – s'est développé dans le début du XXe siècle un mouvement féministe si influent, si vaste et si progressiste qu'il est aujourd'hui considéré par les historiens du féminisme comme l'inspirateur de nombreux mouvements de femmes non européens. Par ailleurs, pris à la lettre, les propos de Friedman sur l'islam et les Arabes ne sont pas moins applicables au judaïsme orthodoxe, mais il n'en dit rien. Enfin, bien pis encore, ce qu'il appelle la *« sauvagerie »* des femmes de Gaza n'est à aucun moment replacé dans son contexte : la brutalité de l'occupation israélienne.

Edward W. Said *est professeur de littérature comparée à Columbia University.*

★ Ce texte, traduit de l'anglais par Dominique Eddé et Eglal Errera, est extrait d'une leçon prononcée le 28 novembre au Collège de France. Deux autres leçons doivent être consacrées, le 5 décembre, au « Rapport entre l'exil et le style tardif : Adorno, Lampedusa, Cadafy », et, le 12 décembre, à « *Così fan tutte* aux extrêmes limites ».

AU COURRIER DU « MONDE »

CRAZY !

Fous, complètement fous ces magasins du pauvre. Au premier balcon, les trompettes de la mauvaise renommée entonnent l'hymne au scandale. Scandale ! Mot devenu parti, voire parti pris. Scandale ! L'ouverture des magasins le dimanche. Virgin Mégastore. Aux fauteuils d'orchestre, pas de trompettes. Une musique moins « concertiste », presque du folksong provocateur. Et quoi qu'on dise, la partition « marche », même si le registre est contestable.

Acheter un lit, un magnétoscope à 45 francs par semaine sur dix ou vingt ans, si la joie d'en profiter dure autant, peut-être plus, eh bien, je condamnerai toujours l'usure et les banquiers, certainement pas l'usage.

Plutôt Pavlov que Descartes.

Paul Olivieri, Créteil

UN NOUVEL OSTRACISME

Faut-il que les partis politiques excluent de leur liste les candidats de plus de soixante-dix ans ? A cinquante-cinq ans, directeur commercial, atteignant les objectifs annuels depuis des années, j'ai quand même été mis au « placard ». Il fallait rajeunir l'image de la société (plus de 1 million de francs de chiffre d'affaires).

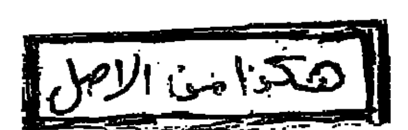
La sagesse ne voudrait-elle pas que l'homme politique ayant atteint l'âge de la retraite qu'il a fixé pour ses concitoyens salariés se retirât de lui-même, tout au moins de ses mandats nationaux ? Ne faudrait-il pas limiter complètement le cumul des mandats et là, tout simplement, *[réglementer]* pouvoir, argent, honneur, faste des palais, que sais-je ?

Pierre Quincerot, Montbrun-les-Bains (Drôme)

« EPARGNE » ET « CAPITALISATION »

A propos du projet de réforme des retraites adopté par l'Assemblée nationale, j'attire votre attention sur un point de vocabulaire qui me paraît important. Le propre d'un "capital", c'est, notamment, d'être transmissible par héritage. Or, les sommes épargnées par le salarié dans le nouveau système, si elles engendreront effectivement un revenu à l'âge requis, ne seront pas, à sa mort, transmises à ses héritiers. Le nouveau système peut donc se définir comme une "épargne individuelle pour la constitution d'une rente viagère", mais c'est, me semble-t-il, un abus de langage de parler à son sujet de "capitalisation", puisqu'il ne constitue pas un capital à proprement parler (à la différence, par exemple, d'une assurance-vie).

Jacques Fontaine, Paris



Casseurs et conservateurs, même combat

par Bernard Marrey

CELA ressemble à un paradoxe : il n'y a pas de *secteur professionnel moins respectueux de son passé* que celui du bâtiment. Tout se passe comme si la destruction ne signifiait pour lui que l'ouverture d'un nouveau chantier. Tel le serpent qui se mord la queue, la crise a en cela des *effets* pervers auxquels on ne s'attendait pas : le *Syndicat national du* bâtiment démolit ses bureaux pour les reconstruire assurément plus neufs, certainement pas plus beaux.

Le bâtiment est en crise. Les cotisations rentrent mal. C'est cependant le moment que le Syndicat choisit pour refaire son siège vieux d'à peine cinquante ans, n'en *conservant* que la structure en béton armé. D'un simple point de vue économique, l'opération paraît déjà aberrante. Pour le patrimoine (au sens large), elle est tout simplement scandaleuse.

L'immeuble parisien du 7, rue La Pérouse (16e arrondissement) a été construit par les architectes Raymond Gravereaux et Raymond Lopez avec les Ateliers Jean Prouvé en 1949-1950. Il a été alors l'occasion de montrer l'excellence d'une technique nouvelle de construction, *rapide*, économique et sûre, celle du mur-rideau : sur les dalles de plancher portées par une série de poteaux, les panneaux de façade, montés en atelier, sont accrochés comme des rideaux. Des milliers de bâtiments ont été ainsi *construits depuis*. Rue La Pérouse, ces panneaux sont composés en partie basse d'une allège en acier avec isolant, et en partie haute d'une baie vitrée s'ouvrant par glissement vertical à l'intérieur de l'allège.

Cette technique a marqué un tournant dans l'histoire de la construction et de l'architecture : l'immeuble est cité dans toutes les histoires de l'architecture moderne. Bien que resté pratiquement sans entretien depuis quarante-cinq ans, il était en parfait état, mais le Syndicat souhaitait l'harmoniser avec le bâtiment *mitoyen*, *construit* ultérieurement, et le mettre aux normes actuelles.

Alertées au printemps 1996, les associations qui se chargent de la défense de ce patrimoine non reconnu par la direction du même nom au ministère ont pris contact avec l'architecte chargé des travaux. Les expertises ont montré que les panneaux étaient en très bon état et pouvaient être mis aux normes (thermiques et phoniques) sans dommage. Le Syndicat, s'appuyant sur *« une impossibilité technique »* – non précisée à ce jour –, a alors annoncé *son choix pour* la démolition avec restitution « à l'identique ».

Tout le monde sait que, hélas, lorsqu'un bâtiment est démoli, l'appréciation de cette qualité n'est plus contrôlable, et que, de toutes *façons*, le *coût en devient si élevé* qu'elle n'est même plus envisageable. *A la différence* du secteur « béton », dominé par quelques mastodontes, il y a encore beaucoup de PME dans la construction métallique qui peuvent démonter, changer, remonter à un coût raisonnable. Mais refaire de toutes *pièces des séries, même simples*, datant d'un demi-siècle, relève d'un luxe coûteux.

Un immeuble cité dans toutes les histoires de l'architecture moderne

Le ministère de la *culture fut* bien entendu alerté, et demande lui *fut faite*, l'été dernier, de conserver la façade et au moins un étage du fait de l'excellent état des cloisons-placards d'origine. En septembre, tout l'intérieur était vidé, le très bel escalier hélicoïdal en béton détruit, ainsi que la rampe en fer forgé et la *porte d'entrée du ferronnier Ray*mond Subes, qui n'était pas encore entré à l'Institut (il y entrera en 1958).

La procédure de protection, déclenchée en juin, aurait dû aboutir en commission... le 5 décembre, *mais il semble que le préfet d'Ile*-de-France, usant de son pouvoir discrétionnaire, veuille retirer ce point de l'ordre du jour, de même que l'étude de la protection d'un autre édifice parisien, la Caisse d'allocations familiales, au 15, rue Viala (15e arrondissement), construite dix ans plus tard par le *même Raymond Lopez, comme si* l'application de la loi était sujette à interprétation.

Tout se passe donc comme si les services chargés de la protection du patrimoine attendaient que tout soit cassé pour pouvoir fossiliser quelques miettes dans une vitrine. La situation devient ubuesque : à *800 mètres de là, le même minis*tère de la culture s'apprête à dépenser beaucoup d'argent pour tenter d'entrouvrir le caveau « familial » des Monuments français. Quelques centaines de milliers de francs sont dépensés pour re*constituer les vitraux de l'église du* Raincy, dont les originaux datant de 1925 peuvent être vus tous les jours à trente minutes de RER. Il est donc raisonnable de penser que, dans vingt ou trente ans, le préposé au « caveau » dépensera quelques coquettes sommes pour reconstituer un panneau de Prouvé... *à moins qu'il ne trouve* à l'acheter chez un antiquaire japonais. Car, au Japon, Prouvé est beaucoup plus connu que rue de Valois.

***Bernard Marrey** est historien de l'architecture.*

La boutique du Rassemblement

par Andrew Knapp

AU 123, rue de Lille, dans le 7e arrondissement de Paris, le gaullisme a *pignon sur* rue. L'ambiance respire l'entreprise réussie. Le décor est soigné. Au rez-de-chaussée, la « boutique du Rassemblement » propose des cravates en soie, des parapluies, des porte-clés de Gaulle et des cassettes *vidéo racontant* le triomphe chiraquien de 1995.

Le RPR, ou la mission accomplie. Pour atteindre le but implicite qui marqua son lancement, le 5 décembre 1976 – la reprise de l'Elysée au profit du gaullisme par Jacques Chirac –, il aura fallu un peu moins de dix-neuf ans. Cet in*tervalle a permis au mouvement* gaulliste de réussir au passage une implantation sans précédent dans le pays : non seulement deux cent cinquante-huit députés (soit soixante-quinze de plus qu'en 1973), mais aussi sept présidences de région ; vingt-huit présidences de conseil général, là où les gaul*listes de 1976 n'en comptaient que* onze ; cinquante-cinq grandes villes, un gain net par rapport à 1971 d'une vingtaine de mairies, dont celle – inestimable atout ! – de la capitale ; quatre-vingt-douze sénateurs, enfin, soit le triple du *chiffre de 1974*. Une *notabilisation* qui n'a pas pour autant entamé la capacité d'action de ce qui reste la seule véritable organisation partisane de la droite modérée.

Le RPR, ou l'entreprise réussie... Mais pour quoi faire ? Pour assis*ter, au bout de cent quatre-vingt* jours, au ralliement du nouveau président à un « cercle de la raison ? Le premier devoir d'un gaulliste n'est-il pas, justement, de sortir de ce que les bien-pensants estiment « raisonnable » ?

*Le gaullisme de nos jours se ré*sumerait-il vraiment à la réduction des *déficits*, *la défense* du franc, au nom du passage si peu exaltant vers l'euro ? Une réponse positive est quand même renforcée par la valeur quasi mystique (et quelque peu exagérée, vu les résultats des années « franc fort ») qu'accordait *le général de Gaulle lui-même à la* solidité de la monnaie.

Jacques Chirac peut aussi rappeler à qui se veut plus gaulliste que lui que, pour assurer l'indépendance nationale, obsession gaullienne s'il en est, les vieilles re*cettes du général – pour simplifier* un peu, l'accumulation de bombes et de l'or – ne suffisent manifestement plus. Que, pour faire face à un capitalisme de plus en plus mondialisé, tolérant de moins en moins les excentricités à la française *comme* la protection sociale ou le service public, un pays moyen se *doit* de se joindre à un ensemble plus vaste : l'Europe, par exemple. Encore faudrait-il que cet ensemble pèse sur les tout-puissants marchés monétaires. D'où la course à l'euro. D'où la peine que la France et l'Allemagne *donnent* à leurs *populations pour* respecter les fameux critères de Maastricht.

Bref, pour garder une part d'indépendance plus ou moins nationale, il faut que la France accepte l'abandon d'une part de souveraineté. Qu'aujourd'hui la marche vers la monnaie unique ressemble *fort peu à la politique du général*, peu importe : *« Comme si une politique continue était une politique toujours semblable »*, aurait observé de Gaulle, selon Malraux. Si le pari de Jacques Chirac est gagné, si, au bout de son mandat, il fait en sorte qu'une France dotée de l'euro épouse, sans retard cette *fois, le prochain siècle tout en* conservant l'essentiel de son identité, il pourra s'estimer digne successeur du fondateur de la Ve République. L'actuel président est cependant moins bien placé que son illustre prédécesseur.

En premier lieu, si le pragmatisme de Jacques Chirac sur la *question européenne s'accorde as*sez bien, sur le fond, avec celui d'un de Gaulle – l'Europe étant pour les deux hommes l'outil essentiel de gestion des relations avec le voisin allemand, le marché principal des produits francais, no*tamment* agricoles, un levier *pour* aider la France à maintenir son rang dans le monde, un ensemble qui doit s'étendre jusqu'à l'Oural, mais non le Saint-Graal qu'il représente pour les chrétiens-démocrates, ni l'embryon d'un futur Etat fédéral –, l'actuel président n'a *jamais su se fixer une ligne* claire pour la défendre ensuite des années *durant*. *Au contraire*, l'Europe a trop souvent pris chez l'ancien maire de Paris les allures d'un enjeu partisan.

On se souvient peut-être des ardeurs européennes du premier chef de gouvernement de Valéry *Giscard d'Estaing*, chaud *partisan* de l'élection au suffrage direct du Parlement européen ; du revirement de 1977, qui mènerait aux excès verbaux de l'« appel de Cochin », où l'UDF fut présentée comme le *« parti de l'étranger »* ; du soutien apporté par le premier ministre Jacques Chirac en 1987 au *projet de marché unique euro*péen, au nom du libéralisme mais aussi de l'alliance avec la même UDF ; du silence, qui dura un mois après l'annonce du référendum sur Maastricht en juin 1992, d'un président du RPR qui ne savait vraisemblablement pas comment s'y prendre pour éviter la scission de *sa propre formation* ; du serpent de mer que fut, tout au long de la campagne chiraquienne de 1995, l'idée d'un deuxième référendum sur l'Europe. Autant d'hésitations qui ne renforcent pas la crédibilité d'un chef d'Etat conviant son *peuple à un effort sans précédent* au nom d'un projet européen.

Le RPR, ou l'entreprise réussie... Mais pour quoi faire ? Le premier devoir d'un gaulliste n'est-il pas de sortir de ce que les bien-pensants estiment « raisonnable » ?

Jacques Chirac, en second lieu, est le moins bien élu des présidents gaullistes : 21 % au premier tour, soit moins de la moitié des 44 % réalisés par de Gaulle. Il ne *bénéficie pas*, à *plus forte raison*, de cet unique concours de circonstances qui donnait au premier président de la Ve République sa liberté d'action : une légitimité historique incontestable ; une position politique inattaquable, avec des *adversaires en plein désarroi* ; une croissance économique soutenue. *Jacques Chirac* fut *aussi élu* grâce en partie à un discours, à des promesses, qui ne facilitent pas son action d'aujourd'hui : c'est le même homme qui, il y a vingt mois, fustigeait la *« gestion notariale des grands équilibres »*.

Peu de choses ont été faites, depuis octobre 1995, pour éliminer ces handicaps. *Le* gouvernement semble plus pressé de s'attaquer à l'ISF ou au RMI qu'à la *« fracture sociale »*. Plus grave, sans doute, dans une situation où le financement des trois principales formations (RPR, PR, FD) représentées *au gouvernement fait l'objet d'in*vestigations judiciaires, le ministre, qui avait juré de ne point perturber de telles investigations, multiplie les nominations aux points sensibles du système judiciaire d'hommes sûrs, et évoque des projets de réforme du secret de l'instruction, qui feront taire la presse, *et du délit d'abus de biens* sociaux, qui limiteront ou supprimeront les peines encourues.

On pourrait se demander si le bilan du septennat chiraquien ne finira par se résumer, non pas par la construction d'une Europe capable de tenir tête au prochain siècle, mais, au contraire, par le passage vers un *libéralisme tempé*ré uniquement par les besoins de financement politique d'un Etat-RPR reconstitué. S'il en était ainsi, alors le gaullisme ne serait plus qu'un fonds de commerce symbolique, tout juste bon pour faire vendre les cadeaux-souvenirs de la « boutique du Rassemblement ».

***Andrew Knapp** est maître de conférences à l'université de Reading (Royaume-Uni).*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication :
Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldhy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction :
Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef :
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre,
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

SIÈGE SOCIAL : 21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21 Télex : 206 806 F

Jacques Chirac et son « cortège d'ombres »

Suite de la première page

La nouvelle crise qui a secoué la majorité, le 25 novembre, à l'Assemblée nationale, lors du débat sur le conseil européen qui se réunira à Dublin, est peut-être pour lui une fantastique opportunité. Tel est, en tout cas, le sens qu'on entend bien lui donner, aujourd'hui, à l'Elysée, où l'on n'a pas de mots assez durs pour railler le discours de M. Giscard d'Estaing. L'ancien chef de l'Etat s'est trompé, et désormais, la crédibilité de ses idées européennes est ruinée, affirme-t-on. Au passage, on ne manque pas d'égratigner le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, qui s'était félicité des propos giscardiens, ni d'ironiser sur cette étrange agrégation de mécontents.

Au débat lancé par M. Giscard d'Estaing, on ne veut reconnaître qu'un seul mérite : celui de poser clairement les enjeux, de révéler les contradictions de ceux qui le portent, et d'offrir ainsi à M. Chirac une excellente occasion de tracer lui-même la voie, à l'extérieur comme à l'intérieur. Vis-à-vis de son partenaire allemand, d'abord, qu'il convient de rassurer. En dépit des apparences, volontiers mises en scène comme elles le furent encore samedi 30 novembre autour d'une bonne table à Périgueux, les relations entre Jacques Chirac et Helmut Kohl n'ont pas encore trouvé leur bon « réglage ». La marche vers l'union monétaire reste, avant tout, l'œuvre du chancelier allemand. A Périgueux, M. Chirac a tenu à manifester sa volonté de s'engager pleinement dans ce chemin, en confirmant *« la position française sur la stabilité du rapport entre le franc et le mark »* et en souhaitant qu'*« un pas important dans le domaine économique et monétaire »* soit franchi lors du prochain conseil européen de Dublin.

Vis-à-vis de l'opinion publique française ensuite. Le débat européen pourrait bien fournir au chef de l'Etat l'entrée en matière rêvée de l'intervention télévisée qu'il prépare, opportunément servie par un calendrier européen dense – un nouvel entretien avec Helmut Kohl, mardi 3 décembre, avant le sommet franco-allemand de Nuremberg le 9. Tous les conseillers de l'Elysée ont été priés de travailler sur ce thème, qui doit permettre à M. Chirac de défendre l'idée d'une *« nouvelle Europe »*, positive et prometteuse, contre ceux qui exploitent les angoisses et le pessimisme de l'opinion.

Le propos présidentiel devrait donc opposer les « modernes » – le chef de l'Etat, le premier ministre – à ceux, de gauche comme de droite, qui mènent ou reprennent des combats jugés d'arrière-garde. Mais cette profession de foi européenne à laquelle on le pousse ne peut se défendre que si elle prend en compte les angoisses et les réticences qui s'expriment dans le pays. Cette ligne, fragile, entre les eurosceptiques et les eurobéats, avait été esquissée lors du voyage de septembre dans le Pas-de-Calais. Dans ce département, qui a voté à plus de 60 % pour le « non » à Maastricht, M. Chirac était symboliquement venu dire que la mondialisation *« n'est pas seulement une menace, un risque »*, mais *« aussi une chance à saisir »* pour la France.

M. Chirac sait, surtout, que les peurs profondes qui ont envahi l'opinion et que révèlent tous les sondages, n'ont pas pour fondement l'Europe qui se construit, ni sa version agrandie, la mondialisation. Ce n'est pas tant l'Europe qui est rejetée que l'état de la France, tel qu'il est perçu au moment où elle bascule dans une nouvelle étape de la construction européenne. Si l'Europe fait peur, c'est, d'abord, parce que la France fait peine. Le chef de l'Etat ne saurait donc défendre l'une sans convaincre, d'abord, sur l'autre.

BESOIN DE REPÈRES

M. Chirac rencontre là une troisième ombre, et de taille, la sienne. L'ombre du candidat qu'il fut et dont le diagnostic avait, en son temps, séduit des millions d'électeurs qui ont, aujourd'hui, le sentiment d'avoir été trompés. Si le constat qu'il avait alors dressé de l'état du pays garde à ses yeux toute sa pertinence, les réponses qu'il a apportées n'ont pas convaincu. Les Français, reconnaît volontiers M. Chirac, doutent de tout et, d'abord, de la capacité de leurs gouvernants à gouverner. Ils ont besoin de repères, besoin d'être rassurés, de croire que ceux qui les dirigent savent où ils vont et ont prise sur leur destin. L'intervention du chef de l'Etat doit donner ces repères, fixer les règles, notamment en matière de justice, de police, ou d'éducation nationale.

Là réside le défi de la parole présidentielle. Elle ne pouvait s'élever dans la cacophonie de la majorité et devait donc attendre que d'opportunes rumeurs de remaniement ramènent un certain nombre de dirigeants, en mal de fauteuils ministériels, à de plus justes appréciations. Elle ne pouvait s'exprimer dans le brouhaha des barrages de routiers – qui ont déjà contraint le chef de l'Etat à renoncer, au dernier moment, à un déplacement de trois jours dans le Haut-Rhin, prévu du 27 au 29 novembre – et devait donc patienter en espérant que ce conflit, sous haute surveillance de Matignon et de l'Elysée, trouverait un dénouement pacifique et rapide. L'heure, semble-t-il, est imminente. De l'autre côté de l'écran de télévision, des ombres attendent. Elles votent.

Pascale Robert-Diard

RECTIFICATIF

PRESTATION DÉPENDANCE

La prestation spécifique dépendance (PSD) devrait concerner dès le 1er janvier 1997 entre 250 000 et 300 000 personnes et non 700 000, comme nous l'avons écrit dans *Le Monde* daté du 30 novembre.

Le Monde

ÉDITORIAL

Le PS et les femmes

« ILS l'ont fait », lâchait, sans masquer son contentement, Lionel Jospin, samedi 30 novembre, à l'issue d'un conseil national du PS qui a entériné une liste de 167 circonscriptions, sur les 555 de la France métropolitaine, où seules des femmes auront le droit de briguer l'investiture socialiste. Soucieux depuis qu'il a repris la direction du Parti socialiste de ne promettre que ce qu'il sera en mesure de réaliser, l'ancien candidat à l'élection présidentielle administre la preuve que, au moins sur ce sujet hautement symbolique, il tient parole.

Même si l'objectif de 30 % ainsi atteint pour les élections législatives ne marque que le début d'un processus – il doit aussi être respecté pour les élections cantonales et sénatoriales de 1998 tandis que la parité est requise pour les élections régionales –, M. Jospin vient de marquer un point. Sa méthode, tranquille mais non dénuée de fermeté, est venue à bout des résistances internes qui n'ont pas manqué puisque dix-neuf départements, souvent ruraux, se sont exonérés de candidatures féminines.

Alors qu'il doit encore démontrer à l'opinion qu'après les déceptions de 1981 et que, à la différence de Jacques Chirac, ses promesses ne seront pas oubliées sitôt revenu au pouvoir, le PS se veut ainsi exemplaire. En mettant en musique une partie de ses engagements de sa convention du 30 juin sur les acteurs de la démocratie, qui prévoient aussi une limitation stricte du cumul des mandats, il est le premier parti français à se montrer aussi volontariste sur la participation des femmes.

Il fait ainsi la leçon à la droite alors que le RPR, prisonnier de la règle de reconduite des sortants, ne prévoit pour les femmes que des postes de suppléants aux législatives et un quota de 30 % aux régionales, tandis que l'UDF est majoritairement hostile à toute contrainte.

Cette première étape franchie, le PS n'est pas au bout de ses ambitions. A moyen terme, il veut aller au-delà du volontarisme politique en optant pour une démarche contraignante visant à inscrire dans la Constitution le principe de parité hommes-femmes, au risque de remettre en cause le principe de l'unicité du corps électoral sur lequel est basée la tradition républicaine française. A court terme, il s'est donné comme objectif de doubler *« au minimum la proportion de femmes élues »*, au fur et à mesure des élections uninominales, et cela dès 1998.

Si les urnes sont favorables au PS en 1998, de quarante à cinquante élues feront leur entrée à l'Assemblée nationale contre quatre actuellement. Sur 250 élus, les femmes pourraient représenter jusqu'à 20 %. Mais l'ancien ministre des droits de la femme, Yvette Roudy, qui a fini par reconnaître, après s'être montrée sceptique, qu'il s'agissait d'une *« grande première »*, n'a pas eu tort de pointer, pour le regretter, *« une dominante féminine parmi les héroïques kamikazes »*. Ce sont en effet des femmes qui affronteront Edouard Balladur, Raymond Barre, Jean Tiberi ou Valéry Giscard d'Estaing. Le PS distribue davantage de tickets d'entrée aux femmes mais l'accès aux responsabilités politiques demeure pour beaucoup une course d'obstacles.

Paranoïa *par Lionel Portier*



DANS LA PRESSE

THE WASHINGTON POST

■ Le président de Biélorussie Alexandre Loukachenko semble avoir réussi son coup d'Etat sans effusion de sang, malgré les protestations venues d'Europe, d'Amérique et de différents secteurs de son propre gouvernement qu'il propose maintenant de mettre au rancart. La question est désormais de savoir si le monde extérieur doit s'en préoccuper et, dans ce cas, ce qu'il peut faire. La Biélorussie était un objet de souci en partie parce qu'elle avait hérité de l'ère soviétique des missiles nucléaires à longue portée. Des officiels des deux pays ont affirmé la semaine dernière que ces armes avaient été transférées de Biélorussie en Russie, ce qui, si l'information est exacte, est rassurant. Mais une dictature au cœur de l'Europe orientale reste néanmoins une source de préoccupation. Tous les voisins de la Biélorussie – la Russie, la Pologne, l'Ukraine, la Lituanie et la Lettonie – sont passés, malgré de grands obstacles, du communisme à la démocratie. Leurs progrès en cours seront rendus plus difficiles si la Biélorussie est instable et retourne en arrière. Pour que les voisins de la Biélorussie croient à la véracité du soutien américain à leur démocratisation, il faut que les Etats-Unis prennent l'initiative de condamner la voie suivie par la Biélorussie. Le bon endroit pour le faire pourrait être Lisbonne, où le vice-président Al Gore devrait proposer cette semaine la suspension de la Biélorussie de l'Organisation de sécurité et de coopération en Europe.

EL PAIS

■ Le Tribunal pénal international, créé par une décision du Conseil de sécurité de l'ONU en 1993 pour juger les crimes commis au cours des guerres dans l'ex-Yougoslavie a prononcé sa première condamnation : dix ans de prison pour Drazen Erdemovic en raison de sa participation au terrible massacre de milliers de Musulmans qui a suivi, en juillet 1995, la chute de Srebrenica aux mains des Serbes de Bosnie, malgré la protection théorique des « casques bleus ». Bien que responsable direct de nombreux assassinats en masse, ce Croate enrôlé dans les rangs des Serbes de Bosnie n'est pas un gros poisson. Ceux-ci sont toujours libres. Avec cette sentence, le Tribunal pénal international a cependant créé un précédent. Cela pourrait être le germe d'une justice globale, qui se développera si la communauté internationale parvient à traîner devant le TIP les véritables responsables, dans tous les camps, des abominables crimes commis dans les Balkans.

Les migrations changent en Méditerranée

ET SI LES MIGRATIONS étaient en train de changer en Méditerranée ? On a été longtemps convaincu que l'Europe allait restée exposée à une forte migration venant de la rive sud. Le Front national a fondé sa politique xénophobe sur cette conviction. Aujourd'hui, la réponse paraît beaucoup moins sûre, au vu de l'évolution récente du marché du travail et des politiques d'accueil dans les pays européens, mais aussi des changements intervenus dans les pays de départ.

La migration du Maghreb et de Turquie vers l'Europe a été jusqu'à présent considérable. Dans l'Union européenne, on compte, selon Eurostat, quelque 2,5 millions de Turcs et près de 1,2 million de Marocains. Cela représente près de 5 % de la population marocaine ou turque. Encore faudrait-il y ajouter les naturalisés : actuellement quelque 12 000 personnes originaires du Maghreb acquièrent la nationalité française chaque année. Cette migration a joué encore un rôle important dans l'économie des pays de départ. Selon la Banque mondiale, l'argent envoyé par les émigrés à leurs familles atteignaient en 1993, 7,3 % du produit intérieur brut (PIB) au Maroc, 4,6 % en Tunisie et 2,5 % en Algérie. Il faut y ajouter les biens apportés par les émigrés. Surtout, les départs ont amélioré la situation de l'emploi en réduisant le nombre d'entrées sur le marché local du travail.

PLUS QUALIFIÉS

Mais depuis les années 80 et surtout 90, les flux se sont transformés. D'abord, le volume global des départs a diminué : pour la Tunisie par exemple, ceux-ci, souvent compensés par des retours, sont revenus à quelques milliers par an. Au Maroc, par rapport aux années 80, ils ont diminué de plus d'un tiers. Ensuite, les destinations se sont diversifiées : les Marocains, qui allaient traditionnellement en France ou en Belgique, se sont dirigés vers les Pays-Bas, l'Espagne et l'Italie, voire l'Allemagne, et vers... les autres pays du Maghreb, voire le Proche-Orient.

Les migrants ne sont plus les mêmes non plus. Naguère, c'étaient essentiellement des travailleurs manuels, tandis que les flux récents comprennent non seulement beaucoup de femmes et d'enfants, « regroupement familial » aidant, mais aussi des personnes de plus en plus qualifiées. Cette évolution tend à susciter une certaine inquiétude dans les pays d'origine : en Algérie par exemple, on commence à s'interroger sur les risques de cette « perte de compétences ».

Cette tendance va-t-elle se prolonger ? Certains estiment que la pause n'est que temporaire. Ils soulignent le contraste entre des pays européens vieillissants et à population stagnante, mais « riches », et des pays « méridionaux » pauvres, à la démographie « galopante ». Le Vieux Continent serait voué à demeurer un eldorado pour des jeunes de plus en plus nombreux et ayant de plus en plus de mal à trouver du travail : le taux de chômage dépasse 24 % en Algérie, 16 % en Tunisie et au Maroc. Le « potentiel migratoire » resterait donc élevé. Et les migrants, officiels ou clandestins, continueront à bénéficier de l'appui d'une communauté déjà installée. A plus long terme, cette migration serait inévitable pour rajeunir la main d'œuvre et compenser le déséquilibre entre « actifs » et « inactifs » dans l'Europe vieillissante.

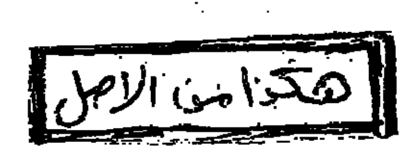
Mais les évolutions en cours pourraient bien modifier la donne. La réduction actuelle des flux tient certes en grande partie à l'attitude des pays européens, qui ont fermé leurs portes. Les restrictions récentes ont un effet très dissuasif, les difficultés économiques et le chômage dans les pays européens rendant en outre l'émigration moins tentante. *« Au Maroc, beaucoup de gens songent toujours à partir. Mais cela reste un rêve : le faire est beaucoup plus difficile qu'autrefois »*, explique Youssef Courbage, de l'Institut national d'études démographiques. Ces contraintes jouent aussi sur les migrations clandestines.

PLUS DE FEMMES

A plus long terme, les situations démographiques vont se modifier. Sur l'autre rive de la Méditerranée, la fécondité baisse rapidement. Depuis la fin des années 80, la natalité baisse régulièrement en Tunisie, au Maroc et en Algérie. Plus important encore : d'ici une dizaine d'années, compte tenu des départs à la retraite, les « entrées nettes » sur le marché du travail vont cesser d'augmenter, voire diminuer, dans les trois pays du Maghreb. Parallèlement, une autre source de migration est en train de se réduire : le regroupement familial. La différence entre le nombre d'hommes et de femmes chez les immigrés diminue très rapidement. En France, l'équilibre pourrait être atteint au début du siècle prochain.

Beaucoup plus que de la démographie, le potentiel – et la réalité – de la migration vont donc dépendre des transformations de l'économie et du marché du travail de part de d'autre de la Méditerranée. C'est ce qui ressortait notamment de la conférence organisée, à la mi-octobre, par le Conseil de l'Europe, à Palma de Majorque. La libéralisation des échanges avec l'Union européenne permettra-t-elle de doper les économies du Maghreb ? Ou bien, comme le craignent certains, y compris à l'OCDE, risque-t-elle de jouer à leur détriment, en appauvrissant les Etats et en cantonnant les pays maghrébins dans l'agriculture, car malgré le faible niveau des salaires, l'industrie ne pourra affronter la concurrence des produits asiatiques ?

Guy Herzlich



هكذا من الأصل



Pour lui, nous avons engagé un combat mondial.

Nos armes : Plus d'un milliard de vaccins par an. Pour toutes les générations présentes et à venir, nous luttons sans relâche pour un monde plus sain. Chaque jour, plus d'un million de personnes sont protégées avec un vaccin Pasteur Mérieux Connaught. Notre mission : apporter les meilleures réponses immunologiques à la prévention des maladies infectieuses et des cancers. Nos combattants : 5000 hommes et femmes animés d'un esprit d'équipe, de responsabilité et d'initiative. Nos armes : plus d'un milliard de vaccins produits chaque année grâce à de puissants moyens technologiques. Notre stratégie : une présence dans 150 pays, des projets de recherche innovants, des alliances internationales, une activité commerciale assurée par 3 entités géographiques : l'Amérique du Nord, l'Europe au travers de Pasteur Mérieux MSD, société commune avec le groupe pharmaceutique mondial Merck & Co, et l'International pour les autres pays du monde. C'est le combat engagé par Louis Pasteur que nous poursuivons aujourd'hui : un combat à l'échelle mondiale. Un combat que nous voulons gagner. **La vie, de toutes nos forces.**

Pasteur Mérieux Connaught constitue avec Rhône-Poulenc Rorer le pôle santé humaine de Rhône-Poulenc, 7ème groupe pharmaceutique mondial.



GROUPE RHÔNE-POULENC

INFORMATION FINANCIÈRE **KPMG Fiduciaire de France, le plus grand cabinet de révision comptable français, connaît une grave crise. Il est accusé d'avoir certifié à tort les comptes de deux entreprises, Magnard et Dapta Mallinjoud. Deux expertises judiciaires tendent à le confirmer. ● CES DOSSIERS sont révélés juste avant les assises des commissaires aux comptes, mercredi 4 décembre, sur le thème : « Rétablir la confiance ». ● LA QUALITÉ de l'information financière des entreprises françaises est mise en cause depuis plusieurs années par les investisseurs. ● LES COMPTES du Crédit lyonnais ont toujours été certifiés sans réserves. En nettoyant leur bilan à partir de 1994, des groupes comme Suez, Alcatel, la Générale des eaux ou Elf ont jeté la suspicion en France et à l'étranger sur les écritures comptables des grandes entreprises françaises.**

KPMG est mis en cause sur les comptes de Magnard et de Dapta Mallinjoud

Deux expertises judiciaires soulignent les erreurs du cabinet d'audit. Colette Neuville, représentante des porteurs d'obligations convertibles de Dapta Mallinjoud, veut déposer plainte contre KPMG, tandis qu'Albin Michel, acquéreur de Magnard, lui réclame 80 millions de francs

KPMG, numéro un français de la comptabilité, est dans la ligne de mire de Colette Neuville. La présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires (Adam), qui représente les intérêts des porteurs d'obligations convertibles de la société Dapta Mallinjoud, tombée en faillite début 1996, va demander à ses mandants de déposer plainte contre ses deux commissaires aux comptes, un cabinet indépendant et KPMG. Elle les accuse d'avoir certifié des comptes faux lorsque l'entreprise a émis ses obligations, en juillet 1993.

Les comptes de Dapta Mallinjoud étaient inexacts parce que ceux d'une de ses filiales, Lafa, rachetée en 1992 à François Pinault, étaient faux. Un rapport d'expertise signé M. Le Quéré l'a confirmé, concluant que la comptabilité de Lafa *« présentait des anomalies d'un montant cumulé de 109 millions de francs à la date du 31 mars 1992 »* (*Le Monde* du 15 novembre).

DYSFONCTIONNEMENTS

Cette affaire a révélé des dysfonctionnements graves chez KPMG. C'est le bureau régional de Rennes qui a certifié les comptes de Lafa. Les grands cabinets d'audit fondent pourtant leur réputation en garantissant dans toutes les villes du monde une même qualité de travail. A Paris, Jean Cohen-Scali, responsable du dossier pour KPMG, n'a pas empêché l'émission obligataire de juillet 1993, alors qu'il existait déjà un doute sur la sincérité des comptes de Lafa. Les états financiers du premier semestre 1993 sont muets sur les difficultés de Lafa. Enfin, M. Cohen-Scali s'est placé en situation de conflit d'intérêt en jouant, à la fois, les intermédiaires et les experts entre Dapta Mallinjoud et son vendeur, le groupe Pinault, alors qu'il était commissaire aux comptes des deux groupes.

Le groupe Pinault, devenu Pinault-Printemps Redoute (PPR), qui a dû rembourser plus de 200 millions de francs à l'acquéreur de Lafa, s'est ensuite retourné contre KPMG. Son auditeur lui a, selon Serge Weinberg, président du directoire de PPR, versé une indemnité de 18 millions de francs. Ce montant équivaut à deux années d'honoraires de KPMG à PPR, qui est l'un des ses plus gros clients. Jean-Paul Griziaux, président du directoire de KPMG, nie avoir versé cette somme.

Seconde affaire, celle d'Albin Michel. Mercredi 27 novembre, l'éditeur a réclamé, devant le tribunal de grande instance de Paris, 80 millions de francs de dommages et intérêts à KPMG. Albin Michel affirme avoir repris les éditions Magnard, en janvier 1995, en se fiant aux comptes 1993 de la société. KPMG les avait certifiés, tout en portant deux réserves sur l'évaluation des stocks de l'entreprise.

REMISE EN CAUSE

Un rapport d'expertise judiciaire réalisé par Edouard Salustro, remis le 4 janvier 1996, conclut que les comptes de Magnard étaient inexacts à hauteur de 51 millions de francs. Selon lui, KPMG aurait dû refuser de certifier les comptes, à cause d'une incertitude sur les stocks.

L'expertise a remis en cause le travail de KPMG. *« Les ajustements préconisés par les collaborateurs n'ont pas été suffisamment suivis et leur abandon n'est pas motivé »*, explique M. Salustro. En clair, les « petites mains » qui travaillaient sur les comptes de Magnard ont bien relevé la plupart des problèmes du dossier, mais leurs supérieurs hiérarchiques n'en ont pas tiré les conséquences comptables, faisant confiance aux *« affirmations verbales obtenues essentiellement de la direction du groupe »*.

M. Salustro s'interroge aussi sur le travail de supervision : *« Les dossiers auraient fait l'objet d'une revue détaillée de la part du directeur de mission. Néanmoins, cette supervision n'a pas été formalisée sur les documents de travail. En conséquence, je ne peux me prononcer sur l'étendue et la rigueur de la supervision »*, explique M. Salustro. Le jugement a été mis en délibéré au 15 janvier.

Jean-Paul Griziaux, président du directoire de KPMG, veut réduire ces difficultés à deux cas isolés. *« Nous avons 50 000 clients et 4 800 salariés. On ne compte pas les problèmes que nous arrêtons. Il y en a deux dont nous n'avons pas eu connaissance »*, reconnaît M. Griziaux. *« Sur Magnard, nous avions émis deux réserves dans notre rapport. Deux ans après, de beaux esprits viennent nous dire, avec le recul, qu'il fallait refuser de certifier. Dans le cas de Dapta Mallinjoud, nous n'avons pas vu qu'une petite éraflure cachait une gangrène généralisée. Si nous avions su qu'il y avait un problème sur les comptes, nous aurions immédiatement arrêté l'émission obligataire. Nous avons essayé de comprendre ce qui s'est passé. Nous avons revu toutes nos procédures de contrôle interne de manière drastique et nous avons été obligés de faire deux exemples, en mettant à pied les responsables des deux dossiers concernés »*, explique M. Griziaux.

Ar. Le

Les cabinets comptables manquent d'indépendance et de moyens

*« **RÉTABLIR** la confiance. »* C'est le thème qu'ont choisi les commissaires aux comptes, qui tiendront leurs assises mercredi 4 décembre. Mercredi 27 novembre, huit grands cabinets d'audit internationaux ont lancé en Europe une campagne pour promouvoir un *« code de bonne conduite »*. Ces bonnes intentions sont proclamées alors que le plus grand cabinet de révision comptable français, KPMG Fiduciaire de France, connaît une grave crise : il est accusé d'avoir certifié à tort les comptes de deux entreprises, Magnard et Dapta Mallinjoud. Deux expertises judiciaires, non contestées par KPMG, tendent à le confirmer.



ANALYSE

Habituellement, ce genre de dossier se règle dans le secret des cabinets comptables. Si ces affaires sont apparues au grand jour, c'est que Dapta Mallinjoud a déposé son bilan et qu'Albin Michel, acquéreur de Magnard, n'a pas hésité à étaler sur la place publique son conflit avec KPMG. Les difficultés de KPMG, dont la réputation de sérieux sur la place n'a rien à envier à celle de ses confrères, permettent de comprendre le fonctionnement des cabinets d'audit.

Depuis le début des années 90, la communauté boursière doute de la capacité des commissaires aux comptes à garantir la sincérité de l'information financière des entreprises françaises. Les comptes du Crédit lyonnais ont toujours été certifiés sans réserves. En nettoyant leur bilan à partir de 1994, des groupes comme Suez, Alcatel, Générale des eaux ou Elf ont jeté la suspicion sur les comptes des entreprises françaises.

Proches de leurs clients, les auditeurs ont davantage une âme de conseil

A chaque fois, les commissaires aux comptes ont trouvé des explications. Il ne fallait pas comptabiliser les pertes immobilières pour éviter un séisme financier. La récession fut plus grave que prévu. L'entreprise, en changeant de président, a changé de stratégie : ce qui avait de la valeur hier n'en a plus aujourd'hui, expliquant par exemple les 25 milliards de francs de pertes d'Alcatel Alsthom. Les chefs d'entreprise peuvent modifier leur résultat en adoptant, à l'image d'Elf, une nouvelle norme comptable. Ultime argument, il y aurait un *« expectation gap »*, un écart entre la mission réelle des auditeurs et les attentes du public, qui croit que comptes certifiés signifie comptes exacts.

Ces arguments ne sont pas pertinents. KPMG a certifié des comptes faux, parce qu'il a mal fait son travail. Payés par ceux qu'ils sont censés contrôler, les auditeurs peuvent manquer d'indépendance et de moyens.

Les corrections comptables demandées par les auditeurs font l'objet d'apres marchandages avec les entreprises, qui fixent d'avance leur résultat net publié. Des ajustements comptables relevés par les auditeurs soni parfois abandonnés, comme chez Magnard. Plus l'entreprise va mal, plus les réviseurs comptables peinent à faire valoir leur point de vue. Si l'entreprise finit par faire faillite, les experts judiciaires n'auront pas de difficulté à démontrer a posteriori le laxisme des commissaires aux comptes. Proches de leurs clients, les auditeurs ont plus une âme de conseil que de contrôleur. KPMG a masqué lors des comptes du premier semestre 1993 le trou de Lafa et a aidé, à la fin de l'année, Dapta Mallinjoud à habiller comptablement le renflouement de Lafa. Aux dépens, parfois, de l'orthodoxie comptable.

Un second problème est celui des moyens financiers. Les honoraires versés aux auditeurs sont en diminution constante, les entreprises multipliant, depuis quelques années, les appels d'offres pour faire baisser les prix. Un problème dont s'est ému Michel Prada, président de la COB. Les auditeurs, qui n'ont pas les moyens de creuser les dossiers, ne font parfois que survoler les comptes des petites filiales, jugées non significatives, même si celles-ci peuvent receler des « trous » financiers importants. Pernicieusement, les commissaires aux comptes ont tendance à remplir leurs obligations formelles pour dégager leur responsabilité – cette tâche incombe aux comptables débutants qui coûtent peu cher – au lieu de demander à des professionnels confirmés de réfléchir aux quelques points sensibles. C'est ce que semble avoir fait KPMG chez Magnard. Les dossiers ne sont pas supervisés par les commissaires aux comptes eux-mêmes. La relecture a parfois lieu en catastrophe, lorsque la COB – ou un expert judiciaire – demande le dossier. Il est alors trop tard pour sauver les apparences.

Arnaud Leparmentier

Les banques françaises se lancent dans les activités de marché en Asie

HONGKONG
correspondance

Les banques françaises se seraient-elles résignées à abandonner la voie étroite en Asie consistant à s'accrocher à des « niches » de banques commerciales ? Depuis le début de l'année, trois des principales banques françaises ont décidé d'accroître leur présence sur les marchés asiatiques : en novembre, la BNP a pris le contrôle, à 70 %, d'un broker asiatique très présent à Hongkong, PrimeEast, fondé il y a tout juste trois ans par des transfuges de l'allemand Morgan Grenfell. PrimeEast est, certes, de taille modeste, ne comptant qu'un peu plus de cent personnes sur la région, réparties entre Hongkong pour moitié, l'Indonésie, les Philippines, la Malaisie et Singapour pour le reste. Mais c'est, pour la grande banque française, une base de développement.

En août, c'était la Société générale qui prenait le contrôle de Crosby, quatrième broker en Asie, en portant sa participation de 49 % à 75 % du capital. Enfin, en début d'année, la Banque Indosuez annonçait un repositionnement stratégique dans la région, basé sur l'intégration de son courtier acquis en 1987, WI Carr, et confirmé par son nouvel actionnaire de contrôle, le Crédit agricole.

Ces trois banques, et même le plus petit CCF, qui vient d'annoncer la création d'une banque d'investissement, Equinox Group Holdings, en association avec l'allemand BHF et quatre partenaires asiatiques, ont décidé de se lancer dans la banque d'affaires en Asie. Un choix directement lié à des changements importants dans la rentabilité des activités plus traditionnelles de banque commerciale en Asie.

UN APPÉTIT CROISSANT

Les marges de la banque commerciale classique ne sont plus tout à fait ce qu'elles étaient, même si elles restent encore supérieures aux marges bancaires européennes. *« A Hongkong, pour les clients les plus recherchés, les marges d'intermédiation sont passées de 30 points de base il y a deux ans à 10 points aujourd'hui »*, reconnaît Didier Balme, président de la BNP dans la colonie britannique. En outre, les groupes locaux qui, jusque récemment, finançaient leur développement essentiellement par de l'emprunt bancaire font de plus en plus appel aux marchés financiers sous forme d'émissions d'actions, et finiront tôt ou tard par se détourner des banques qui ne sont pas capables de leur offrir un service global. Enfin, l'appétit des investisseurs institutionnels en Europe et aux Etats-Unis pour les titres asiatiques ne cesse de croître.

En visant à la fois les investisseurs internationaux et les « multinationales asiatiques de demain », les banques françaises espèrent fortement augmenter leur rentabilité sur l'Asie. L'objectif de la Banque Indosuez est que l'Asie représente 35 % du résultat opérationnel de la banque d'ici 1999 (contre 28 % en 1995), lequel devra avoir progressé de 60 %. En clair, elle espère doubler les résultats sur l'Asie en trois ans...

On ne peut toutefois se cacher que les conditions d'exercice de cette activité sont de plus en plus exigeantes, demandant un investissement continu dont le retour ne viendra pas avant des années.

Les banques françaises arriveraient-elles trop tard ? *« Les besoins de capitaux des entreprises locales sont de plus en plus importants. Ceci est une tendance de long terme »*, répond M. Balme. La question tient donc à la volonté du siège des banques françaises, dont les filiales à l'étranger n'ont pas de ressources propres. BNP-PrimeEast prévoit d'ouvrir rapidement une société de courtage à Bangkok et à Manille, puis à Londres et à Genève, pour accroître sa capacité de vente. De son côté, Crosby-Soc Gen va développer des sièges de traitement d'actions en Corée et à Taïwan.

En revanche, la banque Indosuez, qui a souffert des déboires du groupe Suez dans l'immobilier et voit ses ambitions encore limitées par ses moyens, devra clairement procéder à des arbitrages de clientèle pour élargir la gamme des services offerts. Elle espère pouvoir se concentrer sur les clients les plus rentables, dits de « second rang », et dans les pays émergents, où la compétition permet encore à des poids moyens de se faire une place, à savoir l'Indonésie, la Thaïlande, la Malaisie, Taïwan et l'Inde.

Valérie Brunschwig

Les actionnaires de Pallas Stern vont encore tenter de se mettre d'accord

ALORS QUE LA PÉRIODE d'observation de la Banque Pallas Stern (BPS), en redressement judiciaire depuis le 30 juin 1995, a été prolongée jusqu'au 28 février 1997, le tribunal de commerce de Paris a décidé de réexaminer la date de cessation des paiements. Provisoirement fixée à fin juin 1995, celle-ci pourrait être ramenée dix-huit mois en arrière, soit au 31 décembre 1993. Le juge consulaire examinera ce point le 9 décembre.

Le tribunal s'est saisi d'office de cette question. A l'appui de sa décision, il avance une note très sévère sur la situation de la banque pendant cette période, dite suspecte. Cette note souligne que la banque était déjà en difficulté à la fin 1993. Elle a perdu 586 millions de francs en 1992, puis 736 millions en 1993. Quant au résultat négatif qu'elle affichait à la fin 1994, 189 millions, il a été révisé à l'issue d'un audit du cabinet KPMG dans le cadre du redressement judiciaire, pour être finalement estimé à plus de 3,8 milliards de perte.

Les experts du tribunal ont également analysé la situation de trésorerie de la banque. Il ressort que ses besoins les plus importants se situeraient au 31 décembre 1993. Les augmentations de capital en numéraire, souscrites par Comipar, son actionnaire à 100 %, fin 1992 et en 1993 (pour plus d'un milliard) ne semblent pas avoir amélioré la liquidité de la banque, selon cette même note, puisqu'elles ont été utilisées pour acheter des titres d'autres filiales de Comipar. La banque s'est ainsi procuré des liquidités dans des conditions anormales qui auraient prolongé artificiellement sa survie.

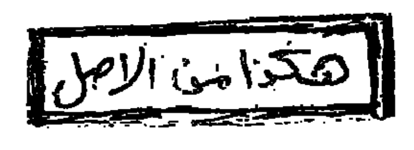
Le tribunal devra se prononcer sur tous ces points le 9 décembre. Son jugement, en tout cas, sera très attendu. Car ce report de la date de cessation des paiements peut remettre en cause certaines opérations bouclées après le 31 décembre 1993. Pendant cette période, certains actionnaires, et notamment Elf Aquitaine ou, selon certains créanciers, Orcofi, ont retiré progressivement la trésorerie qu'ils confiaient jusqu'alors à la BPS.

TOUR DE TABLE PRESTIGIEUX

Le groupe Elf a déjà largement argumenté les raisons de ce retrait. Mais il est difficile de convaincre les créanciers de BPS qui ont continué au cours de la même période à répondre aux appels à l'épargne publique de la banque. Beaucoup d'entre eux étaient aussi au fait des difficultés immobilières de la banque, mais étaient rassurés par le prestigieux tour de table de Comipar, son actionnaire unique et principal débiteur. Ce dernier a aussi déposé son bilan. On trouve au tour de table de Comipar : la Société de banque suisse (19,9 %), Elf (11,2 %), le fonds koweïtien Macro (11,2 %), le CDR (ex-Crédit lyonnais), les AGF, Schneider, le GAN, Pinault-Printemps-Redoute, Orcofi...

Ces actionnaires doivent se réunir au tribunal de commerce, mardi 3 décembre, après avoir examiné les plans de reprise de la banque proposés par la Maaf, Merrill Lynch ou encore Daïwa. Ils devront de nouveau aborder le point essentiel qui conditionne la faisabilité de ces plans : leur propre contribution financière. C'est sur ce point qu'ont déjà achoppé les multipes tentatives de sauvetage de la banque depuis le printemps 1995.

Sophie Fay



Eurostar attend le feu vert pour traverser à nouveau la Manche

LA COMMISSION intergouvernementale de sécurité (CIG), seule habilitée à autoriser une reprise du trafic dans le tunnel sous la manche, après l'incendie qui a détruit, lundi 18 novembre, une navette transportant des poids lourds, va tirer dans les tout prochains jours les conclusions de l'exercice d'évacuation effectué, dimanche 1er décembre, dans le tunnel.

La CIG avait ordonné cet exercice tout en interdisant l'accès du train à des passagers étrangers à la SNCF ou à Eurotunnel. Quelque 650 employés d'Eurotunnel, de la SNCF et leurs famille, ainsi que des représentants de la CIG, sont donc montés dimanche matin dans un train Eurostar au départ de Paris. Le train a ensuite traversé la Manche une première fois, empruntant le tunnel nord demeuré intact et actuellement utilisé par une vingtaine de trains de marchandises par jour. En Angleterre, environ 500 passagers supplémentaires ont embarqué à la gare d'Ashford, à quelques kilomètres du terminal de Folkestone.

L'exercice d'évacuation a eu lieu durant le voyage retour. *« Cet exercice avait pour but de nous mettre dans la pire des situations, c'est-à-dire un train arrêté dans un tunnel à un endroit inaccessible par navette dans l'autre sens »*, a-t-on expliqué chez Eurotunnel. L'Eurostar a donc été stoppé à 13 h 10 dans le tunnel nord à hauteur de l'endroit où l'incendie a ravagé une partie importante des installations du tunnel sud dans la nuit du 18 au 19 novembre.

Les passagers qui se sont prêtés à l'exercice d'évacutaion sont ressortis à Folkestone à 15 h 23, soit deux heures et treize minutes plus tard. *« Ce qui constitue un délai convenable »*, explique le porte-parole d'Eurotunnel, tout en précisant que la commission de sécurité a fait sortir les passagers côté anglais *« exprès pour rendre l'exercice plus compliqué »*. Les passagers ont dû parcourir à pied deux kilomètres dans le tunnel de service avant de pouvoir rejoindre une porte d'entrée dans le tunnel sud et d'être embarqué sur une navette.

Les travaux devraient durer entre « trois et cinq mois »

Eurotunnel envisage une reprise partielle du trafic des Eurostar et des navettes tourisme (le *Shuttle*), même si les travaux sur la portion endommagée du tunnel sud devraient durer entre *« trois et cinq mois »*. La solution consiste à utiliser de façon alternée le tunnel nord ainsi que les deux tiers intacts du tunnel sud grâce à un système d'aiguillage.

La SNCF, qui exploite le service Eurostar avec ses partenaires britanniques et belges, espère une décision rapide de la commission intergouvernementale. Outre une perte de recettes de plus de 8 millions de francs par jour, la suspension du service risque d'avoir des conséquences désastreuses sur l'image commerciale d'Eurostar. Avant l'incendie, près de 18 000 passagers empruntaient chaque jour l'Eurostar, contre environ 10 000 en début d'année (soit un rythme annuel de sept millions de passagers, contre à peine 4 millions en début d'année). Les compagnies de ferries et surtout les compagnies aériennes ont immédiatement réagi à l'incendie en augmentant leurs capacités.

La SNCF fait de la réouverture du tunnel – même partielle – sa priorité, refusant d'initier pour l'instant le débat sur l'indemnisation du préjudice. *« On fera le bilan plus tard et on discutera avec nos partenaires pour savoir comment traiter le préjudice commercial »*, explique-t-on au siège de l'entreprise ferroviaire. *« Nous donnerons priorité au trafic Eurostar »*, promet-on au siège d'Eurotunnel.

C. J.

Le marché des avions d'affaires est en plein essor aux Etats-Unis

Les chefs d'entreprise américains estiment que la mobilité est un facteur déterminant d'efficacité. Leurs dépenses dans ce domaine devraient s'élever à 210 milliards de francs sur les dix prochaines années

Contrairement à beaucoup de responsables européens, les chefs d'entreprise américains n'hésitent pas à acquérir des avions d'affaires, malgré leur coût élevé. Leurs dépenses dans ce domaine devraient s'élever à 210 milliards de francs sur les dix prochaines années. Les constructeurs doivent s'adapter à cette demande. A terme, les avions à turbo-propulsion sont menacés par les appareils à réaction, plus rapides et plus rassurants. Afin d'élargir la base de clientèle de ce marché, certaines sociétés ont mis au point la formule de « propriété partagée ». Les clients peuvent acquérir un huitième, un sixième ou un quart d'un avion et disposent, en contrepartie, d'un quota annuel d'heures de vol disponible à tout moment. Aerospatiale, grâce à sa filiale d'aviation légère, la Socata, cherche à capter la clientèle américaine. Elle vient de transférer sa base commerciale du Texas vers la Floride.

ORLANDO (Floride)
de notre envoyé spécial

L'aviation d'affaires n'est plus un luxe aux Etats-Unis. Non seulement la taxe qui frappait l'acquisition d'un avion privé a disparu, mais les chefs d'entreprise américains sont désormais convaincus que leur mobilité est un des ingrédients du succès de leurs sociétés. *« No plane, no gain »* (« Pas d'avion, pas de profit ») proclamait même, cette année, le 49e Salon de l'aviation d'affaires (NBAA), qui s'est tenu du 19 au 21 novembre à Orlando, en Floride. De ce côté-ci de l'Atlantique, les patrons français sont encore obligés de rester discrets sur leurs acquisitions, voire de se séparer de leurs avions en période de crise. Signe des temps, Michelin est en passe de vendre son Falcon de chez Dassault, qui lui permettait de transporter ses cadres de Clermont-Ferrand vers ses usines américaines.

Les entreprises américaines, qui possèdent déjà 10 500 des 16 000 avions d'affaires en circulation dans le monde (à turbopropulsion ou à réaction), continueront donc à faire vivre ce marché sensible à la conjoncture. L'Europe totalisait 1 857 appareils en 1995, dont 392 pour la France (contre 550 un an plus tôt). L'Amérique du Sud et l'Amérique centrale comptent respectivement 1 600 et 750 appareils. L'Asie reste un acteur marginal, avec 630 appareils.

Fortes de leurs bons résultats financiers, les entreprises américaines devraient accélérer leurs achats au cours des prochaines années. La société d'étude Teal Group évalue le marché à 42,2 milliards de dollars (210 milliards de francs) au cours des dix prochaines années, pour environ 4 300 appareils. Le prochain haut de cycle, attendu pour 1998 avec plus de 400 appareils commandés, représentera un doublement des ventes par rapport au creux de 1987.

Les constructeurs nord-américains dominent logiquement ce marché. Les américains Cessna et Raytheon-Beech et le canadien Bombardier totalisent 70 % des ventes. Cessna, la filiale de Textron, conserve la pole position avec sa gamme d'avions Citation. Le canadien Bombardier est présent sur le marché de la moyenne gamme avec Learjet et sur celui du haut de gamme avec Canadair (les avions Challenger et une version affaires du RJ). Renforcée par le rachat de l'aviation d'affaires de British Aerospace en 1993, Raytheon a enregistré en 1995 une année record, avec des ventes de 2 milliards de dollars (10 milliards de francs) auxquelles ont contribué les entrées de gammes Beechjet et Hawker-800 et la moyenne gamme Hawker-1000. Gulfstream se concentre sur le haut de gamme (G-IV et G-V).

Le français Dassault Falcon Jet a choisi de se positionner sur le créneau lucratif du haut de gamme, dont la société revendique 40 % de part de marché. Dassault Falcon Jet est en passe d'enregistrer, en 1996, plus de quarante commandes d'avions, pour la troisième année consécutive. L'avionneur, qui construit ses appareils à Bordeaux mais réalise l'aménagement intérieur à Little Rock (Arkansas), avait touché un point bas en 1993, avec seulement quinze avions vendus. Le lancement du Falcon-2000, celui de son entrée de gamme le Falcon-50-EX (15 millions de dollars) et celui de son haut de gamme le Falcon-900-EX (30 millions de dollars) lui ont permis de regagner ses positions. Avec cinquante-six avions livrés en 1997, soit un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars, l'activité avions d'affaires devrait ainsi représenter l'an prochain 40 % du chiffre d'affaires de Dassault Aviation.

Le prochain haut de cycle, attendu pour 1998 avec plus de 400 appareils commandés, représentera un doublement des ventes de 1987

Dassault est resté délibérément à l'écart du segment de marché de l'avion d'affaires long-courrier (12 000 kilomètres) que John Rosanvallon, vice-président chargé des ventes et du marketing, évalue à une vingtaine d'appareils par an. Ce nouveau marché vient d'être ouvert par Gulfstream, avec le G-V, et par Bombardier, avec le Global Express, qui revendiquent chacun un carnet de commandes d'une soixantaine d'appareils. Certains analystes n'excluent pas que ce segment de la longue distance cannibalise une partie significative du haut de gamme, un segment où la clientèle recherche avant tout le meilleur avion du marché.

A l'instar de la tendance observée sur le marché des avions régionaux des compagnies aériennes, les turbopropulseurs sont menacés par les avions équipés de réacteurs. Aux arguments du confort (les turbopropulseurs sont plus bruyants) et de la vitesse (plus de 850 km/h pour un jet, contre 550 en moyenne pour un turbopropulseur) vient s'ajouter celui de la sécurité. Même si elle relève quasi exclusivement de facteurs psychologiques, la présence de turbines à hélices sous les ailes apparaît moins sécurisante que celle de réacteurs. La clientèle d'affaires n'est pas insensible à ce facteur. L'évolution sera lente en raison de l'écart de prix entre ces deux types d'avions. Selon l'Association des constructeurs américains, les ventes de jets auraient même reculé de 8 % sur les neuf premiers mois de l'année.

Le développement par Rolls-Royce et William International d'un nouveau moteur à réaction, le FJ 44, dérivé d'un moteur de missile de croisière, pourrait cependant démocratiser ce marché du jet d'affaires. Il équipe ainsi le nouveau SJ 30 du consortium sino-américain Swearingen et le CitationJet de Cessna, vendus chacun à environ 3 millions de dollars. Ils seront rejoints, en 1998, par le Premier One de Raytheon. Ce schéma marketing n'est pas sans rappeler celui appliqué dans l'automobile, où les produits d'entrée de gamme permettent d'attirer de nouveaux clients susceptibles plus tard de rechercher des avions plus confortables et volant plus loin.

Autre moyen d'élargir la base de clientèle de ce marché, qui reste relativement élitiste : la société américaine NetJets a mis au point la formule de « propriété partagée ». Partant du constat que le marché de location d'avions manquait de flexibilité et offrait une qualité de service très aléatoire, NetJets propose à ses clients d'acquérir un huitième, un sixième ou un quart d'un avion (soit un coût d'entrée de 1 million de dollars) et de disposer, en contrepartie, d'un quota annuel d'heures de vol disponible à tout moment. En trois ans, les cinq cents clients de NetJets, pour la plupart des nouveaux venus sur ce marché, ont ainsi acquis une centaine d'appareils pour un investissement total de 2 milliards de dollars au cours des trois dernières années. Selon les analystes, cette formule, qui vient d'être copiée par le constructeur Bombardier et qui intéresse Dassault Falcon Jet, pourrait augmenter le marché de 20 % à 30 %.

Christophe Jakubyszyn

Aerospatiale cherche ses marques

NORTH PERRY (Floride)
de notre envoyé spécial

La Socata, filiale d'aviation légère d'Aerospatiale, a quitté la région de Dallas (Texas) pour la Floride, où sa nouvelle base commerciale américaine a été inaugurée vendredi 22 novembre.

Avec 200 000 petits avions, 5 000 aéroports et 634 000 pilotes, les Etats-Unis sont le royaume de l'aviation. Ils représentent les trois quarts du marché mondial (1 200 exemplaires vendus par an, sans compter les mille avions vendus en kit). *« Tout le monde de l'aviation converge en Floride et les principales écoles de formation de pilotes y sont installées »*, explique Emile Escale, responsable du marketing et du service client. Convaincue que la clientèle d'amateurs va décliner (70 % des 634 000 pilotes amateurs, souvent anciens du Vietnam, ont plus de soixante-cinq ans), la Socata a choisi de concentrer ses efforts sur les écoles de formation.

Elle vient ainsi de compléter sa gamme de monomoteurs (Tampico, Tobago, Trinidad) par l'acquisition du brevet du célèbre Cougar américain. Cet avion, rebaptisé Tangara, va renaître de ses cendres en 1997 dans les usines de la Socata, à Tarbes, pour permettre aux élèves pilotes de se familiariser avec la conduite d'un avion bimoteur. Enfin, la Socata espère mordre sur le segment des avions d'affaires avec le haut de sa gamme, le mono-turbine de six places TBM 700. La filiale américaine espère vendre cent exemplaires sur trois ans, contre cinq cents entre 1987 et 1995 depuis son site texan, et reconnaît qu'en deçà de ce seuil il sera difficile de faire des profits.

La Socata assure la maintenance et la réparation des petits avions. Pour les plus gros appareils, Aerospatiale a racheté, en 1988, la société Barfield et, pour la distribution de pièces de rechange, la société Avsco en 1992. Henri-Paul Puel, nouveau PDG de la Sogerma (filiale maintenance), veut mettre de l'ordre dans ces activités. *« Il faut se spécialiser sur la maintenance des produits d'origine européenne, comme les Airbus et les ATR, pour lesquels nous avons un avantage comparatif »*, dit-il. Barfield va proposer à USAir de prendre en charge celle des quatre cents avions commandés à Airbus il y a quelques semaines.

C. J.

Roussel-Uclaf adopte les 35 heures de travail hebdomadaires sans perte de salaire

LA DIRECTION du groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf (6 533 personnes) vient de signer, avec la CFDT et la CFE-CGC, un accord prévoyant une réduction de trois heures de la durée du travail hebdomadaire sans perte de salaire ainsi que l'embauche de 700 personnes entre janvier 1996 et juin 1999.

Tout a commencé par un accord expérimental sur le temps partiel annualisé signé en février 1995. Les salariés pouvaient travailler 35 heures payées 36 h 30, au lieu de 38 heures. A la grande surprise de la direction, un tiers des salariés – et même 60 % sur un site industriel – ont demandé à en bénéficier. *« Au vu des conséquences sur la production, nous devions soit battre en retraite soit aller de l'avant. Avec le président du directoire, nous avons opté pour cette seconde solution »*, explique Dominique Jolivet, secrétaire général du groupe.

L'accord qui vient d'être signé entrera en vigueur en juin 1997, le temps pour chaque site de s'organiser. Les salariés qui travaillent actuellement en service normal, c'est à dire 38 heures par semaine comme le prévoit la convention collective de la chimie, ne travailleront plus que 35 heures en moyenne sur l'année. Ceux travaillant 37 h 30 en deux équipes ne travailleront plus que 34 h 30 et ceux travaillant 36 heures en trois équipes n'effectueront plus que 33 heures.

Chaque unité pourra adopter un des trois rythmes hebdomadaires de travail suivants : si le travail est organisé sur quatre jours, les salariés travaillent 36 heures par semaine pendant 45 semaines. Ils ont donc droit à 35 jours de congés par an sans compter le cinquième jour de chaque semaine travaillée. S'ils travaillent 4,5 jours par semaine, l'horaire hebdomadaire est de 36 h 15 sur 44 semaines plus quinze heures sur deux jours la 45e semaine. Ce régime donne donc droit à 38 jours de congés plus une demi-journée par semaine.

COMPTE ÉPARGNE-TEMPS

Enfin, si le travail est organisé sur cinq jours, l'horaire hebdomadaire est de 36 h 30 pendant 44 semaines, ce qui aboutit à 40 jours de congés par an. Un compte épargne-temps est mis en place pour permettre aux salariés d'y verser éventuellement des congés non pris.

Si le salaire n'est pas amputé, les signataires ont accepté que la participation, qui se monte à 25 % du bénéfice actuellement, soit ramenée à un sixième de ce bénéfice comme le prévoit la loi. *« Le manque à gagner oscillera entre 50 et 100 francs par mois dans cinq ans »*, estime la direction. Par ailleurs, celle-ci s'est engagée à recruter 700 personnes en contrat à durée indéterminée entre janvier 1996 et juin 1999. En pleine réorganisation mondiale au sein du groupe Hoechst-Marion-Roussel, les dirigeants de Roussel-Uclaf refusent de s'engager sur le maintien du volume de l'emploi. C'est une des raisons pour lesquelles cette réduction du temps de travail ne s'effectue pas dans la cadre de la loi Robien.

Toujours dans la même logique, la direction vient de signer avec les syndicats un accord permettant aux salariés ayant plus de vingt ans d'ancienneté de bénéficier d'une préretraite en percevant environ 90 % de leur salaire antérieur. Sur l'établissement de Romainville (2 000 salariés), les départs seront possibles à partir de 56 ans. Dans les deux cas, l'entreprise finance ces départs anticipés sans l'aide de l'Etat. Contrairement à d'autres entreprises, elle interdit à ses ex-salariés de chercher un autre emploi.

Frédéric Lemaître

Danone rachète la part de Saint Louis dans Panzalim

LE GROUPE Saint Louis a annoncé, lundi 2 décembre, la cession au groupe Danone des 34,5 % qu'il détenait dans la société Panzalim, pour un montant d'environ 2,9 milliards de francs. Les deux groupes avaient créé Panzalim en 1994, en lui apportant chacun ses activités dans l'agro-alimentaire : tout un ensemble de marques dont Panzani et Vivagel pour le groupe Danone, et le pôle Euralim (Marie, William Saurin) pour Saint Louis. Panzalim devrait atteindre un chiffre d'affaires d'environ 8,4 milliards de francs pour l'exercice 1996.

Cette cession, prévue de longue date, intervient *« afin de regrouper les activités de pâtes et de plats cuisinés des deux groupes »*, précise le communiqué. Elle traduit la volonté de Saint-Louis de redéfinir ses frontières, en se désengageant de l'industrie agro-alimentaire pour se recentrer sur l'agro-industrie (sucre) et l'industrie papetière. Un mouvement de redéfinition des frontières engagé par Daniel Melin, PDG du groupe depuis 18 mois.

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT DU NORD : les négociations en vue d'une cession de** 51 % du Crédit du Nord par Paribas aux Banques populaires ont achoppé, samedi 23 novembre, sur une question de prix. Faute d'accord, Paribas, qui espérait céder sa filiale bancaire avant la fin de l'année, n'exclut pas que les négociations se poursuivent avec d'autres groupes.

■ **SAINT-GOBAIN : le groupe français veut garder la totalité de Poliet** (matériaux de construction), appelé à devenir le pivot de Saint-Gobain dans la construction, a indiqué Jean-Louis Beffa, président de Saint-Gobain, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *Le Moniteur des travaux publics et du bâtiment*. *« Je me réjouis sans aucune restriction de l'achat de Poliet. Je n'ai trouvé aucune mauvaise surprise »*, a-t-il souligné, six mois après l'achat de Poliet au groupe Paribas.

■ **DINERS CLUB : la carte de paiement, propriété** de la banque américaine Citicorp, a annoncé, samedi 30 novembre, le lancement d'une carte co-marquée dans le but de fidéliser sa clientèle. A la différence d'American Express, qui a instauré un partenariat exclusif avec la chaîne hôtelière Accor, Diners Club développe le multipartenariat. Les associés de cette carte baptisée *« Multiplayers »* sont la chaîne hôtelière Comfort and Quality, la compagnie aérienne Sabena, le loueur automobile Hertz, Debitel pour le téléphone mobile et l'hebdomadaire *L'Express*.

■ ***SALOMON* : le groupe français, numéro un mondial des équipements de sports d'hiver, a enregistré un bénéfice net** part du groupe de 148 millions de francs au cours du premier semestre 1996-1997 (commencé en avril), en hausse de 9,6 % sur celui du même semestre 1995-1996. Les ventes pourraient s'apprécier d'environ 10 % à taux de change constant, sur l'ensemble de l'exercice, et le résultat, hors éléments exceptionnels, devrait rester stable. En 1995-1996, le chiffre d'affaires annuel était de 4 milliards de francs et le bénéfice net de 207 millions.

■ **ROYAUME-UNI : la confiance dans les entreprises britanniques** a atteint un niveau record, plus élevé que dans n'importe quel autre pays européen, selon une enquête d'*UPS Europe Business Monitor* réalisée en septembre et octobre et publiée lundi 2 décembre. Quelque 40 % des chefs d'entreprise européens estiment que le Royaume-Uni est l'un des pays qui enregistrera la plus forte croissance économique au cours des trois prochaines années.

■ **DEGUSSA : le groupe allemand (métaux, chimie, pharmacie) a dégagé un bénéfice imposable** de 413 millions de deutschemarks (1,4 milliard de francs) lors de son exercice 1995-1996 (clos fin septembre), en hausse de 2 % par rapport à l'exercice 1994-1995. Le chiffre d'affaires du groupe s'est établi à 13,792 milliards de DM en 1995-1996, soit un recul de 1 %.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 2 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12h30

CAC 40 — PARIS
-0,20 %
CAC 40 : 2311,10

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	941	955	+ 1,48	+ 7,81
Cr.Lyonnais(T.P.)	800	801	+ 0,12	- 2,90
Renault (T.P.)	1630	1630	—	+ 14,20
Rhone Poulenc(T.P)	1859	1855	- 0,21	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1224	1220	- 0,32	+ 2,45
Thomson S.A (T.P)	1035	1026	- 0,86	[illegible]
Accor	670	667	- 0,44	+ 3,20
AGF-Ass.Gen.France	171	168,80	- 1,28	+ 2,92
Air Liquide	833	840	+ 0,84	+ 13,94
Alcatel Alsthom	474,80	470	- 1,01	+ 11,52
Axa	313,90	310,30	- 1,14	- 3,06
Axime	625	615	- 1,60	+ 13,12
Bail Investis.	760	768	+ 1,05	- 7,69
Bancaire (Cie)	594	595	+ 0,16	+ 8,57
Bazar Hot. Ville	490	495	+ 1,02	+ 32,70
Bertrand Faure	196,20	196,20	—	+ 56,96
BIC	782	788	+ 0,76	+ 58,23
BIS	527	531	+ 0,75	+ 46,28
B.N.P.	208	205,20	- 1,34	- 7,10
Bollore Techno.	567	564	+ 0,53	+ 32,89
Bongrain	2039	2042	+ 0,14	- 18,80
Bouygues	581	575	- 1,03	+ 16,56
Bouygues Offs.	121,90	121	- 0,73	[illegible]
Canal +	1198	1199	+ 0,08	+ 30,81
Cap Gemini	248,10	247,30	- 0,32	+ 79,20
Carbone Lorraine	854	855	+ 0,11	+ 103,57
Carrefour	3226	3233	+ 0,21	+ 63,34
Casino Guichard	236,50	236,60	+ 0,04	+ 69,70
Casino Guich.ADP	196	196	—	+ 82,41
Castorama Dl (Li)	920	917	- 0,32	+ 14,33
C.C.F.	253	252	- 0,39	[illegible]
CCMX(ex.CCMC) Ly	43,50	43,90	+ 0,91	- 4,36
Cegid (Ly)	582	584	+ 0,34	+ 57,83
CEP Communication	387,50	385,50	- 0,51	- 5,04
Cerus Europ.Reun	124,80	124,10	- 0,56	+ 165,92
Cetelem	1262	1270	+ 0,63	+ 38,19
CGIP	1280	1295	+ 1,17	+ 33,78
Chargeurs Intl	233	232,50	- 0,21	[illegible]
Christian Dior ■	761	775	+ 1,83	+ 46,78
Ciments Fr.Priv.B	175	176,40	+ 0,80	- 9,53
Cipe France Ly #	613	610	- 0,48	+ 102,48
Clarins	738	735	- 0,40	+ 77,42
Club Mediterranee	329,50	323	- 1,97	- 17,39
Coflexip	278	276	- 0,71	+ 51,25
Colas	690	687	- 0,43	- 15,45
Comptoir Entrep.	10,50	10,65	+ 1,42	+ 26,63
Comptoir Moder.	2610	2613	+ 0,11	+ 64,33
CPR	429	427,80	- 0,27	+ 6,97
Cred.Fon.France	70,10	70,20	+ 0,14	- 0,84
Credit Local Fce	472,90	471	- 0,40	+ 20,15
Credit Lyonnais CI	136,50	135	- 1,09	- 42,55
Credit National	303,70	302,60	- 0,39	- 15,97
CS Signaux(CSEE)	233,70	233,90	+ 0,08	+ 16,95
Damart	4120	4150	+ 0,72	+ 6,57
Danone	769	763	- 0,78	- 5,56
Dassault-Aviation	1138	1134	- 0,35	+ 255,46
Dassault Electro	453,20	455	+ 0,39	+ 181,03
Dassault Systemes	250,10	253,40	+ 1,31	[illegible]
De Dietrich	213,90	214,80	+ 0,42	+ 5,91
Degremont	404	407	+ 0,74	- 3,21
Dev.R.N-P.Cal Li #	39,90	39,55	- 0,87	- 29,62
DMC (Dollfus Mi)	116	117,90	+ 1,63	- 10,02
Dynaction	120,90	121	+ 0,08	+ 32,56
Eaux (Gle des)	644	641	- 0,46	+ 21,21
Eiffage	214	215,50	+ 0,70	- 17,52
Elf Aquitaine	456,10	455	- 0,24	[illegible]
Eramet	276,60	276	- 0,21	- 13,25
Eridania Beghin	811	822	+ 1,35	- 2,34
Essilor Intl	1504	1514	+ 0,66	+ 61,75
Essilor Intl ADP	1225	1220	- 0,40	+ 78,36
Esso	559	569	+ 1,78	+ 16,17
Eurafrance	2360	2370	+ 0,42	+ 51,33
Euro Disney	10,80	10,65	- 1,38	- 5,46
Europe 1	1127	1155	+ 2,48	+ 16,66
Eurotunnel	7,25	6,95	- 4,13	[illegible]
Filipacchi Medias	1098	1109	+ 1	[illegible]
Fimalac SA	457	455	- 0,43	+ 42,78
Finextel	84	83	- 1,19	- 35,73
Fives-Lille	493	495	+ 0,40	+ 34,51
Fromageries Bel	4300	4285	- 0,34	[illegible]
Galeries Lafayette	1810	1814	+ 0,22	+ 51,92
GAN	114,90	115	+ 0,08	- 35,75
Gascogne (B)	459,50	468	+ 1,84	+ 13,31
Gaumont #	437	428,50	- 1,94	+ 36,03
Gaz et Eaux	2080	2080	—	+ 28,52
Geophysique	375	376,40	+ 0,37	+ 140,03
G.F.C.	450,10	452	+ 0,42	+ 22,82
Groupe Andre S.A.	383	399	+ 4,17	+ 32,55
Gr.Zannier (Ly) #	107,20	110	+ 2,61	+ 86,44
GTM-Entrepose	259,50	257,50	- 0,77	- 25,08
Guilbert	979	980	+ 0,10	+ 78,46
Guyenne Gascogne	1910	1915	+ 0,26	[illegible]
Havas	370	373,30	+ 0,89	+ 3,91
Havas Advertising	580	582	+ 0,34	+ 45,50
Imetal	823	817	- 0,72	[illegible]
Immeubl.France	320	321	+ 0,31	+ 9,93
Ingenico	81	80,50	- 0,61	+ 138,32
Interbail	213,70	214	+ 0,42	- 18,98
Intertechnique	870	859	- 1,26	+ 108,28
Jean Lefebvre	266	268	+ 0,75	- 4,96
Klepierre	645	644	- 0,15	[illegible]
Labinal	910	929	+ 2,08	+ 71,08
Lafarge	330	330	—	+ 4,59
Lagardere	158	155,90	- 1,32	+ 75,22
Lapeyre	307	303,50	- 1,14	+ 24,38
Lebon	181	181,50	+ 0,27	- 2,41
Legrand	905	914	+ 0,99	+ 26,89
Legrand ADP	602	605	+ 0,49	+ 23,46
Legris indust.	226	238,50	+ 5,53	+ 47,62
Locindus	766	771	+ 0,65	- 2,30
L'Oreal	1911	1926	+ 0,78	+ 61,61
LVMH Moet Vuitton	1324	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Lyonnaise Eaux	497,20	[illegible]	- 0,04	[illegible]
Marine Wendel	462	[illegible]	- 0,64	[illegible]
Metaleurop	46	[illegible]	+ 1,73	[illegible]
Metrologie Inter.	13,90	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Michelin	267,90	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Moulinex	127	[illegible]	- 2,20	[illegible]
Nord-Est	128,80	[illegible]	—	[illegible]
Nordon (Ny)	350	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
NRJ #	658	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
OLIPAR	85	[illegible]	—	[illegible]
Paribas	358,90	[illegible]	- 0,41	[illegible]
Pathe	1220	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Pechiney	210,10	[illegible]	- 1,66	[illegible]
Pernod-Ricard	289	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Peugeot	642	[illegible]	- 1,24	[illegible]
Pinault-Prin.Red.	2079	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Plastic-Omn.(Ly)	430,50	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Primagaz	580	[illegible]	+ 0,68	[illegible]
Promodes	1452	[illegible]	—	[illegible]
Publicis	447,20	[illegible]	+ 1,52	[illegible]
Remy Cointreau	137,50	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Renault	124	[illegible]	- 4,03	[illegible]
Rexel	1558	[illegible]	- 0,25	[illegible]
Rhone Poulenc A	169,20	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Rochette (La)	23,60	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Roussel Uclaf	1369	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	4780	[illegible]	+ 0,52	[illegible]
Sade (Ny)	176,10	[illegible]	+ 1,07	[illegible]
Sagem SA	3200	[illegible]	- 0,31	[illegible]
Saint-Gobain	751	[illegible]	- 0,93	[illegible]
Saint-Louis	1325	[illegible]	+ 1,20	[illegible]
Salomon (Ly)	460	[illegible]	- 5,82	[illegible]
Salvepar (Ny)	409,50	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Sanofi	468	[illegible]	- 0,04	[illegible]
Sat	1615	[illegible]	- 0,30	[illegible]
Saupiquet (Ns)	739	[illegible]	- 1,35	[illegible]
Schneider SA	248,50	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
SCOR	184,50	[illegible]	- 0,86	[illegible]
S.E.B.	1038	[illegible]	+ 1,05	[illegible]
Sefimeg	386	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
SEITA	209,10	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Selectibanque	72,40	[illegible]	—	[illegible]
SFIM	1037	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
SGE	116	[illegible]	—	[illegible]
Sidel	333	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Simco	466,30	[illegible]	- 0,47	[illegible]
S.I.T.A	1158	[illegible]	- 0,86	[illegible]
Skis Rossignol	140	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Sligos	704	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Societe Generale	571	[illegible]	- 0,87	[illegible]
Sodexho	2612	[illegible]	- 0,26	[illegible]
Sommer-Allibert	145	[illegible]	+ 4,13	[illegible]
Sophia	192	[illegible]	- 0,10	[illegible]
Spir Communication	530	[illegible]	- 0,18	[illegible]
Strafor Facom	385	[illegible]	—	[illegible]
Suez	223,50	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Synthelabo	498,70	[illegible]	- 0,36	[illegible]
Technip	490	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Thomson-CSF	168,90	[illegible]	- 0,65	[illegible]
Total	417,70	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
UAP	139,10	[illegible]	- 0,93	[illegible]
UFB Locabail	519	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
UIC	21,60	[illegible]	- 0,23	[illegible]
UIF	417,90	[illegible]	+ 0,50	[illegible]
UIS	167	[illegible]	—	[illegible]
Unibail	498,50	[illegible]	+ 0,10	[illegible]
Union Assur.Fdal	645	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Usinor Sacilor	78,15	[illegible]	+ 0,12	[illegible]
Valeo	320,80	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Vallourec	285,50	[illegible]	- 2,24	[illegible]
Via Banque	163	[illegible]	- 0,61	[illegible]
Worms & Cie	315	[illegible]	+ 1,90	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1452	[illegible]	- 0,13	[illegible]
Elf Gabon	1225	[illegible]	+ 0,24	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	339	[illegible]	+ 0,26	[illegible]
Adecco S.A.	1340	[illegible]	- 0,29	[illegible]
Adidas AG #	454	[illegible]	- 0,44	[illegible]
American Express	272	[illegible]	- 0,33	[illegible]
Anglo American #	297	[illegible]	- 0,67	[illegible]
Amgold #	430	[illegible]	- 4,37	[illegible]
Arjo Wiggins App.	13,80	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
A.T.T. #	207,80	[illegible]	- 0,91	[illegible]
Banco Santander #	282	[illegible]	+ 1,06	[illegible]
Barrick Gold #	155,20	[illegible]	- 0,45	[illegible]
B.A.S.F. #	194,10	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
Bayer #	213,10	[illegible]	- 0,28	[illegible]
Cordiant PLC	8,45	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Crown Cork ord.	275	[illegible]	- 0,50	[illegible]
Crown Cork PF CV	260	[illegible]	+ 1,23	[illegible]
Daimler Benz #	343,40	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
De Beers #	158	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Deutsche Bank #	249,80	[illegible]	- 1,12	[illegible]
Dresdner Bank #	155,90	[illegible]	- 0,76	[illegible]
Driefontein #	59,75	[illegible]	- 1,08	[illegible]
Du Pont Nemours #	491	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Eastman Kodak #	423,90	[illegible]	- 0,30	[illegible]
East Rand #	1,74	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Echo Bay Mines #	32,90	[illegible]	- 1,21	[illegible]
Electrolux #	305	[illegible]	+ 0,65	[illegible]
Ericsson #	161,20	[illegible]	+ 1,11	[illegible]
Ford Motor #	167,20	[illegible]	+ 2,44	[illegible]
Freegold #	38,65	[illegible]	- 1,16	[illegible]
Gencor Limited #	18,65	[illegible]	- 2,14	[illegible]
General Elect. #	540	[illegible]	+ 0,37	[illegible]
General Motors #	301	[illegible]	- 0,43	[illegible]
Gle Belgique #	395	[illegible]	- 0,83	[illegible]
Grd Metropolitan	40,25	[illegible]	+ 1,86	[illegible]
Guinness Plc #	39,60	[illegible]	- 0,50	[illegible]
Hanson Plc	7	[illegible]	—	[illegible]
Harmony Gold #	41,35	[illegible]	- 0,84	[illegible]
Hitachi #	48,30	[illegible]	- 1,13	[illegible]
Hoechst #	231,80	[illegible]	+ 0,34	+ 73,15
I.B.M #	830	[illegible]	+ 0,12	+ 89,72
I.C.I #	67,20	[illegible]	+ 1,19	+ 20,25
Ito Yokado #	262,40	[illegible]	- 0,41	- 14,04
Matsushita #	90	[illegible]	- 2,50	[illegible]
Mc Donald's #	241,10	[illegible]	- 0,95	+ 10,29
Merck and Co #	435	[illegible]	- 0,34	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	61,45	[illegible]	- 3,01	- 8,66
Mobil Corporat.#	630	[illegible]	- 0,15	+ 13,33
Morgan J.P. #	490	[illegible]	+ 0,20	+ 27,86
Nestle SA Nom. #	5720	[illegible]	- 0,17	+ 4,96
Nipp. MeatPacker #	68,50	[illegible]	- 0,72	- 7,48
Nokia A	291	[illegible]	+ 0,61	+ 54,10
Norsk Hydro #	262,10	[illegible]	+ 1,37	+ 30,18
Petrofina #	1636	1625	- 0,67	+ 6,90
Philip Morris #	541	536	- 0,92	+ 22,31
Philips N.V #	210,40	210	- 0,19	+ 19,58
Placer Dome Inc #	126,20	122,90	- 2,61	+ 5,67
Procter Gamble #	570	566	- 0,70	+ 38,84
Quilmes	323,90	320	- 1,20	+ 48,83
Randfontein #	25,35	25	- 1,38	- 24,01
Rhone Poul.Rorer #	390	394	+ 1,02	+ 53,78
Royal Dutch #	879	[illegible]	+ 0,45	+ 28,90
R T Z #	86,75	[illegible]	+ 0,17	+ 24,14
Sega Enterprises	202	[illegible]	- 0,99	- 23,07
Saint-Helena #	31,05	[illegible]	+ 0,80	+ 17,66
Schlumberger #	545	[illegible]	- 0,91	+ 59,66
SGS Thomson Micro.	345,50	[illegible]	- 0,63	+ 83,07
Shell Transport #	86,80	[illegible]	- 0,86	+ 35,93
Siemens #	252	[illegible]	- 0,35	- 6,92
Sony Corp. #	336	[illegible]	- 0,59	+ 13,60
Sumitomo Bank #	91	[illegible]	- 1,09	- 15,08
T.D.K #	334,80	[illegible]	- 1,25	+ 31,71
Telefonica #	116	[illegible]	- 0,08	+ 72,72
Toshiba #	33,60	[illegible]	- 0,29	- 14,18
Unilever #	901	[illegible]	- 0,55	+ 30,99
United Technol. #	728	[illegible]	+ 0,41	+ 59,95
Vaal Reefs #	365	[illegible]	- 1,36	- 12,14
Volkswagen A.G #	2100	[illegible]	- 0,95	+ 27,15
Volvo (act.B) #	113,40	[illegible]	—	+ 32,97
Western Deep #	160	[illegible]	- 2,18	- 2,32
Yamanouchi #	106,20	[illegible]	+ 0,75	+ 4,90
Zambia Copper	6,70	[illegible]	—	+ 287,28

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 2 DÉCEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	119,85	0,764
CEPME 8,5% 88-97CA	102	3,656 ↑
CEPME 9% 89-99 CA#	112,48	2,663 o
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,068
CFD 9,7% 90-03 CB	123,87	8,057
CFD 8,6% 92-05 CB	120,15	7,026 ↑
CFF 10% 88-98 CA#	110,62	[illegible]
CFF 9% 88-97 CA#	104,11	1,553 o
CFF 10,25%90-01CB#	119,89	7,442 d
CLF 8,9% 88-00 CA#	114,44	4,657
CLF 9%88-93/98 CA#	106	7,574
CNA 9% 4/92-07	124,10	5,301
CRH 8,6% 92/94-03	117,11	3,740 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	109,92	6,404
EDF 8,6% 88-89 CA#	112,86	6,908
EDF 8,6% 92-04 #	119,40	5,455 ↓
Emp.Etat 6%93-97 #	101,51	2,334
Finansider 9%91-06#	123,85	0,272 d
Finansd.8,6%92-02#	117,15	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	113,87	[illegible]
OAT 8,5% 87-97CA#	102,67	[illegible]
OAT 9,90%85-97 CA#	106,43	[illegible]
OAT 88-98 TME CA#	101,81	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	101,70	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	108,86	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,90	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	110,01	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	113,36	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	107,04	[illegible]
OAT 10%5/85-00CA#	118,50	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	104,82	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	118,50	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	125,23	[illegible]
OAT.8,50%92-23 CA#	125,42	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	109,51	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	97,10	[illegible]
Baccarat (Ny)	475	[illegible]
Bains C.Monaco	482	[illegible]
Bque Transatland. ●	131,40	[illegible]
B.N.P.Intercont.	475	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) ◆	7,60	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	394	[illegible]
Champex (Ny)	26	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	319,90	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	1588	[illegible]
Concorde-Ass Risq	865	[illegible]
Continental Ass.Ly	370,30	[illegible]
Darblay ◆	400	[illegible]
Didot Bottin	831	[illegible]
Docks de France FA ◆	1250	[illegible]
Eaux Bassin Vichy	3600	[illegible]
Ecco ◆	1225	[illegible]
Ecia	740	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1712	[illegible]
Fichet Bauche	66,15	[illegible]
Fidei	31,30	[illegible]
Finalens	346	[illegible]
F.I.P.P. ◆	200	[illegible]
Fonciere (Cie)	500	[illegible]
Fonciere Euris	209	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	555	[illegible]
Foncina #	432	[illegible]
Francarep	241	[illegible]
France I.A.R.D. ◆	1006	[illegible]
France S.A.	1220	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	2050	[illegible]
Gevelot ◆	1000	[illegible]
G.T.I (Transport)	232	[illegible]
Immobail	100,10	[illegible]
Immobanque	635	635
Locamion (Ly) ◆	477	477
Lucia ◆	65	65
Monoprix ◆	190	[illegible]
Metal Deploye ◆	387	[illegible]
Mors #	7	6,95
Navigation (Nle)	76,55	[illegible]
Optorg ◆	282,90	282,90
Paluel-Marmont ◆	230	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1079	[illegible]
Parfinance	235	[illegible]
Paris Orleans	252	252,50
Piper Heidsieck ◆	1720	1720
Promodes (CI)	998	[illegible]
PSB Industries Ly	339	[illegible]
Rhin Moselle(Ny) ◆	850	[illegible]
Rougier #	338	338,10
Saga ◆	90	[illegible]
Salins du Midi	444,70	[illegible]
Silic	734	[illegible]
S.I.P.H. ◆	190	[illegible]
Sofal ◆	36	[illegible]
Sofragi ◆	4193	[illegible]
Taittinger	1460	1450
Tour Eiffel ◆	268	268
Vicat	410,50	[illegible]
Zodiac nouv. ◆	1405	1405
Finaxa	264	262

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 2 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	45	44,85
AFE #	470	[illegible]
Aigle #	169	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	125	[illegible]
Altran Techno. #	1689	[illegible]
Montaignes P.Gest.	1000	[illegible]
Assystem #	419	420
Bque Picardie (Li)	589	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	244	246
Bque Vernes	134,50	[illegible]
Beneteau #	669	[illegible]
B I M P ◆	60	60
Boiron (Ly) #	650	650
Boisset (Ly)#	252,90	252,90
But S.A.	339,80	337
Cardif SA	805	[illegible]
C.E.E #	177	176
Cermex (Ly) ●	375	[illegible]
CFPI #	321	[illegible]
Change Bourse (M)	269	[illegible]
Christ.Dalloz #	1910	[illegible]
CNIM CA#	191	[illegible]
Codetour	290	290
Comp.Euro.Tele-CET	445	450
Confiandey S.A.	250	[illegible]
C.A.Haute Normand.	336,90	[illegible]
C.A. Paris IDF	780	780
C.A.Ille & Vilaine	343,90	[illegible]
C.A.Morbihan (Ns)	327	327
C.A.du Nord (Li)	527	[illegible]
C.A. Oise CCI	273,50	273,50
Creeks	23	24
Devanlay	460	460
Devernois (Ly)	483	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	60	60
Adecco Trav.Tem.Ly	402	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)#	314	314
Europ Propulsion	625	625
Expand s.a	316,10	[illegible]
Factorem	702	[illegible]
Faiveley #	330	[illegible]
Finacor	83	[illegible]
Fininfo	525	525
Fructivie	662	[illegible]
Gautier France #	250	[illegible]
Gel 2000	71	67,50
GFI Industries #	759	[illegible]
Girodet (Ly) #	26	[illegible]
GLM S.A.	290	[illegible]
Grandoptic.Photo #	850	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	153	[illegible]
Kindy #	153	[illegible]
Guerbet	250	[illegible]
Hermes internat.1#	1325	[illegible]
Hurel Dubois	500	[illegible]
ICBT Groupe #	200	[illegible]
I.C.C.	110	[illegible]
Idianova	70,50	[illegible]
Int. Computer # ◆	114	[illegible]
IPBM	67,55	[illegible]
M6-Metropole TV	450	[illegible]
Manitou #	588	[illegible]
Manutan	475	[illegible]
Marie Brizard #	895	[illegible]
Maxi-Livres/Profr.	198	[illegible]
Mecelec (Ly)	61,20	[illegible]
MGI Coutier	235	[illegible]
Monneret Jouet Ly# ◆	79,50	[illegible]
Naf-Naf #	46	[illegible]
NSC Schlum. Ny	600	[illegible]
Onet #	1010	[illegible]
Paul Predault #	186	[illegible]
P.C.W. ◆	19	[illegible]
Petit Boy #	85	[illegible]
Phyto-Lierac	247,50	[illegible]
Pochet	871	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	222	[illegible]
Radiall #	535	[illegible]
Rallye(Catbiard)Ly	210	[illegible]
Reydel Indust.Li ◆	931	[illegible]
Robertet #	1000	[illegible]
Rouleau-Guichard	344	[illegible]
Securidev #	78	[illegible]
Smoby (Ly)#	545	[illegible]
Sofco (Ly)	50,50	[illegible]
Sofibus ◆	357	[illegible]
Sogepag # ◆	141	[illegible]
Sogeparc (Fin)	744	[illegible]
Sopra	390	[illegible]
Steph.Kelian #	52,50	[illegible]
Sylea	587	[illegible]
Teisseire-France	166	[illegible]
TF1-1	515	[illegible]
Thermador Hold(Ly)	245	[illegible]
Trouvay Cauvin #	87,90	[illegible]
Unilog	540	[illegible]
Union Fin.France	555	[illegible]
Viel et Cie #	129	[illegible]
Vilmorin et Cie #	462	[illegible]
Virbac	596	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Cours relevés à 12h30
LUNDI 2 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor ◆	100	[illegible]
Coil	172	[illegible]
Electronique D2	490	[illegible]
FDM Pharma n.	190	[illegible]
Genset	268	[illegible]
High Co.	202,50	[illegible]
Infonie	84	[illegible]
Jollez-Regol	84	[illegible]
Mille Amis	105	[illegible]
Picogiga	161	[illegible]
Proxidis	27,90	[illegible]
Stelax	4,65	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
LUNDI 2 DÉCEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	725	725
Crédit Gén.Ind. ◆	21,20	21,20
Générale Occidentale ◆	64,35	64,35
Mumm ◆	1305	1305
Sté lecteurs du Monde ◆	195	195

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

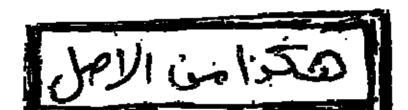
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 29 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	126,71	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg ◆	2478,99	[illegible]
BANQUE TRANSATLANTIQUE		
Arbitr. Court Terme ◇	9585,53	[illegible]
Arbitr. Première	9611,24	[illegible]
Arbitr. Sécurité ◇	17588,87	[illegible]
BNP		
Antigone Trésorerie	868837	[illegible]
Natio Court Terme	13957	13957
Natio Court Terme2	378987	[illegible]
Natio Epargne	2249,73	2227,46
Natio Ep. Capital C/D	16514,42	[illegible]
Natio Ep. Croissance	2535,84	2486,12
Natio Ep. Obligations	227,38	222,92
Natio Epargne Retraite	145,43	142,58
Natio Epargne Trésor	11025,96	[illegible]
Natio Epargne Valeur	600,06	588,29
Natio France Index	1244,42	1220,02
Natio Immobilier	1272,85	[illegible]
Natio Inter	1962,38	[illegible]
Natio Monétaire C/D	5404,21	5404,21
Natio Opportunités	166,91	[illegible]
Natio Patrimoine	1595,23	1563,95
Natio Perspectives	1364,46	[illegible]
Natio Placements C/D	77523,61	77523,61
Natio Revenus	1116,94	[illegible]
Natio Sécurité	11278,53	11278,53
Natio Valeurs	1147,67	1125,17
BRED BANQUE POPULAIRE		
Monedem	90734,48	90734,48
Oblig. ttes caté.	250,42	246,72
CDC GESTION		
Livret Bourse Inv. D ◇	701,11	[illegible]
Le Livret Portefeuille D ◇	932,59	[illegible]
SICAV MULTI-PROMOTEURS		
Nord Sud Dévelop. C/D ◆	2300,76	[illegible]
Patrimoine Retraite C ◇	306,20	300,20
Sicav Associations C ◇	2391,42	2391,42
CDC TRESOR		
Fonsicav C ◇	19305,07	19305,07
Mutual. dépôts Sicav C ◇	18876,26	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Ecur. Actions Futur D ◇	231,45	226,91
Ecur. Capicourt C ◇	229,10	229,10
Ecur. Capitalisation C ◇	240,51	240,51
Ecur. Distrimonétaire D ◇	10421,03	[illegible]
Ecur. Expansion C ◇	81459,99	[illegible]
Ecur. Géovaleurs C ◇	3033,61	[illegible]
Ecur. Investis. D ◇	189,53	[illegible]
Ecur. Monépremière ◇	11133,58	[illegible]
Ecur. Monétaire C ◇	12858,06	[illegible]
Ecur. Monétaire D ◇	12245,67	[illegible]
Ecur. Trésorerie C/D ◇	316,09	[illegible]
Ecur. Trimestriel D ◇	2006,95	[illegible]
Eparcourt-Sicav D ◇	197,89	[illegible]
Géoptim C ◇	12324,13	[illegible]
Géoptim D ◇	11993,80	[illegible]
Horizon C ◇	1842,27	[illegible]
Prévoyance Ecur. D ◇	104,22	[illegible]
Fonds communs de placements		
Ecur. Capipremière C ◇	11749,83	[illegible]
Ecur. Sécuripremière C ◇	11733	[illegible]
Ecur. Sensipremière C ◇	12671,40	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — CNCA		
Amplia ◇	117704,80	[illegible]
Atout Amérique	148,32	[illegible]
Atout Asie	99,75	[illegible]
Atout Futur C	656,63	[illegible]
Atout Futur D	626,36	[illegible]
Coexis	1907,84	[illegible]
Dieze	1967,95	[illegible]
Elicash ◇	933464,06	[illegible]
Epargne-Unie	179,69	[illegible]
Eurodyn	2027,22	[illegible]
Indicia ◆	1395,60	[illegible]
Moné.JC ◇	11771,25	[illegible]
Moné.JD ◇	11771,25	[illegible]
Oblifutur	527,94	[illegible]
Oraction	1784,32	[illegible]
Revenu-Vert	1223,41	[illegible]
Sévéa ◆	112,19	[illegible]
Synthésis	17319,71	[illegible]
Uni Foncier	1278,87	[illegible]
Uni France	721,94	[illegible]
Uni Garantie C	1826,86	[illegible]
Uni Garantie D	1485,37	[illegible]
Uni-Régions	1589,20	[illegible]
Univar C ◇	305	305
Univar D ◇	299,20	299,20
Univers Actions	199,37	[illegible]
Univers-Obligations	231,86	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	615,56	[illegible]
Francic Pierre	121,21	[illegible]
Francic Régions	1691,42	[illegible]
CIC PARIS		
Cicamonde	1381,54	[illegible]
Converticic	360,73	[illegible]
Ecocic	1501,18	[illegible]
Oblicic Mondial	3591,17	[illegible]
Oblicic Régions	1194,25	[illegible]
Rentacic	168	[illegible]
CREDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1379,05	[illegible]
Lion 20000 C	16929,04	[illegible]
Lion 20000 D	16239,48	[illegible]
Lion Association	11559,96	[illegible]
Lion Plus	1509,68	[illegible]
Lion Trésor	2482,01	[illegible]
Oblilion	1959,59	[illegible]
Sicav 5000	628,41	[illegible]
Slivafrance	1050,51	[illegible]
Slivam	513,51	[illegible]
Slivarente	240,76	[illegible]
Slivinter	636,07	[illegible]
Trilion	5333,46	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes ◆	2192,33	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	138,05	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	896,16	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	115,30	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	22621,93	[illegible]
Créd.Mut.Ep.long.T.	249,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde ◆	1328,40	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1823,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1129,92	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000 ◆	742,78	[illegible]
Saint-Honoré Capital ◆	19047,49	[illegible]
St-Honoré March. Emer. ◆	647,75	[illegible]
St-Honoré Pacifique ◆	738,56	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1809,69	[illegible]
Stratégie Actions	1012,81	[illegible]
Stratégie Rendement	1896,10	[illegible]
[illegible]		
Amplitude Monde C ◇	855,02	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	832,94	[illegible]
Amplitude Europe C/D ◇	123,22	[illegible]
Elancil D ◇	146,13	[illegible]
Emergence Poste D ◇	120,54	[illegible]
Géobilys C ◇	650,48	[illegible]
Géobilys D ◇	620,83	[illegible]
Intensys C ◇	116,05	[illegible]
Intensys D ◇	111,13	[illegible]
Latitude C ◇	146,39	[illegible]
Latitude D ◇	137,72	[illegible]
Oblitys D ◇	610,87	[illegible]
Plénitude D ◇	173,44	[illegible]
Poste Gestion C ◇	43831,62	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5299,80	[illegible]
Solstice D ◇	2370,12	[illegible]
Thésora C ◇	955,32	[illegible]
Thésora D ◇	869,56	[illegible]
SOCIETE GENERALE		
Actimonétaire C	37437,28	37437,28
Actimonétaire D	30484,24	[illegible]
Cadence 1 D ◆	1080,96	[illegible]
Cadence 2 D ◆	1067,51	[illegible]
Cadence 3 D ◆	1071,78	[illegible]
Capimonétaire C	404,95	[illegible]
Capimonétaire D	376,27	[illegible]
Sogeoblig C ◆	8909,12	[illegible]
Interoblig C ◆	6872,14	[illegible]
Intersélection France D ◆	618,73	[illegible]
S.G. France opport. C	1770,92	[illegible]
S.G. France opport. D	1707,77	[illegible]
Sogenfrance C ◆	1565,39	[illegible]
Sogenfrance D ◆	1444,68	1416,35
Sogépargne D ◆	304,45	301,44
Soginter C ◆	1899,31	1862,07
Fonds communs de placements		
Favor D ◆	1270,41	1245,50
Sogelance D ◆	1684,51	[illegible]
Sogenfrance Tempo D ◆	157,28	157,28

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



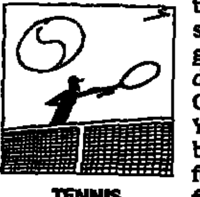
TENNIS L'équipe de France de tennis – Cédric Pioline, Arnaud Boetsch, Guy Forget et Guillaume Raoux, emmenés par le capitaine Yannick Noah – a gagné la Coupe Davis, dimanche 1er décembre à Malmö, en battant la Suède par trois victoires à deux. ● LE SUSPENSE a été d'une rare intensité. Menée deux à un après la victoire de Forget et Raoux contre Jonas Bjorkman et Nicklas Kulti, la Suède a égalisé dimanche grâce à la victoire de Thomas Enqvist sur Cédric Pioline au terme d'un match marathon. ● L'EXPLOIT a été signé par Arnaud Boetsch. Vainqueur en cinq sets de Nicklas Kulti – remplaçant Stefan Edberg, blessé –, le Français a sauvé trois balles de match avant de l'emporter. ● YANNICK NOAH a salué le courage de son équipe et également rendu hommage à Stefan Edberg, qui a mis un terme à sa carrière à Malmö.

Yannick Noah arrache la Coupe Davis des lèvres des Suédois

Au terme d'un suspense long de neuf heures, dimanche 1er décembre, à Malmö, l'équipe de France, qui ne comporte aucun joueur classé dans les dix premiers mondiaux, a gagné pour la huitième fois le saladier d'argent. Une affaire de copains

MALMÖ
de notre envoyée spéciale

Scènes de liesses familères. On gesticule, rit et pleure. On fait une *ronde*. L'équipe de France de tennis vient de gagner pour la huitième fois de son histoire un gros saladier d'argent, la Coupe Davis. Yannick Noah bondit vers sa femme et son fils. Arnaud Boetsch étreint ses coéquipiers. Guillaume Raoux fait des cabrioles. Cédric Pioline est soulagé. Voilà. Cinq ans après la victoire à Lyon, la France gagne à nouveau cette épreuve. La joie est aussi forte, *l'émotion aussi intense*. A la mesure d'une journée longue de neuf heures de tennis indécis. Au-delà de ce que chacun pouvait imaginer, « c'est la Coupe Davis ».


TENNIS

Une longue affaire de passion pour le tennis français, entamée avec les six victoires des Mousquetaires (1927-1932), et relancée par les potes de Noah, *en 1991*. Pendant quelques jours, ils en ont tous parlé comme d'un rêve et d'une histoire un brin personnelle. Une issue favorable semblait trop incertaine. Comment battre en effet les Suédois sur leurs terres ? Logiquement, *c'était tout aussi impossible* que de vaincre les Américains en 1991. Mais Yannick Noah n'a rien à faire de l'arithmétique des classements mondiaux. Pour lui, la quête française de la Coupe Davis est une histoire d'hommes, de copains si possible, *« prêts à sacrifier beaucoup de chose pour elle »*.

Et ce n'a pas toujours été le cas. Lorsque Yannick Noah quitte son poste, en avril 1992, après la défaite contre la Suisse, la formation est en proie au doute. La victoire de Lyon est si indigeste. Henri Leconte et Guy Forget, les héros *d'alors, semblent perdus pour le* jeu. Georges Goven, qui succède à Yannick Noah, trouve une équipe divisée. Cédric Pioline qui grimpe dans la hiérarchie mondiale n'accepte de mettre son tennis au service de l'équipe qu'à condition de *s'entraîner en solitaire. La requête* est refusée par la fédération. Et en *juillet 1993, il n'est pas sélectionné* lors du quart de finale contre l'Inde où, à Fréjus, la France essuie la plus cuisante défaite de son histoire en Coupe Davis. Ces déchirement font encore le malheur de l'équipe nationale en 1994 *contre la Suède*.

Lorsque Yannick Noah reprend les choses en main pour la campagne 1995, il trouve une équipe morose. Aux Internationaux d'Australie, *qui précèdent le premier tour contre les Etats-Unis, il s'effraie du niveau des troupes et* le clame haut et fort. Aux Etats-Unis, la France s'incline quatre victoires à une. L'aventure commence en septembre 1995 pour les vainqueurs 1996. Contrainte à disputer les matches de barrage, l'équipe de France effectue un voyage délicat au Maroc. Emmenée par la volonté d'Arnaud Boetsch, elle se tire du piège (5-0) aux termes de matches à l'issue *toujours incertaine : « Nous avons eu très chaud »*, souffle toujours Noah. La rencontre du premier tour contre le Danemark en février 1996 permet à Yannick de vraiment connaître *Cédric. Doucement, il* l'apprivoise et va faire de lui un équipier modèle.

Avril 1996, la France a de la chance. L'Allemagne, qu'elle reçoit à Limoges en quarts de finale, vient démunie. Michael Stich, qui soigne toujours une cheville blessée, est forfait. Boris Becker, amoindri par une bronchite, ne dispute que le double. Vainqueurs cinq victoires à zéro, les Français *se prennent à rêver. L'Italie qu'ils* doivent rencontrer en demi-finale *leur semble un adversaire facile à* croquer. Erreur : l'esprit de la Coupe Davis flotte aussi de l'autre côté des Alpes. L'équipe dirigée par Adriano Panatta gagne les *deux premiers simples*. Dans le camp français, c'est la panique. Jusqu'au renversement de situation et l'accession en finale.

« JE LES FAIS BOSSER »

Dans l'inattendue adversité, *l'équipe s'est enfin soudée*. Le double Guy Forget-Guillaume Raoux, qui sonne le rappel le samedi, est appelé à durer. Cédric Pioline se prend à aimer la bagarre et Arnaud Boetsch joue déjà les héros en amenant le dernier point de la victoire : *« Ce week-end où nous avons failli passer à côté à été une libération*, dit-il. *Je me suis rendu compte que je pouvais aller très loin pour cette Coupe Davis. Et que je pouvais faire des trucs insensés. »*

Avec quatre joueurs qui évoluent entre la vingtième et la soixante-dixième place mondiale, Yannick Noah a obtenu un résultat qui pourrait passer pour miraculeux : *« Je leur fais confiance et je les fais bosser*, explique-t-il simplement. *Aujourd'hui, je ne pensais pas que nous pourrions aller aussi loin dans l'effort et la volonté. Nous étions au milieu de quelque chose de spécial. »* Dans deux mois, les vainqueurs de la Coupe Davis se déplacent en Australie où leur premier tour est plus qu'épineux : *« C'est aussi cela, l'esprit de la Coupe Davis*, dit souvent Yannick Noah. *Un jour vainqueur, une équipe peut se retrouver le lendemain aux portes de la deuxième division. »*

Bénédicte Mathieu

Une première pour une huitième victoire

En remportant par trois points à deux leur huitième saladier depuis la création de l'épreuve en 1900, les Français sont devenus les premiers à s'adjuger une victoire finale au cinquième set de la cinquième rencontre. Ce succès place la France en quatrième position sur la liste des huit pays vainqueurs de l'épreuve. Les Mousquetaires avaient gagné cinq années de suite, de 1927 à 1932, avant la victoire *de la bande à Noah*, à Lyon en 1991. *Les Etats-Unis sont en tête du* palmarès avec 31 victoires, dont la dernière obtenue en 1995 face à la Russie. Ils sont suivis de l'Australie (26 victoires) et de la Grande-Bretagne (9 victoires). La Suède, en cinquième position, l'a emporté à cinq reprises (1975, 1984, 1985, 1987, 1994).

Le point primordial remporté par Guy Forget et Guillaume Raoux

MALMÖ
de notre envoyée spéciale

La balle de match, au quatrième set, est un retour de revers croisé de Guy Forget, sensiblement le même que le Français avait réussi *en quarts de finale*, en avril face à l'Allemagne, pour qualifier la France. Guy Forget n'en est pas peu fier. Il raconte : *« Comme Jonas avait été en difficulté sur son service, j'ai pensé qu'il allait tenter la mise en jeu avec laquelle il est le plus à l'aise, c'est-à-dire au milieu. Au moment où il a armé son bras, j'ai anticipé. La balle est arrivée là où je l'attendais, et je l'ai frappée. »*

En ce samedi 30 novembre, avec *Guillaume Raoux, Guy permet à la* France de mener 2-1, et surtout de marquer le point du double, celui que toutes les équipes gagnantes de la Coupe Davis depuis 1981 ont marqué. Yannick Noah exulte. Contre toute attente, sauf la leur et celle de leurs adversaires, les Français se montrent coriaces et superbes. Les Suédois, eux, sont encore hébétés par la malchance de Stefan Edberg, qui, la veille, s'est méchamment tordu la cheville pendant son match contre Cédric Pioline.

Jonas Bjorkman n'entre pas dans le match. Hochant la tête et roulant des yeux, le petit Suédois a un mal fou à tenir son service, laissant à *Nicklas Kulti* toute la charge du jeu. Une partie de plaisir pour Guy Forget et Guillaume Raoux. Le premier est l'homme de double à toute épreuve. Fort de sa longue d'expérience, il sait entrevoir les stratégies, apercevoir les failles pour y cingler une volée haute, caser son service de gaucher dans un *coin improbable. Quant* à Raoux, l'événement le transcende : *« Guy m'a apporté beaucoup de sérénité*, dit-il. *Je n'étais pas très inquiet, parce qu'il m'a fait comprendre que tout allait bien, que nous étions les patrons. Il m'a donné des conseils très simples et très rassurants. »*

LES DOUTES DE BJORKMAN

Le match, d'une qualité moyenne, est émouvant, comme *tout double de Coupe Davis qui se* respecte. Il n'oscille pas longtemps entre les deux équipes. Après avoir gagné le premier set, les Français perdent leur concentration et s'enrayent dans leurs combinaisons pour perdre le deuxième. Puis Guy *et Guillaume repartent à l'attaque*. Le service du premier sème la panique dans une équipe suédoise ankylosée par les doutes de Jonas Bjorkman ; celui du deuxième, plus laborieux, alimente un rien le suspense. Ses retours de service frappés dans un râle soulèvent l'admiration du public suédois. Guy Forget s'offre le dernier. Et s'impose, en un nouveau match, comme l'un des meilleurs joueurs de double en Coupe Davis.

B. M.

Le rêve réalisé d'Arnaud Boetsch

MALMÖ
de notre envoyée spéciale

Dans un énorme silence, Nicklas Kulti souffre. Il s'apprête à servir, mais ne peut. Sa jambe gauche est raide des crampes depuis le début du cinquième set. Pour la première fois, le longiligne Suédois vient de perdre la superbe régularité de son service. Il est mené 0-40. Il ne peut plus courir. Il perd sa mise en jeu : Arnaud Boetsch mène *neuf jeux à huit, et sert pour la* victoire en Coupe Davis, son rêve de gosse.

C'est sans doute pour ce rêve qu'il a réussi l'incroyable tout à l'heure. Il a repoussé trois balles de match d'affilée sur son service : *« Je me disais, allez, le point, le point. Encore ! »* En une attaque et deux services gagnants, il est devenu *le héros de la Coupe Davis 1996*.

Contrairement à Cédric Pioline, battu de justesse par plus fort que lui, Arnaud Boetsch s'était retrouvé épinglé par un joueur qui a sans doute fait l'un des plus grands matches de sa *carrière. Depuis juin, Nicklas Kulti n'avait gagné* qu'un match, il y a trois semaines, au tournoi de Stockholm, où il avait mis fin à la carrière de Stefan Edberg. Aujourd'hui, il remplace le maître blessé.

LA PARTIE SEMBLE PERDUE

Il perd bien le premier set au tie-break, mais son bras s'en fiche. Soufflant comme un boxeur, il punche des mises en jeu à près de 200 kilomètres à l'heure et cogne des uppercuts de retour. Le jeu d'Arnaud Boetsch est atomisé. Noah grimace. La partie semble perdue quand Kulti fait le break dans la quatrième manche. *Boetsch gémit ses coups et se défait du corps à* corps. Las, il est rattrapé. Son service l'a encore lâché. Kulti cogne jusqu'au tie-break qu'Arnaud arrache. La partie a commencé depuis près de quatre heures.

Cinquième set. Pour chaque revers gagné, un de perdu. Kulti sauve ses bévues par des aces, toujours des aces. Maintenant, les deux hommes sont au bout de leurs forces. Pendant les changements de côté, le Suédois reste debout pour détendre ses jambes. Noah masse celles de Boetsch. Pour gagner, il faut tout oser. *Les volées sont posées sur les lignes, comme les* passing-shots. Boetsch fait courir Kulti qui grimace, se paralyse dans un dernier effort. Il perd son service et Arnaud Boetsch aligne trois balles de match. Kulti en sauve deux, par retours gagnants. Arnaud Boetsch claque un dernier coup droit. Il peut s'agenouiller en pleurant. Son rêve est réalisé.

B. M.

Cédric Pioline a laissé passer sa chance, d'un rien

MALMÖ
de notre envoyée spéciale

Cédric Pioline mène cinq jeux à trois dans le cinquième set. Il sert *pour le gain du match et de la* Coupe Davis. La partie dure depuis près de quatre heures, l'émotion s'épaissit au fil des points. Les supporteurs suédois, peu expansifs au début de la finale, s'égosillent. Les Français, yeux écarquillés, *happent les instants qui* courent vers leur bonheur.

Cédric Pioline se rue à la volée pour y lancer un coup droit trop loin. Il égalise sur un service orgueilleux mais Enqvist s'annonce le plus fort au bout d'un échange *intense. De coup droit en coup* droit, le Suédois pousse le Français à la faute. Pioline a laissé passer sa chance. La salle gronde.

Au début de match, il a surpris *Thomas Enqvist – qu'il affrontait* pour la première fois – avec un jeu varié, lift très haut, service-volée, attaques du fond du court ou passing-shots claqués à plat. Le premier set est bouclé en une demi-heure. Enqvist secoue sa grande *carcasse. La deuxième manche* sera toute en force et en rythme, proche d'un tennis idéal. Aucun des deux ne veut lâcher prise. On se retrouve au tie-break, douloureuse délivrance. Un retour de service donne à Enqvist l'avantage *juste avant le changement de côté* (4-2). Pioline ne renonce pas. Echanges âpres et longs. Cœurs et nerfs à vif. Le Suédois rate une volée. Le Français sauve une balle de *set. Et la manche lui revient quand* Enqvist expédie un coup droit dans le filet.

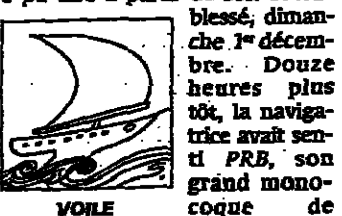
Un gain qui lui coûte cher. Vidé nerveusement et physiquement, Pioline laisse filer le troisième set. Et l'hémorragie se poursuit dans le *quatrième : le voilà mené quatre* jeux à rien, à cause d'un revers pitoyable et une première balle de service insipide. Il reprendra pied à l'orée de la cinqième manche, happant la mise en jeu de Thomas Enqvist pour laisser filer aussitôt le sien.

La suite est douloureuse et sublime jusqu'à l'excès. Enqvist, qui aime jouer en rythme, accélère toujours malgré des crampes à la jambe gauche. Sept jeux partout : Pioline manque une volée facile et commet une double-faute. Thomas sert pour le match. 15-15 : le Français casse la caisse d'un juge de ligne pour protester contre un jugement litigieux, le Suédois commet deux doubles-fautes, sauve une balle de break par un coup droit gagnant. Un deuxième trait lui offre une balle de match. Il regarde la balle sortir et embrasse sa raquette. La Suède a égalisé.

B. M.

Une avarie met Isabelle Autissier hors course dans le Vendée Globe

« JE NE CROIS pas au mauvais œil de l'océan Indien. Ce sont les choses de la vie. » C'est pratiquement tout ce qu'Isabelle Autissier a pu dire à partir de son bateau blessé, dimanche 1er décembre. Douze heures plus tôt, la navigatrice avait senti *PRB*, son grand monocoque de 60 pieds, devenir incontrôlable, alors qu'elle s'apprêtait une nouvelle fois à réduire la toile, en pleine nuit, dans la tempête. *« J'allais prendre un deuxième ris dans la grand-voile. Je n'ai ressenti aucun choc, mais le bateau ne tenait plus son cap, sans que je puisse rien faire. C'est alors que j'ai compris que j'avais perdu le safran tribord, sans doute en raison de la rupture de la mèche qui le portait. »*


VOILE

Dans les vents de 40 nœuds qui soufflaient alors à l'entrée de l'océan Indien, *juste au sud du cap* de Bonne-Espérance, Isabelle Autissier a compris qu'elle ne pouvait plus diriger son bateau avec le seul gouvernail qui lui restait. Faute de safran de rechange, elle ne pouvait réparer seule. Sous voilure réduite *pour maintenir la coque de PRB* à plat afin de pouvoir utiliser son safran babord, Isabelle Autissier a alors pris la direction de la ville sud-africaine du Cap, près de 500 milles au nord. Il lui faudra plusieurs jours pour atteindre sa *destination. C'est là qu'elle décidera* si elle reprend ou non la route.

INQUIÉTE DU RYTHME

Pour Isabelle Autissier, la course est perdue, puisque le règlement du Vendée Globe interdit toute escale et toute assistance. La navigatrice était deuxième, à 44 milles seulement de Christophe Auguin, le leader de la course, au moment de son avarie. Par deux fois, et pendant *huit jours au total*, elle avait pris la tête de la flotte en menant son bateau parfois à des pointes de plus de 20 nœuds. C'est la troisième fois qu'Isabelle Autissier connaît de graves difficultés dans l'océan Indien. *« C'est presque jour pour jour l'anniversaire de mon démâtage dans le BOC Challenge en 1994 »*, rappelait-elle, dimanche, sans vouloir cependant s'apitoyer sur son sort.

Dans le BOC 1994, la dernière course autour du monde avec escales, Isabelle Autissier avait démâté le 2 décembre avant de réparer aux îles Kerguelen. Le 28 décembre, son bateau s'était retourné et elle n'avait été sauvée de justesse par un hélicoptère de la marine australienne que trois *jours plus tard*. Elle perdait ainsi son bateau et une course qu'elle avait largement dominée dans la première étape. Près de quatre ans plus tôt, en janvier 1991, dans le BOC précédent, elle avait également cassé un des deux mâts de son bateau avant de reprendre la course et d'être la première femme à boucler une course autour du monde en solitaire.

Il y a quelques jours, Isabelle se disait un peu inquiète du rythme d'une course partie pour battre tous les records : *« C'est vraiment difficile de gérer la puissance de nos bateaux. Nous n'osons pas réduire la toile, même si nous sommes fatigués, et nous n'avons pas eu un moment de calme et de repos depuis le départ, le 3 novembre. Je vais être prudente dans le Sud, j'ai gardé une mauvaise expérience de la région. »* C'était jeudi, et la navigatrice reconnaissait alors : *« Si je n'arrive pas à maîtriser ma machine, cela peut être dangereux pour moi. »*

Après son chavirement dans l'océan Indien, il y a deux ans, Isabelle Autissier était restée un mois en Australie pour réfléchir. Elle avait finalement décidé de reprendre les courses en mer. Mais pour ce Vendée Globe son bateau avait été dessiné avec *« plus de coefficient de sécurité que tous les précédents »*. Et, elle disait avant le départ : *« Je préfère finir deuxième à cause d'un peu de poids supplémentaire, mais je veux terminer. Il faut que tout se passe bien cette fois. Je fais ce métier pour que cela soit un bonheur dans ma vie. »* L'océan Indien en aura une nouvelle fois décidé autrement.

Christophe de Chenay

La rançon de l'innovation

« *C'est presque une révolution technologique. C'est impressionnant de voir quelles vitesses nos bateaux peuvent atteindre. Ils peuvent porter tellement de toile dans les vents les plus forts.* » Voilà ce que disait Isabelle Autissier, le 28 novembre, dans l'euphorie d'un océan Atlantique dévalé en un peu plus de trois semaines par les leaders du Vendée Globe. Les nouveaux monocoques dessinés pour cette course ont déjà trois jours d'avance sur leurs prédécesseurs des deux précédentes éditions. Mais à quel prix ? Yves Parlier, qui occupe maintenant la deuxième place de la course, navigue prudemment avec un gréement révolutionnaire fragilisé par la rupture d'un étai. Isabelle Autissier paie sans doute des innovations technologiques audacieuses, malgré toutes les précautions et tous les renforts mis en place sur son *PRB*. Arguant de ses deux gouvernails, elle était partie sans système de secours qui lui aurait pourtant permis d'éviter un abandon ou une mise hors course après réparation.

Les Springboks dominent un XV de France sans inspiration

Si elle veut prendre sa revanche à Paris après avoir été dominée lors du premier test-match (22-12), l'équipe de Jean-Claude Skrela devra changer de joueurs et de jeu

L'équipe de France de rugby s'est inclinée logiquement, samedi 30 novembre à Bordeaux, face à l'Afrique du Sud (22-12). Pour ce premier test-match de leur tournée en France, les Springboks ont facilement conservé en deuxième mi-temps l'avantage pris en première. Battus dans la conquête, et improductifs dans leur organisation, les Bleus n'ont jamais pu remonter les deux essais marqués par James Small (4e) et par André Joubert (29e). La mêlée française a tenté jusqu'au bout de défier physiquement le pack sud-africain, alors que d'autres choix en fin de rencontre auraient peut-être permis de rendre la défaite moins amère. Pour le deuxième test-match, samedi 7 décembre à Paris, Jean-Claude Skrela devrait apporter de sensibles modifications à sa sélection.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

Le XV de France s'en allait, piteux, vers une triste défaite. Quelques secondes encore, et la victoire tombait dans les bras des Springboks sans que personne n'y trouve à redire. Il était bien trop tard pour les Bleus, épuisés par une course vaine après leur rugby perdu. Abdelatif Benazzi, capitaine au grand cœur d'un navire à la dérive, s'est alors souvenu que les avants français aiment les mêlées, qu'ils en raffolent même, que la tradition est ancienne, comme ancrée dans la mémoire du rugby national. De génération en génération, avec plus ou moins de réussite, de vaillance dans le coup de reins, les gaillards gros ou grands n'ont jamais rechigné à l'épreuve de force. Tête contre tête, souffle contre souffle. Un combat d'hommes où le plaisir du centimètre gagné est immense, où le visage grimaçant de l'adversaire devient le plus doux des baumes. Qu'importent alors les oreilles déchirées, les pommettes tuméfiées, les cous martyrisés. Dans cet exercice, l'équipe de Jean-Claude Skrela peut être souveraine, elle sait faire plier l'échine aux plus forts, mater leur ambition. Quand tout est perdu, il lui reste encore cela.

RUGBY

Benazzi s'est-il peut-être aussi souvenu qu'en juin 1995, sous un autre ciel de pluie, les Français avaient mis les Boks au supplice, bousculant leur mêlée, menaçant l'Afrique du Sud de l'élimination à l'orée de la finale de sa Coupe du monde. Bien sûr, Bordeaux n'était pas Durban. L'enjeu y avait la minceur de ces tests-matches de tournée que le rugby dévalue à la vitesse de ses nouvelles compétitions. Il ne s'agissait pour la France que de sauver, vaille que vaille, un bonneur malmené par une mi-temps d'absence ; bref, de marquer un essai.

L'arbitre venait de siffler une pénalité en sa faveur, à 10 mètres à peine, face aux poteaux sud-africains. Malgré des galons tout neufs, le capitaine Abdel n'a pas hésité. Comme l'y autorise le règlement, il a demandé une mêlée. Christian Califano, Franck Tournaire, les piliers, premiers soldats du front, et tous les autres, arrière-garde disciplinée, ont retroussé leurs manches. On allait voir ce qu'on allait voir. Ils la trouveraient la force, se l'inventeraient si nécessaire, pour franchir ces quelques mètres qui les séparaient de l'essai, de l'espoir, de la défaite à moitié pardonnée.

Et... rien. Ou, plutôt, une désolante répétition d'impuissance, de stérile entêtement. Trois fois, l'arbitre a redonné leur chance aux joueurs français. Trois fois, ils ont rejoué une mêlée. Trois fois, les Boks les ont repoussés. Comme pour mieux narguer un orgueil mal placé. Etaler l'épaisseur de leurs muscles à la face d'adversaires qui s'ignoraient si chétifs. Au dernier épisode, les avants tricolores ont même eu la cruelle obligation de reculer. Dans le défi physique, les champions du monde n'ont peur de personne. Dans l'organisation défensive, ils en remontrent aux meilleurs. Qu'y pouvait faire un XV de France victime d'une cruelle panne d'imagination ?

A VOUS DE JOUER

L'irritant feuilleton des mêlées n'était que l'évident symbole d'un après-midi manqué. Au début, les joueurs de Jean-Claude Skrela ont été débordés par la masse des avants sud-africains, par le jeu côté fermé et par les coups de pied d'André Joubert, l'arrière. En quelques chandelles judicieuses, avec l'aide de Henry Honiball, un demi d'ouverture au format d'avant égaré à l'arrière, il a mis au jour les faiblesses françaises : manque d'agressivité, mains parfois tremblantes, inaptitude persistante à garder le ballon. Quarante minutes ont suffi à l'équipe d'André Markgraaff pour bâtir son succès.

Ensuite, elle a abandonné l'initiative, une désertion sans doute préméditée en vue des futurs combats. A vous de jouer, semblait être le mot d'ordre, dès le coup d'envoi de la seconde mi-temps. Une bouffée d'espoir a traversé les tribunes du stade bordelais. Et si les Français allaient enfin lancer quelques-unes de ces ébouriffantes offensives dont ils se privent depuis trop longtemps ? Allaient-ils enfin « *produire du jeu* », selon la formule magique répétée à satiété par Jo Maso, le manager ? Ce fut encore une déception.

En ce samedi 30 novembre, les Français n'étaient pas de taille. Et ce n'était pas qu'affaire de centimètres ou de kilos. Leurs timides offensives mouraient dans les tonitruants plaquages sud-africains. Ils manquaient d'inspiration, remettant par avance, bon gré, mal gré, leurs espoirs de rachat sur le deuxième test-match, samedi prochain, au Parc des Princes.

D'ailleurs, ils ne se sont pas attardés à Bordeaux. Pour se refaire un moral, les joueurs de Skrela séjournent dans le calme de la forêt landaise. Avant même l'annonce officielle de l'équipe qui jouera à Paris, l'entraîneur a dressé le constat des insuffisances. Il a promis du changement. Avant le premier test, une cascade de blessures l'avait privé de six titulaires, et contraint à s'en remettre à des remplaçants.

Il a appelé trois nouveaux joueurs dans le groupe : Laurent Leflamand, un trois-quarts, et Marc Lièvremont et Olivier Merle, deux avants. Ce dernier doit subir, mardi 3 décembre, un test physique pour savoir s'il est totalement guéri de sa blessure et s'il peut venir renforcer de sa masse le pack tricolore. Au pays des Springboks, Merle est un nom que l'on prononce avec respect. Sa stature d'« *homme et demi* » en fait un lointain cousin hexagonal. Pour vaincre au Parc des Princes, le XV de France n'a-t-il d'autre salut que de s'en remettre au plus « sud-africain » de ses joueurs ?

Pascal Ceaux

La hantise des ballons perdus

UNE FOIS DE PLUS, alors que le rugby français est à l'aube d'une nouvelle ère prometteuse, l'équipe nationale est une grande déception pour ses supporteurs. Il serait trop facile d'invoquer l'excuse des blessures qui ont abouti à des combinaisons inédites et inexpérimentées. Pour parler franchement, la performance des Français fut inepte et inacceptable. Trop de fautes de mains, des ballons ratés, un jeu au pied mal exécuté et sans aucun but précis. Pour moi, le principal problème qui hante le rugby français est la mauvaise conservation du ballon.

Le jeu moderne doit être basé sur une série de phases qui aboutissent à la continuité dans le mouvement. Les joueurs doivent respecter les fondamentaux et ne peuvent se permettre de rendre le ballon par imprudence. Contre une équipe comme l'Afrique du Sud, il est trop difficile de gagner le ballon pour ensuite le redonner sur un plateau. Jean-Claude Skrela doit absolument exiger plus de la part de ses joueurs. Tant pis si cela signifie que certains ne seront pas resélectionnés. Dans l'équipe des Wallabies, le mot d'ordre était que perdre un ballon sur un plaquage est quelque chose d'impardonnable, et que sur ce seul critère les joueurs seraient évincés. Je peux vous assurer que le niveau s'est très vite amélioré ; les joueurs ont compris que l'on doit chérir le moindre ballon.

Au-delà de la difficulté à respecter les fondamentaux, les Français ont manqué de structure. C'est triste à dire d'une équipe qui est capable de jouer avec tant de diversité, mais leur tactique la plus efficace, et de loin, à Bordeaux, était le groupé-pénétrant. Comme je crois fermement dans un jeu varié avec options multiples, le groupé-pénétrant a sa place afin de fixer la défense dans les regroupements, créant ainsi de l'espace pour les trois-quarts. Or, tristement, pour les Français, le maul dynamique semblait être l'unique moyen d'avancer. La France doit être beaucoup plus certaine de ses options. Que ce soit le groupé-pénétrant, les combinaisons de troisième ligne ou de la ligne d'attaque, il faut savoir ce qui sera le plus efficace ; où et quand il faut l'utiliser. Samedi, peut-être à cause de l'absence d'un joueur capable de faire des choix intelligents et décisifs, ce ne fut pas le cas.

Même s'ils ne tournaient pas à plein régime, les Sud-Africains savaient exactement ce qu'ils essayaient de faire. Le plan de jeu était simple : prendre les options au ras, franchir la ligne d'avantage, et conserver le ballon, et ils l'ont fait suffisamment bien pour remporter une victoire confortable.

Nick Farr-Jones

★ **Nick Farr-Jones est l'ancien capitaine de l'équipe d'Australie, championne du monde en 1991.**

■ **FOOTBALL : L'AS Saint-Etienne a été éliminée par Aurillac**, un club de National 2, au 7e tour de la Coupe de France de football, dimanche 1er décembre. Le match s'est terminé sur un résultat nul (1-1), puis les « Verts », sixièmes au classement de D2, ont perdu aux tirs au but (4-2). Trois autres clubs de deuxième division ont été éliminés dès leur entrée en lice : Toulon et Charleville se sont inclinés aux tirs aux buts, respectivement devant Orange, club de division d'honneur (4-2, 2-2 après prolongation) et Armentières, club de National 3 (8-7, 1-1 après prolongations) ; à domicile, Toulouse (D2) a facilement battu Perpignan (D2), par 4 buts à 0.

■ **Les joueurs de Grenoble (N1) avaient suspendu leur grève pour jouer contre Valence (D2) en** Coupe de France, samedi 30 novembre, mais la rencontre a été reportée en raison des intempéries. Les footballeurs grenoblois avaient entamé leur mouvement pour protester contre le non-paiement des salaires depuis près de trois mois (*le Monde* du 28 novembre). Ils avaient reçu l'assurance que la recette du match de Coupe de France leur serait entièrement versée.

■ **Arrigo Sacchi, l'entraîneur de l'équipe d'Italie**, a annoncé sa démission, dimanche 1er décembre. Mettant un terme à des mois de spéculations, Arrigo Sacchi, dont le contrat à la tête de la Squadra Azzura devait s'achever peu avant le Mondial 1998, a rejoint le Milan AC où il devrait remplacer l'entraîneur urugayen Oscar Tabarez. – *(Reuter, AP.)*

■ **SKI ALPIN : Carole Montillet est remontée sur un podium de Coupe du monde** pour la première fois depuis sa troisième place en descente à Lillehammer (Norvège) en 1993. Samedi 30 novembre, elle s'est classée deuxième de la descente de Lake Louise (Canada) derrière l'Allemande Katja Seizinger. Florence Masnada a surpris, dimanche 1er décembre, en terminant quatrième du super-G remporté par la Suédoise Pernilla Wiberg. – *(AFP)*

■ **ATHLÉTISME : La sélection française pour les championnats d'Europe de cross-country, à Charleroi (Belgique) le 15 décembre**, a été annoncée dimanche 1er décembre. Chez les dames, Laurence Duquenoy, Chryssie Girard, Josiane Llado, Yamna Oubouhou et Laurence Vivier ont été retenues. Cédric Dehouck, Mustapha Essaïd, Mohamed Ezzher, Yann Millon, Thierry Pantel, Benoît Zwierzchlewski participeront chez les messieurs.

Le championnat de France de football de D1

20e journée

Montpellier-Monaco	0-1
Bordeaux-Metz	1-0
Caen-Paris SG	1-3
Guingamp-Bastia	2-1
Strasbourg-Lyon	3-0
Lille-Auxerre	0-1
Marseille-Le Havre	0-0
Nice-Rennes	3-1
Nantes-Cannes	5-1
Nancy-Lens	1-1

Classement

	Points	J	G	N	P	Diff	Chpt	Série
1 Paris SG	42	20	12	6	2	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2 Monaco	41	20	12	5	3	[illegible]	[illegible]	[illegible]
3 Bordeaux	34	20	9	7	4	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 Strasbourg	34	20	11	1	8	0	[illegible]	[illegible]
5 Bastia	33	20	9	6	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]
6 Auxerre	32	20	8	8	4	[illegible]	[illegible]	[illegible]
7 Metz	31	20	8	7	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]
8 Guingamp	28	20	7	7	6	[illegible]	[illegible]	[illegible]
9 Lille	28	20	7	7	6	[illegible]	[illegible]	[illegible]
10 Nantes	27	20	6	9	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]
11 Marseille	26	20	6	8	6	[illegible]	[illegible]	[illegible]
12 Lyon	26	20	6	8	6	-7	[illegible]	[illegible]
13 Lens	25	20	7	4	9	[illegible]	[illegible]	[illegible]
14 Rennes	25	20	7	4	9	[illegible]	[illegible]	[illegible]
15 Le Havre	22	20	5	7	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]
16 Cannes	22	20	5	7	8	[illegible]	[illegible]	[illegible]
17 Montpellier	18	20	3	9	8	[illegible]	=	[illegible]
18 Caen	16	20	3	7	10	[illegible]	=	[illegible]
19 Nancy	13	20	2	7	11	[illegible]	=	[illegible]
20 Nice	13	20	3	4	13	-21	=	[illegible]

Les cartons

		Rouges	Jaunes
1	Caen	0	32
2	Nantes	0	36
	Lens	0	42
18	Le Havre	4	42
19	Nice	5	39
20	Marseille	8	42

Les buteurs
1 Guivarc'h (Rennes) 14 buts
Zitelli (Strasbourg) 14 buts
3 N'Doram (Nantes) 13 buts

Les attaques
1 Nantes 37 buts
2 Monaco 36 buts
3 Paris SG 33 buts

Les défenses
1 Auxerre 12 buts
2 Paris SG 13 buts
3 Metz 15 buts

21e journée (samedi 7 décembre) : Monaco-Guingamp/Bastia-Nice/Rennes-Lille/Auxerre-Bordeaux/Metz-Marseille/Le Havre-Strasbourg/Lyon-Caen/Paris SG-Nancy/Lens-Nantes (vendredi 6 décembre)/Cannes-Montpellier

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France Pro A
Quatorzième journée

Villeurbanne - Pau-Orthez	81-74
Besançon-Dijon	78-81
Cholet-Gravelines	77-68
Evreux-Nancy	80-69
Antibes-Le Mans	77-79
Chalon-s-Saône - Strasbourg	78-74
Levallois-Limoges	88-84 a. 2 p.
Montpellier - Paris-SG	68-81

Classement : 1. Pau-Orthez, 26 pts ; 2. Villeurbanne, 25 ; 3. Limoges et Le Mans, 24 ; 5. Nancy, 23 ; 6. Cholet, Paris-SG et Montpellier, 22 ; 9. Antibes, 20 ; 10. Dijon, 19 ; 11. Besançon, Chalon-sur-Saône, Levallois et Evreux, 18 ; 15. Strasbourg et Gravelines, 17.

Championnat d'Allemagne
Seizième journée

Dortmund-Hambourg	1-1
Mönchengladbach-Duisbourg	0-1
Rostock-Bielefeld	3-1
Fribourg-Schalke	2-3
TSV Munich 1860-Karlsruhe	1-1
Düsseldorf-Brême	4-1
Leverkusen-Cologne	4-2
Stuttgart-Bayern Munich	1-1
St Pauli-Bochum (reporté)	

Classement : 1. Bayer Leverkusen, 33 pts ; 2. FC Bayern Munich, 33 ; 3. VfB Stuttgart, 31 ; 4. Borussia Dortmund, 31 ; 5. FC Cologne, 26 ; 6. VfL Bochum, 26 ; 7. SC Karlsruhe, 25 ; 8. FC Schalke 04, 22 ; 9. Werder Brême, 21 ; 10. MSV Duisbourg, 19 ; 11. FC St Pauli, 18 ; 12. Fortuna Düsseldorf, 18 ; 13. SV Hambourg, 17 ; 14. TSV Munich 1860, 17 ; 15. Arminia Bielefeld, 16 ; 16. FC Hansa Rostock, 15 ; 17. Borussia Mönchengladbach, 15 ; 18. SC Fribourg, 13.

Championnat d'Angleterre
Quinzième journée

Aston Villa-Middlesbrough	1-0
Blackburn-Southampton	2-1
Derby-Coventry	2-1
Everton-Sunderland	1-3
Manchester United-Leicester	3-1
Newcastle-Arsenal	1-2
Sheffield-West Ham	0-0
Wimbledon-Nottingham	1-0
Leeds-Chelsea	2-0
Tottenham-Liverpool (lundi)	

Classement : 1. Arsenal, 31 pts ; 2. Newcastle, 29 ; 3. Liverpool, 28 ; 4. Wimbledon, 28 ; 5. Manchester United, 26 ; 6. Aston Villa, 24 ; 7. Chelsea, 24 ; 8. Everton, 23 ; 9. Derby, 21 ; 10. Sheffield Wednesday, 21 ; 11. Tottenham, 20 ; 12. Leeds, 19 ; 13. Sunderland, 17 ; 14. West Ham, 17 ; 15. Leicester, 17 ; 16. Middlesbrough, 14 ; 17. Southampton, 13 ; 18. Blackburn, 12 ; 19. Coventry, 10 ; 20. Nottingham Forest, 9.

Championnat d'Espagne
Quinzième journée

Atletico Madrid-Santander	1-0
Gijon-Real Madrid	0-1
Valence-Celta Vigo	2-0
Tenerife-Vallecano	1-2
FC Séville-La Corogne	0-1
Compostelle-Betis Séville	0-2
Sociedad-Espanyol Barcelone	1-0
Saragosse-Oviedo	1-0
Logrones-Alicante	3-2
Valladolid-Bilbao	0-0
FC Barcelone-Extremadura (lundi)	

Classement : 1. Real Madrid, 35 pts ; 2. Deportivo La Corogne, 33 ; 3. FC Barcelone, 31 ; 4. Betis Séville, 29 ; 5. Atletico Madrid, 27 ; 6. Athletic Bilbao, 25 ; 7. Real Sociedad, 24 ; 8. Valladolid, 24 ; 9. Racing Santander, 22 ; 10. Rayo Vallecano, 20 ; 11. Valence, 20 ; 12. Celta Vigo, 20 ; 13. Tenerife, 19 ; 14. Espanyol Barcelone, 16 ; 15. Oviedo, 16 ; 16. Sporting Gijon, 16 ; 17. Logrones, 15 ; 18. Saragosse, 14 ; 19. FC Séville, 14 ; 20. Compostelle, 13 ; 21. Hercules Alicante, 8 ; 22. Extremadura, 6.

Championnat d'Italie
Onzième journée

Inter Milan-Cagliari	2-2
Bergame-Naples	2-2
Juventus Turin-Bologne	1-0
Pérouse-Vicence	1-1
Plaisance-Milan AC	3-2
Reggiana-Lazio Rome	0-2
Udine-Parme	3-1
Vérone-Sampdoria Gênes	1-1
AS Rome-Fiorentina	3-3

Classement : 1. Vicence, 21 pts ; 2. Inter Milan, 20 ; 3. Juventus Turin et Bologne, 19 ; 5. Naples, 17 ; 6. Sampdoria Gênes, Pérouse et AS Rome, 16 ; 9. Milan AC, Udine, Lazio Rome, Plaisance et Fiorentina, 15 ; 14. Parme, 13 ; 15. Atalanta Bergame, 10 ; 16. Cagliari, 9 ; 17. Vérone, 7 ; 18. Reggiana, 4.

Coupe de la CAF
Finale (retour)
Kawkab Marrakech (Mar.)-ES Sahel (Tun.) 2-0
Kawkab Marrakech remporte le trophée.

SKI ALPIN

Slalom géant masculin de Breckenridge
Classement : 1. F. Nyberg (Suè.) 2 min 11 s 83 ; 2. U. Kaelin (Sui.) 2 min 11 s 99 ; 3. H. Knaus (Aut.) 2 mn 12 s 03 ;

Slalom masculin de Breckenridge
Classement : 1. T. Stiansen (Nor.) 1 min 45 s 49 ; 2. T. Sykora (Aut.) 1 min 45 s 65 ; 3. T. Stangassinger (Aut.) 1 min 45 s 89

Descente féminine de Lake Louise
Classement : 1. K. Seizinger (All.) 1 min 41 s 91 ; 2. C. Montillet (Fra.) 1 min 42 s 51 ; 3. P. Wiberg (Suè.) 1 min 42 s 64 ;

Super-G féminin de Lake Louise
Classement : 1. P. Wiberg (Suè.) 1 min 22 s 12 ; 2. H. Gerg (All.) 1 min 22 s 43 ; 3. W. Zelenskaja (Rus.) 1 min 22 s 75 ; 4. F. Masnada (Fra.) 1 min 23 s 00 ;

Classement provisoire de la Coupe du monde : 1. K. Seizinger (All.), 305 pts ; 2. P. Wiberg (Suè.), 258 ; 3. H. Gerg (All.), 208 , 4. A. Wachter (Aut.), 158 ; 5. D. Compagnoni (Ita.), 120.

HANDBALL

Championnat de France N 1
Onzième journée

Bordeaux - Paris-SG	18-20
Besançon-Dunkerque	21-22
Villeneuve-d'Ascq - Chambéry	20-21
Istres-Massy	28-21
ACBB - Pontault-Combault	27-24
Créteil-Montpellier	23-22
Toulouse-Ivry	27-31

Classement : 1. Créteil, 33 pts ; 2. Ivry, 31 ; 3. Paris-SG, 26 ; 4. Toulouse, 24 ; 5. Montpellier, 23 ; 6. Bordeaux, 22 ; 7. Massy, 22 ; 8. Chambéry, 22 ; 9. ACBB, 20 ; 10. Istres, 19 ; 11. Dunkerque, 18 ; 12. Besançon, 18 ; 13. Pontault-Combault, 17 ; 14. Villeneuve-d'Ascq, 13.

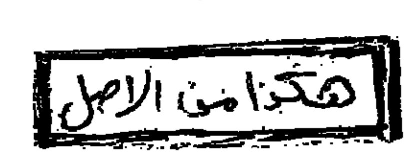
RUGBY

Test matchs

France-Afrique du Sud	12-22
Angleterre-Barbarians néo-zélandais	19-34
Pays de Galles-Australie	19-28

TENNIS

Coupe Davis
Finale
Suède-France 2-3
C. Pioline (Fra.) b. S. Edberg (Suè.) 6-3, 6-4, 6-3 ; T. Enqvist (Suè.) b. A. Boetsch (Fra.) 6-4, 6-3, 7-6 (7/2) ; G. Forget-G. Raoux (Fra.) b. N. Kulti-J. Bjorkman (Suè.) 6-3, 1-6, 6-3, 6-3 ; T. Enqvist (Suè.) b. C. Pioline (Fra.) 3-6, 6-7 (8/10), 6-4, 6-4, 9-7 ; A. Boetsch (Fra.) b. N. Kulti (Suè.) 7-6 (7/2), 2-6, 4-6, 7-6 (7/5), 10-8.



De l'électroménager alibi à l'électroménager pratique

Après avoir été conçus par des hommes et offerts à des femmes, les ustensiles de cuisine, sortis du fond des placards, s'adaptent aux besoins du couple

MAJORITAIREMENT conçus par des hommes, les appareils électroménagers correspondent-ils aux besoins des femmes, qui restent leurs principales utilisatrices ? Poser la question, c'est presque y répondre. L'exemple du robot multifonctions, censé libérer la femme, est révélateur. Lorsqu'un fabricant imagine que l'appareil fera désormais, disons, de la sauce tomate, ses concurrents lui emboîtent immédiatement le pas, et ajoutent cette fonction à leur modèle, l'accompagnant immanquablement d'une plus-value, la touche « légumes coupés en quatre », par exemple. Dans cette surenchère, force leur a été de constater que les accessoires, de plus en plus sophistiqués, au design soigné, restaient au fond de l'armoire, faute d'utilité quotidienne.

Les concepteurs du « toujours plus » électroménager sont la plupart du temps des hommes. A qui plaisent d'abord ces ajouts ? Aux mêmes... Jacqueline Coutras, chercheuse aux CNRS, auteur d'une étude sur les comportements féminins et masculins face aux technologies domestiques, n'a pu que le constater. *« Deux modèles d'acquisition ressortent fortement*, écrit-elle, *l'un, le masculin, marqué par la recherche de la superfétation technique, de la nouveauté (...), et l'autre, le féminin, marqué par le souci d'économie et de fonctionnalité. »*

Ainsi la chercheuse cite-t-elle l'exemple d'un mari qui a offert une saucière à son épouse. Celle-ci s'estimait très capable de réussir ses sauces à la main, plus rapidement et aussi bien. Il croyait lui simplifier la tâche. L'appareil est resté dans un placard. Pourtant, *« dans la mesure où elles travaillent de plus en plus, elles sont confrontées à la technologie et ont appris à la dominer. On assiste à un transfert de compétences du bureau à la maison »*, assure Mme Coutras. Si elles n'appréhendent plus l'utilisation de *la machine*, elles n'en ont pas pour autant perdu leur légendaire sens pratique. La tendance est à la simplification de l'utilisation des appareils électroménagers. L'époque des bandeaux de commande chargés comme des tableaux de bord d'avion est révolue (*Le Monde* du 16 janvier). En cela, les femmes ont été entendues.

LA TAILLE DES ONGLES

En amont du travail de Jacqueline Coutras, une autre sociologue a étudié, au sein d'une grande entreprise d'électroménager, le processus de conception des appareils. Danielle Chabaud a ainsi constaté que *« l'image que les concepteurs se font des utilisatrices reste très traditionnelle »*. Quand ils s'inquiètent de savoir si leur invention va convenir aux ménagères, ils convient des employées de la maison à des tests, *« pour des questions d'ergonomie, l'épaisseur d'une poignée, par exemple »*. Chez Whirlpool, on se félicite d'avoir fixé une longueur moyenne des ongles féminins afin d'étudier l'enfoncement et la taille des touches des appareils. Un nouveau modèle de machines à laver a même vu le diamètre du hublot s'agrandir, *« pour que les femmes n'accrochent plus leurs bagues et leurs bracelets au moment de déposer ou prendre le linge »*. Pour légitime qu'apparaisse un tel souci du détail, il renvoie pourtant à l'image surannée de la petite-bourgeoise attentive à ne pas écailler son vernis à ongles.

Une conception aussi caricaturale de la répartition des rôles ménagers a pu être justifiée par le marketing des ustensiles du même nom. Censés ne mettre le nez dans la cuisine que pour en humer les fumets, les hommes se donneraient bonne conscience en achetant des appareils susceptibles de faciliter la tâche de leur compagne sans en connaître vraiment l'usage. *« Ce qui plaît aux hommes dans l'achat cadeau, c'est qu'ils ont l'impression d'acquérir le résultat, et non pas le produit lui-même »*, explique Thierry Robin, directeur du marketing et du développement chez Moulinex.

Paradoxalement, c'est une innovation technologique, le four micro-ondes, qui a fait évoluer la situation. Les hommes ont été associés à la décision d'achat par leurs épouses, qui, contrairement aux autres appareils, ne souhaitaient pas l'acheter seules, à cause de son coût. Pour la première fois véritablement impliqués dans l'acte d'achat, ils ont accepté, en plus, de s'en servir. *« Un des succès du micro-ondes est qu'il déculpabilise les hommes »*, reprend Jacqueline Coutras. Grâce ou à cause du micro-ondes, les hommes sont dans – sinon font – désormais la cuisine.

AUTRE IMAGE

En redécouvrant l'espace de travail domestique de leurs compagnes, les hommes commencent même à s'impliquer davantage dans le choix du toasteur, du presse-agrumes et, surtout, de la cafetière. Cette dernière intéresse particulièrement les concepteurs. L'apparition de la fonction expresso constitue incontestablement un clin d'œil en leur direction. *« L'aspect technologique de l'objet séduit les hommes, mais, surtout, il représente le café de comptoir, le bar, et son goût plus fort n'est pas destiné au public féminin »*, note Thierry Robin. Afin de concilier les deux exigences et de ne pas trop « *typer* » l'appareil, les designers cherchent aussi à l'embellir. Le but est de le sortir de la cuisine. Une jolie verseuse permet de servir la boisson sans avoir à salir le service à café. Les nouvelles générations d'appareils électroménagers présenteront l'avantage, à l'instar du micro-ondes, de ne pas générer de vaisselle supplémentaire. L'avenir serait donc à l'alliance réussie du fonctionnel et de l'esthétique.

A leur tour, les dames acceptent de s'intéresser au *« domaine réservé »* masculin, l'équipement en matériel hi-fi et vidéo. Pour un appareil, elles abandonnent leurs réticences envers la technique : le Camescope. *« Elles se reconnaissent même davantage de compétences que leurs compagnons »*, explique Jacqueline Coutras. *« L'idée de filmer la famille et en particulier les enfants les attire. Elles voient clairement les enjeux : l'utilisation du Camescope les réhabilite à leurs propres yeux et leur confère une place différente au sein de la famille. »* Véritable choix, il leur renvoie une autre image d'elles-mêmes que celle d'épouse, de mère et de travailleuse. *« Leurs compétences vis-à-vis de la technique commencent à servir au salon »*, se réjouit la sociologue, qui parle d'*« osmose »*.

Aude Dassonville

DESSINS FRANÇOISE ROUSSET

La puce à l'oreille des animaux domestiques

Au cours du premier semestre 1997, la France entrera dans la cour des grands de l'identification animale. Jusqu'ici, elle pouvait se flatter de disposer du fichier le plus précis et le plus efficace de toute l'Europe mais elle continuait d'ignorer une nouvelle pratique d'identification, plus moderne, au profit du bon vieux tatouage bleu opéré derrière l'oreille de l'animal. Si le Parlement accède aux propositions du ministre de l'agriculture, Philippe Vasseur, la France pourra donc à son tour doter ses chats et ses chiens mais aussi ses chevaux et même ses oiseaux de puces électroniques, aussi appelées *« transpondeurs »*.

Grosses comme un grain de riz, ces capsules seront injectées dans le cou de l'animal, entre l'oreille et l'épaule gauches. Elles ne réclament ni anesthésie ni point de suture. Une expérimentation a permis de conclure à leur pérennité, leur fiabilité et leur innocuité. Les vétérinaires devront s'équiper d'un lecteur, qui, de la même façon que les détecteurs de codes-barres, décrypteront ensuite les informations contenues dans la puce électronique. *« A l'avenir, on pense que les puces seront actives, c'est-à-dire que, même une fois implantées, on pourra ajouter des informations sur la santé ou la biologie de l'animal »*, s'enthousiasme René Bailly, président du Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral (SNVEL), chargé par le ministère de proposer les modalités, notamment administratives, de la mise en place du système. Conscients que la France compte 42 millions d'animaux de compagnie, qu'entre 12 000 et 15 000 chats et 650 000 chiens se font tatouer chaque année, et que, surtout, l'identification de tous les animaux domestiques va être rendue obligatoire, les fabricants de ces puces se frottent les mains. Un laboratoire a même lancé une campagne d'information dès que le produit a répondu aux normes internationales ISO, alors qu'aucune décision officielle n'a encore été prise. *« Il est difficile d'estimer si c'est un gros marché qui s'ouvre »*, minimise-t-on chez Rhône-Mérieux, laboratoire qui se prévaut d'occuper la place de numéro un du marché européen. Le produit devrait plaire aux propriétaires. La perspective qu'un escroc tente d'effacer à l'acide ou à la cigarette le tatouage de leur animal lors d'un vol ou d'un trafic devrait les inciter à pencher pour la solution indélébile et indétectable à l'œil nu. Le tatouage traditionnel devrait pourtant continuer d'être pratiqué. *« Le procédé a montré qu'il marchait bien »*, estime Pierre de Mascureau, directeur de la Société centrale canine, dépositaire du fichier national, qui, après avoir testé la fiabilité de la puce, ne s'est pas vu confier l'expérimentation « administrative ». *« N'importe qui peut lire un tatouage pour retrouver le maître de l'animal. Le nouveau système a des qualités mais j'imagine que les mairies de France ne se doteront pas toutes du lecteur ! »*, objecte-t-il.

A. D.



Attention aux jeux vidéo reliés aux téléviseurs

DÉBUT 1993, l'affaire a fait grand bruit. En Grande-Bretagne, mais aussi au Japon, plusieurs cas de crises d'épilepsie ont été diagnostiqués sur des enfants utilisant des consoles de jeux vidéo. En France, une trentaine de faits similaires ont été dénombrés, et la commission de sécurité des consommateurs a été officiellement saisie. Le danger a été jugé suffisamment sérieux pour que des arrêtés imposent, à partir de 1994, que les constructeurs intègrent un avertissement sur les risques de survenue de crises d'épilepsie.

Trois ans et demi après avoir été commandée par la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), l'étude réalisée par les équipes de cinq centres hospitaliers qui vient d'être rendue publique confirme qu'il existe bien un risque. Mais celui-ci ne concerne que les jeux nécessitant un branchement sur un téléviseur, précisent ces recherches réalisées auprès de cent quinze patients épileptiques photosensibles, susceptibles de subir des crises en présence de modifications brutales de la luminosité (répétitions de figures géométriques simples, d'éclairs ou d'explosions, par exemple).

« LOIN DE L'ÉCRAN »

« D'une manière générale, souligne la DGCCRF, *les manifestations paroxystiques les plus nombreuses ont été enregistrées lorsque le sujet est placé devant un écran de 50 hertz, lorsqu'il est dans la position la plus proche (0,5 mètre) et pour la séquence de jeu vidéo avec participation active du sujet. »* Les consoles portatives, en revanche, sont mises hors de cause. Ces conclusions, qui confirment la nécessité de *« choisir de préférence un téléviseur de 100 hertz, se tenir le plus loin possible de l'écran, d'éviter de jouer en cas de fatigue et de faire des pauses régulièrement »*, ne changeront rien dans l'immédiat à la législation en vigueur. Un décret publié au *Journal officiel* du 30 avril a déjà rendu permanentes les obligations d'informer les utilisateurs de jeux, par l'intermédiaire d'un avertissement inscrit sur l'emballage précisant les dangers de survenue.

La commission de sécurité des consommateurs, créée en 1985, est déjà intervenue à plusieurs reprises dans le domaine de la protection des enfants. Elle a obtenu des constructeurs automobiles qu'ils modifient certaines commandes des lève-vitres électriques en raison des risques de coincement et imposé une mise en garde mettant en évidence les risques d'étouffement liés à l'utilisation de certaines couettes destinées aux bébés.

J.-M. N.

Les perturbations se succèdent

DANS un régime chamboulé d'ouest, les perturbations se succèdent à raison d'une toutes les quarante-huit heures. Elles arrivent en provenance de la Manche où elles sont accompagnées de forts vents d'ouest à sud-ouest puis se dirigent vers l'est et le sud. Ce flux maritime maintient des températures douces pour la saison, sans crainte de gelées.

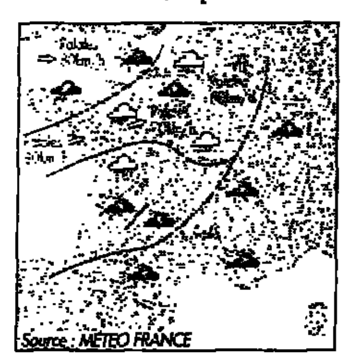
Mardi matin, il pleuvra de façon continue de la Bretagne et des Pays de Loire à la Normandie, au Bassin parisien et au Nord-Picardie. Ces pluies s'étendront dans l'après-midi aux régions Champagne-Ardenne et Poitou-Charentes, puis en soirée au Bordelais, au Limousin et à l'ouest de la Lorraine. Ces régions auront bénéficié d'une matinée relativement agréable malgré d'importants bancs nuageux d'altitude, nuages plus épais sur la façade atlantique, où quelques gouttes de bruine sont possibles dès le matin.

Après les pluies matinales, le ciel s'éclaircira timidement l'après-midi avec des averses côtières, d'abord sur les côtes nord de la Bretagne et la pointe du Cotentin, puis dans l'intérieur de la Bretagne, de la Normandie et du Pas-de-Calais. Le vent de sud à sud-ouest soufflera le matin jusqu'à 80 km/h en rafales dans l'intérieur des terres, 90 sur les côtes vendéennes et charentaises, 100 km/h sur le littoral de la Manche.

De l'Auvergne aux Alpes du Nord, à la Franche-Comté et à l'Alsace, le voile nuageux laissera filtrer quelques rayons de soleil en matinée, les nuages l'emporteront l'après-midi. Des Pyrénées à la Méditerranée et aux Alpes du Sud, nuages et éclaircies alterneront.

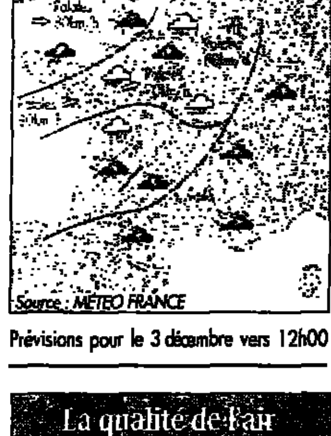
Les températures minimales seront comprises entre 1 et 3 degrés sur le nord et l'est du pays (quelques gelées dans les vallées du centre-est), 3 à 5 du Bassin parisien au Limousin et au Midi toulousain, 6 à 9 sur les côtes. L'après-midi, il fera 6 degrés sur les plateaux lorrains, 9 à 12 ailleurs du nord au sud, voire 13 à 14 sur les rivages de l'Atlantique et de la Méditerranée (localement 16 en Corse).

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

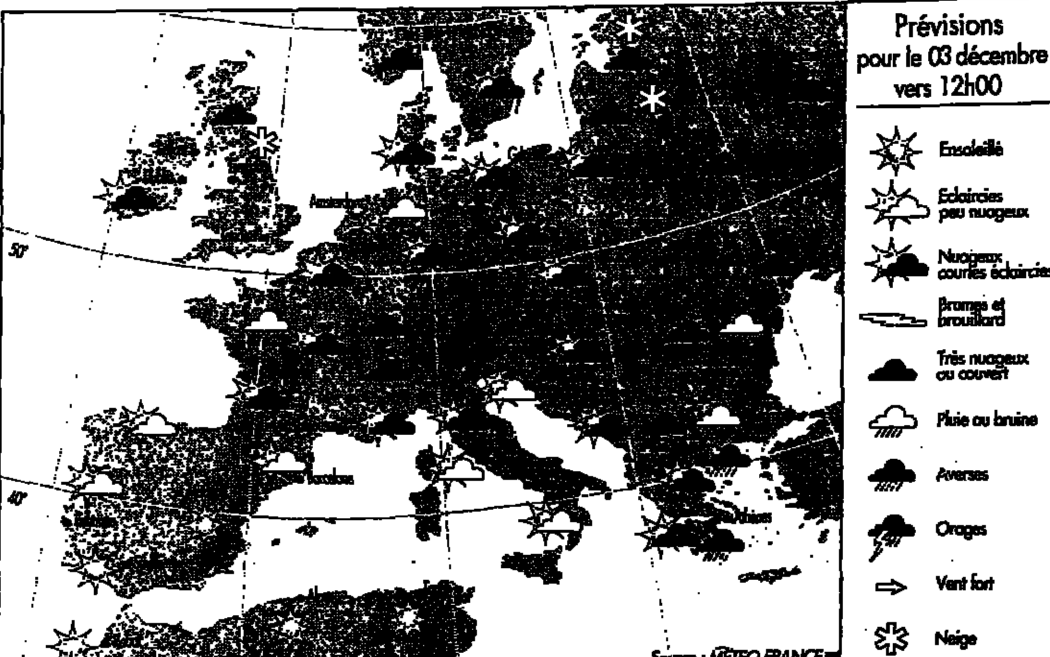


Prévisions pour le 3 décembre vers 12h00

La qualité de l'air

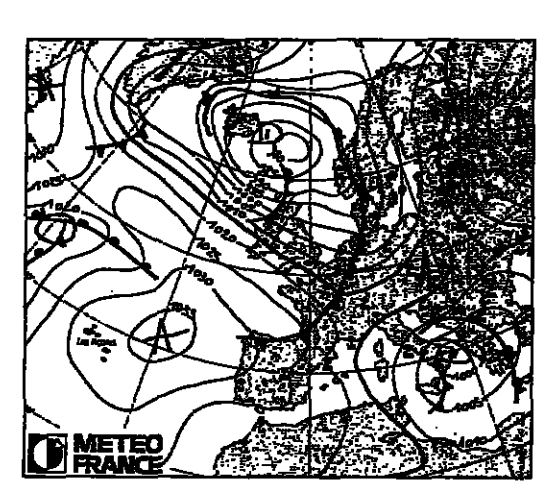


Tendance pour le 2 décembre : bon

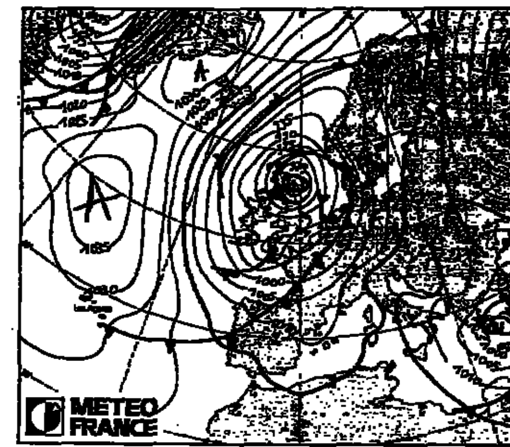




TEMPÉRATURES		GRENOBLE	8/4	TOURS	10/6	CHICAGO	7/-2	LISBONNE	18/10	PRETORIA	27/18
du 1er décembre		LILLE	8/6	ÉTRANGER		COPENHAGUE	3/2	LONDRES	12/5	RABAT	20/8
maxima/minima		LIMOGES	8/6	ALGER	18/8	DAKAR	26/22	LOS ANGELES	14/7	RIO DE JAN.	27/21
FRANCE		LYON	8/5	AMSTERDAM	7/7	DJAKARTA	33/24	LUXEMBOURG	4/3	ROME	11/5
AJACCIO	16/2	MARSEILLE	10/7	ATHÈNES	17/15	DUBAI	27/15	MADRID	17/2	SAN FRANC.	14/9
BIARRITZ	13/12	NANCY	7/4	BANGKOK	32/24	DUBLIN	10/4	MARRAKECH	22/8	SANTIAGO	24/12
BORDEAUX	13/10	NANTES	13/7	BARCELONE	17/11	FRANCFORT	6/4	MEXICO	20/11	SÉVILLE	21/10
BOURGES	9/7	NICE	17/7	BELGRADE	2/1	GENÈVE	6/3	MILAN	13/-4	ST-PÉTERS.	6/4
BREST	13/9	PARIS	9/7	BERLIN	2/0	HANOÏ	15/13	MONTRÉAL	3/3	STOCKHOLM	2/2
CAEN	12/7	PAU	13/11	BOMBAY	33/19	HELSINKI	3/-1	MOSCOU	5/0	SYDNEY	29/19
CHERBOURG	12/9	PERPIGNAN	15/14	BRASILIA	24/19	HONGKONG	21/16	MUNICH	2/-4	TENERIFE	24/20
CLERMONT-F.	9/6	POINTE-À-PIT.	31/21	BRUXELLES	7/6	ISTANBUL	17/13	NAIROBI	23/13	TOKYO	11/4
DIJON	6/4	RENNES	15/6	BUCAREST	13/10	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	24/7	TUNIS	17/11
FORT-DE-FR.	29/22	ST-DENIS RÉUNION	28/22	BUDAPEST	4/0	KIEV	5/3	NEW YORK	12/-2	VARSOVIE	1/-3
		ST-ÉTIENNE	7/4	BUENOS AIRES	30/15	KINSHASA	30/22	PALMA DE M.	18/8	VENISE	13/0
		STRASBOURG	7/4	CARACAS	30/24	LE CAIRE	23/10	PÉKIN	2/-5	VIENNE	5/-2
		TOULOUSE	12/10			LIMA	22/17	PRAGUE	3/-1		



Situation le 2 décembre, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 4 décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

La fin des chiffonniers

L'HYGIÈNE, ennemie du pittoresque, vient, cette fois, de sévir contre les chiffonniers. Les chevaliers de la hotte et du crochet sont frappés d'interdit ; est-il possible qu'on ne voie plus leurs originales silhouettes qui semblaient sortir d'un roman d'Eugène Sue, et que le grand Frédérick Lemaître promena jadis sur la scène de la Porte-Saint-Martin ?

Ces personnages du vieux Paris tenaient à la vie nocturne de la cité par des racines si anciennes et si profondes qu'on les croyait indispensables. Mais nul n'est indispensable ici-bas, et le préfet de police l'a bien fait voir en supprimant d'un trait de plume, par un arrêté publié au *Bulletin municipal officiel*, la fouille dans les poubelles sur la voie publique et à l'intérieur des immeubles d'habitation, pour la grande joie des concierges.

Le fait est que les chiffonniers ne se gênaient guère. S'ils s'étaient bornés à récupérer chiffons, débris de métaux, verres cassés et vieux papiers, personne n'aurait jamais songé à les priver du bénéfice parfois copieux de leur industrie si particulière. Mais ils manquaient, dit-on, par trop de respect pour les choses qu'ils délaissaient. Dans leur hâte à devancer partout leurs confrères, ils répandaient sur les trottoirs ou dans les cours le contenu des boîtes à ordures, et ne se donnaient pas la peine d'y replacer les matières dont ils n'avaient que faire.

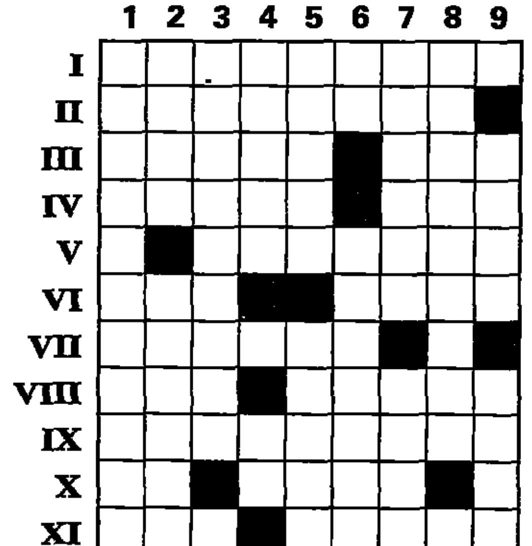
Les services d'hygiène de la Ville de Paris ont fini par s'émouvoir. On ne peut pas leur donner tort. Gardiens de la salubrité publique, ils ont mis fin au « chiffonnage » exercé dans des conditions qui favorisaient par trop la pullulation des rats, ces ennemis de nos santés.

Maurice Duval
(3 décembre 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6964

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min)



HORIZONTALEMENT

I. Entrent dans la peau du personnage. – II. Une grosse grippe. – III. Affluent de l'Amazone. Canton, chez des voisins. – IV. N'est peut-être pas l'auteur de son livre. Contribuent à faire les grandes rivières. – V. Le lotus sacré, par exemple. – VI. Evoque une grande fermeté. Hygiénique, pour ceux qui étaient dans le besoin. – VII. Grand pour des frères. – VIII. Fait partie des bonnes pages. Lieu de combat. – IX. Font partie des cours du soir. – X. Pronom. Une injure distinguée. – XI. D'un auxiliaire. Territoire d'un lion.

VERTICALEMENT

1. Bahut africain. – 2. Ne doit pas être donné quand on a peur de se mouiller. Pas nues. – 3. Maître d'hôtel. – 4. Une grosse bombe. Dans le groupe des lanthanides. – 5. Un ouvrage souvent consulté. Une bonne chose. – 6. Un animal très mou. Comme une huître. – 7. Peut se jeter en courant. Boule, sur un plateau. – 8. Couvert de faveurs. – 9. Fondateur du lettrisme. Ville d'Italie.

SOLUTION DU N° 6963

HORIZONTALEMENT

I. Perfectionniste. – II. Lieuse. Mouettes. – III. Arts. Rai. Inerte. – IV. Test. Net. Semé. – V. Apétales. Tri. – VI. Mine. Iton. Eton. – VII. Sète. Muette. Eté. – VIII. Arols. Sut. Na. – IX. Ululer. Réglisse. – X. Mi. Ecus. Saints. – XI. One-steps. Râ. Réa. – XII. Castors. – XIII. Economisais. Pis. – XIV. Aï. Anon. Eté. Heu ! – XV. Ulm. Sit-in. Rée.

VERTICALEMENT

1. Plats. Saumoneau. – 2. Eire. Merlin. Cil. – 3. Rets. Itou. Ego. – 4. Fustanelles. Na ! – 5. Es. Pé. Sections. – 6. Cerne. Rue. Moi. – 7. Aetius. Sprint. – 8. Imitateur. – 9. Oô. Lottes. Caen. – 10. Nuisent. Garait. – 11. Nénés. Enliasser. – 12. Item. Ain. – 13. Strette. Strophe. – 14. Têt. Rôtisserie. – 15. Esérine. Assur.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mercredi 4 décembre

■ **MUSÉE D'ORSAY** : exposition Acquisitions 1990-1996 (36 F + prix d'entrée), 11 heures (Musées nationaux).

■ **MUSÉE GUSTAVE-MOREAU** : une oeuvre des collections, *L'Apparition* (30 F + prix d'entrée), 12 h 30, 14, rue La Rochefoucauld (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : le décor du Parthénon, 12 h 30 ; le paysage hollandais, 14 h 30 ; *La Statue équestre de Louis XIV*, de Girardon, 19 h 30 ; passages et transgressions dans la religion grecque, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE DU MOYEN ÂGE** (36 F + prix d'entrée) : les puys d'Amiens, 12 h 30 ; les thermes de Lutèce et leurs galeries souterraines, 14 heures ; l'Hôtel des abbés de Cluny et ses collections médiévales, 15 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ORSAY** : les peintres et l'autoportrait (55 F + prix d'entrée), 13 h 30, devant le musée, au pied de l'éléphant (Paris et son histoire).

■ **AUTOUR DE SAINT-MARTIN** (50 F), 14 h 30, sortie du métro Temple (Paris pittoresque et insolite).

■ **LES CATACOMBES**, avec exposition photographique (30 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DELACROIX**, 14 h 30 (45 F + prix d'entrée), 6, rue de Furstemberg (Monuments historiques) ; 16 heures (50 F + prix d'entrée), 6, rue de Furstemberg (Institut culturel de Paris).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : le trésor (45 F + prix d'entrée), 14 h 30, portail central de la cathédrale (Monuments historiques).

■ **DE LA RUE MONTORGUEIL À LA BUTTE AUX GRAVOIS** (50 F), 15 heures, sortie du métro Etienne-Marcel (Paris balades).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DE MONTMARTRE** (40 F + prix d'entrée), 15 heures, 12, rue Cortot (Approche de l'art).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **PORTUGAL.** La grève de vingt-quatre heures observée, vendredi 29 novembre, par les cheminots portugais a provoqué la suppression de tous les trains de grandes lignes et une importante réduction du trafic dans les banlieues des grandes villes. – *(AFP.)*

■ **SCANDINAVIE.** La compagnie aérienne scandinave SAS et sa partenaire allemande Lufthansa ont ouvert, dimanche 1er décembre, huit nouvelles destinations qu'elles exploitent sous des numéros de vols communs : Tirana (Albanie), Bakou (Azerbaïdjan), Santiago (Chili), Larnaca (Chypre), Téhéran (Iran), Alma Ata (Kazakhstan), Ashkhabad (Turkménistan) et Tashkent (Ouzbékistan). Ces huit nouvelles destinations portent le nombre des vols en partage de codes des deux compagnies à 2 000 par semaine, et ce vers 61 villes du monde. – *(AFP.)*

■ **MALAISIE.** La compagnie Malaysian Airlines envisage d'augmenter ses tarifs de 3 %. – *(Bloomberg.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Les membres du personnel commercial navigant et au sol de British Midland, deuxième compagnie britannique, portent depuis le 1er décembre de nouveaux uniformes. De couleur bleu marine, ils sont signés par le couturier britannique Jaeger. Les chaussures, également de couleur marine, ont été confectionnées par Bally.

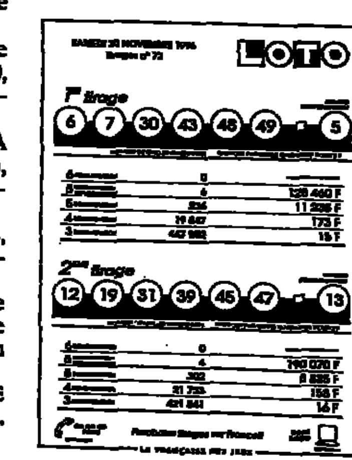
■ **TABAC.** D'après un sondage effectué par BVA du 21 au 23 novembre auprès de 913 personnes pour le Centre de documentation et d'information sur le tabac (CDIT), trois Français sur quatre pensent qu'il faut des wagons fumeurs dans les trains, y compris ceux de la banlieue parisienne. Cette opinion est partagée par 80,3 % de fumeurs et 71,8 % de non-fumeurs, par 74,4 % des femmes et 74,8 % des hommes. – *(AFP.)*

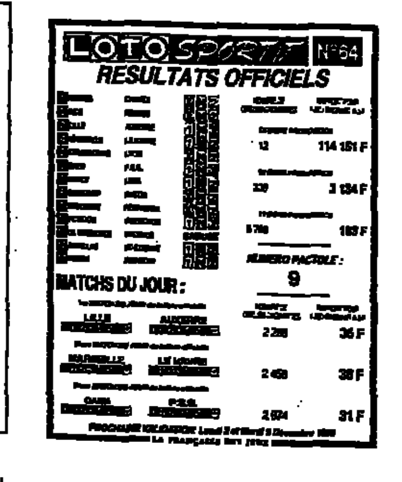
SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas n° 14215. Devenir cinéaste. Christine ne peut être aidée par sa mère pour réaliser son projet de production audiovisuelle. Son premier court métrage lui permettra d'obtenir diplôme et futurs contrats. Mais les travaux que Christine exécute courageusement pendant ses vacances ne suffisent pas à payer les frais de cette création artistique. Pour que Christine puisse terminer ses études et s'insérer dans une profession pour laquelle elle est reconnue apte, il lui faudrait encore 1 500 F.

★ Prière d'adresser les dons à la Semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, 75006 Paris. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : 01-45-44-18-81. Fax : 01-42-22-47-74.

JEUX





LES SERVICES DU Monde

Le Monde	01-42-17-20-00
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	GO LEMONDE
Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	
Documentation sur minitel	3617 LMDOC ou 08-36-29-04-56
LE MONDE sur CD_ROM	01-44-08-78-30
Index et microfilms :	01-42-17-29-33
Films à Paris et en province :	08-36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/mn)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037



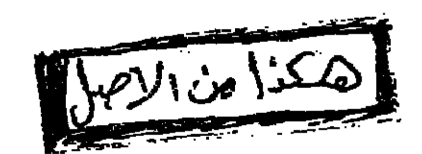
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex. PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ

Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : 01-44-43-76-00 ; fax : 01-44-43-77-30



CULTURE

LE MONDE / MARDI 3 DÉCEMBRE 1996

ENQUÊTE Jamais la France n'a été aussi désarmée devant la fuite de nombreux chefs-d'œuvre de son patrimoine. La loi de 1993 sur la circulation des objets d'art en Europe, bien plus permissive que la loi précédente (1941), prendra pleinement effet en 1997. Les priorités budgétaires du ministère de la culture étant ailleurs, les caisses de l'Etat sont vides et les crédits d'acquisition des musées au plus bas au moment où les prix repartent à la hausse. ● LA LOI MALRAUX sur les dations est également menacée. Ce mécanisme permet le paiement des droits de succession ou de mutation en nature. En 1995, le ministère des finances, à la faveur du collectif budgétaire, a obtenu de dégrever le budget de la culture du montant des dations. Il pourrait faire de même cette année ● PLUSIEURS CENTAINES d'œuvres d'art capitales devraient donc quitter prochainement le territoire national.

La grande évasion des chefs-d'œuvre de l'art français

En raison des directives européennes sur la libre circulation des biens, les principaux mécanismes de protection du patrimoine français ont été levés. En l'absence de financements nouveaux, la direction des musées de France assiste passivement à l'exode de trésors nationaux

1997 ET 1998 seront des années périlleuses pour le patrimoine artistique français. Quelques chefs-d'œuvre de l'art mondial, actuellement en France, risquent de passer les frontières sans espoir de retour. Citons, entre autres, *Berthe Morisot au bouquet de violettes*, de Manet, une *Marine* de Monet, *Verre, bouteille, paquet de tabac, journal*, de Picasso (gouache cubiste historique), *La Duchesse de Montejassi et ses filles*, de Degas, *Le Jardinier Vallier*, de Cézanne, le *Portrait de Mlle de Villeneuve*, de David...

La France est, avec l'Italie, le pays qui a « fabriqué » le patrimoine artistique le plus riche au cour des derniers siècles. Dans tous les domaines : peinture, sculpture, tapisserie, mobilier, objets d'art, décor. Depuis la première guerre mondiale, cette richesse s'évade par caisses entières. *« La France a été la vache à lait du marché de l'art du monde entier »*, constate un conservateur désabusé. Les chiffres sont inquiétants. En 1992, les exportations d'œuvres s'élevaient à 2,9 milliards de francs, celui des importations à 1,2 milliard seulement. Un déficit hélas ancestral. *« Ce qui est triste, en France, c'est que beaucoup d'objets partent mais, surtout, que peu reviennent*, constate Bertrand de Vignaud, vice-président de Christie's France. *Ce n'est pas un pays de collectionneurs. »* Dans un quart de siècle – une génération –, les rares grandes œuvres encore conservées par des personnes privées auront quitté la France.

Les systèmes de protection sont de plus en plus fragiles. Selon la loi de 1941, les pièces destinées à l'exportation étaient réunies dans un entrepôt des douanes, situé près de la place de la République à Paris. Chaque mercredi, rituel cher à la profession, les conservateurs de musée inspectaient les objets. Ils pouvaient refuser de signer le bon de sortie s'ils estimaient que l'œuvre était capitale pour le patrimoine national. L'Etat pouvait aussi geler une œuvre en la classant. En dépit de la légende, ces procédures étaient rares : *« En cinquante ans, nous n'avons pas arrêté plus de cinquante œuvres »*, affirme Françoise Cachin, directeur des Musées de France (DMF). Nombre de conservateurs évoquent plutôt les *« milliers d'œuvres, mobilier, argenterie, tableaux, céramiques, exportées par kilos »* pour lesquelles ils ont dû signer les bons de sortie. *« On signait tellement qu'on en avait des crampes dans les bras »*, se souvient un conservateur. Et l'on ne compte plus les chefs-d'œuvre évanouis, comme les trois versions des *Grandes Baigneuses* de Cézanne, icônes de l'art moderne, dont la dernière a quitté le territoire en 1964.

Paradoxe : la France, jugée naguère ultraprotectionniste, est l'un des rares pays de l'UE à avoir adopté une législation si laxiste

Le commissaire-priseur Jacques Tajan va plus loin. *« Les structures anglo-saxonnes que sont Christie's et Sotheby's ont ratissé le sol français dans l'après-guerre, région par région. Elles ont récupéré la majorité du patrimoine pour le vendre à Londres ou New York. Si on leur avait permis de vendre en France, une partie aurait été achetée par des collectionneurs français. »*

La loi de 1941 – contexte européen oblige – a été remplacée par la loi de 1993. Le contrôle douanier vole en éclats, sous la pression du marché. *« Une catastrophe »*, dit-on à la DMF. Que prévoit le nouveau texte ? Toute œuvre que l'on souhaite exporter, au-dessus d'un seuil de prix fixé par catégories (peintures, objets archéologiques, livres, etc), doit obtenir un certificat du ministère de la culture. S'il est refusé, l'Etat a trois ans pour l'acquérir ou pour trouver un acquéreur. Passé ce délai, le certificat est automatiquement accordé. Ainsi les musées, démunis de moyens financiers, vont donc assister à la fuite des dernières grandes pièces... D'où ce paradoxe : la France, jugée naguère ultraprotectionniste, est l'un des rares pays de l'Union européenne à avoir adopté une législation si laxiste. L'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne n'ont pas modifié leur arsenal législatif et continuent de tenir des listes de « trésors nationaux », interdits de sortie. Restait, en France, l'arme du classement, sans contrepartie financière. Une décision de justice du 20 février est venue l'anéantir : la Cour de cassation a condamné l'Etat français à verser 145 millions de francs au propriétaire du *Jardin à Auvers*, de Van Gogh, Jean-Jacques Walter, comme dédommagement du classement, donc de l'interdiction d'exportation de son tableau. Cette décision, qui fera jurisprudence, a frappé la DMF *« comme un coup de tonnerre »*. La France est ainsi devenue *« le premier exportateur mondial d'œuvres d'art, performance dont je ne me réjouis pas »*, a déclaré Philippe Douste-Blazy aux *Echos* des 25-26 octobre.



D. R.

Edouard Manet : « Berthe Morisot au bouquet de violettes », 1872. Ce tableau pourrait quitter la France en 1997.

Pour enrayer cette fuite, le ministre de la culture a déclaré qu'une nouvelle mouture de la loi de 1993 sera proposée au Parlement dans le deuxième semestre 1997. Mais les aménagements annoncés sont minces. *Sauf à durcir le système de protection et à dresser des listes de pièces inexportables – ce qui n'est pas envisagé –, la fuite des objets ne se ralentira pas.* D'autant qu'il faut *« veiller à ne pas spolier les collectionneurs »*, dit Bertrand du Vignaud, donc à lui payer le juste prix. Dans le même esprit, Jacques Tajan constate que *« la majorité des œuvres d'art finissent aux Etats-Unis, au Japon et en Suisse, trois pays ultra-libéraux en matière de commerce d'œuvres d'art »*.

La solution la plus simple serait de doper le budget d'acquisition de la DMF pour acheter les œuvres susceptibles de quitter la France, mais aussi celles qui sont déjà parties et flambent sur le marché international. Par exemple, le mobilier royal de nombre de châteaux, comme Versailles, dispersé au fil du temps. Mais l'argent manque : depuis deux ans, la somme des crédits d'acquisition est inférieure à 90 millions de francs. Un exemple récent donne une idée de la disproportion de l'offre internationale par rapport aux moyens de l'Etat français : la tourtière en argent du duc de Penthièvre, une œuvre du Français Thomas Germain (1673-1748), s'est vendue 10,3 millions de dollars (52,4 millions de francs environ), le 13 novembre à New York. Daniel Alcouffe, responsable des objets d'art au Musée du Louvre, n'a pu, à son grand désarroi, participer à ce combat.

Les coupes budgétaires tous azimuts n'incitent pas la DMF à l'optimisme. *« Nous sommes très inquiets »*, confie Françoise Cachin. Cette dernière estime à environ 300 millions de francs par an un budget *« digne »* d'acquisitions. Elle évoque un autre système pour y parvenir. Celui de la Grande-Bretagne, de certains Länder allemands et de l'Italie : prélever un pourcentage infime sur les gains d'une loterie nationale – comme l'Heritage Lottery Fund outre-Manche. Cet organisme a distribué, depuis juin 1995, 273 millions de livres (2,1 milliards de francs environ) pour des projets patrimoniaux, dont 20 millions de livres (156 millions de francs environ) pour l'acquisition d'œuvres et d'objets d'art.

Maurice Aicardi, qui fut à l'origine de la loi Malraux sur les dations, suggérait une démarche similaire en 1995, dans un rapport rédigé à la demande du premier ministre, Edouard Balladur : affecter 1 % à 2 % des bénéfices dégagés par la Française des jeux (environ 20 milliards de francs) au budget d'acquisition des musées nationaux. Le rapport est resté dans un tiroir. Le ministère des finances est hostile, par principe, à une telle mesure. *« Les énarques de Bercy*, remarque, très amer, un haut fonctionnaire du ministère de la culture, *nous serinent que les musées sont trop nombreux et déjà assez riches. Ils nous disent même que si l'on a besoin d'argent, on n'a qu'à vendre les œuvres qui dorment dans les réserves ! »*

Pour nombre de responsables de l'Etat, la culture est, de fait, une dépense accessoire, somptuaire, trop élevée en temps de crise. Le directeur d'un grand musée national fait pourtant remarquer que les millions de touristes qui visitent la France viennent *« pour notre climat, notre gastronomie, mais surtout pour notre patrimoine culturel, dont nos musées font partie »*. Un patrimoine qui se réduit comme peau de chagrin.

Michel Guerrin et Emmanuel de Roux

Dations et patrimoine

Outre les deux dations Picasso (1979 et 1990), nombre d'œuvres d'importance ont pu rester dans le patrimoine français grâce à ce mécanisme de paiement des droits de succession en nature : le *Portrait de Diderot*, de Fragonard (1972) ; *La Marquise de Santa Cruz*, de Goya, et *La Course de taureaux*, de Manet (1976) ; *Hélène Fourment et son fils*, de Rubens (1977) ; *La Danse à la ville*, de Renoir (1978) ; *Number 26 A.*, de Pollock (1984) ; la bibliothèque de Louis Aragon et quarante et une toiles de la succession Dubuffet (1986) ; *Le Déjeuner sur l'herbe*, de Monet (1987) ; *Femme assise dans une baignoire*, de Degas, et quarante-six peintures et dessins de la succession Chagall (1988) ; les archives d'Ambroise Vollard et des manuscrits de Sartre et Simone de Beauvoir (1989) ; un ensemble de mobiliers du XVIIIe siècle provenant de la succession Rothschild (1990) ; les archives de Lavoisier et *L'Oncle Dominique*, de Cézanne (1991) ; un premier état de *La Danse*, de Matisse, et *Les Déchargeurs de charbon*, de Monet (1993) ; le fonds d'atelier de Man Ray (1994) ; quinze peintures de la succession Joan Mitchell et *L'Origine du monde*, de Courbet (1995).

Comment le ministère des finances détourne la loi Malraux

AU MOMENT où l'on s'apprêtait à transférer les cendres de Malraux au Panthéon, le ministère du budget s'évertuait à détruire un des principaux apports du ministre des affaires culturelles du général de Gaulle. André Malraux est l'auteur de la loi sur les dations, votée le 31 décembre 1968, texte capital pour l'enrichissement des collections françaises. Selon cette loi, les droits de succession et de mutation peuvent être acquittés en nature. Au lieu de recevoir une somme d'argent, l'Etat touche un ou plusieurs objets – des pièces artistiques dans la plupart des cas.



ANALYSE

La loi Malraux a ainsi fait entrer dans le patrimoine, sans bourse délier, une quantité d'œuvres considérables. L'exemple le plus connu est la dation Picasso (1979), qui permit, à elle seule, de créer le Musée Picasso, installé dans l'hôtel Salé à Paris, riche de centaines d'œuvres : peintures, sculptures, dessins, gravures. Des œuvres qui, aujourd'hui, sont d'une valeur très supérieure à ce que l'Etat aurait perçu si les droits de succession avaient été réglés en argent.

Le ministère des finances a toujours été hostile à la dation. Pour lui, c'est un manque à gagner fiscal. Même si ces sommes sont imprévisibles par définition, puisqu'elles sont liées au décès d'un artiste ou d'un héritier. Imprévisibles et aléatoires : si 1979 fut une année prolifique, avec un montant évalué à plus de 308 millions de francs, les deux années suivantes chutèrent à respectivement 3,8 millions et 2,5 millions. Aux 260 millions de 1991 succède un maigre 20 millions en 1992. Le bon cru de 1994 (187 millions) précède une année 1995 assez moyenne (78 millions de francs). Au total, de 1972 à 1995, la valeur libératoire des dations a été estimée à 1,9 milliard de francs, soit une moyenne de 80 millions de francs par an.

« ENRICHISSEMENT »

« C'est une loi essentielle pour l'enrichissement du patrimoine français, souligne Jean-Pierre Changeux, président de la commission interministérielle d'agrément pour la conservation du patrimoine artistique. *Elle fonctionne bien – en dents de scie – et elle a fait ses preuves. Il ne faut pas y toucher. »* Or ce mécanisme fait actuellement l'objet de sévères empoignades : le ministère du budget souhaite ponctionner celui de la culture du montant annuel des dations. Ce qui fait bondir la Rue de Valois. Un scénario-catastrophe a été écarté : le prélèvement du montant des dations sur les crédits d'acquisition des musées, qui sont déjà modestes. Mais Bercy a réussi en 1995 – et le fera aussi, en fin d'année, pour 1996 – à soustraire le montant des dations au budget global de la culture, lors du vote de collectifs budgétaires. Ainsi, Bercy « récupère » sur l'ensemble des départements du ministère la valeur financière des œuvres qui enrichissent les collections... Cette ponction s'est faite très discrètement, mais on peut imaginer la réaction amère des secteurs culturels à l'annonce d'une telle décision.

Au cabinet de Philippe Douste-Blazy, on veut croire qu'il s'agit d'opérations ponctuelles *« totalement déconnectées de la loi sur les dations »*. Mais à Bercy, on répond *« que les temps sont durs, et que l'Etat ne peut plus se permettre de perdre des dizaines, voire des centaines de millions de francs »*. D'où *« la grande inquiétude »* de la direction des Musées de France, démunie, paralysée.

Le mécanisme imaginé par le ministère du budget, via les collectifs, est-il exceptionnel ? Rien n'est moins sûr. Les techniciens de Bercy cherchent à le pérenniser, affirmant même *« que ceux qui gèrent les dations doivent faire des arbitrages plus sévères »* pour en limiter le montant. Les choix sont pourtant déjà draconiens, puisque 219 dations ont été acceptées de 1972 à 1995, alors que 175 ont été refusées. La position de Bercy est surtout un moyen d'étrangler sans bruit la loi Malraux, votée pour donner une bouffée d'oxygène aux collections nationales. Assimiler le montant des dations aux crédits ordinaires de la Rue de Valois, c'est méconnaître l'esprit du texte et les intentions de son auteur. Un mécanisme que des pays comme la Belgique, l'Allemagne et l'Italie sont pourtant en train d'adopter à leur tour...

M. G. et E. de R.

Les chants funèbres de Bernard Manciet, troubadour de la lande occitane

Le Festival d'automne renoue avec la tradition de la poésie parlée

Détourné du théâtre par un père sévère, Bernard Manciet y revient. Pour ce poète âgé de soixante-treize ans, la langue est le lieu de l'exil intérieur. Ses deux textes présentés par le Festival d'automne, *Per El Yiyo* et *L'Enterrament à Sabres*, sont sa façon hautaine de ne pas en faire le deuil. Manciet a connu Paris, la Sorbonne et son Théâtre antique avant un long détour par le monde.

PER EL YIYO. Mise en scène : Jean-Louis Thamin. Avec Bernard Manciet, Ghaouti Faraoun, Jérôme Robart et Thomas Roux. L'ENTERRAMENT A SABRES. Réalisation Hermine Karagheuz. Avec l'auteur. THÉÂTRE MOLIÈRE – MAISON DE LA POÉSIE, 157, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mo Rambuteau. Du 2 au 9 décembre, en alternance, à 21 heures. Tél.: 01-44-54-53-00. Durée: 1 h 15. 80 F et 120 F.

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

A Sabres, dans les Landes, Bernard Manciet réhabite « sa » langue. Elle est celle, universellement locale, de l'amour inventé par les troubadours : l'occitan, aux sources de la poésie tout court. Elle est aussi celle, circonscrite, de son triangle des Bermudes : entre Trensacq, Sabres-Luglon et Labrit. Manciet est poète. On vient lui prendre ses textes. Il ne mendie pas pour les éditer.

Depuis le *Jeune homme de novembre* (1987), en français, et *L'Enterrament à Sabres* (1989), en version bilingue, sa réputation s'étend. Son travail est d'écrire, d'inventer, de vivre auprès des feux qu'il allume (plusieurs centaines par an) à Sabres, et de dire. Il y a donc la langue historique, la langue du lieu, et sa langue à lui, unique, recomposée, la langue de son exil intérieur. Tout spectacle, toute manifestation qui donne Manciet à entendre est une chance. Il a porté son gascon de voisinage à la hauteur de l'épopée et du rêve intime.

Pour une oreille plus pyrénéenne (les timbres y sont plus graves, l'articulation plus rouleuse), pour une oreille du Sud, la langue des landes semble plus liquide et comme nasale. Manciet lui donne une couleur unique, localisée et si ouverte, qu'elle semble rassembler tous ses possibles. La forêt ne cache pas le pin. Sa façon de créer un gascon sur fond de bonhomie et d'érudition est repérable (c'est celle des poètes) et singulière : elle s'éteindra avec lui. C'est la voix du silence écoutée aux portes de la mort. *Per El Yiyo*, que présente Jean-Louis Thamin au Théâtre Molière, et *L'Enterrament à Sabres* sont des chants funèbres.

L'Enterrament est une méditation liturgique. Depuis sa parution, Manciet a rencontré l'artiste landais, son autre, son ego vraiment alter, le plus dissemblable de lui, le plus proche, Bernard Lubat, musicien. Manciet est timide, orgueilleux. Lubat est batailleur, abandonné.

CHASSÉ-CROISÉ

Manciet murmure ses mots comme un vieux curé de campagne qui aurait désespéré de Dieu. Lubat ne se pose pas la question et clame du rap-be-bop-free-gascon à tout va. Manciet vit au coin du feu. Lubat le hisse sur la scène d'Uzeste et lui colle Achiary, « blues-shouter » d'Euzkadi. La rencontre a l'évidence des rayons de soleil braqués par les pins.

L'Enterrament à Sabres est un long chant de deuil. Hermine Karagheuz a sélectionné, coupé, monté, mis en place le long texte de Manciet réduit à son quart. Le dispositif scénique tient en cinq chaises, une couronne de fleurs artificielles et la petite table de conférencier ou d'écrivain du soir, qu'occupe, côté cour, Manciet. Il corrige en scène tout en disant. Il s'affaire, remet son stylo dans sa poche. Hermine Karagheuz récite avec justesse et ce qu'il faut de démonstration les mots français, qui précèdent ou suivent la version d'origine (en occitan) ou parfois s'en écartent. Ce chassé-croisé des deux langues est le drame même qui se dit à la mort de la Donne, la Dauna de la Lande dont la voix en français aurait pu, par l'accent, l'inflexion ou le jeu des diphtongues, rester plus proche de la voix de Manciet. Lui, il murmure. Il murmure d'une voix perceptible sans plus, les lèvres à peine bougées, le corps immobile.

Cette invitation au silence (il dit de la mort qu'elle n'existe pas) force à entendre les mots. Ils sont arrachés à la mémoire du futur. Cette veillée sur le sort de la lande et d'une langue vient à l'heure où des écervelés, dans les villages, effacent, au hasard d'une petite modernisation des familles, sur leurs tombes *new-look* (pimpantes, asymétriques, pas trop tristes, il y a toute une mode), les noms de leurs morts d'autrefois. C'est à cela que veille Manciet, à cela que veillent les poètes, exilés dans leur langue, puisque leur langue les astreint et les sauve.

Francis Marmande

Mourir à vingt ans

Per El Yiyo est un poème publié en texte bilingue illustré par l'auteur (éd. L'Escampette, 95 p., 99 F). *« Tu seras le taureau et je serai l'enfant/Tu seras l'enfant et moi le taureau/Les houppes je serai et toi mes tonnes de peur. »* José Cubero Sanchez (dit un peu naïvement « El Yiyo »), matador de toros, est mort à l'âge de vingt ans le 30 août 1985. Ce jour-là, il ne devait pas toréer. C'était un remplacement. En 1984, le 26 septembre, à Pozoblanco, la loi l'avait obligé à liquider le taureau qui venait de prendre, jusqu'à le vider de son sang, Francisco Rivera, dit un peu comiquement « Paquirri ». Le troisième à l'affiche était un Valencien véloce qu'une faiblesse de genoux a contraint à la retraite (« El Soro »). « Paquirri » était né à Barbate et El Yiyo à Bordeaux. Le tragique historique de ces deux destins est plus visible pour l'« aficion » bordelaise que pour les « taurinos » andalous. Il n'y a dans le sort de ces deux garçons que ce que le poète leur prête : un long chant funèbre dont Jean-Louis Thamin donne l'image d'une cérémonie.

Vic Chesnutt, l'homme gai qui écrit des chansons tristes

Le folksinger américain achève sa tournée française par l'Olympia

VIC CHESNUTT. Centre culturel Paul-Baillart, 91 Massy. Le 27 novembre.
AVEC DOMINIQUE A, le 2 décembre, 19 heures, à l'Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8e. Mo Opéra. Tél. : 01-47-42-25-49. 137 F.

A 23 heures, à l'issue de son concert à Massy, Vic Chesnutt réapparaît dans la pénombre. Son fauteuil roule et s'arrête au bord de la scène. Le « Peter Pan triste » plaisante avec trois compatriotes féminines. Avec le sourire, il paraphe des affiches sur lesquelles on lit « Vic Chesnutt, chanson américaine », portrait du chanteur d'Athens, Géorgie. En vingt minutes, il se prête à une poignée de questions improvisées. Sans rendez-vous. Vic Chesnutt n'est pas une rock-star, il est accessible.

Dans son pays, cet artiste est presque aussi inconnu qu'à Massy. Seuls quelques amateurs éclairés (REM, Smashing Pumpkins ou... Madonna) viennent de lui rendre sur disque – *Sweet Relief II* (Sony) – l'hommage qu'il mérite. *« Madonna, c'est fou ce qui m'arrive, c'est comme dans un film ! »*, commente-t-il. Difficile en effet d'imaginer deux univers aussi opposés. Paillettes, pop coquine et stades pour la superstar. Chemise de bûcheron, complaintes masochistes et salles municipales pour le *folksinger* hémiplégique. Ses concerts sont uniques. Vic Chesnutt prend son temps pour bâtir des châteaux de cartes. Il ne cesse de bousculer ses prévisions : *« Non, finalement, on va jouer* Strange Language *à la place de celle-là. »* Assis autour de lui, ses musiciens, se soudent. A la deuxième guitare, Alex McManus tisse des arpèges limpides. Jimmy Davidson, actionne avec la main sa grosse caisse et caresse les rythmes sur son unique tom avec un balai. Tina, femme de l'artiste, tient la basse – et la baraque – en veillant sur son mari.

UNE MUSIQUE QUI RESPIRE

Celui-ci prend plaisir à jouer : il chantonne et sifflotte pendant les pauses, imite une trompette (sur *Little Vacation*), instrument qu'il ne peut plus jouer. Il y a bien quelques couacs. Mais cette musique respire, vit. La salle, étonnée, devient attentive puis franchement enthousiaste lorsqu'il clôt le concert en solitaire avec une comptine aigre-douce sur son enfance, *Sewing Machine*.

Depuis ses débuts – *Little* en 1990 – et la reconnaissance que lui a valu *Is The Actor Happy ?* (*Le Monde* du 26 avril 1995), Vic Chesnutt, âgé de trente et un ans, traîne une image de chanteur dépressif. *« C'est vrai, j'aime les chansons tristes, des chansons que j'écris dans le plus grand secret, seul. Mais sur scène, je rigole, je blague. »* Cet humour permet de conjurer l'accident d'automobile survenu au chauffard alcoolique de dix-huit ans, drame qui lui a coûté l'usage de ses jambes mais lui a ouvert les yeux. Avant, il était, de son propre aveu, un plouc du Sud borné et raciste. Depuis, son folk au bord du gouffre a séduit les critiques. On le compare à Leonard Cohen (pour la mélancolie), à Bob Dylan (pour le cynisme) et à Michael Stipe, le chanteur de REM, son voisin et « parrain » d'Athens (pour les épanchements vocaux). Il en est flatté, presque gêné.

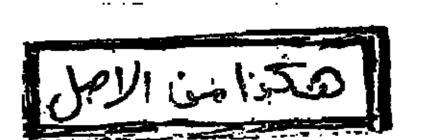
Il se garde surtout de susciter la compassion. Un rictus ironique ponctue chaque effort pour approcher le micro, saisir l'harmonica. Les titres de son nouvel album, *About To Choke* (« Au bord de l'asphyxie »), plus rêche que *Is The Actor Happy ?*, sont dédramatisés par son humour en forme de politesse du désespoir. Quand il évoque l'Olympia où il chantera en première partie de Dominique A, Vic Chesnutt sourit : *« Je suis vraiment excité de jouer là. C'est comme un rêve. »* Ses supporters regretteront sûrement qu'il se prive de son « tube », *Guilty By Association*. *« Sur scène, il est trop dur à jouer. Je l'ai écrit au piano, pour des cordes. Je suis incapable de le retranscrire à la guitare. En fait, je suis paresseux. »* L'Amérique peut encore surprendre tant que des Vic Chesnutt bricoleront des chansons dans leur coin.

Bruno Lesprit

DÉPÊCHES

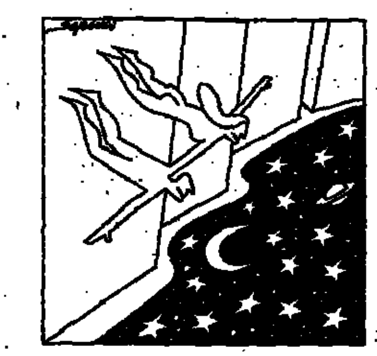
■ **BIENNALE DE VENISE : deux nouveaux commissaires généraux** pour le cinéma et les arts ont été nommés le 29 novembre par le conseil d'administration de la Biennale de Venise, manifestation culturelle européenne. Ancien journaliste et producteur de cinéma, Felice Laudadio succède au cinéaste Gillo Pontecorvo à la tête de la Mostra comme commissaire général au cinéma de la Biennale. L'actuel directeur de la section d'art contemporain du Musée Guggenheim de New York, Germano Celant, devient commissaire général aux arts plastiques.

■ **THÉÂTRE : l'Ecole nationale supérieure des arts et des techniques du théâtre** (Ensatt) de Paris s'installera le 1er septembre 1997 à Lyon. Le directeur de l'Ensatt, Patrick Bourgeois, a indiqué que la construction et l'aménagement d'un ensemble de 4 875 mètres carrés permettra la rentrée universitaire 1997-1998, puis qu'un équipement supplémentaire de 2 100 mètres carrés sera réalisé en l'an 2000.



L'Opéra de Paris en habits de fête

Les mystères de « Casse-Noisette » à Bastille, la perfection Balanchine à Garnier



CRIC-CROC : déferlante des rats de *Casse-Noisette* à signaler pour la fin d'année sur toute l'Europe. Non seulement le ballet féerique, truffé de rebondissements, est à Paris, mais aussi à Londres, dansé par le Kirov et par l'English National Ballet, à Amsterdam interprété par le Ballet national néerlandais, à Oslo par le Ballet national de Norvège. On ne comprend jamais rien à l'histoire : cela explique peut-être le succès de *Casse-Noisette* auprès des petits et des grands. Faut-il toujours que tout ait un sens ? Idéal pour une nuit à l'Opéra. On peut préférer les ballets de Balanchine inventés, portés, par la musique de Stravinsky : *Apollon*, *Agon*, *Capriccio*, *Violin Concerto*, quatre œuvres inscrites au répertoire de l'Opéra de Paris. Quatre danses qui montrent l'excellence de Balanchine pour la musique, l'amour de Stravinsky pour la danse.

★ Opéra de Paris. Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris 9e. Mº Opéra. *Casse-Noisette* : jusqu'au 31 décembre. Balanchine-Stravinsky : jusqu'au 25 décembre. Tél. : 01-44-73-13-00. De 30 F à 380 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Anne-Sofie von Otter (mezzo-soprano), Quatuor Brodsky
Voilà de quoi aguicher un public en mal de découvertes sonores. Les Brodsky savent sortir des archets rebattus et la mezzo-soprano suédoise possède l'un des répertoires les plus étendus du moment. Tout cela dans le superbe écrin de la Cité de la musique : un régal rafraîchissant avant les messes de minuit et la dinde de Noël.
Œuvres de Grainger, Sculthorpe, Britten, Elvis Costello, Stravinsky et Respighi.
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 3 décembre. Tél. : 01-44-84-44-84. De 100 F à 160 F.

Urban Dance Squad
Si c'est à des groupes américains comme les Red Hot Chili Peppers, Bad Brains ou Fishbone, qu'on doit les premières fusions entre rap, funk, metal et punk, les Hollandais de Urban Dance Squad sont les pionniers européens du genre. Malgré quelques remaniements de personnel, leur impressionnant potentiel scénique demeure intact.
Batacian, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, le 2 décembre. Tél. : 01-47-00-55-22. 130 F.

Têtes Raides
En mai, ils avaient fait ce dont ils rêvaient. L'Olympia, plein à craquer. Succès amplement mérité pour ce groupe engagé poétiquement sur les chemins d'une chanson néoréaliste noire et fougueuse, mise en scène avec un savoir-faire irréprochable. Jamais en panne d'originalité, ils ouvrent leur nouveau spectacle par un film d'animation qu'ils ont eux-mêmes réalisé.
Trianon, 80, boulevard Rochechouard, Paris 18e. Mº Anvers. 20 heures, les 3, 4, 5, 6 et 7 décembre. Tél. : 01-44-92-78-05. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Juan Carlos Caceres
Installé à Paris, l'Argentin Juan Carlos Caceres n'en vit pas moins en étroite intimité avec le tango. Pianiste et chanteur, auteur-compositeur, il aime autant célébrer les racines du genre que l'entraîner vers des figures libres et émancipées. Il présente au Café de la Danse son nouvel album, seul au piano, avant d'être rejoint par ses musiciens dans la seconde partie de la soirée.
Café de la Danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, du 3 au 7 décembre. Tél. : 01-47-00-57-59. 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BERNIE (*)
Film français d'Albert Dupontel, avec Claude Perron, Albert Dupontel, Roland Blanche, Hélène Vincent, Roland Bertin, Paul Le Person (1 h 27).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Rex, dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (01-42-77-14-55) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Max Linder Panorama, 9e (01-48-24-88-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, dolby, 9e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; Escurial, dolby, 13e (01-47-07-28-04 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Mistral, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (01-43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; UGC Convention, dolby, 15e ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LE BOSSU DE NOTRE-DAME
Dessin animé américain de Gary Trousdale, Kirk Wise, (1 h 30).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (01-39-17-10-00) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e ; UGC Danton, dolby, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e ; Paramount Opéra, dolby, 9e (01-47-42-56-31 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e ; UGC Gobelins, dolby, 13e ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e ; UGC Maillot, 17e ; Pathé Wepler, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, dolby, 20e (01-46-36-10-96 ; réservation : 01-40-30-20-10).

FOR EVER MOZART
Film franco-germano-suisse de Jean-Luc Godard, avec Madeleine Assas, Bérangère Allaux, Ghalya Lacroix, Vicky Messica, Frédéric Pierrot, Harry Cleven (1 h 20).
UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G.-de-Beauregard, 6e (01-42-22-87-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (01-45-61-10-60) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (01-47-00-02-48 ; réservation : 01-40-30-20-10).

JUDE
Film américain de Michael Winterbottom, avec Christopher Eccleston, Kate Winslet, Liam Cunningham, Rachel Griffiths, June Whitfield, Ross Colvin Turnbull (2 h 03).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Action Christine, dolby, 6e (01-43-29-11-30) ; Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (01-45-80-77-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, dolby, 14e (01-43-20-32-20).

LIENS D'ACIER (*)
Film américain de Kevin Hooks, avec Laurence Fishburne, Stephen Baldwin, Will Patton, Robert John Burke, Robert Hooks, Victor Rivers (1 h 38).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e.

LOVE ETC.
Film français de Marion Vernoux, avec Charlotte Gainsbourg, Yvan Attal, Charles Berling, Susan Moncur, Thibault de Montalembert, Daniel Duval (1 h 45).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (01-43-25-59-83 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (01-43-59-19-08 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (01-43-87-35-43 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (01-43-07-48-60) ; Les Nation, dolby, 12e (01-43-43-04-67 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (01-39-17-10-00 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (01-48-28-42-27 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (01-42-24-46-24 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10).

NOS FUNÉRAILLES (*)
Film américain d'Abel Ferrara, avec Christopher Walken, Chris Penn, Isabella Rossellini, Benicio Del Toro, Vincent Gallo, Paul Hipp (1 h 39).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (01-40-39-99-40 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (01-47-70-33-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (01-46-33-79-38) ; UGC Odéon, dolby, 6e ; UGC Rotonde, dolby, 6e ; La Pagode, 7e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Triomphe, dolby, 8e ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (01-43-57-90-81 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (01-43-27-84-50 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (01-45-75-79-79) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14 Juillet-sur-Seine, dolby, 19e (réservation : 01-40-30-20-10).

POURSUITE
Film américain d'Andrew Davis, avec Keanu Reeves, Morgan Freeman, Rachel Weisz, Fred Ward, Kevin Dunn, Brian Cox (1 h 47).
VO : UGC Ciné-Cité les Halles, dolby, 1er ; UGC Odéon, 6e ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (01-47-07-55-88 ; réservation : 01-40-30-20-10).

LA PROPRIÉTAIRE
Film américain d'Ismail Merchant, avec Jeanne Moreau, Sean Young, Sam Waterston, Charlotte de Turckheim, Jean-Pierre Aumont, Marc Tissot (1 h 53).
VO : Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (01-43-54-42-34) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (01-47-20-76-23 ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 01-40-30-20-10).

(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

MUSIQUE

Une sélection de concerts classique, jazz, rock, chanson, et musiques du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

Sinfonia Varsovia
Beethoven : *Symphonies nº 2 et 7*. Yehudi Menuhin (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 20 h 30, les 2 et 3 décembre. Tél. : 01-49-52-50-50. De 60 F à 390 F.
Et le 3 décembre, symphonies nº 8 et 9.

Ensemble Contrechamps
Gervasoni : *Parola, création, Poesi francesi d'Ungaretti, Rilke, Beckett, Concertino per voce et fischietti, Concerto pour alto et quinze instruments.* Luisa Castellani (mezzo-soprano), Isabelle Magnenat (alto), Emilio Pomarico (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 3 décembre. Tél. : 01-44-73-13-00. 95 F.

Le Parlement de musique
Caldara : *La Converzione di Clodoveo, re di Francia.* Delphine Collot, Noémie Rime (sopranos), Pascal Bertin, Jonathan Kenny (contraltos), Martin Gester (direction).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont, place du Panthéon, Paris 5e. Mº Luxembourg. 20 h 30, le 3 décembre. Tél. : 01-44-70-64-10. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

Jean Fonda Fournier (piano)
Janacek : *Intégrale de l'œuvre pour piano.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 3 décembre. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

L'Epouse injustement soupçonnée
Musique de Stephan. Textes de Cocteau. Edwige Bourdy, Gaële Le Roi (dame Vu), André Cognet, Philippe Fourcade (Chuong Sin), Yves Coudray (un soldat, l'aviateur ennemi, l'ordonnance), Jérôme Corréas (M. Vu, le président de la République), Jacques Mazeran (le chef machiniste), Philippe Goudard (l'aide-machiniste), Jeanne Heudlin, Dominique Houdart (montreurs), Graham Michael Lilly (piano, direction), Jacques Nichet (mise en scène).
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mº Abbesses. 20 h 30, les 3, 4, 5, 6 et 7 décembre. Tél. : 01-42-74-22-77. 140 F.

The Boston Camerata
Chants de Noël, Hymnes et Negro spirituals. Chœur de la cathédrale américaine, Joël Cohen (direction).
Cathédrale américaine, 23, avenue George-V, Paris 8e. Mº George-V, Alma-Marceau. 19 h 30, le 4 décembre. Tél. : 01-42-93-98-42. Location Fnac, Virgin. De 50 F à 120 F.

Trio Fontenay
Haydn : *Trio pour piano, violon et violoncelle nº 35.* Mendelssohn : *Trios pour piano, violon et violoncelle op. 49 et 66.*
Auditorium du Louvre, accès par la pyramide. Paris 1er. Mº Louvre, Palais-Royal. 20 heures, le 4 décembre. Tél. : 01-40-20-52-29. 130 F.
Et le 5 décembre, à 12 h 30, œuvres de Mendelssohn.

Chœur et orchestre de Paris
Beethoven : *Les Créatures de Prométhée, Messe en ut.* Charlotte Margiono (soprano), Lioba Braun (mezzo-soprano), Herbert Lippert (ténor), Kurt Moll (basse), Wolfgang Sawallisch (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 h 30, les 4, 5 et 7 décembre. Tél. : 01-45-61-65-89. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 320 F.

Solistes de l'Ensemble InterContemporain
Kurtag : *Hommage à R. Sch, Tre pezzi, Signes, jeux et messages.*
Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mº Rambuteau. 18 h 30, le 5 décembre. Tél. : 01-44-78-13-15.

Donna Brown (soprano), Nathan Berg (baryton), Roger Vignoles (piano)
Wolf : *Mörike Lieder.*
Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse, Paris 7e. Mº Solferino. 18 h 45, le 5 décembre. Tél. : 01-40-49-47-17. 70 F.

Barry Douglas (piano)
Schubert : *Impromptus op. 90.* Beethoven : *Sonates pour piano op. 110 et 54.* Schumann : *Fantaisie pour piano.*
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mº Miromesnil. 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 01-49-53-05-07. De 105 F à 240 F.

The Tallis Scholars
Œuvres de Palestrina, Dunstable, Sheppard, Tallis et Milton. Fayrfax : *Polyphonies de la Renaissance.* Peter Phillips (direction).
Eglise Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré, Paris 1er. Mºs Tuileries, Pyramides. 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 01-44-70-64-10. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

Solistes de l'Orchestre de Paris
Rossini : *Sonates à quattro nºs 1 et 2, Andante con variazioni.* Villa-Lobos : *Duo pour flûte et clarinette.* Vincent Lucas (flûte), Pascal Moraguès (clarinette), André Cazalet (cor), Amaury Wallez (basson).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 12 h 45, le 6 décembre. Tél. : 01-40-28-28-40. 50 F.

Ensemble Recherche
Haas : *Aus freier Lust... verbunden, Wie ein Nachtstück, Sextett, Phantasien.* Akkordeontrio Graz, Kwamé Ryan (direction).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mº Bastille. 20 heures, le 6 décembre. Tél. : 01-44-73-13-00. 95 F.

Orchestre national de France
Debussy : *Images pour orchestre.* Ravel : *Daphnis et Chloé.* Chœur de Radio-France, Serge Baudo (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 20 heures, le 6 décembre. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

Histoire du petit tailleur
de Harsanyi, suivie du *Carnaval des animaux* de Saint-Saëns. Jean Rochefort (récitant), Georges Pludermacher, Jean-François Heisser (piano), Pascale Macarez, Serge Pataud (violon), Nicolas Carles (alto), Emmanuel Gaugué (violoncelle), Bernard Cazauran (contrebasse), Vicens Prats (flûte), Philippe Berrod (clarinette), Jaakko Luoma (basson), Bruno Tomba (trompette), Frédéric Macarez (percussions).
Châtelet, 1, place du Châtelet, Paris 1er. Mº Châtelet. 11 heures, le 7 décembre ; 11 h 30, le 8 décembre. Tél. : 01-40-28-28-40. De 30 F à 80 F.

Capella Savaria
Haendel : *Judas Macchabée.* Maria Zadori (soprano), Judith Nemeth (alto), Andrew Watts (haute-contre), Joszef Mukk (ténor), Peter Fried (basse), Pal Nemeth (direction).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mº Richelieu-Drouot. 20 heures, le 7 décembre. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 270 F.

Orchestre Colonne
Williams : *Musiques de films.* Gershwin : *Rhapsody in Blue, Un Américain à Paris.* Talgorn : *Suite hollywoodienne.* Laurent Cabasso (piano), Didier Benetti (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mº Ternes. 10 h 30, le 8 décembre ; 20 h 30, le 9 décembre. Tél. : 01-42-33-72-89. Location Fnac. De 65 F à 195 F.

Ensemble l'Archibudelli
Schubert : *Sonate pour arpeggione et piano, Quintette pour piano et cordes D 667 « La Truite ».* Vera Beths (violon), Jürgen Kussmaul (alto), Anner Bylsma (violoncelle), Anthony Woodrow (contrebasse), Jos Van Immerseel (pianoforte).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mº Alma-Marceau. 11 heures, le 8 décembre. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Martine Mahé (soprano), Alberto Ponce (guitare), Noël Lee (piano)
Falla : *Fantasia Betica, Hommage pour le tombeau de Debussy, Chansons populaires espagnoles.* Ohana : *Tiento, Cadran lunaire.*
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 15 heures, le 8 décembre. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

JAZZ

Bertrand Renaudin Zoomtop Orchestra
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 2 décembre. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Monty Alexander Trio
Jazz Club Lionel-Hampton, 81, boulevard Gouvion-Saint-Cyr, Paris 17e. Mº Porte-Maillot. 22 h 30, du 2 au 7 décembre. Tél. : 01-40-68-30-42. 130 F.

Marc Buronfosse Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 3 décembre. Tél. : 01-40-26-46-60. 50 F.

Jacques Bolognesi, Francis Varis
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, le 3 décembre. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Prysm
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 4 et 5 décembre. Tél. : 01-40-26-46-60. De 50 F à 70 F.

Jef Sicard Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, le 4 décembre. Tél. : 01-42-33-22-88. 70 F.

Alain Jean-Marie, Bibi Louison
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 4 et 5 décembre. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Jazz Passengers
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 5 décembre. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Liz McComb
Eglise de la Madeleine, place de la Madeleine, Paris 8e. Mº Madeleine. 20 h 30, les 5, 6 et 7 décembre. 199 F.

Christian Escoudé Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 5, 6 et 7 décembre. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Olivier Ker Ourio, David Patrois
Le 6 décembre
Olivier Ker Ourio, Jérôme Barde
Le 7 décembre
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71. De 35 F à 80 F.

Henri Texier Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 heures, les 6 et 7 décembre. Tél. : 01-40-26-46-60. De 60 F à 80 F.

Alain Jean-Marie, Eric Lelann
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mº Châtelet. 22 h 30, les 6 et 7 décembre. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Bojan Z Quartet
Argenteuil (95). Cave Dimière, 107, rue Paul-Vaillant-Couturier. 21 heures, le 7 décembre. Tél. : 01-34-23-44-70. 80 F.

ONJ Laurent Cugny
Athis-Mons (91). Salle Ventura, rue Samuel-Desbordes. 21 heures, le 7 décembre. Tél. : 01-60-48-46-18. 90 F.

Les Feux du free
Michel Doneda, Dicotylédone, le 4 décembre ; Paul Rodgers and his Orchestra, le 5 décembre ; trio Frédéric Firmin, Noël Akchoté, Lol Coxhill, le 6 décembre ; Jazz Zootrope, 17 heures, le 7 décembre, entrée libre ; François Tusques, duo Steve Potts/Bobby Few, le 7 décembre.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, sauf Jazz Zootrope. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 80 F, sauf Jazz Zootrope.

Christian Garros Big Band
La Queue-les-Yvelines (78). Salle de la Bonnette. 21 heures, le 7 décembre. Tél. : 01-34-86-40-55. 95 F.

ROCK

Kiss
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 2 décembre. Tél. : 01-42-08-60-00. De 198 F à 245 F.

Jamiroquaï
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 3 décembre. Tél. : 01-42-08-60-00. 168 F.

Dee Nasty and Friends
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 3 et 4 décembre. Tél. : 01-42-00-14-14. 50 F.

Gil Scott Heron Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, les 4 et 5 décembre. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

The Heads
Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris 9e. 19 h 30, le 4 décembre. Tél. : 01-44-92-77-66. 120 F.

Melvins
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mº Place-d'Italie. 20 heures, le 5 décembre. Tél. : 01-53-79-00-11. De 80 F à 90 F.

Desmond Dekker
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 19 heures, le 6 décembre. Tél. : 01-47-00-55-22. De 115 F à 130 F.

Blackstreet, SWV
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 6 décembre. Tél. : 01-42-08-60-00. 160 F.

Marylin Manson
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 heures, le 7 décembre. Tél. : 01-47-00-55-22. 112 F.

Joe Guitar Hugues
Bagneux (92). Salle des fêtes, rue Charles-Michels. 0 heures, le 7 décembre. Tél. : 01-42-31-60-50. 130 F.

Keiji Haino
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30, le 2 décembre. Tél. : 01-42-87-25-91. 50 F.

CHANSON

Dominique A, Vic Chesnutt
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mº Opéra, Madeleine. 19 heures, le 2 décembre. Tél. : 01-47-42-25-49. 137 F.

Hanna Schygulla
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 20 h 30, le 2 décembre. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Michel Arbatz
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mº Saint-Michel. 20 h 30, les 3, 4, 5, 6 et 7 décembre. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.

Juliette
Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris 6e. Mº Odéon. 20 h 30, les 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13, 14 et 17 décembre ; 16 heures, les 8 et 15 décembre. Jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-43-25-92-00. 150 F.

Maxime Leforestier
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mº Sentier. 20 h 30, les 3, 4, 5, 6, 7, 10, 11, 12, 13 et 14 décembre. Tél. : 01-42-36-37-27. 120 F.
À Trappes (78). Grenier à sel, 1, rue de l'Abreuvoir. 20 h 30, le 2 décembre. Tél. : 01-30-62-89-45. 100 F.

Pow Wow
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mºs Opéra, Madeleine. 20 h 30, le 3 décembre. Tél. : 01-47-42-25-49. 170 F.

Le Quatuor
Théâtre du Palais-Royal, 38, rue Montpensier, Paris 1er. Mº Palais-Royal, Bourse. 20 h 30, les 4, 5, 6, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 20, 21 et 24 décembre ; 21 heures, le 7 décembre ; 15 h 30, les 8, 15 et 22 décembre. Jusqu'au 31 décembre. Tél. : 01-42-97-59-81. De 70 F à 230 F.

Yves Uzureau
Bobino, 20, rue de la Gaîté, Paris 14e. Mº Gaîté. 20 h 30, les 4, 5, 6, 7, 11, 12, 13 et 14 décembre ; 15 heures, les 8 et 15 décembre. Jusqu'au 5 janvier. Tél. : 01-43-27-75-75. Location Fnac, Virgin. 130 F.

Kent
Ivry-sur-Seine (94). Théâtre, 1, rue Simon-Dereure. Mº Mairie-d'Ivry. 16 heures, le 8 décembre. Tél. : 01-46-70-21-55. 110 F.

MUSIQUES DU MONDE

Fenoamby
Théâtre Clavel, 3, rue Clavel, Paris 19e. Mº Pyrénées. 20 heures, le 2 décembre. Tél. : 01-42-38-22-58. 80 F.

Silvana Deluigi et Luis Di Matteo
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mº Château-d'Eau. 20 h 30, le 3 décembre. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Khadja Nin
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mº Voltaire. 20 h 30, le 4 décembre. Tél. : 01-47-00-55-22.

Maria de Los Angeles Gimenez Domingez
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 heures, le 6 décembre. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Les B'net Houariyat
Institut du monde arabe, 1, rue des-Fossés-Saint-Bernard, Paris 5e. Mº Jussieu. 20 h 30, le 6 décembre. Tél. : 01-40-51-38-37. 100 F.

Guerouabi el-Hachemi
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris 6e. Mºs Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. 20 h 30, le 6 décembre ; 19 heures, le 7 décembre. Tél. : 01-45-44-72-30. 100 F.

Trovos dos La Alpujarra
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 7 décembre. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Giora Feidman
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 7 décembre. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Stan Tohon & the Tchink System
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 7 décembre. Tél. : 01-42-00-14-14. 100 F.

Ensemble Tetras Lyre
Théâtre Molière-Maison de la poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3e. Mº Châtelet. 11 h 30, le 8 décembre. Tél. : 01-44-70-64-10. Location Fnac, Virgin. De 90 F à 130 F.

Grupo de Corraleras de Lebrija, Pedro Pena
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mº Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 8 décembre. Tél. : 01-44-84-44-84. 100 F.

Alim Qasimov
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mº Châtelet. 17 heures, le 8 décembre. Tél. : 01-42-74-22-77. 90 F.

Trio Esparança
Fontenay-sous-Bois (93). Salle Jacques-Brel, 164, avenue Gallieni. Mº, RER Fontenay-sous-Bois, puis bus 124, arrêt Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 6 décembre. Tél. : 01-48-75-44-88. 90 F.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Xavier Lot
Charmants Ecarts.
Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mº Saint-Paul. 19 heures, les 2, 3, 4, 5 et 6 décembre. Tél. : 01-42-74-44-22.

Compagnie Michel Hallet-Eghayan
Le Désert des roses.
Herblay (95). Centre culturel, place de la Halle. 20 h 45, le 3 décembre. Tél. : 01-39-97-40-30.

Julie Dossavi, Gérard Gourdot
Go.
Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris 4e. Mº Rambuteau. 20 h 30, les 4, 5, 6 et 7 décembre. Tél. : 01-53-01-96-96. 100 F.

Armstrong Jazz Ballet
Géraldine Armstrong : *Le Cri de la mère, Untitle Solo, Get Higher.* Lionel Amadote : *Banlieue's Arts.*
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide-Briand. 20 h 45, les 5 et 6 décembre. Tél. : 01-47-68-51-50. De 80 F à 100 F.

Compagnie les Cols roulés
Christine Marneffe : *Les Blocs logiques.*
Châtillon (92). Théâtre, 3, rue de la Gare. 20 h 45, les 6, 7, 9, 10, 12, 13 et 14 décembre. Tél. : 01-46-57-22-11. 80 F.

Junior Ballet du CNSMDP
Anna Sokolov : *Ballade.* Doris Humphrey : *New Dance.* Jennifer Müller : *City.* Carolyn Carlson : *Ice.*
Vauréal (95). Auditorium du lycée Camille-Claudel, avenue Federico-Garcia-Lorca. 21 heures, le 6 décembre. Tél. : 01-34-43-78-50.

Claude Brumachon, Benjamin Lamarche
Folie.
Villejuif (94). Théâtre Romain-Rolland, 18, rue Emile-Varlin. Mº Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 7 décembre. Tél. : 01-49-58-17-17. 120 F.

Nouvelles journées d'action des syndicats de journalistes

LES SYNDICATS DE JOURNALISTES ONT DÉCIDÉ une nouvelle journée de mobilisation lundi 9 décembre, veille du vote par les sénateurs du projet de suppression de l'abattement fiscal de 30 % attaché à la profession. Le gouvernement pourrait nommer de façon imminente un médiateur chargé de résoudre les problèmes liés à cette réforme fiscale. L'intersyndicale des journalistes a demandé que la mission du médiateur prenne en compte *« tous les journalistes perdants de la réforme, toutes catégories d'employeurs confondus conformément à l'engagement du premier ministre de ne voir aucun journaliste pénalisé par la réforme fiscale ».*
Les organisations professionnelles de la presse ont également demandé que soit intégré *« le maintien de l'abattement en cas de non-faisabilité d'une compensation salariale des pertes fiscales ».* Les syndicats ont appelé les organes de la presse à publier une lettre ouverte de l'intersyndicale à Alain Juppé. La nomination d'un médiateur dans ce conflit a été annoncée jeudi lors d'une réunion des organisations de journalistes avec des services des ministères du budget et de la communication, quelques jours après l'adoption par l'Assemblée du principe de la création d'un *« fonds de modernisation de la presse »* destiné à compenser les pertes de revenus.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : le quotidien italien *La Stampa* n'a pas paru** dimanche 1er décembre en raison d'une grève des journalistes. La décision a été prise à l'issue d'une assemblée de rédaction, les journalistes demandant l'élaboration d'un plan pour relancer le journal et dénoncant le manque de communication avec la direction du quotidien (appartenant au groupe Fiat). *La Stampa* est le quatrième tirage de la presse nationale italienne. avec une moyenne de 400 000 exemplaires vendus chaque jour.

■ **RADIO : Europe 1 a créé lundi 2 décembre un décrochage local** de six minutes en Ile-de-France, qui donnera chaque matin aux habitants des informations pratiques et d'actualité. Ce journal de Paris – Ile-de-France (Paris 104 7 FM), diffusé quotidiennement à 5 h 50, sera réalisé par trois journalistes, sous la direction d'Hugues Durocher, directeur de la rédaction. Ce décrochage en Ile-de-France d'Europe 1 sera suivi d'autres, promet la direction, sans préciser lesquels. L'objectif pour Europe 1 est de se renforcer *« là où son audience est forte et de progresser là où les auditeurs restent à conquérir ».*

■ **NUMÉRIQUE : TF 1 et Visea, filiale du groupe britannique Thorn,** également propriétaire des magasins Crazy George's, ont annoncé, vendredi 29 novembre, la commercialisation de leur service de vidéo à la demande destiné à l'hôtellerie. TF 1 et Visea prévoient d'équiper une dizaine d'hôtels en 1997 et viennent de signer un accord de partenariat pour installer ce service dans des établissements de 3, 4 et 5 étoiles. Ils sont aussi *« en contacts avancés »* avec les groupes hôteliers Accord et Intercontinental. Ce service de vidéo à la demande est expérimenté depuis un an et demi par TF 1 et Visea à l'hôtel Latitudes, du groupe Bouygues, à Boulogne, en banlieue parisienne.

« L'Evénement du jeudi » en quête d'actionnaires

L'hebdomadaire a enregistré une progression de sa diffusion au cours des derniers mois mais les recettes publicitaires ne suivent pas

L'HEBDOMADAIRE *L'Evénement du jeudi (EDJ)*, quatrième de la famille des *« news magazine »* français, poursuit sa relance. Sous l'égide de Thierry Verret, ancien PDG des éditions juridiques et médicales Lamarre, PDG et actionnaire principal depuis janvier 1995 du journal, il devrait dégager un léger bénéfice, *« de l'ordre d'un million de francs »* en 1997.

L'EDJ s'est restructuré en 1996 : déménagement dans les anciens locaux d'*InfoMatin*, plan de départs négociés pour 28 salariés, réduction des frais. Il affiche aujourd'hui un chiffre d'affaires de 190 millions de francs, ainsi qu'une perte de 15 millions due à cette restructuration, mais *« zéro franc d'endettement »*. Thierry Verret affirme *« être fier et satisfait »* de sa gestion et de la remontée de la diffusion du journal, qui ont eu lieu dans *« le respect des valeurs fondatrices du titre ».*

Selon les chiffres fournis par l'éditeur, la diffusion de *L'EDJ* devrait atteindre 200 000 exemplaires en 1996 et accroître de 5 % sa part au sein du marché des quatre hebdomadaires nationaux d'information, avec une augmentation des ventes plus forte en province qu'à Paris. Le cap des 100 000 abonnés a été dépassé en octobre, et le magazine se targue de posséder le lectorat le plus jeune de son secteur.

En revanche, la publicité fait toujours défaut. Avec 600 pages annuelles, *L'EDJ* est loin de ses rivaux, notamment *L'Express* et *Le Nouvel Observateur*, qui peuvent aligner plus de 2 000 pages de publicité chacun. *« Le marché des news magazines est plat ; nous partons de l'idée que ce marché enregistrera une croissance zéro en 1997*, assure Thierry Verret.

Les quatre-vingt deux salariés de *L'EDJ*, et notamment ses soixante journalistes, attendent maintenant la nomination d'un nouveau directeur de la rédaction qui cumulera les fonctions d'Albert Du Roy, directeur, et de Maurice Szafran, directeur délégué. Albert Du Roy, dont le *« désir était de prendre du champ »* doit présider un futur comité éditorial, tandis que Maurice Szafran a *« décidé d'anticiper son départ de quelques semaines »* et pourrait rejoindre le projet de Jean-François Kahn, *Marianne*. Parmi les personnalités avec lesquelles Thierry Verret aurait pris contact, figurent Ivan Levaï (qui a préféré prendre la direction de la rédaction de *La Tribune*) et Christine Ockrent.

CONCURRENCE DE « MARIANNE »

Le projet *Marianne*, dont Jean-François Kahn est en train de monter le « tour de table » pour un lancement prévu au printemps 1997 (*Le Monde* du 2 octobre), inquiète les salariés de *L'EDJ* mais, apparemment, pas son patron. *« Le projet journalistique de Jean-François Kahn pour son futur magazine* Marianne *est intéressant. Mais je ne pense pas que cet hebdomadaire non conformiste puisse nous faire concurrence »*, indique Thierry Verret.

« Avec un prix de vente à dix francs et un marché publicitaire plat, je ne suis pas certain de sa viabilité économique, ajoute-t-il. *Je n'ai donc pas donné suite à la demande de Jean-François Kahn de participer à son tour de table, pour ne pas affaiblir la structure financière de* L'EDJ. *Mais il n'y a pas de bras de fer entre nous, ni entre* L'EDJ *et* Marianne. *D'ailleurs, Jean-François Kahn continuera à écrire des éditoriaux dans nos pages. Et je suis prêt à mener des opérations communes (mailing, abonnements, inspection des ventes, etc.) avec lui. »*

Le PDG de *L'EDJ* a tenu à dissiper les rumeurs selon lesquelles il pourrait abandonner les rênes de l'hebdomadaire : *« Le tribunal de commerce m'a demandé de rester au moins deux ans à la tête de la majorité du capital. »* Mais cela ne l'empêche pas de réfléchir à un changement d'actionnariat du journal, actuellement entre ses mains (51 %), celles d'Hachette (24 %), d'EDJ Partenaires (détenu par le québecois Gaëtan Morin, dont les 24 % sont à vendre) et de l'Association des amis de *L'EDJ* (18 000 lecteurs-actionnaires de 1 %).

Thierry Verret, qui rencontre beaucoup d'investisseurs potentiels – industriels, établissements financiers ou fonds de pensions britaniques ou néerlandais –, certifie que l'évolution du capital du journal n'interviendra que dans les semaines ou les mois à venir.

Y.-M. L.

Le groupe Kirch prévoit d'investir dans le numérique

SELON le quotidien allemand *Suddeutsche Zeitung*, le numéro un de la télévision allemande Leo Kirch prévoit d'investir 1,17 milliard de deutschemarks (environ 4 milliards de francs) en 1997 pour alimenter en programmes les chaînes de son bouquet numérique. Plus de la moitié de cette somme doit être consacré à l'achat de droits de retransmissions sportives et à des catalogues de films américains. Le plan d'investissements devrait être de 3 milliards de francs en 1998, retrouvant à peu près le niveau de 1996.

Le groupe du magnat bavarois a l'habitude de demeurer discret sur les résultats financiers de ses sociétés. Mais selon un document que le quotidien s'est procuré le chiffre d'affaires du groupe – qui n'est pas rendu public – est de 1,43 milliard de deutschemarks (environ 4,4 milliards de francs). Il aurait triplé en trois ans. Ce chiffre ne prend en compte que les sociétés contrôlés à 100 % par le groupe.

Kirch possède le plus important catalogue audiovisuel en Allemage. Après s'être allié avec Rupert Murdoch, il a lancé en juillet le premier bouquet numérique outre-Rhin, DF1, prenant de vitesse Bertelsmann et Canal Plus (*Le Monde* daté 28-29 juillet). Les premiers résultats de ce bouquet sont toutefois décevants, puisque quatre mois après son lancement, seulement 20 000 foyers allemands se sont abonnés à DF1. Le groupe a reconnu que ce résultat n'atteignait pas *« les estimations faites ».*

LUNDI 2 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Série.
14.35 Dallas. Feuilleton. Le voyage.
15.30 Côte ouest. Feuilleton. L'arrivée.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 Club Dorothée.
17.35 Karine et Ari. Série. L'Antoine nouveau est arrivé.
18.10 Le Rebelle. Série. L'œil du cyclone.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, L'image du jour.

20.50

COMBIEN ÇA COÛTE ?
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. Dans les coulisses du showbiz. Reportages : les lieux parisiens des stars ; Les dessous du succès de la Macarena de Los del Rio... (125 min). 69854753

22.55

L'APPEL DE LA COUETTE
Divertissement présenté par Nagui (110 min). 814889
Nagui et le public reçoivent, toujours en pyjama, Jean-Claude Dreyfus, Agnès Soral, Philippe Khorsand, Carmen Maura et Zucchero.
0.45 Football. 6e journée de la Ligue des Champions.

1.20 et 2.20, 2.55, 3.35, 4.35 TF 1 nuit. 1.30 7 sur 7. Magazine. Invité : Alain Madelin (rediff.). 2.30 Cas de divorce. Série. 3.05 et 5.05 Histoires naturelles (rediff.). 3.45 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. [1/6] (rediff.). 4.45 Musique. Concert (20 min).

France 2

12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 Journal.
13.45 Consomag. Magazine.
13.55 Derrick. Série. La main de Dieu.
15.00 Le Renard. Série. Evasion.
16.00 et 4.40 La Chance aux chansons. [1/3] Les années Châtelet.
16.55 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série.
17.55 Hartley, coeurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 2.05 Studio Gabriel. Invités : Richard Anconina, Christophe Lambert.
20.00 Journal, A Cheval, Météo.

20.55

LES STEENFORT, MAÎTRES DE L'ORGE
Téléfilm de Jean-Daniel Verhaeghe [2/3] Margrit (1888-1891) (125 min). 4099482
Trente ans plus tard, Charles dirige la "Brasserie Chevalier".

23.00

▶ C'EST À SUIVRE
Magazine présenté par Claude Sérillon. Se loger ; L'insertion des handicapés ; l'UNEDIC (100 min). 8019005
0.40 Journal, Bourse, Météo.
0.55 Le Cercle de minuit. Littératures vagabondes : plumes, encre et mots mélangés. Invités : Guy Bedos (*Merci pour tout*) ; Raymond Devos (*Un jour sans moi*) ; André Comte-Sponville et François George (*Arsène Lupin*) ; Cabu (70 min). 4420116

2.40 Urti. Documentaire. Taq pas la porte. 3.30 24 heures d'info. 3.45 Météo. 3.50 La Compète. 4.10 D'un soleil à l'autre (rediff., 30 min).

France 3

12.10 Le 12-13 de l'information.
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Georges Moustaki.
14.30 La Dernière Enquête. Téléfilm de David Lowell Rich (100 min). 4185666
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Marguerite et la métaphysique*, de Virginie Lou et Marie Gardes.
18.55 Le 19-20 de l'information. 19.10 Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA DERNIÈRE SÉANCE
Soirée Robert Taylor.
20.55 Traquenard ■ ■
Film de Nicholas Ray, avec Robert Taylor, Cyd Charisse (1958, 100 min). 7574685
Deux êtres blasés, plongés dans un milieu louche, vont s'aimer et se régénérer.
22.35 Journal, Météo.
23.10 Bunny. Dessins animés.
23.30 Embuscade ■
Film de Sam Wood, avec Robert Taylor, John Hodiak (1949, N., v.o., 90 min). 86280
1815. Un éclaireur est chargé de guider un détachement de cavalerie poursuivant un Indien renégat. Western on ne peut plus classique, auquel il manque la patte d'un John Ford.
1.00 Capitaine Furillo. Série. Poubelles humaines.

1.50 Musique graffiti. Magazine. Jazz. Les feuilles mortes par le Barney Wilen Quartet (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. Invité : André Castelot. 12.30 La France aux mille villages. 12.55 Attention santé. 13.00 Légendes vivantes d'outre-mer. 13.30 Demain le travail.
14.00 Les Amants de Vérone ■ ■
Film d'André Cayatte (1983, N., 120 min). 707840
16.00 Gaïa. 16.30 Terra X. 17.00 Jeunesse. 17.05 Cellulo ; 17.25 Alf. 17.50 Musée d'Orsay. 1848-1914. 1848, la révolution ● Lire page 31. 18.00 Un monde nouveau [11/13]. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [1/39] En un lieu de la Manche, de Cruz Delgado Palomo et José Luis Berlanga.
19.30 7 1/2. Magazine. Les routiers persistent et signent.
20.00 La Légende du sport. Documentaire de John Sheppard. [2/2] Sport et télévision. Le Pay-per-view ou no Money, no Sports ! (30 min). 5043
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

▶ PETITS ARRANGEMENTS AVEC LES MORTS ■
Film de Pascale Ferran, avec Didier Sandre, Charles Berling (1994, 104 min). 784208
Pascale Ferran s'est penchée sur la mémoire affective d'êtres n'arrivant pas à oublier une mort qui les a profondément blessés. Un film grave et sensible.
22.30 Kinorama. Magazine.

22.40

UN ÉTÉ INOUBLIABLE ■ ■
Film de Lucian Pintilié avec Kristin Scott-Thomas (1994, v.o., 80 min). 7237531
En Roumanie, dans les années 20, un capitaine dont l'épouse a refusé les avances d'un officier supérieur est muté avec sa famille aux confins de la Bulgarie.
0.00 Court-circuit. Surprise, de Veit Helmer, avec Max Tidof (1995, 6 min). Elle voulait faire quelque chose, de Dodine Herry, avec Brigitte Bémol (1994, 13 min). Le Baiser, de Pascale Ferran (1990, 8 min). 7864
0.30 L'amour est à réinventer. La Mouette. Court métrage de Nils Tavernier avec Marion Cotillard (5 min). 7017864
● *Le Monde* daté jeudi 5.

0.35 Hôtel du Nord ■ ■ ■ Film de Marcel Carné avec Arletty, Louis Jouvet (1938, N., rediff., 95 min). 4284932 2.10 Cartoon Factory. [53/59] Dessins animés (rediff.).

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. La veillée funèbre.
13.25 L'Enfant bulle. Téléfilm de R. Kleiser, avec John Travolta (100 min). 9269550
15.05 Drôles de dames. Série.
16.55 Télé casting. Magazine.
17.10 et 2.55 Faites comme chez vous. Invité : Zouk Machine.
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. Les diables.
19.00 Code Quantum. Série. La Maure aux trousses.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Une nounou d'enfer. Série
20.35 Ciné 6. Magazine.

20.50

LA REVANCHE DE JESSIE LEE (POSSE) ■
Film de Mario Van Peebles (1992, 115 min). 118937
Western frénétique, avec musique rap, pour rendre justice à la mémoire des pionniers noirs de l'Ouest.

22.45

LE PARFUM D'YVONNE ■ ■
Film de Patrice Leconte, avec Jean-Pierre Marielle (1994, 95 min). 1645227
0.20 et 5.15 Culture pub. L'alcool et les jeunes.
0.50 Jazz 6. Magazine. Alligator 25th Anniversary All Stars Band (65 min). 2343135
Spécialisé dans le blues, le label américain Alligator organise, tous les cinq ans, une tournée mondiale de ses vedettes.

1.55 Best of zouk. 3.40 Culture rock. Magazine (rediff.). 4.30 Et le ciel t'aidera. Documentaire (45 min).

Canal +

12.20 Pas si vite.
▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande famille.
13.35 Un enfant à tout prix. Téléfilm de David Attwood, avec Kerry Fox (90 min). 6857802
15.05 T.V. +. Magazine.
16.05 Speed ■ Film de Jan De Bont, avec Keanu Reeves (1994, 110 min). 6882821
17.55 Sacrés Dragons. Dessin animé.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Muriel Robin, Michèle Laroque et Pierre Palmade ; The Aloof.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

LE DIABLE À QUATRE ■
Film de Giorgio Ferrara, avec Isabella Rossellini (1991, 75 min). 514753
21.50 Flash d'information.
22.00 L'amour est à réinventer. Court métrage.
● *Le Monde* daté jeudi 5.

22.05

▶ DONKA, RADIOSCOPIE D'UN HÔPITAL AFRICAIN
Documentaire de Thierry Michel (85 min). 8187685
23.30 Le Confessionnal ■ ■
Film de Robert Lepage (1994, 99 min). 6023208
Premier film d'un metteur en scène de théâtre. Une bonne surprise.
1.10 La Cité des enfants perdus ■ ■
Film de J.-P. Jeunet et M. Caro (1995, 111 min). 8808512

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Plantu [1/5]. Le vide et le plein.
20.30 L'Histoire en direct. Le nouveau franc.
21.30 Mourir de rire au Grand-Guignol. Le court-circuit, de Benjamin Rabier et Eugène Joullot. Ce bon docteur, de René Berton.
22.40 Toit ouvrant. Avec Wim Wenders, Michel Cournot, Pierre Pradinas...

0.05 Du jour au lendemain. Melly Puaux, Paul Puaux et Claude Mossé (L'Aventure du théâtre populaire). 0.48 Musique : Les Cinglés du music-hall. Journée du jeudi 5 avril 1945, avec Maurice Chevalier et Reine Maudet. 1.00 Les Nuits de France Culture (rediff.). Grand angle : Padirac et ses guides ; 1.59 Les Chemins de la connaissance : la diaspora noire ; 2.52 Avignon 96 Nuit des ondes : Jean Vilar – Avignon 1947-1970.

France-Musique

20.00 Concert. Donné les 14 et 15 septembre 1996 au musée de l'abbaye Saint-Léger à Soissons. Œuvres de Caldara : La Conversione di Clodoveo Rè di Francia (création moderne de l'oeuvre), Pascal Bertin : Clodoveo Rè (contralto), Delphine Collot : Clotilde Regina (soprano), Noémi Rime : San Remigio / Archvescovo (soprano) ; Jonathan Kenny : Uberto Capitano di Clotilde (contralto).
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Moss, Borlo.
23.07 Entre les lignes. Christa Ludwig.

0.00 La Rose des vents. La Hongrie, musique et danse hongroises. Concert donné le 25 octobre 1995 à la salle des concerts de la Cité de la Musique à Paris.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Pablo Picasso et la musique. El Coregidor y la Molinera, de Falla ; Parade, de Satie ; Pulcinella, suite d'orchestre, de Stravinsky ; Le Travail du peintre, de Poulenc.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Haydn, Kiel, Reichardt, Sauer, Danzi. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa. (France 3 du 29/11/96).
21.00 Enjeux le point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Questions pour un champion. Spécial juniors (France 3 du 26/11/96).
0.05 Francofolies. [1/2] Gérard Laroche.
0.30 Soir 3 (France 3).

Planète

20.35 New York, des vies au bord du gouffre.
21.30 La Ville de corail.
22.30 Pakatakan.
23.30 Les Hauts Lieux spirituels français. [9/10] François de Sales.
23.55 L'Opéra sauvage. [9/21] Hier et demain, la Grèce.
0.50 Les Favorites. Saint-Pétersbourg (55 min).

Paris Première

20.00 et 23.55 20 h Paris Première. Invité : Yehudi Menuhin.
21.00 L'Addition ■ Film de Denis Amar (1983, 90 min). 7501024
22.30 et 1.50 Le J.T.S.
23.00 Velvet Jungle Sessions. Brigitte Fontaine (55 min).
0.50 ▶ Nova.

France Supervision

20.30 Grand Raid : Spécial île de la Réunion.
21.20 Jet Star.
22.15 Cluny, une lumière dans la nuit.
23.10 Didier Levallet Tentet. Concert (60 min). 52241821

Ciné Cinéfil

20.30 Marinella ■ Film de Pierre Caron (1936, N., 85 min). 12522289
21.55 Baby Doll ■ ■ Film d'Elia Kazan (1956, N., v.o., 115 min). 42624550
23.50 Et la vie continue (The Human Comedy) ■ Film de Clarence Brown (1943, N., v.o., 115 min). 23243444

Ciné Cinémas

20.30 Les Soeurs Brontë ■ ■ Film d'André Téchiné (1979, 115 min). 3496314
22.25 Au sixième jour ■ Film de Henry Koster (1956, v.o., 105 min). 42641227
0.10 Le Singe fou ■ Film de Fernando Trueba (1989, 105 min). 38558086

Série Club

20.20 Flipper le dauphin. Raccoon Who Come to Dinner.
20.45 Le Club.
20.50 Toutes griffes dehors. Dans le vent.
21.40 et 0.45 Panique aux Caraïbes. Comme une odeur de soufre.
22.30 et 2.30 Sherlock Holmes. La vengeance manquée.
23.00 Au-delà du réel, l'aventure continue. Un saut dans le temps.
23.50 Quincy. L'espoir d'Elkwood.

Canal Jimmy

20.30 Souvenir. Tête de bois et tendres années - 31 mars 1965.
21.35 New York Police Blues. La licorne bleue.
22.20 Chronique de la combine.
22.25 Angel Heart ■ Film d'Alan Parker (1987, 115 min). 72508005
0.20 Vélo.
0.45 Queen, Live in Budapest. Concert (90 min). 31213828

Eurosport

17.50 Football. En direct d'Espagne. Championnat du monde FIFA (match en salle) (85 min). 1396444
20.00 Speedworld.
22.00 Sport de force.
23.00 Eurogoals.

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 Quand les jumelles s'emmêlent. Film de Jim Abrahams (1988, 100 min), avec Bette Midler. *Comédie.* 22.10 Rendez-vous au paradis. Film d'Albert Brooks (1991, 115 min), avec Meryl Streep. *Comédie.*

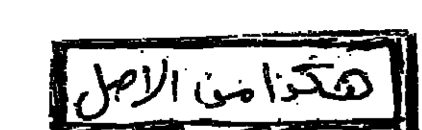
TMC

20.35 Grand Canyon. Film de Lawrence Kasdan (1991, 130 min), avec Danny Glover. *Comédie dramatique.* 22.50 La Percée d'Avranches. Film d'Andrew V. McLaglen (1978, 115 min), avec Richard Burton. *Guerre.*

TSR

20.05 Les Soldats de l'espérance. Film de Roger Spottiswoode (1993, 150 min), avec Matthew Modine. *Drame.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



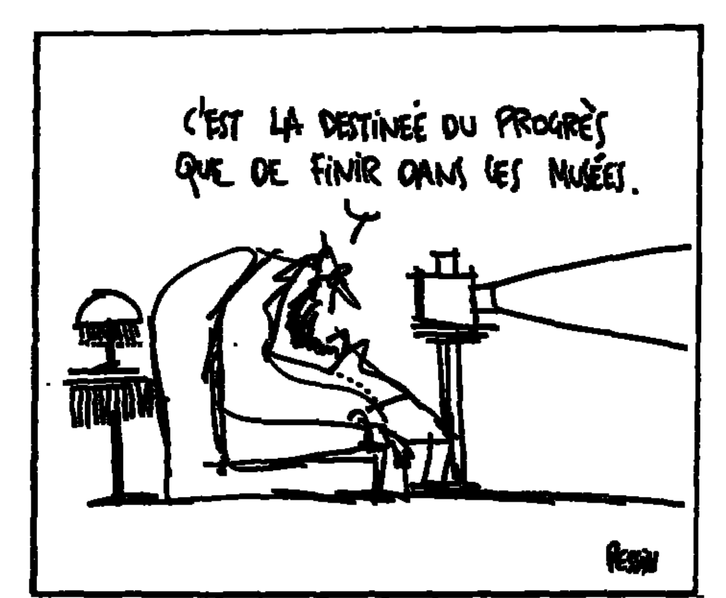
Le XIXe siècle, un feuilleton

En huit épisodes de huit minutes, La Cinquième retrace l'histoire des soixante-six années qui séparent la chute de Louis-Philippe, en 1848, du déclenchement de la guerre de 14-18

ENTRE AUTRES découvertes, le XIXe siècle a *inventé le feuilleton*, art de découper une histoire en épisodes, de telle manière que l'intérêt ne faiblit pas. Jean-Paul Fargier, fervent amateur et bon *connaisseur de cette période*, a appliqué la méthode à la conception d'une histoire de France en images, divisée donc en brefs épisodes de huit minutes.

A la *demande du Musée* d'Orsay, il a réalisé une série de huit films que La Cinquième diffuse à partir du 2 décembre. On ne sait si cette date a été choisie à dessein, pour *commémorer clandestinement* l'acte d'autorité qui fit du prince-président Louis-Napoléon Bonaparte, élu au suffrage universel quatre ans plus tôt, l'empereur *Napoléon III. Cela se passait en effet* le 2 décembre 1852.

Le découpage de la série repose sur deux principes, le choix de dates-symboles et la volonté de *raconter des événements de nature* très différente. Pour les dates, les unes s'imposent d'elles-mêmes. 1848, année de la chute de Louis-Philippe ; 1871, la *Commune* ; 1889, l'*Exposition universelle* ; 1898, l'affaire Dreyfus ; et, pour finir, 1914. Les autres – 1860, 1881, 1906 – se réfèrent à des événements moins illustres et *cependant décisifs* : *assouplissement libéral de l'Empire*, affermissement de la IIIe République, séparation de l'Eglise et de l'Etat.



Ces précisions suffisent à suggé*rer que le propos se veut pédago*gique et savant à la fois, très loin des imageries conventionnelles et *des mythologies. Cela se confirme* dans le détail des émissions, qui sont d'une richesse d'information d'autant plus remarquable que leur durée est plus courte et que *Jean-Paul Fargier était contraint* d'user de l'ellipse et de l'allusion, techniques subtiles rarement à l'honneur à la télévision.

À DIFFUSER À L'ÉCOLE

Employant une iconographie abondante, gravures, journaux, documents anciens, la série traite aussi bien de la conquête coloniale *en Afrique que des grèves qui sui*virent la catastrophe de Courrières, de l'urbanisme haussmannien que des Ateliers nationaux, de l'impôt sur le revenu que de la généralisation de l'éclairage électrique, du syndicalisme que de l'automobile. Histoires politique, *militaire, sociale, économique*, religieuse, culturelle s'équilibrent et se complètent, chaque épisode ayant évidemment sa dominante.

Tout tient à l'adresse avec la*quelle des événements si variés se* succèdent d'instant en instant. Or, ils s'interpénètrent et s'influencent, alors même qu'ils n'ont rien de commun. Le procès de *Mme Caillaux a pu, un moment*, masquer l'approche de la Grande Guerre ; la querelle franco-britannique pour le fort de Fachoda a *pesé sur l'affaire Dreyfus*. La leçon pourrait valoir pour aujourd'hui, quand tant de nouvelles futiles ou fausses dissimulent l'important.

Le commentaire, énoncé sans *effet d'éloquence, expose les faits*, leurs causes premières, leurs conséquences principales, tout cela avec une clarté parfaite. Ni simplisme ni démagogie : on aimerait *que la série soit diffusée dans les* classes. On le souhaiterait d'autant plus que, sans tomber dans les schématismes dogmatiques, « 1848-1914 » affirme sans équi*voque quelques principes*.

L'instruction historique fournit la matière d'une instruction civique. L'affaire Dreyfus et la déclaration de guerre sont l'occasion de *redire, une fois de plus, quels ra*vages les nationalismes suscitent, quelles absurdités ils font dire, quels crimes ils poussent à commettre. De même, les cha*pitres d'histoire sociale ou sur la* révolution de Juillet 1848 rappellent avec quelle déconcertante promptitude un régime peut s'effondrer, une crise éclater, une ré*volte prendre corps. Pour un motif* que les puissants du jour croient de peu de conséquences, un banquet annulé par exemple, un gouvernement perd pied. La leçon, là *encore, vaudrait d'être méditée.*

Philippe Dagen

★ « Musée d'Orsay, 1848-1914 », ***La Cinquième, lundi 2, mardi 3,*** **jeudi 5 et vendredi 6 décembre à 17 h 50.**

Zéro, le retour *par Agathe Logeart*

SUSPENDU depuis un mois pour dérapage incontrôlé, Karl Zéro nous est revenu. Il présente donc à nouveau, le dimanche sur Canal Plus, son *« vrai journal »*. Ouf ! Depuis un mois, quatre longues semaines et autant de fades dimanches, nous avions été mis au pain sec et à l'eau. Zéro au piquet, et c'était toute une France soudain privée de sa friandise dominicale, salutaire respiration dans cette insipide litanie de nouvelles tenues en laisse dont on nous abreuve ailleurs, chaque jour que Dieu fait. C'est du moins ce que l'intéressé, que l'on a rarement autant vu à la télévision que pendant qu'il était au placard, s'est abondamment employé à nous faire croire.

Repentant – il reconnaît volontiers avoir fait *« une connerie »* en diffusant un sketch inspiré *du film Pulp Fiction* qui montrait des truands assassinant Jacques Chirac, Alain Juppé et Jean-Louis Debré –, Karl Zéro admet qu'il a bien pu se trouver *quelques « grabataires en basse Bretagne »* pour n'avoir pas compris, faute de culture cinématographique suffisante, qu'il s'agissait là d'une allégorie et *non d'un appel au meurtre*. Grabataires et Bas-Bretons, s'ils regardaient l'interview de l'intéressé samedi sur Canal Plus apprécieront. Outre le mépris *qu'il manifeste à tous ceux qui* n'ont pas la chance de disposer de son génie, Karl Zéro, tout à la satisfaction que lui inspire sa petite personne, persiste et signe. *Par un sens aigu du retourne*ment de situation (faire une *« connerie »* chez les gens ordinaires inciterait plutôt à la modestie), il puise dans cette péripétie de sa carrière des *raisons* supplémentaires de croire en la pureté de sa démarche.

En fait, s'il a ainsi été sanctionné, le sketch n'était en réalité qu'un prétexte. C'est aux *sujets* dits *« d'investigation »* qu'il mêle aux sujets truqués dont il a le secret que les forces du mal (ordre moral, puissances politiques, esprits chagrins de tout poil) avaient voulu s'en prendre. Car Karl Zéro n'en démord pas. Pendant que les autres dorment, lui, il veille. C'est chez lui, et hélas nulle part ailleurs, que l'on peut découvrir les scandales et les injustices que l'on nous cache. Jamais avant lui (et sûrement jamais après lui, s'il devait y avoir un après) la télévision n'a fait son travail d'enquête. Peureux, menteurs, les journalistes *« ordinaires »* courbent l'échine, gomment les aspérités d'une information qu'ils ne restituent que lisse et souple.

On regarda donc avec un intérêt particulier ce *« vrai »* journal revenu. On y retrouva les tics habituels : l'oreillette que le présentateur retire pour bien montrer son indépendance, l'invité qui accepte de le pincer pour montrer que la séquence n'est pas truquée... Et des sujets qui avaient pour la plupart déjà traîné partout. *On se disait* qu'il y avait encore bien du boulot pour mettre l'émission à la hauteur de la retape dont on nous avait bassiné les oreilles. Le chevalier blanc avait mis le masque de l'enfonceur de portes ouvertes.

MARDI 3 DÉCEMBRE

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 **Journal**, Météo.
13.38 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.35 Côte Ouest. *Feuilleton.* Les solutions.
15.30 Côte Ouest. *Feuilleton.* Le mensonge.
16.25 Une famille en or. Jeu.
16.55 *Club Dorothée.*
17.35 Karine et Ari. Série. Sabine contre-attaque.
18.10 *Le Rebelle.* Série. Billy.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 **Journal**, L'image du jour, Tiercé.

20.50

TELS PÈRES, TELLE FILLE
Film d'Emile Ardolino (1990, 110 min). 722628
La petite fille de Trois hommes et un bébé *(remake américain lourdaud de* Trois hommes et un couffin, *de Coline Serreau) doit partir pour l'Angleterre avec sa mère.*

22.40

▶ LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar (100 min). 1853628
0.20 Sport : karting. Spécial Karting à Bercy.
0.55 et 1.35, 2.40, 3.45, 4.45 **TF 1 nuit.**
1.10 Reportages. Les petites ambassades d'Henri Chambon (rediff., 25 min). 9889013

1.45 et 2.50, 5.15 Histoires naturelles. Documentaire. Insolites (rediff.). 3.55 Les Aventures du jeune Patrick Pacard. Série. *[2/6] (rediff.). 4.55 Mu*sique. Concert (20 min).

France 2

12.10 et 17.20, 22.30 Un livre, des livres. *Bonheur d'enfance,* de Christian Signol.
12.20 Pyramide. Jeu.
12.55 et 13.40 Météo.
13.00 **Journal**.
13.50 Derrick. Série. *Le dernier voyage.*
14.50 Le Renard. Série. A la vie, à la mort.
16.00 et 4.40 La Chance aux chansons. [2/3].
16.50 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.25 C'est cool ! Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.25 et 2.10 Studio Gabriel. Invités : Miguel Bosé, Agnès Soral.
20.00 **Journal**, A Cheval, Météo.

20.55

PAS DE PROBLÈME ■ ■
Film de Georges Lautner, avec Miou-Miou, Jean Lefebvre (1974, 95 min). 7511116
22.40 Les films qui seront le lendemain dans les salles de cinéma. Magazine.

22.50

TARATATA
Divertissement présenté par Alexandra Kazan. Spécial duos. Céline Dion et Brian Adams ; Noa et Florent Pagny ; Joe Cocker et Patrick Bruel ; Simply Red et Coolio ; Alain Souchon et les Innocents ; Tear for Fears et John Lennon ; Pow Wow et Big Soul ; Maurane et Pascal Obispo ; Sting et Youssou N'Dour ; East 17 et *Ophélie Winter* (70 min). 725715
0.00 **Journal**, Bourse, Météo.
0.20 Le Cercle de minuit. Magazine. Spécial Truffaut (80 min). 1147723

1.40 Histoires courtes. Court métrage. Werewere Liking - L'utopie mise en scène. 2.40 Patagonie force 10. Documentaire. 3.35 24 heures d'info. 3.45 Météo. *3.50* La Compète. Ankorium 250. 4.15Chip et Charly.

France 3

12.10 **Le 12-13 de l'information.**
13.30 Keno. Jeu.
13.35 Parole d'Expert ! Invité : Jean-Marc Thibault.
14.30 Le Quart d'heure de Faut pas rêver.
14.48 Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement. En direct *de l'Assemblée nationale.*
16.10 Secrets de famille.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Ile noire,* d'Hergé.
18.55 **Le 19-20 de l'information.**
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA CARTE AUX TRÉSORS
Jeu présenté par Sylvain Augier (115 min). 718425
Ce deuxième Spécial La Carte aux Trésors *nous fait survoler la région des Baux-de-Provence.*
22.45 **Journal**, Météo.

23.10

COULEUR PAYS
Programme des treize télévisions régionales en décrochage (90 min). 2894406
0.40 Saga-Cités. Magazine. *Loin des clichés.* (Rediff., 30 min). 4719926
1.10 Sidamag (rediff., 25 min). *Journée mondiale de lutte contre le sida.*
1.35 Capitaine Furillo. Série. A pleine bouche.

2.25 Musique graffiti. Magazine. Musique de chambre. Sonate en mi mineur opus 38 pour violoncelle et piano de Brahms, par Laetitia (violoncelle) et Nadia (piano) Himo (20 min).

La Cinquième

12.00 Atout savoir. Invitée : Laure Adler. **12.30** Les Jardins ouvriers. **12.55** Attention santé. **13.00** Chercheurs d'aventures. **13.30** Demain les jeunes. **14.00** Les Parcs nationaux du Far West (rediff.). **15.00** L'Aventure des sciences (rediff.). **15.55** La Cinquième : c'est à vous (rediff.). **16.00** Merveilles de l'univers. **16.30** La Magie du climat. **17.00** Jeunesse. Cellulo ; 17.30 Alf. **17.50** Musée d'Orsay : *1848-1914. 1860 : l'apogée du Second* Empire ● Lire ci-dessus. **18.00** Histoire personnelle de la littérature française. **18.15** L'Œuf de *Colomb.* ***18.30*** *Le Monde des animaux.*

Arte

19.00 Don Quichotte. Dessin animé. [2/39] Don Quichotte armé chevalier.
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Les handicapés.
20.00 Archimède. Et si les aveugles pouvaient à nouveau voir ? ; quand le hardware devient wetware (30 min). 7135
20.30 **8 1/2 Journal.**

20.45

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA COMÉDIE-FRANÇAISE OU L'AMOUR JOUÉ
Documentaire de Frederick Wiseman (223 min). 90479816
Ce long documentaire, tourné avec une équipe réduite, sans dialogue, sans commentaire, et « écrit sur le banc de montage » après l'enregistrement de kilomètres d'images, porte sur une maison de théâtre, une institution unique au monde : La Comédie-Française.
Le réalisateur américain Frederick Wiseman est un spécialiste de l'observation au quotidien de la société, qu'il analyse, depuis trente ans, à travers des institutions de tout ordre.
0.20 L'amour est à réinventer. Une nuit ordinaire. Court métrage de Jean-Claude Guiguet avec Philippe Graziano, Emmanuel Bolève (5 min). 1142907
0.25 Tarzan, l'homme-singe. Film américain de W.S. Van Dyke, d'après Edgar Rice Burroughs avec Johnny Weissmuller, Maureen O'Sullivan (1932, v.f. colorisée, 100 min). 2637487
Arte propose ce film magique en version (française) colorisée. Inacceptable. Rediff. du dimanche 1er décembre.
2.05 John. Court métrage de Roberto Garzelli avec Hans Meyer, Alexandra Stewart (1992, rediff., 19 min). 6255177

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série. [1/2] Réceptions.
13.25 Haute protection. Téléfilm de Sam Pillsbury, avec Donna Mills (95 min). 9235593
15.00 Drôles de dames. Série.
16.55 *Télé casting. Magazine.*
17.10 et 3.40 Faites comme chez vous. *Invité : Philippe Corti.*
18.00 Mission impossible, vingt ans après. Série. *Le fléau.*
19.00 Code quantum. Série. L'enfer du disco.
19.54 **Six minutes d'information.**
20.00 Une nounou d'enfer. Un rôle sur mesure.
20.35 E = M 6 junior. Magazine. L'archéologie sous-marine.

20.55

DOCTEUR QUINN
Série, avec Jane Seymour (105 min). 9100393
Peur ancestrale. *Une jeune femme peintre séjourne à Colorado Springs.*
Une seule nation. *Un soldat est blessé accidentellement par un jeune Indien.*

22.40

LE SILENCE DE LA HAINE
Téléfilm (○) de Linda Otto, avec Bonnie Bedelia, Rip Torn (95 min). 2107628
Une mère accumule les peines de prison car elle refuse le droit de visite qu'a reconnu la justice à son ex-mari. Elle l'accuse d'exercer des sévices sur leur fille. Adaptation d'une histoire authentique.
0.15 Zone interdite. Magazine (rediff.).

2.05 Culture pub. Magazine (rediff.). 2.35 Best of 100 % français. Sélection des meilleurs clips français. 4.25 Hot forme. Magazine (rediff.). 4.50 Jazz 6. *Magazine (rediff., 55 min).*

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.35
12.30 La Grande Famille. Magazine.
13.35 Le Confessionnal ■ ■ Film de Robert Lepage (1995, 95 min). 2949357
15.10 Le Vrai Journal (rediff.).
16.00 Au Petit Marguery ■ *Film de Laurent Bénégui* (1994, 90 min). 24654
17.25 Cyberculture. *L'amour virtuel (rediff.).*
17.55 Sacrés dragons. Dessin animé.
▶ *En clair jusqu'à 20.30*
18.35 Nulle part ailleurs. Magazine. Invité : Edouard Zarifian ; *Afro-Celt Sound* System.

20.20

FOOTBALL
En direct.
Match retour du 3e tour de la Coupe de l'UEFA : Hambourg - Monaco ; 20.30 Coup d'envoi ; A la mi-temps, *le Journal du foot* (130 min). 30311864

22.30

FOOTBALL
En différé. Match retour du 3e tour de la Coupe de l'UEFA : Newcastle - Metz (119 min). 27154
0.30 et 2.05 L'amour est à réinventer. Court métrage.
● [illegible] daté jeudi 5.
0.35 Easy Rider ■ Film de Dennis Hopper (1969, v.o., 90 min). 2368758
2.10 Don't Drink the Water (Nuits de Chine). Téléfilm de Woody Allen, *avec Woody Allen* (90 min). 9152297
Téléfilm de Woody Allen réalisé d'après sa pièce.

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. *Plantu.* Le blanc et le noir [2/5].
20.30 Archipel médecine. Les industries de la santé.
21.32 Rencontres d'Averroès. Penser la Méditerranée des deux rives : La Méditerranée, *le mur ou le pont ? (2).*
22.40 Les Nuits Magnétiques. Entrée de secours.

0.05 *Du jour au lendemain.* Jean Roudaut (Les Dents de Bérénice). **0.48** Musique : Les Cinglés du music-hall. Hot Trio Ray Mc Kinley. **1.00** *Les Nuits de France Culture (rediff.)* Le Rythme et la Raison : Brian Eno ; 2.01 Miroir du comédien, par Claude Santelli, avec Roland Bertin ; 2.59 ACR : Music for Player Piano. Conon Nancarrow ; 5.24 La Cérémonie des hommages, dramatique de Yedwart Ingey, avec Yvonne Clech, Philippe Rouleau.

France-Musique

20.00 Concert. En direct de la Cité de la Musique, par le Quatuor Brodsky, Anne-Sofie von Otter, mezzo-soprano. Œuvres de Grainger : British *Waterside ; The Sprig of* Thyme ; Died for Love, The Power of Love. Sculthorpe : Island Dreaming pour *mezzo-soprano* et quatuor à cordes ; Britten : Trois divertimenti *pour* quatuor à cordes ; Costello : Three Distracted Women pour mezzo-soprano et quatuor à cordes (création mondiale) ; Œuvres de Stravinsky, Respighi.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Moss, Damase et Ligeti.
23.07 Atout chœur. Extraits du concert donné le 16 octobre à l'église de Notre-Dame-du-Travail à Paris, par le Chœur de Radio-France, dir. Eric Ericson. Œuvres de Ligeti, *Pärt, Reger.*

0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Barrios, Piazzola. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le Quatuor Juilliard. Quatuor *n° 9, de Beethoven ;* Quintette pour piano et cordes, de Dvorak ; Symphonie n° 5, de Schubert, *par l'Orchestre du festival de* Malboro, dir. Pablo Casals ; Quintette pour flûte et cordes, de Kuhlau.

22.30 Les Soirées... (Suite). Œuvres de Bach, Copland, Gerschwin, Barber, Sibelius. **0.00** Les Nuits de Radio-*Classique.*

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 **Journal** (France 2).
20.40 ▶ Chronique d'un génocide annoncé. De Danièle Lacourse et Ivan Patry. *[1/3] Le sang coulait comme une rivière.* [2/3] Nous avons fait preuve de lâcheté. *[3/3] Nous nous sentons trahis.*
23.45 Viva. Tours de Suisse, tours de chants.
0.30 **Soir 3** (France 3).
23.25 La Ville de corail.
0.20 Pakatakan (60 min).

Planète

20.35 Ici et là-bas.
21.30 C'était hier. L'Afrique des convulsions.
22.30 New York, des vies au bord du gouffre.

Paris Première

20.00 et 23.40 20 h Paris Première. Invité : Richard Anconina.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 et 1.50 Le J.T.S.
22.30 Antonia et Jane ■ Film de Beeban Kidron (1991, v.o., 70 min). 98565067
0.35 Top Flop.
1.05 Stars en stock. Burt Lancaster.
2.15 Kiri Te Kanawa. Concert enregistré au Royal *Albert Hall à Londres en 1994,* dir. Stephen Barlow et André Previn. (120 min). 71349907

France Supervision

20.30 Une chambre en ville ■ ■ Film de Jacques Demy (1982, 90 min). 59575088
22.00 Quatuor à cordes si bémol de Mozart. Concert (50 min). 74290883
22.50 Capoeira, bel horizon.
23.45 La Nuit de l'imaginaire irlandais du festival interceltique de Lorient.

Ciné Cinéfil

20.30 La Madelon ■ Film de Jean Boyer (1955, N., 90 min). 5198715
22.00 Le Casse-cou ■ Film de Malcom St Clair (1937, N., v.o., 60 min). 2358690
23.00 Pleins feux sur l'assassin ■ Film de Georges Franju (1960, N., 95 min). 45555425

Ciné Cinémas

20.30 Fantôme d'amour ■ ■ *Film de Dino Risi* (1980, 95 min). 3623154
22.05 Gorilles *dans la brume* ■ Film de Michael Apted (1988, v.o., 125 min). 92485425
0.10 Mr and Mrs Bridge ■ Film de James Ivory (1990, 125 min). 64533487

Série Club

20.20 Flipper le dauphin. *A Job for Sandy.*
20.45 Série club : le Club.
20.50 Les Champions. *Le poison.*
21.40 et 0.40 Panique aux Caraïbes. Anagramme.
22.30 et 2.30 Sherlock Holmes. Le violon fantôme.
23.00 Toutes griffes dehors. Dans le vent.
23.50 Quincy. Le tueur nocturne.

Canal Jimmy

21.00 Friends. *Celui qui n'apprécie pas* certains mariages.
21.25 Le Fugitif. La dernière oasis.
22.15 Chronique de la route.
22.20 Automobiles : Buick.
23.10 V.R.5. Retrouvailles.
23.55 Earth 2. [2/2] La morganite.
0.40 Mister Gun. L'idole.
1.05 La Puissance et la Gloire. Les pionniers.

Eurosport

17.50 Football. En direct d'Espagne. Championnat du monde FIFA (match en salle) *(85 min).* 1333116
19.15 Motors.
20.00 Tennis. En direct. *Coupe du Grand Chelem* à Munich (Allemagne) (120 min). 118609
22.00 Football.

Les films sur les chaînes *européennes*

RTL 9

20.25 Météo. **20.30** La Joyeuse Revenante. Film de Frank Perry (1987, 100 min), avec Shelley Long. *Comédie.* **22.10** Le Vol du Phénix. Film de Robert Aldrich (1965, *130 min), avec James Stewart. Aventures.*

TMC

20.35 *Le Cerf-volant du bout du monde. Film de Roger* Pigaut (1958, 80 min), avec Patrick de Bardine. *Aventures.*

TSR

20.35 Opération Shakespeare. Film de Penny Marshall (1993, 130 min), avec Danny De Vito. *Comédie.*

▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 3 DÉCEMBRE 1996

Tennis-barillet

par Pierre Georges

ET, PAR ODIN, par Thor et par Davis, ils burent le champagne dans le crâne en forme de saladier des Vikings. Quelle finale, mes aïeux ! Midi-minuit. Ou presque. Assigné à télévision, collé à l'écran, épuisé. Pris de crampes oculaires, d'escarres aux fessiers, ravitaillé en vol, incapable de bouger, encore moins de zapper. Totalement chauvin, franchouillard et fier de l'être, à deux doigts de finir sur le billard des *Urgences* de France 2.

Longtemps, bien longtemps, nous garderons le souvenir de ces moments atroces et sublimes où la victoire hésite, fil du rasoir ou tennis-barillet comme il y a des roulettes russes.

Il y avait neuf bonnes heures ou presque que cela durait. Auparavant, Pioline, dont on se dit volontiers que le nom a quelque chose à voir avec *piolet*, avait perdu d'un souffle, à deux doigts, deux points, du sommet. Il avait fait longtemps la course en tête, comme enfermé en son songe intérieur de joueur peu expansif et encore moins démonstratif. Cédric Pioline a, sur un court, plutôt l'air d'un pénitent sombre ou d'un prédicateur ombrageux que celui d'un matamore. Il menait. Et même cela ne suffisait à lui arracher l'ombre d'un sourire.

Et puis cela se gâta. Vint l'heure du dénouement. Dans la férocité extrême qui peut être celle du tennis, où rien n'est joué tant que tout n'est pas joué, il finit par rendre les armes et l'âme au dernier acte. Meurtre au cinquième set ! Une belle tragédie, en somme, jouée dans un hangar de la banlieue de Malmö, avec mort assurée du perdant et lividité garantie. Ce n'est pas que le vainqueur, Thomas Enqvist, joueur en acier suédois, fût en bien meilleur état. Mais il avait gagné et d'abord le droit de ne pas sortir les pieds devant, la tête sous le bras.

Il y avait neuf bonnes heures que cela durait. Et un même sort, un même châtiment sembla devoir frapper Arnaud Boetsch. Depuis cinq sets, Arnaud Boetsch bataillait rudement contre une autre montagne de chair, une sorte de géant cogneur, d'esprit frappeur nommé Kulti. En cinq sets, pensez si l'on eut le temps de les observer, le Français et le Suédois, Chérubin contre Chéri-Bibi, bras de fer disproportionné. en ont décousu

Jouant en son pays, pour son pays, Niklas Kulti, artilleur de marine, fit le match d'une vie. La foudre tombait de haut, sans cesse, badaboum, je cause pas, je cogne. Et il fallut à Boetsch des qualités extraordinaires de défenseur pour n'être pas balayé par l'orage. Et puis, là encore, vint le dénouement, la tragédie du cinquième set. Les deux hommes étaient ivres. Ivres de coups, de fatigue, de crampes. On dit parfois, de quelqu'un qui ne peut plus mettre un pied devant l'autre, qu'il ne peut plus « arquer ». Niklas Kulti ne pouvait réellement plus arquer, deux jambes de bois, Malmö-Paris et retour à marche forcée. On aurait dit un petit, ou un grand, vieux. Mais il avait encore toute sa tête, tout son bras.

Il eut même trois balles de match, le coup de grâce dans la raquette. A ce moment-là, on jure l'avoir vu, Yannick Noah, le capitaine, est devenu gris, gris défaite. A quoi tient une Coupe Davis ? A quoi tient le tennis quand il s'arrache ainsi à l'ordinaire lancinant du tournoi-rémoulade ? Mystère ! Un pet ordinaire de Kulti eut suffi au bonheur des siens. Une ultime résistance de Boetsch fit celui des autres.

Les Suisses rejettent par référendum une restriction du droit d'asile

Ils ont également refusé un assouplissement de la loi sur le travail

BERNE
de notre correspondant

En ces temps d'incertitude économique, les Suisses ont saisi l'occasion du référendum du dimanche 1er décembre pour exprimer, à des degrés divers, leur mauvaise humeur. Tout d'abord, ils ont infligé un camouflet au patronat en rejetant sèchement, par 67 % de « *non* », un assouplissement de la loi sur le travail, pourtant approuvé par le Parlement. Ensuite, ils ont refusé, mais moins nettement – par 53,6 % des votants –, un projet de la droite nationaliste visant à restreindre le droit d'asile sous couvert de « *lutte contre l'immigration clandestine* ».

Par sa netteté, le résultat du vote sur la révision de la loi sur le travail est à l'image de la détérioration du climat social. Nombre des électeurs ont sans doute voulu protester, en outre, contre les licenciements, la pression à la baisse sur les salaires et d'autres méfaits de la restructuration. Le scrutin a également pu être influencé par l'annonce, quelques jours auparavant, de la suppression de huit cents emplois à l'Union de banques suisses (UBS), la décision de fermer la brasserie Cardinal, à Fribourg, et l'insidieuse montée du chômage qui a atteint 4,28 % de la population active en octobre, un taux élevé pour la Confédération.

Pour les syndicats, qui sont montés au créneau afin de combattre la loi et d'obtenir l'organisation d'un référendum, ce résultat représente « *une victoire sur l'arrogance du patronat* ». De son côté, le gouvernement helvétique regrette que le Parlement n'ait pas accepté sa proposition de compromis. A l'origine, le projet gouvernemental prévoyait des compensations pour le travail de nuit et du dimanche, mais la majorité des parlementaires avaient jugé la charge trop lourde pour l'économie.

NÉGOCIATIONS À VENIR

Après « *cet échec programmé* », suivant l'expression du Conseil fédéral, la révision de la loi sur le travail n'en demeure pas moins à l'ordre du jour, mais les syndicats entendent bien se prévaloir de leur succès dans les négociations à venir avec les employeurs.

De même que la plupart des partis, des organisations professionnelles et des Eglises, qui avaient fait campagne contre ce projet, le gouvernement helvétique n'a pas dissimulé son « *grand soulagement* » en apprenant le rejet de l'initiative « *contre l'immigration clandestine* ». En demandant de refuser le droit d'asile aux demandeurs entrés illégalement dans le pays, cette proposition d'inspiration xénophobe n'aurait pas seulement mis la Suisse en contradiction avec ses obligations internationales, mais aussi porté ombrage à sa volonté d'ouverture et de rapprochement avec l'Union européenne. Il n'en reste pas moins que près d'un Suisse sur deux a été sensible aux sirènes de l'Union démocratique du centre (UDC), l'un des quatre partis gouvernementaux, emmenée par le chef de file de la droite populiste, Christoph Blocher.

Jean-Claude Buhrer

Le Zaïre rappelle « immédiatement » son ambassadeur en France

LE ZAÏRE a décidé de « *rappeler immédiatement* » son ambassadeur en France, Baya Ramazani, responsable d'un accident de la circulation qui a entraîné la mort de deux adolescents à Menton (*le Monde* daté 1er-2 décembre). Cette mesure de rappel est la sanction diplomatique habituelle en de pareils cas et ne préjuge pas d'autres suites à donner à cette affaire. Le Quai d'Orsay a annoncé samedi 30 novembre que les familles des deux adolescents seraient reçues dans le courant de la semaine au ministère des affaires étrangères, mais le père d'une des victimes a déclaré, dimanche 1er décembre, qu'« *il n'acceptera jamais d'aller à ce genre de rendez-vous* ».

Pour Patrick Lenoir, père de Raphaël (treize ans), décédé avec Ronald Lehartel, son camarade du même âge, des suites de leurs blessures, « *à travers cette convocation, c'est une démarche pour essayer de trouver un compromis, et je trouve cela scandaleux. Ce que je veux, c'est que l'immunité diplomatique de l'ambassadeur soit levée et que justice soit rendue* ». « *Accepter ce genre de compromis, ce serait tuer mon fils une deuxième fois, et cela je ne le supporterai pas* », a-t-il ajouté.

Avoir sa névrose dans le sang

ANXIEUX ? Névrosé ? Et si c'était la faute de vos parents ? Ou, plus sérieusement : existe-t-il une transmission héréditaire de l'anxiété, de la dépression nerveuse et autres névroses ? Plus le gigantesque chantier de la cartographie du génome humain progresse et plus on est conduit à s'interroger sur les déterminants génétiques de nos maladies, de nos souffrances et, bientôt, de nos comportements. La dernière question brûlante sur ce thème est celle soulevée dans les colonnes de l'hebdomadaire américain *Science* par un goupe de chercheurs américains et allemands, qui annoncent progresser à grands pas sur la piste du gène de la névrose.

Ces chercheurs expliquent avoir conduit leurs recherches sur un groupe de cinq cents personnes, en majorité des hommes blancs, jeunes et étudiants. Ils ont, dans un premier temps, fait remplir à ces volontaires un questionnaire visant à évaluer leur tendance au stress ou à la névrose. Parallèlement, une analyse génétique individuelle était conduite sur les cellules isolées à partir d'une prise de sang. Pour le professeur Klaus-Peter Lesch (de l'université bavaroise de Würzburg), qui signe la publication de *Science*, le doute n'est plus de mise. Il explique que les personnes a priori psychologiquement les plus fragiles sont aussi celles qui sont porteuses d'un trait génétique particulier.

Elles présentent, schématiquement, une discrète anomalie de structure dans une région chromosomique voisine de celle connue pour diriger la synthèse de la sérotonine. Or la sérotonine est une molécule depuis longtemps connue pour jouer un rôle-clef dans la transmission, hautement complexe, des informations au sein du système nerveux. Ainsi donc la boucle serait en passe d'être bouclée, la solidité du psychisme humain n'étant tout bien pesé qu'une affaire de molécule. Pour le professeur Lesch et ses collègues, l'affaire est entendue. Ils expliquent notamment que leurs observations dépassent de beaucoup la simple association statistique et qu'elles fournissent de solides données pour une grille biologique de certaines de nos attitudes.

Ces travaux seront, sans aucun doute, contestés par tous ceux qui dénient aux biologistes le droit de fournir les clefs moléculaires de la conscience et de la maladie mentale. Les critiques ne manqueront pas, non plus, de taxer de réductionnisme une recherche qui ne respecte guère la rigueur de la classification psychiatrique de l'école française. On ne saurait pour autant sous-estimer la puissance grandissante de la biologie dans le champ du mental pathologique. C'est ainsi, par exemple, que, depuis quelques années, la part génétique de la schizophrénie ou de l'autisme est de mieux en mieux cernée, précisée.

Contrairement aux rêves les plus fous des biologistes moléculaires, la génétique est loin de tout expliquer. La maladie mentale ne survient le plus souvent que lorsqu'un profil biologique donné s'associe à un environnement, à un passé ou à des relations personnelles particulières. Il n'en reste pas moins que l'existence d'un déterminant biologique héréditaire au stress, à l'émotivité anormale, à la névrose ou à la psychose constitue une nouvelle menace. Elle autorise, à court ou moyen terme, la mise au point de tests génétiques qui permettront de dépister la prédisposition à des maladies dans lesquelles la psychanalyse ne voulait voir que le fruit d'un passé familial pathogène. A cet égard, Freud et les généticiens moléculaires se rejoignent : la maladie mentale, c'est bien à cause des parents.

Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ **CRÉDIT FONCIER :** l'écrivain **Jean Montaldo** a annoncé vendredi 29 novembre avoir pris une participation de 0,5 % dans le capital du *Crédit foncier de France*. Selon le quotidien économique, Les Echos, les achats, portant sur 200 000 titres, ont été effectués au cours de la seule séance du vendredi 29 novembre, soit une semaine après la clôture de l'offre publique d'achat (OPA) lancée par la Caisse des dépôts au prix de 70 francs par titre.

■ **RUSSIE : le président Boris Eltsine** a limogé le commandant en chef de l'armée de terre, Vladimir Séminov, « *pour activités incompatibles avec ses fonctions et portant atteinte à l'honneur et à la dignité d'un militaire* », a annoncé lundi 2 décembre le ministère de la défense. Le général Sémionov (cinquante-six ans), qui commandait l'armée de terre depuis 1991, a affirmé que son limogeage était « *complètement inattendu* ». – *(AFP.)*

Prises de bénéfice à Paris

LA BOURSE DE PARIS ralentissait l'allure, lundi 2 décembre, après la vive hausse de la semaine dernière. A la mi-journée, les valeurs françaises perdaient 0,20 % à 2 311,10 points.

Quelques heures plus tôt, la Bourse de Tokyo était repassée sous le seuil des 21 000 points au terme de la quatrième séance consécutive de baisse. En clôture, l'indice Nikkei affichait un recul de 1,64 % (345,67 points) à 20 674,69 points. C'est la première fois en neuf jours que l'indice Nikkei termine sous les 21 000 points.

Sur le marché des changes, le dollar s'inscrivait en nette hausse. Il s'échangait à 1,5404 mark, 5,2253 francs et 113,58 yens. Le billet vert bénéficiait des déclarations du président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer. Dans un entretien à l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, M. Tietmeyer explique qu'il n'aurait « *rien contre* » un billet vert « *un peu plus fort* », ajoutant que le cours du dollar est aujourd'hui « *à un niveau plus juste* » par rapport au mark qu'il ne l'a parfois été dans le passé.

Les taux d'intérêt, de leur côté, continuaient à se détendre. Le rendement de l'emprunt d'Etat français à dix ans s'inscrivait à 5,63 % et les taux à trois mois s'établissaient à 3,36 %.

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12 h 30	02/12 Titres échangés	Capitalisation en KF
UAP	1090238	150008188,60
Axa	316213	98486233,50
Eaux (Gle des)	123370	79125829
Elf Aquitaine	161470	73198934,80
LVMH Moet Vuitton	50629	67111839
L'Oreal	34099	65469497
Air Liquide	71857	60152811
Salomon (Ly)	119838	52076700,40
Alcatel Alsthom	109712	51971058,70
Michelin	191557	51598689,60

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le lundi 2 décembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	21020,40	- 0,07	+ 4,05
Honk Kong index	13393,90	+ 0,62	+ 33,96

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

21020,40

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 29/11	Var. en % 28/11	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	2315,66	+ 1,11	+ 23,70
Londres FT 100	—	—	+ 5,91
Zurich	—	—	+ 19,86
Milan MIB 30	—	—	+ 18,04
Francfort Dax 30	2841,58	+ 0,86	+ 26,07
Bruxelles	—	—	+ 12,42
Suisse SBS	—	—	+ 5,28
Madrid Ibex 35	—	—	+ 25,06
Amsterdam CBS	—	—	+ 30,69

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 29/11	% 28/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	339,8500	+ 0,16	—	[illegible]
Écu	6,5605	+ 0,25	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,2150	+ 0,29	—	[illegible]
Belgique (100 F)	16,4900	+ 0,25	—	[illegible]
Pays-Bas (100 fl)	302,9400	+ 0,17	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4455	+ 0,29	—	[illegible]
Danemark (100 krd)	88,6700	+ 0,28	—	[illegible]
Irlande (1 iep)	8,7770	+ 0,40	—	[illegible]
Gde-Bretagne (1 L)	8,7715	+ 0,62	—	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1600	+ 0,25	—	[illegible]
Suède (100 krs)	77,8700	+ 0,26	—	[illegible]
Suisse (100 F)	401,6800	+ 0,07	—	[illegible]
Norvège (100 k)	81,3900	+ 0,28	—	[illegible]
Autriche (100 sch)	48,2960	+ 0,27	—	[illegible]
Espagne (100 pes.)	4,0310	+ 0,05	—	[illegible]
Portugal (100 esc.	3,3650	+ 0,90	—	[illegible]
Canada 1 dollar ca	3,8696	+ 0,42	—	[illegible]
Japon (100 yens)	4,5863	+ 0,37	—	[illegible]

PARITÉS DU DOLLAR	02/12
FRANCFORT : USD/DM	1,5390
TOKYO : USD/Yens	113,6900

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 29/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans
France	3,31	5,69
Allemagne	—	5,71
Grande-Bretagne	—	7,43
Italie	—	7,66
Japon	—	2,52
Etats-Unis	—	6,12

MATIF

Échéances 29/11	volume	dernier prix
NOTIONNEL 10 %		
Déc. 96	194925	128,50
Mars 97	24921	[illegible]
Juin 97	424	[illegible]
Sept. 97	—	[illegible]

Tirage du *Monde* daté dimanche 1er-lundi 2 décembre 1996 : 560 920 exemplaires 1 - 3

Attentat à Bastia contre le quotidien « La Corse »

UN ATTENTAT à l'explosif a été commis, dans la soirée du dimanche 1er décembre, contre l'agence du quotidien régional *La Corse* (édition locale du *Provençal*), à Bastia (Haute-Corse). La charge, de faible puissance, a fait voler en éclats la vitrine de l'agence et a provoqué quelques dégâts matériels dans une salle où se trouvait notamment du matériel informatique, mais n'a pas fait de blessé. Dans la nuit de samedi à dimanche, cinq autres attentats, perpétrés à quelques minutes d'intervalle, ont légèrement endommagé, à Ajaccio (Corse-du-Sud), une agence d'Air France, des bureaux de l'Office national des forêts, des agences du Crédit agricole et de la Société générale, ainsi que la mairie annexe de Mezzavia. La nuit précédente, une charge de forte puissance avait dévasté un immeuble qui abritait la perception et la poste de Migliacciaru, un hameau rattaché à la commune de Prunelli-du-Fiumorbo (Haute-Corse). Une explosion de moindre importance avait légèrement endommagé une autre perception, à Brando-Luri (Haute-Corse).

Samedi, la police a indiqué que quatre personnes, qui pourraient avoir des liens avec les auteurs d'attentats sur le continent revendiqués par le FLNC-canal historique, ont été interpellées dans les Bouches-du-Rhône et le Var. Deux d'entre elles ont été libérées. Les deux autres, Emile Innocenti, soixante ans, et son fils Stéphane, trente-deux ans, ont été transférées samedi à Paris et écrouées. Ils sont interrogés dans le cadre d'informations ouvertes par la 14e section antiterroriste du parquet de Paris, à la suite d'attentats commis notamment dans la nuit du 28 au 29 septembre et le 4 novembre contre la cour d'appel et la poste principale d'Aix-en-Provence. Des documents ont été saisis au domicile de Stéphane Innocenti.

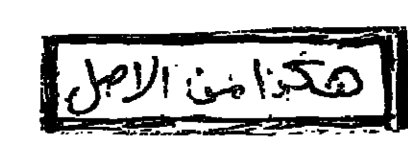
RÉCLAMATIONS DES PÊCHEURS

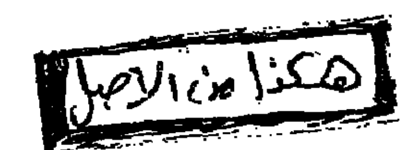
Par ailleurs, les pêcheurs professionnels corses menacent de bloquer tous les ports de l'île si un amendement en leur faveur n'est pas inscrit dans le projet de zone franche que le Parlement s'apprête à examiner. Les pêcheurs réclament l'exonération de 50 % des charges sociales, la parité du prix du carburant avec celui pratiqué sur le port de Sète, un arrêt biologique de deux à quatre mois pour permettre aux espèces de se renouveler. « *Les pêcheurs sont conscients de la gravité de leur décision (...) mais ils sont déterminés. C'est une question de survie* » a expliqué Gérard Romiti, porte-parole de l'intersyndicale.

[Une fois de plus, la presse n'est pas épargnée par le climat de violence qui règne en Corse. *Le Monde* condamne avec la plus grande fermeté cet acte inadmissible, quels qu'en soient les auteurs et les motivations.]

Dédicaces : Andréotto au Monde

Claude Andréotto, dessinateur du timbre sur le 50e Festival de Cannes, en vente générale le lundi 2 décembre, et de la couverture du dernier numéro du *Monde des philatélistes*, sera présent dans les locaux du *Monde*, 21 *bis*, rue Claude-Bernard, Paris 5e, le samedi 7 décembre, de 14 heures à 17 heures, pour une séance de dédicaces.





CONJONCTURE
Economie américaine : encore des lendemains qui chantent ?
page IV

IDÉES
Aujourd'hui comme hier, l'immigration est une chance pour les Etats-Unis
page V

Le Monde
ECONOMIE
ENJEUX ET STRATÉGIES

FORMATION
Comment mieux armer les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur
page VII

INITIATIVES

ANNONCES CLASSÉES
de la page VIII à la page XIV

MARDI 3 DÉCEMBRE 1996

L'Etat contre la croissance ?

DOSSIER

▼ France

Trop d'impôts, dus à la dérive des dépenses publiques, freinent l'activité économique. Après les déficits de la Sécurité sociale se profile celui des régimes de retraite

Il y a un an, les salariés de La Poste, de la RATP, de la SNCF, de l'éducation nationale... se mettaient en grève pour protester contre la tentative du gouvernement de réformer les régimes spéciaux de retraite, fortement déficitaires. Après douze années de rigueur imposée à la plupart des salariés, publics et privés, de France, les fonctionnaires et apparentés se révoltaient contre ce qui leur paraissait une énième et intolérable atteinte à leur pouvoir d'achat. Aujourd'hui, c'est le mouvement de contestation des routiers qui démontre la permanence d'un malaise social dans le secteur privé.

Pourtant, menaces de grève ou non, la réduction des déficits publics (entreprises publiques et régimes de sécurité sociale) reste à l'ordre du jour. Cette thèse est en tout cas vigoureusement défendue, entre autres, par François Léotard, président de l'UDF, qui affirmait le 14 octobre aux *Echos* que *« la dérive des dépenses publiques a étouffé la croissance, et c'est la faiblesse de la croissance qui est cause du chômage. (...) En 1970, nous avions 7 points d'écart avec les Etats-Unis en ce qui concerne le poids des dépenses publiques dans le PIB. En 1995, cet écart est passé à 21 points, soit un triplement. Le résultat, c'est l'extraordinaire succès de l'économie américaine et la faiblesse de l'économie française. »* Denis Kessler, président de la Fédération française des sociétés d'assurances et vice-président du CNPF, expliquait, en septembre dernier sur TF 1, que *« l'adaptation à laquelle la France est tenue de procéder à l'heure actuelle se traduit par une réforme en profondeur de l'organisation collective. C'est la réforme de l'Etat. Ce n'est pas moins d'Etat, c'est mieux d'Etat. Avec les 3 500 milliards que l'Etat prélève sur la nation, il y a de quoi faire la justice, l'éducation, la sécurité et, aussi, de quoi préparer l'avenir »*.

Car les Français se disent également mécontents du fonctionnement de l'école publique, des lenteurs de la justice, des conditions de sécurité dans leur vie quotidienne. Par ailleurs, l'Etat est accusé d'être mauvais employeur – payant plutôt mal ses agents et développant la précarité – et mauvais payeur – mettant souvent en difficulté ses fournisseurs et même ses différentes administrations en réglant ses factures avec retard. En somme, il y aurait à redire aujourd'hui sur toutes ses missions traditionnelles. Même si cette analyse émane d'abord des milieux patronaux et des partis de droite, elle ne révolte pas des observateurs classés plutôt à gauche. Elie Cohen, économiste et directeur de recherche au CNRS, est convaincu, lui aussi, que *« la sphère publique aurait dû être plus économe de ses moyens. A différer continûment sa propre mutation, elle a fini par peser sur l'ensemble de l'économie »*. Quant à Pierre-Alain Muet, directeur d'économétrie à l'OFCE, il estime que *« la thèse du CNPF est vraie, si on ne la considère pas comme un dogme. Il n'est pas anormal que l'Etat ait des déficits. Mais leur multiplication peut obérer la capacité d'investissement de l'Etat »*.

La dérive tient d'abord à la dette, constituée de l'immense cumul des déficits antérieurs. Quelques chiffres :

– La dette publique, qui était inférieure à 500 milliards de francs au début des années 80, avoisine les 4 000 milliards aujourd'hui. Soit des charges annuelles de remboursement qui ont atteint 248 milliards de francs en 1996. La charge de la dette est le plus gros poste de dépenses après les salaires des agents de l'Etat (424 milliards de francs en 1996).

Yves Mamou

Lire la suite page II

CHRONIQUE

par Laurent Mauduit

Prévisions aléatoires

Mais pourquoi l'histoire de la prévision économique est-elle jalonnée d'erreurs aussi nombreuses ? Les hommes de l'art, experts en conjoncture, ont évidemment horreur qu'on leur pose la question. Et quand ils se penchent sur le problème, il apportent toujours la même réponse. C'est faire un mauvais procès aux prévisionnistes, expliquent-ils en substance, que de leur reprocher de se tromper sans cesse, car, en vérité, leurs faux pas ne sont pas aussi fréquents qu'on le prétend. Certes, comme l'Insee l'a souvent analysé, ils peinent à détecter les grandes inversions de tendance, comme celles entraînées par les deux chocs pétroliers, puis le contre-choc pétrolier, ou encore la réunification allemande. Mais, en période de conjoncture calme, ils détectent assez bien les évolutions à venir, au moins à un horizon de six mois à un an.

Estimations successives du ministère des finances pour 1996

De prime abord, l'argumentaire semble convaincant. Ainsi se souvient-on qu'en France nul n'a vu venir la récession de 1993 : le budget avait été construit sur une prévision de 2,6 % de croissance, alors que l'activité a finalement reculé de 1,5 %. En revanche, pour 1996, dès le début de l'année, la direction de la prévision du ministère des finances avait estimé que la croissance ne devrait pas excéder 1,3 %. Au final, le résultat devrait être très proche de cette évaluation, à un ou deux dixièmes près.

Pourtant, l'année 1996 aura été marquée par une erreur de prévision peut-être moins spectaculaire, mais tout aussi préoccupante. Non pas sur l'ampleur globale de la croissance, mais sur ses composantes. Lors de la commission des comptes de la nation du 22 mars 1996, les experts du ministère des finances étaient persuadés que l'activité serait beaucoup plus tirée par l'investissement des entreprises que par la consommation des ménages. Ils estimaient que, dans le premier cas, la hausse atteindrait 4,4 % et seulement 1,3 % dans le second.

C'est l'inverse qui s'est passé. La consommation a été beaucoup plus forte que prévu : évaluée à +2,1 % en septembre par Bercy, elle pourrait même atteindre 2,5 % en fin d'année. Et la prévision pour l'investissement des entreprises, abaissée à 2 % en septembre, pourrait être nulle en fin d'année. Une mauvaise lecture des tendances de l'année est grave pour le gouvernement, car, s'il se fie aux conseils des experts, il peut être tenté de prendre des mesures de soutien à la consommation, alors que celle-ci se porte, en réalité, à merveille, et se désintéresser de l'investissement, alors qu'il est défaillant. C'est d'ailleurs très précisément ce que le gouvernement d'Alain Juppé a été conduit à faire.

Alors, existe-t-il un moyen de remédier aux défaillances spectaculaires de la prévision économique ? La question n'est pas nouvelle. En d'autres temps, Pierre Bérégovoy avait coutume de dire que, pour se faire une idée de l'activité, il préférait compter le nombre de camions qu'il croisait sur la route entre Paris et sa mairie de Nevers plutôt que de se fier aux calculs savants, mais souvent erronés, de ses services.

Il reste que le bilan des défaillances de la prévision reste à dresser. Dans une conception libérale de l'économie, certains ont pu penser que, dans ce domaine également, les lois de la concurrence feraient leur office vertueux. En clair, on s'est réjoui de l'arrivée sur le marché de nombreux organismes nouveaux, spécialisés dans l'art aléatoire de la projection économique, en pensant que les mauvais se discréditeraient. Aux côtés des grands organismes installés et réputés, tels l'Insee, l'OFCE, le BIPE ou encore la Caisse des dépôts, on a vu fleurir pléthore d'instituts ou de services d'études économiques plus ou moins sérieux. Mais le scénario ne s'est peut-être pas exactement déroulé comme prévu. Alors que les médias sont à l'affût des derniers indicateurs et que les marchés financiers réagissent parfois vivement à la première alerte, certains organismes n'ont-ils pas eu, parfois, la tentation de « bidouiller » leurs simulations, pour se faire une publicité facile ?

En tout cas, ce qui est incontestable, c'est que la réflexion critique sur les erreurs de prévision est en panne. Les économistes sont visiblement peu nombreux à s'intéresser à la question, en dehors de ceux de l'Insee. Comme s'il n'y avait plus rien à ajouter après le célèbre aphorisme de Pierre Dac : *« L'art de la prévision est difficile, surtout quand il concerne l'avenir. »*

Elie Cohen, économiste et directeur de recherches au CNRS

« L'Etat bâtisseur s'est transformé en Etat prédateur »

« Peut-on, comme vous le faites dans votre dernier ouvrage, « La Tentation hexagonale » (Fayard), dire que, *« à force de différer continûment sa propre mutation, l'Etat a fini par peser sur l'ensemble de l'économie »* ?

– Le triste état du service public à la française en est la meilleure preuve. Prenons l'exemple des banques publiques : à partir de 1984, le tandem Bérégovoy-Naouri déréglemente le marché financier. L'Etat, qui était à tous les bouts du marché, se retire et autorise les acteurs économiques à se financer moins cher, selon des mécanismes de marché. Parfait.

» Mais, parallèlement, ce même gouvernement maintient en place un secteur bancaire nationalisé auquel l'Etat continue de demander des services alors qu'il a perdu ses sources de revenus. Résultat : pour regagner de la substance, ces établissements se lancent à corps perdu dans une série de nouveaux métiers, comme l'immobilier, le crédit à la consommation... Et ce, sans s'entourer des garanties nécessaires. On en voit aujourd'hui les conséquences. Les banques se sont enlisées dans l'immobilier jusqu'au cou et ont poussé les ménages au surendettement lorsqu'elles ont investi le marché du crédit à la consommation. L'exemple le plus caricatural est celui du Crédit lyonnais, qui a galvaudé la garantie de l'Etat jusqu'au désastre.

– Qu'aurait-il fallu faire de plus ?

– Personne n'a vu, au sein des appareils d'Etat, que l'adoption de mécanismes de marché en matière financière supposait à la fois l'édiction de règles et l'institution d'organes indépendants pour veiller à leur bonne application. Parce qu'il n'a pas su créer les garde-fous nécessaires, le Trésor n'a évité ni le désastre du Crédit lyonnais ni l'affaiblissement de l'ensemble du système financier. Par manque de cohérence dans l'action, l'Etat a provoqué une collision entre la logique de libération et la logique de service public.

– Voulez-vous dire qu'il en est de même pour EDF, la SNCF, etc. ?

– Exactement. A partir des années 80, les règles du jeu commencent à changer. Les grands plans d'infrastructures qui ont abouti à la toute-puissance du rail et du TGV, à la création d'un réseau téléphonique de premier plan, à celle d'une compagnie aérienne que le monde nous enviait, à l'adoption du tout-nucléaire... tout cela est terminé.

» Que se passe-t-il à ce moment-là ? L'immobilisme ! Le prix de l'électricité ne baisse pas, ce qui aurait pu bénéficer au consommateur. EDF n'est pas autorisée non plus à aller sur les marchés étrangers. Ces entreprises publiques s'enrichissent sur des marchés captifs et constituent une cagnotte dans laquelle l'Etat puise sans vergogne. L'Etat bâtisseur s'est transformé en Etat prédateur.

» Résultat : France Télécom, qui était la première entreprise européenne, est en passe d'être marginalisée sur son propre terrain. La Compagnie générale des eaux s'enrichit en vendant un droit d'entrée en France à British Telecom, pendant que Bouygues fait la même chose avec la STET. A l'heure actuelle, British Telecom, privatisée au début des années 80, est implantée en France et en Allemagne, concurrençant France Télécom. Même chose pour Air France : aujourd'hui, c'est British Airways qui a le profil le plus adapté à la concurrence mondiale. Quant à la SNCF, c'est la cerise sur le gâteau : elle a surestimé les prévisions de trafic sur le TGV-Nord. 150 milliards de francs ont été investis en dix ans, mais pour quel résultat ? Un trafic passagers divisé par trois par rapport aux prévisions. Pendant ce temps, les chemins de fer allemands se sont réformés et viennent concurrencer la SNCF en France.

– Conclusion : il faut réformer l'Etat...

– Très clairement, oui. *Primo*, il ne faut plus que l'Etat agisse comme un acteur de la production, que ce soit dans l'industrie ou dans les services. *Secundo*, les règles du jeu économique doivent être clairement fixées, et l'Etat doit se donner les moyens de contrôler ce jeu. C'est sa mission régulatrice. A charge pour lui de créer, en France, une vraie culture de la réglementation. *Tertio*, dans un contexte de contraintes budgétaires durables, il faut de la transparence, et expliciter les enjeux et les arbitrages. On doit savoir que la remise à flot du Crédit lyonnais va coûter 100 milliards de francs, celle de la SNCF 65 milliards, et ainsi de suite... Et, surtout, que le financement des systèmes de retraite par répartition n'est pas assuré, sur les bases actuelles, à partir de 2010.

» Il faut dire aux Français qu'un pays où la durée de vie s'allonge continûment doit choisir entre un allongement de la durée d'activité, une dégradation continue du niveau des retraites ou encore une augmentation régulière des cotisations. On doit expliquer aux fonctionnaires que le système actuel est impraticable. Le maintien du niveau des retraites suppose, d'ici à 2010, dix points de cotisation supplémentaires ou une nette augmentation du budget de l'Etat. Dès lors, le débat sur les fonds de pension devrait porter non sur leur nécessité, mais sur les modalités de leur gestion. Il faut des garde-fous stricts afin que les retraites des Français ne soient pas livrées aux fantaisies des technocrates du Trésor, fraîchement reconvertis dans le secteur bancaire.

– Vous pensez donc que l'opacité alimente la crise de confiance dont souffre la société française...

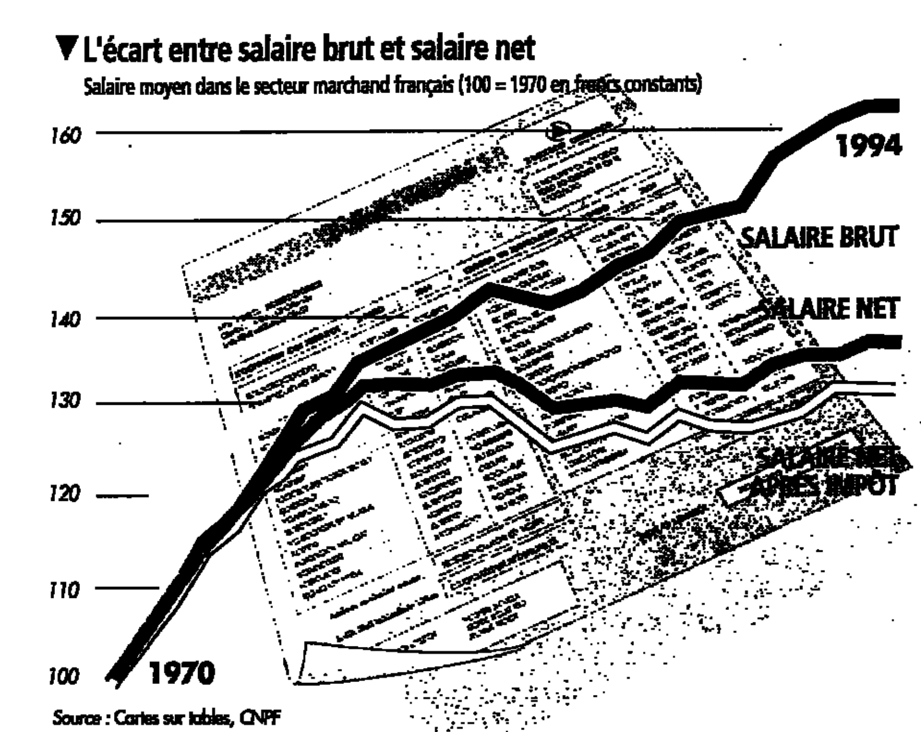
– Je ne sais pas si la transparence est à notre portée. Mais le machiavélisme ordinaire, le double discours et le grand écart permanent entre l'action et la rhétorique politique alimentent, j'en suis sûr, la crise et le scepticisme généralisé. Il faut sortir du cycle pourrissement - réforme autoritaire - grève insurrectionnelle. On peut sortir de cette alternance de phases d'immobilisme et de spasmes violents. Et, pour cela, il faut une vision et non un bricolage incessant. A cet égard, la société est plus mûre que l'Etat. Les Français sont conscients des enjeux sur la retraite et sur la santé. La société est plus intelligente que l'Etat. »

Propos recueillis par Yves Mamou

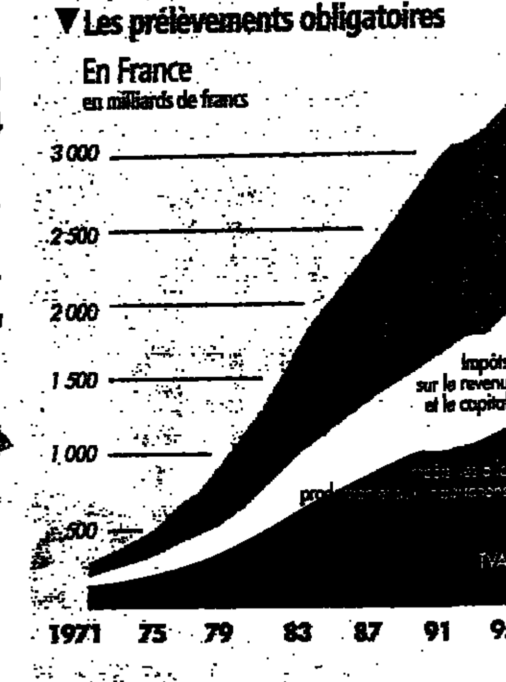
Bibliographie

- **Les Déficits publics : Etat, finances locales, Sécurité sociale, rôle du Trésor**, d'Alain Stérin (Editions d'organisation, 1994, 96 p., 59 F).
- **Déficits publics : théorie et pratique**, de Patrick Artus (Economica, 1996, 112 p., 49 F).
- **Les Déficits et le Dollar**, de Stephen Marris (CEPII-Economica, 1987, 380 p., 145 F).
- **Stratégies de financement des soldes budgétaires : une comparaison internationale**, sous la direction de Pierre Llau et Françoise Renversez (Economica, 1988, 363 p., 200 F).
- **Une projection à moyen terme (1994-2000) : tendances macroéconomiques et perspectives pour les finances publiques**, de Bernard Barbier (Délégation pour la planification du Sénat, *Journal officiel*, 1995, 52 p., 25 F).
- **Les Grands Problèmes économiques contemporains**, de Michel Refait (PUF, « Que sais-je ? », 1995, 128 p., 40 F).

La montée des charges sociales



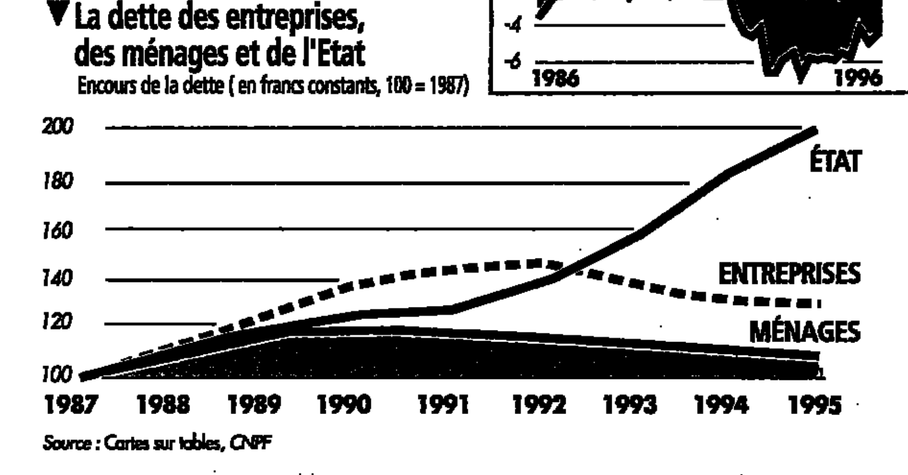
Source : Cartes sur tables, CNPF



Source : Tableaux de l'économie française, 1996-1997, Insee

L'accroissement des dépenses collectives depuis 25 ans s'est traduit par un alourdissement de la pression fiscale qui a privé les salariés de la moitié des gains de pouvoir d'achat.

▼ Epargne des ménages, déficit des administrations publiques
en % du PIB
4, 2, 0, -2, -4, -6
MÉNAGES
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES
1986 — 1996



Source : Cartes sur tables, CNPF

Dans le monde
en % du PIB

	1980	1994
JAPON	25,4	29,1
ÉTATS-UNIS	29,3	29,7
ROY.-UNI	35,3	34,1
ALLEMAGNE	28,2	39,2
FRANCE	41,7	44,1
ITALIE	30,2	46,3
BELGIQUE	44,4	46,5
SUÈDE	48,8	53,3

Source : Tableaux de l'économie française, 1996-1997, Insee

L'Etat contre la croissance ?

Suite de la page I

—Les déficits cumulés des dépenses de Sécurité sociale (chômage et assurance-maladie) ont été le moteur de la hausse des prélèvements obligatoires. Entre 1980 et 1991, la hausse des prélèvements sociaux a représenté, à elle seule, les trois quarts de la croissance de l'ensemble des prélèvements opérés par les administrations publiques (+ 2,5 % du PIB, soit 200 milliards de francs). Au total, les cotisations sociales (hors CSG) représentent près de 45 % des prélèvements obligatoires, contre 30 % en 1960.

– Le déficit des entreprises publiques n'est pas non plus négligeable. Il y a dix ans, le gouvernement Chirac vendait Saint-Gobain, Paribas, TF 1... par pure idéologie libérale. Aujourd'hui, les discours thatchériens ont disparu, mais les privatisations ont repris dans le seul but de ne plus avoir à recapitaliser des entreprises déficitaires. *« L'Etat doit cesser de payer pour renflouer des entreprises mal gérées »*, indiquait Alain Juppé, le 23 octobre dernier. C'est pour cela que Thomson est bradé et que nul n'ose aborder publiquement le financement du désastre du Crédit lyonnais (100 milliards de francs de crédits irrécupérables) ou de la SNCF (de 60 à 82 milliards de pertes en 1995).

– Quant aux retraites, leur déficit potentiel représente une authentique bombe à retardement. Alors que le nombre des actifs va croître faiblement d'ici à 2020 (26,4 millions de personnes en 1995), le nombre des retraités, lui, va augmenter sept fois plus vite. D'où un rapport entre actifs et inactifs bientôt inférieur à deux pour un, et qui passera à 1,5 en 2020.

Le déficit de l'Etat peut être considéré de deux manières. La première est de dire que l'Etat a servi d'amortisseur à la crise. Sans les redistributions opérées par les régimes d'assurance-maladie, sans les subventions aux entreprises publiques, le chômage aurait frappé plus dur et l'impact de la crise sur le budget des ménages se serait révélé plus élevé.

REDISTRIBUTIONS

Mais on peut aussi se demander si la redistribution qui s'est opérée a eu lieu à bon escient et, surtout, si le coût de ce matelas n'a pas été trop important.

« On est à des niveaux de prélèvement trop élevés », reconnaît Jacques Bozzi, directeur des études économiques à la Banque de France. *« Trop »*, parce que trop de prélèvement aboutit à freiner l'activité économique. Si l'on considère la France comme une entreprise, la dette publique représente trois années du chiffre d'affaires de la nation. Ou une facture de 170 000 francs qui pèse sur la tête de chaque actif. Les économistes « néo-ricardiens » expliquent le niveau d'épargne élevé des ménages comme un geste de méfiance face à la montée incontrôlée des impôts et des cotisations sociales. Ce qui se répercute sur la consommation : faute de perspectives claires, les ménages ne font plus assez tourner la machine économique.

Pour Christian Saint-Etienne, professeur à Paris-Dauphine, le déficit public a aussi contribué à la dérive des taux d'intérêt entre 1983 et 1994. *« Les taux ont monté au niveau mondial, mais ils ont monté en France plus qu'ailleurs. »* D'où une pénalisation de l'investissement. Il estime que les prélèvements obligatoires ont eu pour effet d'amoindrir la valeur ajoutée du travailleur qualifié. Pour les cadres, les deux tiers des revenus partent en cotisations sociales (plafonnées) et, surtout, en impôts. On peut calculer que chaque cadre moyen et supérieur travaille de janvier à août pour l'Etat et, à partir de septembre, pour lui-même. Les cadres les mieux payés commencent à recueillir le fruit de leurs efforts à partir d'octobre.

A l'autre bout de l'échelle sociale, la multiplication des allocations (RMI, allocation-logement, troisième enfant, etc.), créées au nom de la solidarité ou encore de la politique familiale, a abouti à une situation très troublante : la moitié des travailleurs peu qualifiés (qui sont en tout 8 millions) ont un revenu supérieur d'à peine 20 % à celui des chômeurs et des inactifs. Si bien que le fait de rester chez soi, explique Christian Saint-Etienne, peut aujourd'hui apparaître comme un choix économique cohérent : à quoi bon aller travailler si c'est pour gagner à peine 20 % en plus ?

Dominique de la Martinière, qui a coordonné un groupe de travail sur la réforme des prélèvements obligatoires, estime, lui aussi, que les redistributions ont pu avoir un effet pervers. *« Pour un titulaire du RMI, le gain mensuel procuré par la reprise du travail est très faible, de l'ordre de quelques centaines de francs (...) et paraît hors de proportion avec les efforts de tous ordres qu'exige l'occupation d'un emploi. »*

Mais comme le fait remarquer Alain Vienney, directeur général des études de la Banque de France : *« Le problème de la baisse des dépenses publiques débouche obligatoirement sur la question de la réforme de l'Etat. »* Dès lors que la croissance « molle » qui sévit depuis quinze ans ne donne plus à l'Etat les moyens de jouer tous les rôles, celui-ci doit mieux définir ses fonctions. L'Etat doit-il progressivement se décharger des dépenses sociales pour s'orienter vers un rôle de régulateur à l'anglo-saxonne ? Doit-il se borner à organiser des marchés (pour l'éducation, la Bourse, les transports...) et à veiller que les règles d'équité entre les citoyens soient respectées ? Les privatisations, souvent présentées comme une opération budgétaire, sont aussi, par leur ampleur, le signe d'un virage stratégique : l'Etat renonce à jouer les gestionnaires d'entreprises. Pourtant, ce tournant ne fait l'objet d'aucune réflexion à long terme. Le commissariat général au Plan évite prudemment le sujet. Le ministère de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation se contente de mettre en œuvre un plan de *« simplification de procédures administratives »*, et taxe de *« nostalgiques du Gosplan »* ceux qui parlent de repenser les missions de l'Etat.

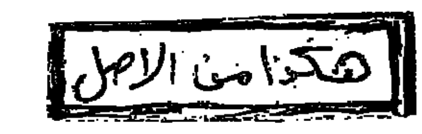
LÉGITIMITÉ CONTESTÉE

Le 24 mai dernier, lors d'un colloque sur le cinquantenaire du Plan, Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, résumait la situation en déclarant qu'il ne servait à rien de *« réformer la Sécurité sociale, les services publics ou la fonction publique, armé des seuls instruments de la maîtrise comptable qui rend l'Etat encore plus myope que les marchés »*. Mais la mécanique de la décision semble à ce point « grippée » en France que c'est la légitimité à intervenir de l'Etat qui apparaît aujourd'hui contestée.

Y. M.

La France, un pays dépensier

Précisons une chose : la dépense n'est pas négative en soi. Toute dépense publique est même positive, dans la mesure où elle engendre de l'activité économique. Ce qui pose problème, en revanche, ce sont les déficits continus que les dépenses de l'Etat peuvent engendrer et la rareté croissante des ressources qui permettent de les financer, du fait du chômage et du ralentissement économique. Pour éviter de trop ponctionner les actifs, la réduction des déficits ne peut être obtenue que par des coupes claires dans les dépenses. En France, les dépenses publiques devraient représenter 54,2 % du PIB en 1996, ce qui classe notre pays dans le peloton de tête des Etats dépensiers de l'OCDE, aux côtés de la Belgique (54,5 % du PIB, prévision OCDE pour 1996), du Danemark (62,9 %), de la Finlande (56 %) et de la Suède (66,6 %).



DÉFICITS PUBLICS

Questions-réponses

1 Qu'est-ce que les prélèvements obligatoires ?

Les prélèvements obligatoires sont l'ensemble des impôts perçus par l'Etat : TVA, impôt sur le revenu, taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), la CSG (cotisation sociale généralisée), le RDS (remboursement de la dette sociale) ; y compris ceux reversés aux collectivités locales ou à l'Union européenne. Les cotisations sociales versées par les salariés et leurs employeurs font partie des prélèvements obligatoires.

2 Comment ont évolué les prélèvements obligatoires ?

Le poids des prélèvements obligatoires dans le PIB (produit intérieur brut) est passé de 35,1 % en 1970 à 44,5 % en 1995. A cette date, ils s'élèvent à 3 415 milliards de francs, en augmentation de 4,9 % par rapport à 1994. Les prélèvements sur le travail salarié ont connu une hausse continue, alors que la taxation des revenus du capital productif est restée stable, enregistrant même une légère régression. De 20 % en 1984, l'imposition du capital est tombée aux environs de 18 % en 1994.

3 Comment ont évolué les différentes composantes de ces prélèvements ?

Les impôts indirects (TVA, taxe intérieure sur les produits pétroliers, droits de mutations...) occupent en France une part équivalente à celle des autres pays européens (11,7 % contre 10,7 % en Allemagne et 11,9 % au Royaume-Uni). En revanche, alors que les impôts directs ne représentent qu'une part réduite des prélèvements obligatoires en France (5,9 % du PIB en 1992), ils dépassent les 11 % dans les principaux pays de l'OCDE. Inversement, les cotisations sociales ont connu en France un boom sans comparaison. Elles dépassent aujourd'hui les 20 % du PIB, alors que dans les autres pays européens elles n'excèdent pas 12 % et sont de moins de 10 % pour l'ensemble de l'OCDE.

4 A quel rythme les déficits ont-ils crû et comment sont-ils financés ?

Après une réelle amélioration de 1988 à 1990, le déficit de l'Etat, des administrations publiques, des collectivités locales et des organismes de santé a atteint 4 % du PIB en 1992. Ce taux est passé à 6,1 % l'année suivante et à 6,2 % en 1994, avant de retomber à 4,8 % en 1995 et peut-être 4 % en 1996. Les ministres des finances qui se sont succédé depuis quinze ans ont tous choisi de financer les déficits par un accroissement des prélèvements sur les salaires pour partie, et par l'emprunt pour le reste.

5 La France est-elle plus endettée que les autres pays de l'Union ?

Plutôt moins. En 1997, avec 3 799 milliards de francs, la dette de l'Etat devrait atteindre 60 % du PIB. Un pourcentage raisonnable comparé au rapport dette/PIB d'autres pays : 140 % pour la Belgique, 120 % pour l'Italie, plus de 100 % pour la Grèce et 80 % pour l'Irlande. La Suède, les Pays-Bas, le Portugal, l'Autriche, le Danemark, l'Espagne, la Finlande et l'Allemagne ont une dette comprise entre 60 % et 80 % du PIB. Le seul pays modèle est le Luxembourg avec une dette inférieure à 10 % de son PIB.

6 Qu'y a-t-il dans le « trou de la sécu » ?

Le déficit du régime général de la Sécurité sociale a atteint 67,3 milliards de francs en 1995 et devrait plafonner à 51,5 milliards cette année. Il se décompose en quatre branches : retraites (pour 1995, en excédent de 10,1 milliards de francs) ; famille (déficit de 38,9 milliards de francs) ; maladie (déficit de 39,7 milliards) et accident du travail (excédent de 1,1 milliard). En cumulé depuis 1991, le déficit du régime général a atteint 262 milliards de francs. Le retour à l'équilibre, initialement prévu à 1997, a été repoussé à 1999. Pour 1997, le déficit prévu approche les 30 milliards de francs.

L'assurance-maladie est le poste le plus déficitaire, du fait d'une croissance des dépenses de santé régulièrement supérieure à l'inflation et au taux de croissance de l'économie. Sa maîtrise dépend essentiellement du rapport de forces que l'Etat saura nouer avec l'ensemble des acteurs du système de santé, à commencer par les médecins.

7 PIB public contre PIB privé ?

Depuis cinq ans, la croissance a largement été tirée par le secteur non marchand, c'est-à-dire, pour l'essentiel, par l'augmentation des dépenses des administrations publiques. Entre 1990 et 1995, le PIB non marchand a progressé de 10 %, contre seulement 2 % dans le secteur marchand. Cela s'explique par l'augmentation des rémunérations et des effectifs dans la fonction publique de l'Etat, comme dans celle des collectivités locales. La part relative des emplois non marchands s'est ainsi alourdie depuis quinze ans, pour atteindre 26 % de l'emploi total, contre 15 % à 20 % dans le reste de l'Europe et aux Etats Unis, et 8 % au Japon.

Financement des régimes de retraite français : attention, travaux !

Les Français sont revenus de leurs illusions sur la solidité et la pérennité de leur système de retraite. Aveuglés par des comparaisons avec l'étranger en apparence flatteuses et un discours lénifiant sur la situation financière des régimes obligatoires, ils s'étaient persuadés que la retraite « à la française » avait encore de beaux jours devant elle. Jusqu'à ce que les déficits et les plans de redressement du régime des salariés et des régimes complémentaires (Arrco et Agirc) ne viennent, à partir de 1992, sonner le glas de ces illusions et révéler brutalement qu'à peine commencé, l'âge d'or des retraites allait prendre fin ! Il ne fait plus aucun doute, désormais, que leur adaptation aux évolutions démographiques et économiques est l'un des chantiers les plus difficiles qui attend les gouvernements dans les vingt ans à venir.

Les régimes de retraite, qui couvrent douze millions de personnes, pèsent d'un poids considérable dans l'économie française. Les prestations versées par les régimes obligatoires représentaient, en 1995, 12,5% de la richesse nationale, indique une récente étude de l'Insee (« Les revenus sociaux 1981-1995 », *Synthèses*, n° 6, novembre 1996). Avec 951 milliards de francs, elles arrivent devant les dépenses de santé (9,9 % du PIB), les allocations aux familles (4,5 %) et aux demandeurs d'emploi (2,4 %).

Ce poids va s'accroître avec le vieillissement de la population : en 2040, il pourrait y avoir six personnes âgées de plus de 60 ans pour dix personnes de 15 à 59 ans (*contre une sur trois en 1995*), selon le commissariat du Plan. Et ses experts n'excluent pas qu'à cet horizon la France compte à peine plus d'un cotisant pour un retraité !

PENSIONS INDEXÉES SUR LES PRIX

La réforme a déjà commencé, du moins pour les régimes des salariés. Les décrets d'août 1993, pris par Edouard Balladur, ont allongé la durée de cotisation de trente-sept ans et demi à quarante ans (à raison d'un trimestre par an) et modifié le mode de calcul des pensions, qui, à terme, ne reposera plus sur les dix, mais sur les vingt-cinq meilleures années de carrière des salariés.

Plus décisif en termes d'économies, les pensions des salariés ont été indexées sur les prix dès 1987. Enfin, certaines dépenses de la Caisse nationale d'assurance-vieillesse des travailleurs salariés sont, depuis 1994, prises en charge par le Fonds de solidarité vieillesse (en grande partie financé par la CSG), ce qui a allégé ses charges de près de 70 milliards de francs par an. *« Cette réforme a permis de remettre le régime général dans une situation proche de l'équilibre en 2005, et réduit de moitié le besoin de financement résiduel à l'horizon 2015 »*, note Raoul Briet, aujourd'hui directeur de la Sécurité sociale au ministère des affaires sociales, dans un rapport remis début 1995 à M. Balladur (« Perspectives à long terme des retraites », La Documentation française, 1995). Cette actualisation des projections du Livre blanc sur les retraites de Michel Rocard (1991) montre qu'une augmentation des cotisations (de plus de 4 points) n'en sera pas moins nécessaire dans les vingt ans à venir, alors qu'elles représentent déjà 16,35 % du salaire brut.

▼ **Jusqu'à présent, seuls les fonctionnaires et les salariés des entreprises publiques ont refusé tout ajustement**

Les régimes complémentaires des salariés ont, eux aussi, connu depuis quatre ans des ajustements qui seront douloureux pour les futurs retraités. Ils paieront plus cher des points de retraite qui leur donneront moins de droits ! Pour le patronat et les syndicats gestionnaires de ces régimes, c'était le prix à payer pour sauver du naufrage l'Arrco (ensemble des salariés) et l'Agirc (cadres), dont les besoins de financement sont estimés respectivement à 37 milliards et 130 milliards de francs d'ici à 2005.

Dans ce paysage en pleine mutation, où d'importants efforts seront encore demandés aux actifs et aux retraités dans les prochaines années, seuls les fonctionnaires et les salariés des entreprises publiques ont, jusqu'à présent, refusé tout ajustement. Les agents de l'Etat ont fait valoir que ces avantages, par rapport au privé, faisaient partie intégrante de leur statut et que toucher aux retraites, c'était *« remettre en cause le statut de la fonction publique »*. Cet aggiornamento était pourtant l'un des points forts du plan de réforme de la Sécurité sociale annoncé par Alain Juppé le 15 novembre 1995.

Le gouvernement avait décidé de créer une caisse gérant les retraites des 2,5 millions de fonctionnaires de l'Etat, comme il en existe une pour les 2 millions d'agents des collectivités locales et des hôpitaux. Il envisageait aussi d'adapter progressivement les durées de cotisation et d'ajuster les règles de calcul, afin de les rapprocher de celles qui sont désormais en vigueur dans le privé. Ce projet de réforme, qui a été l'un des principaux détonateurs de l'explosion sociale de novembre-décembre 1995, se justifiait autant pour des raisons d'équité que d'équilibre des régimes publics de retraite.

RÉFORME COMPROMISE

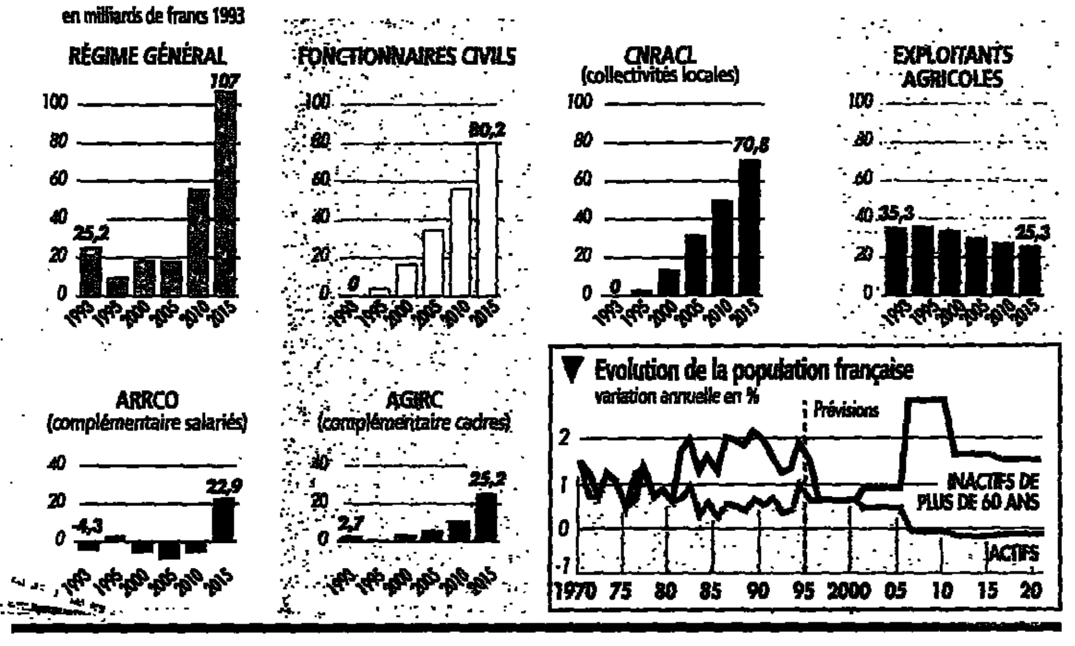
En voulant passer en force – là où il a fallu de nombreux rapports et plusieurs années de débats pour le régime des salariés –, M. Juppé a compromis pour longtemps les chances de réformer des régimes pourtant lourdement déficitaires. A elles seules, les pensions civiles des agents de l'Etat ont pesé 105 milliards de francs en 1995. Or le rapport Briet ne cache pas que leur situation va se dégrader *« très rapidement »*.

Les besoins de financement (déficits), traduits en points de cotisation, atteindraient 10,7 points en 2005 et 20,6 points en 2015, selon les projections du commissariat du Plan. La caisse des agents territoriaux et hospitaliers aurait un déficit plus important encore, puisqu'il faudrait plus de 30 points de cotisation supplémentaires d'ici à 2015 pour assurer son équilibre. Noyées dans le budget de l'Etat, les dépenses de retraite des agents de l'Etat ou les aides aux régimes particuliers, comme celui de la SNCF, sont mal identifiées, et l'effort que la collectivité consent pour payer leurs pensions est invisible, sinon indolore.

Le gouvernement et les partenaires sociaux n'ont pas encore pu prendre toute la mesure des tendances qui, dans les décennies à venir, vont peser lourdement sur le régime des retraites. A commencer par la baisse de l'espérance de vie « professionnelle » des actifs et l'accroissement de l'espérance de vie « biologique ». Il y a là un problème qui appelle une approche cohérente et coordonnée entre la politique de l'emploi actuelle, qui favorise trop les cessations anticipées d'activité, et le pilotage à long terme des retraites, qui réclame, a contrario, un allongement de la durée de cotisation. Cette approche fait encore cruellement défaut.

Jean-Michel Bezat

▼ **Le besoin de financement des différentes caisses vieillesse**



▼ **Evolution de la population française**

La confiance retrouvée des Pays-Bas

AMSTERDAM
de notre correspondant

Voilà plusieurs années, les Pays-Bas ont entamé une réforme paisible de leur Etat-providence. Aujourd'hui, sans être au sommet de leur forme économique, ils se portent mieux que la plupart de leurs voisins européens. La croissance du produit intérieur brut devrait atteindre 2,5 % pour 1996. Mieux, le nombre des chômeurs pourrait chuter de 500 000 en 1996 (7,75 %) à 465 000 (7 %) en 1997. Une nuance toutefois : si 100 000 nouveaux emplois sont attendus en 1997, il s'agit en fait d'emplois sur une base d'à peine douze heures par semaine...

Du côté des critères qui conditionnent l'entrée au club de l'euro, les Néerlandais sont plutôt bien placés. L'inflation sera de 1,8 % en 1996, et de 2,5 % en 1997. Cette année-là, le déficit budgétaire sera ramené à 2,2 % de PIB et la dette à 76,2 % : c'est largement supérieur aux 60 % inscrits dans le traité de Maastricht, mais, si l'on juge sur la tendance, le seul rappel que le taux d'endettement atteignait 81,3 % en 1993 permet de qualifier les Pays-Bas. Si l'on ajoute que le florin est stable et les taux d'intérêt parmi les plus bas d'Europe, que l'indice de confiance des particuliers est à la hausse, que le marché du logement explose, une question se pose inévitablement : quel est le secret ?

COUPES BUDGÉTAIRES

Certains se sont empressés de brandir une explication unique : l'économie néerlandaise est revitalisée par les coupes budgétaires qui remettent en cause le modèle de l'Etat-providence. En 1983, les dépenses collectives atteignaient le taux record de 66,6 % du PIB, contre 54,4 % fin 1996. Les dépenses de santé qui atteignaient 18,1 % du PIB en 1994 (année de l'arrivée au pouvoir de la nouvelle coalition) seront ramenées à 16,8 % cette année.

Une nouvelle loi permet au ministère de la santé d'imposer un prix plafond pour les médicaments. En outre, l'indemnisation des congés maladie a été transférée à l'employeur. Jusqu'à récemment, les entreprises versaient au moins 70 % du salaire pendant deux à six semaines, puis la sécurité sociale prenait le relais. Désormais, l'employeur devra payer l'intégralité du salaire pendant un an, à charge pour lui de s'assurer contre le coût des absences. L'objectif est d'accroître le contrôle des dépenses et d'introduire le concept de marché chez les employeurs, afin d'économiser 900 millions de florins en quatre ans (2,7 milliards de francs).

D'autre part, le gouvernement travaille à une réforme de la loi sur l'incapacité de travail (WAO) qui permet à 856 000 Néerlandais, considérés comme handicapés moteurs ou psychiques, de toucher jusqu'à leur retraite plus des deux tiers de leur salaire. Tout ou partie de la facture serait transféré aux employeurs.

Mais la réduction des dépenses sociales n'explique pas tout. Pour Jan Klaver, économiste en chef du patronat, les Pays-Bas récoltent les fruits d'une politique engagée au début des années 80. *« La réduction des dépenses sociales est importante, mais pas plus que la baisse des charges pour les entreprises et les particuliers, une meilleure flexibilité du marché de l'emploi et la réduction du temps de travail, ainsi que la modération salariale. »*

RÉVOLUTION DES ESPRITS

Le principe de cette dernière a été arrêté dès 1982, lors des accords de Wassenaar. *« Wassenaar a imposé l'idée qu'il fallait donner la priorité au profit et à la compétitivité »*, explique Jan Klaver. Le pouvoir d'achat n'a augmenté, en moyenne, que de 5,9 % entre 1992 et 1996, tandis que les charges des employeurs chutaient de 48,1 % en 1982 à 44,6 % cette année. *« On peut distinguer trois périodes*, analyse Jan Klaver. *1980-1985 : les années de la détérioration ; 1985-1990 : le début de l'amélioration ; et 1990-1995 : période où la croissance économique mais également l'emploi s'améliorent. »*

Chris Driessen, économiste au FNV, avance une raison plus profonde encore : un changement de mentalité. *« Pendant des années, les gouvernements ont tout mis en œuvre pour faciliter le recours au matelas social en cas de chute. Maintenant, l'accent est mis sur le retour au travail de ceux qui en ont été exclus. » « La modération salariale, les réformes de la sécurité sociale, et l'assainissement du budget national ont commencé dans les années 80. Du coup, la confiance est de retour. Mais la locomotive de notre économie reste l'exportation »*, dit on au Bureau central de planification. L'actuelle coalition de centre-gauche dirigée par le social-démocrate Wim Kok ne peut se targuer d'être à l'origine de l'amélioration. Mais elle a su profiter de l'embellie nationale et internationale pour accélérer le mouvement de réformes.

Alain Franco

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, cvs, avec Bloomberg)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Gde-Bretagne	Canada
Production industrielle	sept.	sept.	sept.	sept.	sept.	sept.	oct
Dernier mois connu	+0,24	+1,5	−1,80	−1,3	+0,4	0,50	−0,5
Cumul sur 12 mois	+3,50	+3,8	−1,50	+0,7	−2,9	0,30	−0,3
Taux de chômage	oct.	oct.	sept	sept	juil.	sept.	oct.
Dernier mois connu	5,2	3,4	10,4	12,6	11,7	7,6	10,0
Un an avant	5,6	3,2	9,6	11,4	11,7	8,2	9,4
Indice des prix	oct.	oct.	oct.	oct.	oct.	sept.	oct.
Dernier mois connu	+0,3	+0,2	0	0	+0,1	+0	+0,2
Sur 12 mois	+5	+0,5	+1,5	+1,7	+3	+2,7	+1,8
Solde commercial (monnaies nationales en milliards)	sept.	oct.	août	sept.	août	sept.	sept.
Dernier mois connu	− 11,34	+470,85	+ 8,1	+ 10,9	+6768	−0,90	+3,6
Cumul sur 12 mois	−104,91	+6985,93	+92,6	+130,7	+64 000	−15,31	+37,76
Croissance du PIB							
3e trimestre 1996 (rythme annuel)	+2,2	−0,7 (2e)	+1,5 (2e)	+0,9	+0,5	+0,8	+0,5 (2e)
Sur 12 mois	+2,3	+3,8	+1,1	+0,5	+0,5	+2,4	+1,9
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−2	+1,8	−0,5	+0,9	+3,2	−1,5	−0,5
Déficit budgétaire en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	−1,9	−4,8	−4,1	−4,3	−6,7	−4,8	−2,9
1995	−2	−3,9	−3,5	−5	−7,2	−5,7	−4,2
Dette publique en % du PIB 1995	64,3	81,3	58,1	52,4	124,7	54	99,1

LA SITUATION FRANÇAISE

Ménages		Entreprises (en mds de F)		Commerce extérieur (en mds de F)	
Consommation (en mds de F 1980)		**Investissements**		**Exportations**	
oct. 1996	58,14 (− 2,6 %)	prévisions 1996	763,5	sept. 1996	124,53
sur un an	+ 5,5 %	prévisions 1997	+ 0,2 %	cumul depuis le 1/1	1 100,47
Immatriculations de voitures neuves		**Créations d'emplois**		**Importations**	
oct. 1996	202 482	total 1996	+ 2 100	sept. 1996	114,44
oct. 1995	162 360	sur un an	+ 0,1 %	cumul depuis le 1/1	1 013,71
Mises en chantier de logements		**Nb de créat. d'entreprises** (oct. 1996)		**Taux de couverture**	
oct. 1996	25 500	total dont reprises	22 120 (− 5,34)	sept. 1996	108,82
sur un an	230 900	créations nouvelles	13 730 (− 6,85)	sept. 1995	106,85
Taux de salaire horaire		**Nb de défaillances**		**Solde agroalimentaire**	
2e trimestre 1996	+1 %	sept. 1996	5 550	sept. 1996	+ 5,00
sur un an	+ 3,4 %	évolution annuelle	− 1,4 %	cumul depuis le 1/1	+ 41,41
Pouvoir d'achat		**Invest. français à l'étranger** (en mds de F)		**Solde industriel** (hors matériel militaire)	
2e trimestre 1996	− 0,4 %	1er semestre 1996	69,8	sept 1996	+ 6,02
sur un an	− 0,2 %	1er semestre 1995	44	cumul depuis le 1/1	+ 50,31
Taux d'épargne		**Invest. étrangers en France** (en mds de F)		**Solde énergétique**	
2e trimestre 1996	12,6	1er semestre 1996	48,3	sept. 1996	− 6 18
un an avant	14 %	1er semestre 1995	46,8	cumul depuis le 1/1	− 52,63

Économie américaine : encore des lendemains qui chantent ?

Le rythme de la croissance de l'économie américaine, comme prévu par la Réserve fédérale, s'est significativement ralenti, après un deuxième trimestre qui avait pu faire craindre une surchauffe, puisque le PIB réel avait progressé de 4,7 % en taux annuel. Au troisième trimestre, la hausse de l'activité est revenue à 2 %. De même, les craintes d'une accélération de l'inflation ne se sont pas réalisées : le déflateur du PIB n'a progressé que de 1,6 %, après 1,8 % au deuxième trimestre, en taux annualisé.

L'économie reste très proche du plein emploi, avec 210 000 « jobs » créés en octobre (après la perte de 35 000 le mois précédent) et le taux de chômage se maintient au niveau remarquablement bas de 5,2 %. La pression à la hausse des coûts salariaux devient plus forte, mais l'indice représentatif n'a progressé que de 0,6 % au troisième trimestre, soit moins qu'au premier semestre (0,8 %). La FED avait donc eu raison de ne pas modifier ses taux et a maintenu ce *statu quo* lors de la dernière réunion de son comité monétaire, le 13 novembre dernier. La publication du résultat de l'année budgétaire 1996, achevée le 30 septembre, est venue apporter un dernier élément de satisfaction : le déficit de l'année est le plus faible que les Etats-Unis aient connu depuis 1981. L'administration envisageait un déficit de 117 milliards de dollars, alors que le montant final n'est que de 107,3 milliards de dollars. Une amélioration considérable, si l'on se rappelle que le déficit était de 290,4 milliards en 1992 et encore de 164 milliards en 1995.

▼ Etats-Unis
Le déficit budgétaire pour 1996 est le plus faible depuis 1981

Deux événements expliquent cette profonde mutation qui fait des Etats-Unis, le pays qui, parmi les principales économies, a le taux de déficit rapporté au PIB le plus faible : 1,4 %. Le premier a été le vote, en 1993, de l'OBRA (Omnibus Budget Reconciliation Act), qui engageait un programme de réduction du déficit de 505 milliards de dollars sur cinq ans (1994-1998). Sur les trois premières années du programme, entre 1994 et 1996, 431 milliards de réduction ont déjà été réalisés.

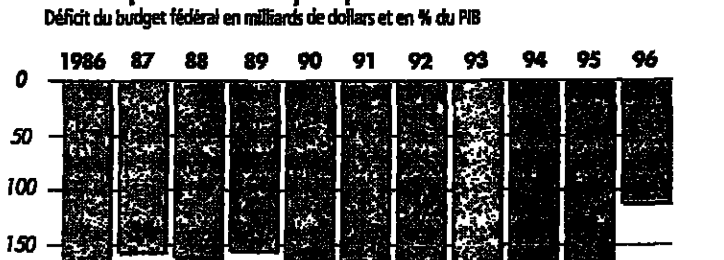
L'administration américaine estime aujourd'hui que, sur l'ensemble de la période, le déficit pourra être réduit de 936 milliards de dollars. Elle explique cette amélioration remarquable par la bonne santé de l'économie dont la croissance engendre davantage de ressources.

Mais il faut y voir aussi le jeu d'un second phénomène, lié au changement de majorité au Congrès et à l'arrivée au Congrès, en 1994, d'une équipe de républicains prônant le dépérissement de l'Etat et la réduction rapide de la dépense publique. Le président démocrate et le Congrès républicain sont ainsi contraints à de difficiles compromis, comme l'a amplement montré la bataille sur l'adoption du budget 1996. L'accord ne s'était fait que fin avril, soit sept mois après le début de l'exercice budgétaire.

Le système de gouvernement divisé qui se maintient à l'issue des dernières élections et l'engagement du président Clinton, après sa victoire, de poursuivre la recherche de l'équilibre budgétaire laissent à penser que l'effort sera poursuivi, ce qui a influencé positivement les marchés. Le projet de budget pour 1997 s'intégrerait ainsi dans un programme à moyen terme visant à équilibrer le budget fédéral à l'horizon 2002, grâce à une compression des programmes sociaux accompagnant une très faible diminution de la pression fiscale.

▼ Vers l'équilibre des comptes publics

Déficit du budget fédéral en milliards de dollars et en % du PIB



Source : Office of Management and budget

Tous les éléments de la réussite économique semblent ainsi réunis, et l'administration américaine, prolongeant la tendance, voit volontiers les Etats-Unis poursuivre une croissance modérée sans inflation et sans tensions dans les prochaines années. Cette annonce de la mort du cycle économique paraît cependant à beaucoup prématurée, sinon hasardeuse. Inquiets des pressions sur les coûts salariaux qu'une situation de plein emploi devrait finir par provoquer, ils citent aussi les largesses actuelles de la distribution du crédit, notamment pour des acquisitions immobilières, et les dangers que représenterait la formation d'une bulle spéculative.

Plus nouveau, et sans doute plus inquiétant, est le résultat d'une enquête réalisée en novembre dernier par le *Washington Post*, l'université Harvard et la Kaiser Foundation, qui fait apparaître un décalage considérable entre la réalité de l'économie américaine et sa perception par le public.

L'Américain moyen pense que le nombre des chômeurs est quatre fois plus important que le chiffre officiel et que l'inflation moyenne ne tourne pas autour de 3 %, mais de 14 %. C'est sans doute que, si l'économie américaine va mieux, cette croissance n'a pas bénéficié également à tous et que les inégalités de revenus se sont creusées.

Philippe Adhémar

▼

UN CHIFFRE

+ 238 %

LA HAUSSE DES RÉSERVES DE CHANGE DE L'ITALIE

Les quatre années que l'Italie a passées en dehors du système monétaire européen lui ont permis de reconstituer un confortable matelas de réserves. En cherchant à défendre le cours de la lire contre la spéculation internationale, en septembre 1992, la Banque d'Italie avait brûlé presque toutes ses cartouches : le 17 septembre, au moment du décrochage, il lui restait à peine l'équivalent de 33 000 milliards de lires (100 milliards de francs). En septembre 1996, ces réserves – constituées de devises étrangères, droits de tirage spéciaux (l'unité de compte du Fonds monétaire international) et or – ont progressé de 238 %, atteignant 117 417 milliards de lires (355 milliards de francs).

La Stampa, qui a publié ces chiffres le 25 novembre, note que l'Italie est ainsi revenue parmi les pays les mieux dotés en réserves. L'institut d'émission, libéré des contraintes du SME, a pu reconstituer ses réserves en devises dans les meilleures conditions quand la lire a cessé de se déprécier au printemps 1995.

Le Mexique n'a pas fini de payer la note de 1994

Combien de temps faut-il pour sortir d'une crise ? Fin décembre 1994, le retard du gouvernement à corriger sa politique économique avait contraint à un « décrochage » brutal de la monnaie et à un programme d'austérité sans précédent, entraînant, en 1995, la récession la plus forte que le pays a connue depuis trente ans : chute de 7 % du produit intérieur brut et de 12 % de la consommation, disparition de milliers d'entreprises, perte d'un million d'emplois et dégringolade du niveau de vie pour une bonne partie de la population. Au bout de vingt-trois mois, le ciel est loin d'être éclairci, même si les acquis de la purge infligée aux Mexicains par le président Ernesto Zedillo n'ont pas été remis en cause – notamment pour les finances publiques et les comptes extérieurs.

En 1995, le Mexique a réussi, en n'utilisant que la moitié de la masse de crédits et de garanties (51 milliards de dollars) mise à sa disposition par les Etats-Unis et le Fonds monétaire international, à payer les 29 milliards de dollars de *tesobonos* – titres à court terme libellés en dollars – arrivés à échéance. Cette année, il a remboursé les trois quarts des avances du Trésor américain et rempli ses obligations envers le FMI. Enfin, le budget devrait être équilibré en 1996 comme en 1995.

▼ Amérique latine
Comptes extérieurs et finances publiques assainies, inflation en baisse : l'économie mexicaine va mieux

Second succès : l'inflation ne devrait pas dépasser 25 % en glissement sur l'année, contre 52 % en 1995. En octobre, la hausse mensuelle des prix est revenue à 1,2 %, le chiffre le plus bas depuis décembre 1994.

Des résultats salués par le retour des capitaux (près de 10,5 milliards de dollars au premier semestre), même s'il s'agit surtout d'investissements de portefeuille. La mini-crise de change de la deuxième quinzaine d'octobre, entraînant une dévaluation de la monnaie de 4 % environ, bien inférieure à celle de novembre 1995, n'a pas provoqué de panique.

Mieux, les entreprises ont recommencé à investir. Sur la première moitié de l'année, l'industrie a dépassé de 4,5 % sa production du premier semestre 1994. Les exportations ont joué un rôle moteur : sur les trois premiers trimestres, elles ont augmenté de 20 % par rapport à 1995, en dépit de la stabilité du peso sur la période, ce qui laisse prévoir un bon excédent commercial en fin d'année. Bienvenue, la hausse du prix du pétrole n'a joué qu'un rôle d'appoint. Sur l'année, la croissance du PIB pourrait atteindre 3,5 %.

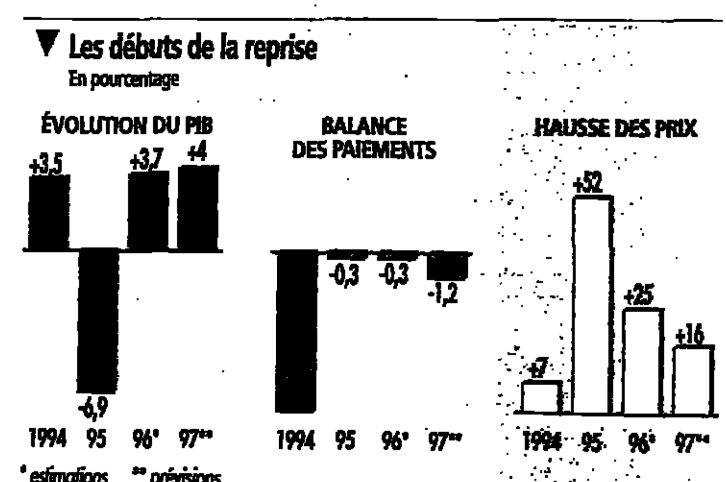
Mais le pays n'aura parcouru ainsi que la moitié du chemin pour retrouver le niveau d'avant la crise. Il pourrait y parvenir l'an prochain. Les perspectives gouvernementales pour 1997 paraissent crédibles : une croissance de 4 % avec une inflation ramenée à 16 %, une nouvelle progression des exportations, malgré un prix du pétrole en baisse sensible, sur la base d'un taux de change de 8,5 pesos pour 1 dollar en moyenne (contre 7,9 environ aujourd'hui).

Mais le Mexique n'est pas pour autant « sur les rails » d'une croissance durable. En 1997, la marge de manœuvre de l'Etat sera réduite par la prise en charge des banques et des débiteurs défaillants. Les privatisations patinent. Et l'évasion fiscale réduit les recettes, déjà touchées par la crise. Le gouvernement joue de la carotte et du bâton pour améliorer le recouvrement de l'impôt ; mais il a dû repousser de six mois la réforme des retraites, qui aurait coûté à l'Etat l'équivalent d'un point de PIB.

Plus inquiétant, la reprise économique s'accompagne d'une forte remontée des importations, composées à plus de 80 % de biens intermédiaires nécessaires à la production. Beaucoup d'entreprises exportatrices sont cantonnées au montage d'éléments importés des Etats-Unis. Du coup, le déficit des comptes courants, très faible cette année, atteint déjà 4,3 milliards de dollars pour 1997. Mais la banque centrale hésite à abandonner sa politique de restriction monétaire, au risque de faire monter les taux d'intérêt et d'attirer encore plus de capitaux flottants.

▼ Les débuts de la reprise

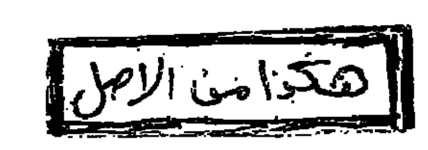
En pourcentage



Source : ministère des finances mexicain

D'autre part, le coût social de la crise est loin d'être amorti. Les accords salariaux signés cet été permettront de récupérer un peu de pouvoir d'achat, mais il en faudrait plus pour « éponger » le recul de 25 % enregistré en 1995, alors que les rémunérations venaient juste de retrouver le niveau de... 1980. Même si l'emploi se stabilise, le chômage reste deux fois plus élevé qu'en 1994, et la reprise ne suffira pas à compenser, l'an prochain, les pertes de 1995 et à absorber le million annuel de nouveaux arrivants sur le marché du travail. Avec une croissance modérée, l'« informel » reste pour longtemps la bouée de sauvetage des Mexicains.

Guy Herzlich





LIVRES

Travail, famille, performances

par Jean-Gustave Padioleau

LA RÉUSSITE DES ENTREPRISES FAMILIALES
d'Octave Gélinier, préface de A. Bienaymé.
Maxima, Paris, 1996, 256 p., 140 F.

LES DIRIGEANTS DE PME
de Bertrand Duchénaut.
Maxima, Paris, 1996, 516 p., 295 F.

LE GOUVERNEMENT DE L'ENTREPRISE FAMILIALE
de Bernard Catry et Arielle Buff.
PubliUnion, Paris, 1996, 250 p., 128 F.

HISTOIRE DE LA FRANCE INDUSTRIELLE
sous la direction de Maurice Lévy-Leboyer.
Larousse, Paris, 1996, 576 p., 295 F.

En 1848, un personnage *majeur du capitalisme contemporain fait* une entrée remarquée sur la scène littéraire, « Carker the Manager », dans *Le Dossier de la maison Dombey & fils*, de Charles Dickens. « Carker, le directeur », selon la traduction française (La Pléiade, 1956), riche de *« qualités félines »*, possède un *« oeil de lynx »*. Carker connaît *« les mystères des livres et des dossiers de la maison Dombey »*. Il est *« l'agent »*, comme dit Dickens, qui gère les affaires de *« l'illustre nom de Dombey »*. *Mais* Carker sait aussi faire prévaloir ses intérêts : il ruine l'entreprise et – il n'y a pas de petits profits – enlève la seconde femme de Paul Dombey.

Dickens a fondé son roman sur une théorie économique aujourd'hui à la mode, celle dite de l'agence. A *dire vrai, la modestie devrait* être de rigueur parmi les professeurs. La problématique de l'agence apparaît, entre autres, dans la *Political Economy* de Henry Fawcett, en 1863.

Président honoraire de la Cegos, quatre-vingts ans, Octave Gélinier saisit au vol la vogue de cette théorie *pour plaider pour un sujet qui lui* tient à coeur depuis au moins un quart de siècle : la réussite des entreprises familiales. Toute simple, la théorie de l'agence décrit des jeux entre un duo de protagonistes. Le « principal » (les actionnaires) délègue à des « agents » (les managers) la gestion de ses intérêts. Les familiers du Nouveau Testament y reconnaîtront la parabole de l'intendant soucieux de faire fructifier les biens qui lui ont été confiés. L'ambition de l'analyse économique est de mettre au point des contrats satisfaisant les intérêts des deux parties et, singulièrement, ceux des actionnaires.

Les rapports du couple actionnaires-dirigeants salariés ne vont pas toujours de soi. Des managers s'émancipent et poursuivent des intérêts *spécifiques, sinon personnels, fût-ce aux dépens du bien-être* des entreprises ou de la nation, comme le montre le cas d'école du Crédit lyonnais. Armé de la théorie de l'agence, Octave Gélinier prend à partie le capitalisme managérial. A le suivre, les firmes patrimoniales permettent, entre autres, *d'éviter les dérapages et dérèglements des managers privés* ou publics. Mettre à l'écart ou garder à l'oeil les salariés-managers est la condition du succès pour les entreprises familiales. Les propriétaires de Carrefour ne regrettent pas d'avoir renvoyé *Michel* Bon, leur ancien PDG, eu égard aux résultats.

Le dossier d'Octave Gélinier est solide. Au vu du hit-parade des entreprises créatrices de richesses publié par *L'Expansion* (novembre 1996), les « familles » occupent la quasi-totalité des vingt premières places dans l'Hexagone. En revanche, les résultats des oligarchies issues des grandes écoles sont à peine passables.

Toutefois, pareille célébration du capitalisme patrimonial fait courir au *lecteur un risque d'overdose permanent. Les fantaisies idéologiques* d'Octave Gélinier, ses procédures de rhétorique empruntées aux lobbyistes finissent par plomber sa plaidoirie.

Longtemps vilipendé dans un pays où l'Etat et les grandes entreprises servent de référence, le capitalisme familial français se découvre enfin. Bertrand Duchénaut, enseignant à Rennes, met à la portée de tous une somme peu commune d'informations sur cet univers dans *Les Dirigeants de PME*.

Dans une veine identique, le professeur Bernard Catry, de Lausanne, associé à Arielle Buff, publie *Le Gouvernement de l'entreprise familiale*, qui combine réflexion et expérience concrète. Bernard Catry connaît de près les turbulences *du destin des grandes familles :* dans une période difficile, il a été conseil des éditions Gallimard.

En contrepoint, une belle histoire, celle de la *« France industrielle »*, permet à tout un chacun de porter des jugements sereins sur nos capitalismes. Sous la *direction* d'un historien de renommée internationale, Maurice Lévy-Leboyer, les meilleurs spécialistes, Jean-Pierre Poussou, François Crouzet et Jean-Marie Chevalier révisent avec allant des idées reçues. Un beau livre pour les fêtes. *Le capitalisme* postmoderne *est un* patchwork. Des entreprises patrimoniales rivalisent avec des firmes managériales privées ou publiques; et avec des organisations non lucratives. De cette concurrence naissent le dynamisme entrepreneurial et la régulation des démesures.

PARUTIONS

● COMMENT RÉUSSIR DANS UN MONDE D'ÉGOÏSTES, de Robert Axelrod
Sortie en livre de poche d'un des ouvrages les *plus importants* (1983) de la science sociale contemporaine, passé quasi inaperçu en France. Un classique de réputation mondiale. (Odile Jacob, collection « Opus », 1996, 226 p., 60 F.)

● LES CAHIERS DU MANAGEMENT DE L'EDF-GDF, LE PROCESSUS STRATÉGIQUE
Une nouvelle réussite d'EDF-GDF pour rendre accessible la gestion d'avant-garde. Plus, le recueil éclaire sur les turbulences dans l'entreprise après la tentative d'Edmond Alphandéry de remodeler l'état-major. (Institut du management, 38, rue Jacques-Ibert, 75017 Paris, 245 p.)

● LE MANAGER JETABLE, de Michel Vilette
Auteur d'un essai vivant *(L'Homme qui croyait au management)*, le professeur Michel Vilette confectionne des récits du « *management réel* » éloignés des *success stories*. Un bon nettoyant. (La Découverte, 1996, 185 p., 89 F.)

● OSER LA CONFIANCE, de Bertrand Martin et *al.*
Un ouvrage *caractéristique d'une mode* managériale franco-française : le spiritualisme. (INSEP, 1996, 165 p., 160 F.)

● LES ANNALES DE L'ÉCOLE DE PARIS, volume II, *sous la direction de Michel Berry*
Le salon parisien du management rend publics ses échanges. Bertrand Collomb, PDG de Lafarge, sait trouver les mots justes pour parler des relations avec les actionnaires. *Le récit de l'ancien dirigeant* maoïste Gilbert Castro, fondateur d'une multinationale (Mélodie), passionne. Le témoignage de Pierre Girandet, président d'honneur d'Air France et de la RATP, est touchant. Un père jésuite se confesse : il a rejoint un cabinet-conseil offrant des services d'éthique, etc. (Les Annales de l'Ecole de Paris, 94, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris, 1996, 528 p., 450 F.)

Sous le titre « Le prix de l'immigration », la revue américaine *The Atlantic Monthly* a publié, dans son numéro de novembre 1996, un dossier composé de deux articles, dont nous reproduisons ici une version condensée. *Le premier, dû à David M. Kennedy*, professeur titulaire de la *chaire Donald J. McLachlan d'histoire américaine à Stanford, compare les causes de l'exode des Européens vers l'Amérique au XIX[e] siècle et celles de l'émigration actuelle des Mexicains ou des Asiatiques.* Dans le second, George J. Borjas, Cubain d'origine et professeur de politiques publiques à la John F. Kennedy School of Government de Harvard, analyse la nouvelle *immigration en termes de coût économique pour les Etats-Unis.*

L'immigration est une chance pour les Etats-Unis

par David M. Kennedy

Il y a plus d'un siècle, Abraham Lincoln remerciait Dieu d'avoir *« grandement augmenté notre population libre par l'émancipation et par l'immigration »*. Les Américains n'étaient alors que 34 millions. Aujourd'hui, les Etats-Unis sont une nation de quelque 264 millions d'âmes, sur un continent développé au-delà de tout ce que Lincoln aurait pu imaginer, qui connaît une immigration d'une ampleur *encore jamais atteinte*. En trois *décennies*, depuis l'Immigration and Nationality Act de 1965, quelque 20 millions de personnes se sont installées aux Etats-Unis. Avant 1965, la période de plus forte immigration avait été le quart de siècle précédant la première guerre mondiale, avec l'arrivée de 17 millions de personnes. Au recensement de 1910, il y avait 13,5 millions d'Américains nés à l'étranger, à comparer à 22,5 millions en 1994.

L'expérience historique de l'immigration *peut-elle servir de guide à l'Amérique* aujourd'hui ? Il y a un siècle, les mouvements migratoires étaient dus aux bouleversements provoqués dans la société européenne par la croissance démographique et la révolution industrielle. Arrivés aux Etats-Unis, les nouveaux venus s'adaptèrent sans susciter de conflits. Pourquoi ? Parce que le nombre d'immigrants restait proportionnellement faible, que leur dispersion et leur hétérogénéité ne leur laissaient pas d'autre solution que l'intégration, et que *l'économie était saine*.

Quelle est la nouveauté dans l'immigration d'aujourd'hui ? Principalement, sa ou ses sources. Plus de la moitié des flux, depuis trente *ans, proviennent de sept* pays : le Mexique, les Philippines, la Chine (y compris Taïwan), le Vietnam, la Corée, l'Inde et la République dominicaine. Pas un seul pays européen sur cette liste. Il s'agit bien là d'un changement historique, dira-t-on. Mais si l'on considère les causes de la grande migration européenne, le caractère inédit des flux actuels est singulièrement amoindri. La plupart des pays d'origine des immigrants connaissent les mêmes bouleversements démographiques et économiques *que tant de pays d'Europe au XIX[e] siècle : forte* croissance de la population et début de révolution industrielle.

Le Mexique, de loin le plus gros fournisseur d'immigrants aux Etats-Unis, répond exactement à ce schéma. Depuis 1945, la population mexicaine a triplé et, comme en Europe au siècle dernier, *l'explosion démographique s'est* accompagnée d'une migration des campagnes vers les villes. L'économie mexicaine, en dépit de problèmes récurrents, a connu une croissance deux fois plus rapide que celle des Etats-Unis. Parallèlement à l'industrialisation, l'agriculture est entrée dans l'ère commerciale ; la *« révolution verte » (avec l'emploi de machines*, d'engrais et d'insecticides) a exacerbé l'exode rural. Comme dans l'Europe du XIX[e] siècle, le gros des migrations s'est produit à l'intérieur des frontières : *si 5 millions de Mexicains* sont passés aux Etats-Unis depuis 1970, on estime que 10 millions ont afflué rien qu'à Mexico. En somme, nous avons affaire à un phénomène historique familier.

Comment la nouvelle immigration se compare-t-elle à l'ancienne en termes d'intégration ? *Si l'on s'en tient aux chiffres*, à la question *« Pouvons-nous encore nous permettre d'être une nation d'immigrants ? »*, la réponse que l'histoire suggère est oui. *Selon l'US* Census Bureau, les personnes nées à l'étranger représentaient 8,7 % de la population américaine en 1994 ; au recensement de 1910, c'était presque deux *fois plus* (à titre de comparaison, au Canada et en Australie, les proportions sont actuellement de 16 % et 22 %). En termes relatifs, tant par rapport à l'histoire américaine que par rapport *à d'autres pays, l'impact de l'immigration* est donc assez modeste. En cette fin de XX[e] siècle, les Etats-Unis sont sans aucun doute capables d'absorber cet apport qui représente, proportionnellement, la moitié de celui qui fut intégré vers les années 1900.

Pour ce qui est des besoins et de la vitalité de l'économie, *la comparaison historique est plus* compliquée. La théorie économique veut que l'immigration soit un avantage pour la société d'accueil parce qu'elle augmente le facteur travail *pratiquement sans aucun coût (c'est le pays* de départ qui a nourri et éduqué ceux qui émigrent). Evidemment, cette théorie ne s'applique que si l'immigrant est un travailleur capable de participer à l'effort *productif* du pays d'accueil. En introduisant des clauses généreuses sur le regroupement familial, la législation de 1965 a changé les choses : une part importante des nouveaux arrivés sont des proches de personnes résidant sur le territoire américain. En 1993, par exemple, moins de 20 % des *immigrants ont été admis* en tant que travailleurs.

En outre, la population immigrée vieillit : elle compte davantage de gens âgés de plus de soixante-cinq ans que la population américaine, et la proportion des étrangers qui touchent l'allocation aux personnes âgées est deux fois et *demie plus élevée. Les avantages sociaux – qui* n'existaient pas il y a cent ans – et le regroupement familial rendent difficile la comparaison, en termes économiques, entre l'ancienne et la nouvelle immigration. Néanmoins, même si la nouvelle vague est relativement moins qualifiée et pèse davantage sur les budgets sociaux, elle contribue dans son ensemble au bien-être économique. Ce n'est pas un hasard si les étrangers se concentrent dans les Etats les plus riches (la Californie, à elle seule, regroupe le *tiers de toute la population immigrée des Etats-Unis*). Loin d'être des parasites, ils participent à la production nationale. La motivation principale de l'immigration est toujours la même : *la* recherche d'un emploi. Parmi les hommes en âge de travailler, les taux d'activité et de chômage sont identiques chez les immigrés et chez *les Américains. Ce n'est pas seulement* la géographie mais aussi la logique économique qui veut que le Mexique fournisse le plus grand nombre d'immigrants aux Etats-Unis : l'écart de *revenu entre les deux est le plus important qui* existe au monde entre pays limitrophes.

Comme le montre une étude réalisée par l'économiste Lark W. Reynolds, de l'université Stanford, il faudrait au Mexique une croissance de 7 % par an pour absorber tous ceux qui arrivent sur le marché du travail. A l'inverse, pour une croissance de 3 % par an, *les Etats-Unis* doivent trouver entre 5 et 15 millions de travailleurs de plus que ce que leur propre marché du travail peut leur fournir. Conclusion logique de Reynolds : *le Mexique et les Etats-Unis* ont besoin l'un de l'autre. S'il est dans le vrai, alors la question n'est pas : *« Pouvons-nous encore nous permettre d'être une nation d'immigrants ? »*, mais plutôt : *« Pouvons-nous nous permettre de ne pas l'être ? »*

David M. Kennedy est professeur d'histoire américaine à l'université Stanford.

Adapter l'ouverture des frontières à la conjoncture

par George J. Borjas

Les Etats-Unis n'échapperont pas à *un grand débat sur l'immigration*. Les facteurs économiques ne peuvent ni ne doivent décider seuls de l'issue de ce débat. Mais la science économique peut aider à répondre à des questions centrales : qui sont les gagnants et les perdants de l'immigration et quelle politique les Etats-Unis doivent-ils adopter en la matière ?

Jusqu'aux années 50, le nombre d'immigrants n'était que d'environ 250 000 par an en moyenne ; dans les années 90, il en arrive offi*ciellement 800 000 chaque année, plus* 300 000 clandestins. Longtemps, toutes les études semblaient prouver que les immigrés rattrapaient, en une ou deux décennies, le niveau de revenu des Américains d'origine sociale comparable. Et leurs enfants réussissaient encore mieux qu'eux. Les travaux les plus récents des économistes changent *radicalement cette vision* optimiste. Ils révèlent que depuis dix ans :

– le niveau de qualification des immigrés a baissé. En 1970, les arrivants comptaient en moyenne 0,4 année de scolarité de moins que les Américains et leur salaire était inférieur de 17 %. En 1990, ces chiffres étaient de – 1,3 an pour l'école *et de – 32 % pour le salaire* ;

– le handicap de départ s'étant accru, les récents arrivés risquent de continuer à gagner toute leur vie quelque 20 % de moins que les Américains de naissance ;

– l'afflux massif de travailleurs non qualifiés pèse sur le niveau de vie des Américains les moins qualifiés. *Il expliquerait* le tiers de *la* baisse relative des salaires enregistrée ces dernières années ;

– les nouveaux immigrants pèsent davantage *sur les budgets sociaux que leurs prédécesseurs* (21 % des foyers immigrés perçoivent des aides contre 14 % des foyers américains) ;

– il y a une corrélation forte entre le niveau de qualification des nouveaux immigrants et celui de leurs enfants nés aux Etats-Unis, si bien que l'écart actuellement constaté entre *les différents groupes d'immigrés* a *toutes les* chances de se perpétuer.

En termes économiques, qu'est-ce que l'immigration apporte aux Américains ? D'un côté, elle augmente le nombre de travailleurs disponibles, donc la concurrence sur le marché du travail, ce qui fait baisser les salaires. Les entreprises *américaines qui trouvent une main-d'oeuvre meilleur marché* sont gagnantes, ainsi que les consommateurs qui achètent moins cher les biens et les services produits. Et *comme les gains des consommateurs et des* entreprises excèdent les pertes des travailleurs américains, la société dans son ensemble voit son bien-être amélioré.

Toutefois, la contribution nette de l'immigration à l'économie semble plutôt faible. Les *Etats-Unis* comptent plus de 20 millions d'habitants nés à l'étranger (ce qui représente quelque 9 % de la population). Selon mes estimations, les travailleurs américains perdent *environ 133 milliards de dollars* (soit 1,9 % du PIB) du fait de la pression de l'immigration sur les salaires. Les employeurs – de la grosse exploitation agricole au couple qui emploie un domestique – sont, pour leur part, gagnants d'environ 140 milliards de dollars (2 % du PIB). Ce que j'appelle la plus-value de l'immigration serait *donc de 7 milliards de dollars seulement*. En termes de revenu par habitant, cela représente à peine 30 dollars par an. Mais ce faible montant cache une très importante redistribu*tion de richesse*.

L'afflux de travailleurs non qualifiés pèse sur le niveau de vie des Américains les moins qualifiés

Cette plus-value de l'immigration doit être comparée au coût des services que la collecti*vité offre aux immigrés, nombreux à bénéficier* du *welfare*. Certaines études affirment qu'ils paient de 25 à 30 milliards de plus en impôts qu'ils ne reçoivent en prestations, et d'autres qu'ils alourdissent de 40 milliards la charge des contribuables américains. Logiquement, nous ne devrions admettre d'immigrants que quand *leur contribution économique au bien-être na*tional est supérieure au coût des services sociaux qu'ils consomment. Mais il est impossible de faire ce calcul de façon un tant soit peu crédible. D'où des propositions totalement contradictoires sur le nombre d'étrangers qu'il convient d'accueillir. En 1990, le *Congrès a voté une loi augmentant de 175 000* les visas d'immigration octroyés chaque année. Mais, l'an dernier, la Commission sur la réforme de l'immigration a recommandé de les *réduire de 240 000 par an – idée immédiatement* approuvée par le président Clinton (même si son gouvernement l'a ensuite bloquée au Congrès).

Le raisonnement économique et le bon sens suggèrent qu'il serait bon de lier les flux d'immigration au cycle conjoncturel : ouvrir davantage les vannes lorsque l'économie va bien et que le chômage est bas, et les refermer quand l'activité est faible et le chômage élevé. *La recherche économique semble aussi* démontrer que les Etats-Unis auraient tout intérêt à favoriser l'entrée de travailleurs qualifiés. Ceux-ci tendent à gagner davantage, à payer *plus d'impôts et à dépendre moins de l'aide* sociale.

Leur degré de qualification affecte également la productivité. Les diplômés américains ont avantage à ce que des immigrés peu qualifiés rendent des services très bon marché, tandis qu'eux-mêmes se consacrent à des emplois *plus productifs. La contrepartie, c'est que les* Américains peu qualifiés risquent de perdre leur travail et de voir baisser leur rémunération. Toutefois, on peut considérer que la *main-d'œuvre américaine est composée d'une* majorité de travailleurs qualifiés qui, dans l'ensemble, profitent plutôt de l'immigration.

Que *se* passe-t-il du côté des entreprises ? Celles qui emploient une main-d'œuvre peu qualifiée sont gagnantes, puisque la baisse des salaires se traduit par une hausse des profits. *Mais d'autres – peut-être même la majorité –* bénéficieraient davantage d'une immigration qualifiée, mieux adaptée aux nouvelles techniques de production.

La science économique met en évidence l'asymétrie des gains et des pertes liés à l'immigration, selon les différents groupes économiques. C'est *bien en termes de redistribution* des revenus que l'impact de l'immigration est le plus fort. La politique d'immigration actuelle des *Etats-Unis* transfère de la richesse des travailleurs les moins qualifiés vers les travailleurs qualifiés, ainsi que vers les employeurs ; et des contribuables, qui financent *les systèmes sociaux dont jouissent les étrangers*, vers les consommateurs qui utilisent les biens et services bon marché qu'ils procurent.

Rien d'étonnant à ce que le débat divise si âprement les différents groupes d'intérêt. A long terme, les effets néfastes de l'immigration présentent un sérieux danger : plus on recule, *plus le changement nécessaire de la politique* d'immigration sera brutal, avec le risque qu'on finisse par opter, comme dans les années 20, pour une quasi-fermeture des frontières. *Alors*, les Américains seraient privés des bénéfices qu'une politique d'immigration bien conçue pourrait leur apporter.

George J. Borjas est professeur de politiques publiques à l'université Harvard.

NUMÉRO SPÉCIAL

Le Monde DE L'ÉDUCATION

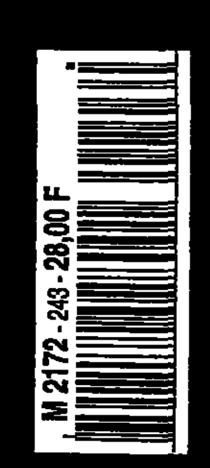
Mensuel n° 243 décembre 1996

LIBÉRER L'ART



Enquête sur l'éducation et les pratiques artistiques

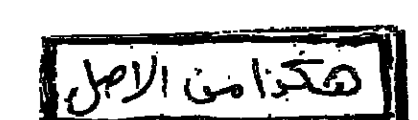
Le président de la République, Jacques Chirac, s'exprime



A l'occasion des Rencontres interrégionales sur l'éveil artistique organisées par le ministère de la culture
Le Monde de l'éducation
consacre 60 pages à l'éducation artistique
Egalement dans ce numéro : Jacques Chirac s'exprime

DÉCEMBRE 1996 - **28 F**

UNE PUBLICATION DU « MONDE »
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



هكذا من الاصل

Comment mieux armer les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur

Face à un marché de l'emploi difficile, comment mieux armer les jeunes diplômés ? L'enquête que vient de publier l'APEC (Association pour l'emploi des cadres), réalisée auprès de 6 000 jeunes de niveau bac + 4 et plus, montre que 10 % d'entre eux éprouvent de sérieuses difficultés d'insertion. Si la moitié trouvent leur premier emploi en moins de six mois, et trois sur quatre en moins d'un an, les conditions d'embauche s'avèrent précaires : pour trois jeunes diplômés sur quatre, premier emploi rime avec contrat à durée déterminée (CDD), et le statut cadre est de moins en moins souvent la règle.

Dans ce contexte, plusieurs initiatives, sous la forme de formations longues, cherchent à aider les jeunes diplômés. Toutes mettent l'accent sur ce qui manque le plus dans l'enseignement supérieur : l'immersion dans le monde du travail. Les jeunes, qui s'entendent sans cesse reprocher par les employeurs de ne pas avoir d'expérience, sont intéressés par cette démarche. Les entreprises, qui rechignent à les embaucher, mais ne dédaignent pas le concours d'une main-d'oeuvre bien formée et pas chère, voire gratuite, le sont aussi.

▼ Formation

Plusieurs opérations mettent l'accent sur l'immersion dans le monde du travail, dont l'expérience manque souvent durant les études

En Poitou-Charentes, le conseil régional va lancer, début décembre, l'opération « Passerelles pour jeunes diplômés » titulaires d'un bac-pro ou d'un diplôme de niveau bac + 2 ou plus. Dans le cadre du programme régional pour l'accès à l'emploi des jeunes, signé entre l'Etat, la région, l'ANPE et les partenaires sociaux, cette « *formation-action à la conduite de projets* » comprend une immersion de huit à dix mois en entreprise pour remplir une mission précise – études de marchés, mise en place d'un système de communication interne, par exemple –, l'employeur s'engageant à verser au jeune une indemnité mensuelle d'environ 1 800 francs. Cette mission est complétée par une période de deux à quatre mois en centre de formation, dispensant un enseignement sur la connaissance de l'entreprise, le développement personnel et la méthodologie de conduite de projet.

Neuf établissements de formation ont été agréés, parmi lesquels le jeune, qui a le statut d'étudiant ou de lycéen durant le cursus, fait librement son choix : l'ESC de La Rochelle, l'Ecole nationale de l'industrie laitière, l'Institut d'administration des entreprises et l'IUT de Poitiers, ainsi que plusieurs lycées de la région. A l'issue de ce cycle, les jeunes devraient obtenir un diplôme d'université ou une certification régionale à la conduite de projet. La région compte engager 300 jeunes dans cette opération, qu'elle finance à raison de 20 000 francs par personne.

MODÈLE NORVÉGIEN

En région parisienne, le CESI, connu pour ses formations d'ingénieur en alternance, organise, à partir du 10 décembre, la « *formation-action* » Syslab, calquée sur un modèle mis en place en Norvège depuis quatre ans. Durant six mois, 20 jeunes diplômés, titulaires d'un bac + 3 ou plus, inscrits à l'ANPE depuis plus d'un an, et 24 cadres ayant plus de cinq ans d'expérience, eux aussi à la recherche d'un emploi, gèrent un cabinet de consultants organisé comme une vraie entreprise. Il ne s'agit pas d'une société fictive. « *Il y a de vraies dépenses. L'organisation est réelle, la production aussi*, explique Gérard Grouille, formateur consultant et responsable de Syslab. *Chaque participant devra, tous les mois, avoir mis un certain nombre d'entreprises dans le fichier.* »

PROSPECTER LES PME

Le but est de prospecter les PME pour détecter les projets dormants et les gisements d'emploi, puis d'établir un fichier répertoriant les besoins des entreprises, afin d'y réaliser des missions. Parallèlement, la formation porte sur le management de projets et d'équipes, l'assurance-qualité, les techniques de négociation, et, bien sûr, la recherche d'emploi. « *L'idée est de se placer dans la dynamique du travail, et pas uniquement de la recherche d'emploi, même si la finalité est d'en trouver un* », poursuit Gérard Grouille. Les stagiaires, sélectionnés par l'ANPE et l'APEC, sont rémunérés.

Lancée en 1994 et s'appuyant sur une autre philosophie, la formation du Créfac « Entrer dans la vie professionnelle » a lieu en région parisienne (Pantin et Cergy) et à Lille. Rémunérée et destinée aux diplômés de niveau bac + 2 et plus à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an et bénéficiant du RMI, elle dure dix-neuf semaines, dont dix en mission en entreprise. Au programme des cours : connaissance de l'entreprise, communication, bilan et projet professionnels, méthodologie de recherche d'emploi et informatique.

Un bilan professionnel a lieu au début du stage. Par groupes de trois, chacun décortiquant ses expériences qu'un autre stagiaire inscrit sur une grande feuille des « *savoir-faire et compétences* ». « *Cette mise à distance facilite énormément l'expression* », constate Brigitte Lesage, responsable de formation. Qu'attendent les stagiaires ? « *Être rassurés, informés sur le marché du travail et orientés*, observe-t-elle. *Ils cherchent aussi à sortir de leur isolement. Cela ne se voit pas, mais ils sont au bout du rouleau.* » La session qui a débuté le 18 novembre inaugurera l'utilisation de l'Internet pour la recherche d'emploi et d'un jeu informatique conçu par le Créfac, dénommé Kitao, qui simule le fonctionnement d'une entreprise.

LA PEUR DE L'ENTREPRISE

Depuis son lancement, 90 jeunes diplômés ont suivi ce stage en région parisienne et 45 à Lille. Le suivi, effectué par le Créfac six mois après la fin des sessions, montre que sur 57 stagiaires formés en 1994 et 1995, 47 ont trouvé un emploi, dont 27 en contrat à durée indéterminée (CDI), indique Lucien Petot, responsable de formation. Les autres sont en formation ou toujours demandeurs d'emploi. « *80 % de ceux qui travaillent ont un poste dans l'entreprise où ils ont accompli leur mission* », ajoute Lucien Petot.

Pourquoi ces jeunes ont-ils peiné si longtemps ? La pénurie d'emplois n'est qu'une partie de la réponse. « *Leur profil individuel en est une autre*, estime Yves Lasfargue, directeur du Créfac. *La peur de l'entreprise, probablement due au fait qu'ils n'ont jamais effectué de vrais stages en situation de futur cadre, est sans doute un trait qui les touche tous. Ils ont peur de la hiérarchie, d'avoir des collègues, des subordonnés, des horaires de travail. Avec ces missions, nous les poussons à entrer dans l'entreprise pour qu'ils n'aient plus peur.* »

Francine Aizicovici

▼ Délai nécessaire à l'obtention d'un emploi

Pourcentage des jeunes diplômés bac + 4 ayant un emploi

80
60
40
20
0
7
36
61
0 mois 4 8 12 16 20 24
Durée de recherche

Source : APEC, 1996 (enquête auprès de 6 000 jeunes diplômés)

Juliette, titulaire d'une maîtrise de philosophie, cherche toujours sa voie

Elle ne peut « *pas encore parler d'espoir* », mais, deux jours après le début du stage « Entrer dans la vie professionnelle », organisé par le Créfac, Juliette éprouve « *quelque chose de rassurant* ». « *On se sent épaulé* », dit cette jeune femme de vingt-huit ans, titulaire d'une maîtrise de philosophie. Et moins seule aussi, avec dix-neuf autres jeunes qui, comme elle, ont « *galéré* ».

Inscrite à l'ANPE depuis septembre 1995, Juliette a « *l'impression d'être lancée pour quelques mois* » dans une recherche d'emploi à laquelle elle compte consacrer tout son temps, après tant de démarches vaines. « *Face au silence ou aux réponses négatives* » des employeurs, elle avait fini par se « *décourager complètement* », envoyant de moins en moins de lettres de candidature. Elle ne réussissait même plus à se distraire, envahie par « *un sentiment de culpabilité, d'insécurité, de dépendance* ».

Au début du stage, les participants, par groupes de trois, se sont interrogés mutuellement sur leur parcours. Cet exercice de bilan lui a « *remonté le moral* ». « *Ça fait du bien de réaliser qu'à partir de nos expériences, qui nous semblent à tous petites, nous avons fait preuve de compétence.* » Que veut-elle faire de sa vie ? Juliette ne le sait pas encore.

ENSEIGNEMENT ET ÉDITION

En revanche, elle sait ce dont elle ne veut pas. Par trois fois, elle a passé le Capes de philo, et échoué. En fait, dès le début, elle était « *loin d'être convaincue que l'enseignement était [sa] voie* ». Elle en a eu la confirmation après avoir occupé, durant l'année 1994-1995, un poste de maître-auxiliaire dans un lycée. « *J'avais un bon contact avec les élèves, mais je ne me voyais pas enseigner pendant des années.* » L'édition aussi l'a tentée, même en sachant que le secteur offre peu de débouchés. En 1993, elle décroche un stage de trois mois dans une grande maison d'édition, où elle est chargée de la relecture et de la réécriture d'un livre pour enfants. Le stage se déroule bien. « *Surtout sur le plan humain.* » En revanche, elle est « *déçue par l'aspect purement commercial du travail : la forme comptait plus que le fond* ». *Exit* donc l'édition !

Début 1996, elle rejoint une association d'action sociale. « *J'avais envie d'agir, je sortais d'une année de préparation du Capes, toute seule chez moi, dans les livres.* » Durant l'été 1996, elle postule à un emploi dans cette association, mais doute à nouveau. « *Je croyais que le social était ma voie, mais en même temps j'avais peur d'étouffer en étant sans arrêt avec une équipe toujours lancée dans l'action. J'aime avant tout le travail de réflexion, d'écriture, de lecture, même si j'aime aussi le contact avec les autres.* » Elle n'obtiendra pas le poste. Du coup, elle tire un trait sur le social aussi. Elle envisage de s'orienter maintenant vers l'édition de CD-ROM. « *Mon projet professionnel est très vague. J'attends de ce stage au Créfac qu'il m'aide à le préciser complètement, et surtout une autre expérience en entreprise, qui, si elle est bien choisie, pourra me lancer vraiment sur ma voie.* »

F. A.

Les débouchés des différents doctorats

Doctorat en poche, comment s'annonce la vie active ? Deux enquêtes se sont penchées sur le devenir des docteurs. La plus récente vient d'être publiée par la Conférence des grandes écoles. L'autre, intitulée « Rapport sur les études doctorales » (RED), a été publiée par le ministère de la recherche en décembre 1995. Les périodes de soutenance de thèse considérées sont différentes : de septembre 1994 à décembre 1995 pour la Conférence, l'année 1994 pour le RED.

L'enquête de la Conférence analyse les indications fournies par seize grandes écoles habilitées à délivrer des doctorats et concerne 583 docteurs de nationalité française. Le RED concerne, lui, 7 500 docteurs.

Première remarque : la proportion de docteurs ayant obtenu un diplôme d'ingénieur avant la thèse est très forte pour les grandes écoles : 61 %. Mais dans les deux cas, la durée moyenne de la thèse est proche de quatre ans.

Que deviennent les docteurs ? L'entrée dans la vie active semble plus rapide pour les titulaires d'un doctorat d'une grande école. Selon la Conférence, seulement 12 % d'entre eux continuent à poursuivre des études après l'obtention de leur diplôme, contre 21,1 % pour les universitaires.

L'insertion varie également d'une population à l'autre : en effet, 75 % des docteurs des grandes écoles ont trouvé un emploi à l'issue de leurs études – dont la moitié dans le secteur industriel et l'autre moitié dans le secteur public –, contre 65,8 % pour le RED.

La comparaison entre les deux études montre aussi que les débouchés dans le secteur industriel sont plus ouverts aux docteurs des grandes écoles. Ces derniers sont également moins nombreux à rechercher un emploi après leur thèse (9,9 %, contre 11,5 % pour les docteurs analysés dans le RED). Le diplôme détenu avant la thèse, d'ingénieur ou universitaire, n'a pas d'incidence sur le taux de chômage.

F. A.

Précisions

● Dans la rubrique « Livres » du *Monde de l'économie* du 24 novembre, une erreur nous a fait attribuer la paternité de la revue *Sociétal* à André Gamblin. Qu'Albert Merlin, PDG et directeur de la publication de Sociétal, veuille bien nous en excuser.

● L'Apec, l'ANPE et l'Afij (Association pour faciliter l'insertion professionnelle) viennent de signer une convention pour mieux coordonner leurs actions en direction des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur (01-49-31-76-93).

Secteurs de Pointe - Inform

CONSULTANTS

... soyez vous-même soyez différent...



Price Waterhouse Management Consultants

La diversité de nos missions et l'importance que nous accordons au travail en équipe nous amènent à privilégier des hommes et des femmes dont la forte personnalité enrichira nos équipes. Ils évolueront dans un contexte multinational, multisectoriel et multifonctionnel.

Pour ce poste, la maîtrise de l'anglais professionnel est indispensable. Poste basé à Paris.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à Catherne VERDIER-CRASSOUS, **PRICE WATERHOUSE MANAGEMENT CONSULTANTS**, Tour AIG, 4 place des Corolles, 92908 PARIS La Défense 2 (Courbevoie).

La force du réseau de **PRICE WATERHOUSE** (8 000 consultants) est au service de nos clients et de nos collaborateurs. Il permet le développement et le transfert de compétences. Nos experts issus de tous pays mettent en oeuvre les meilleures solutions possibles dans les contextes techniques et culturels les plus variés. En nous rejoignant, vous aurez l'opportunité, au sein d'équipes multinationales, de conseiller nos clients présents sur plusieurs continents.

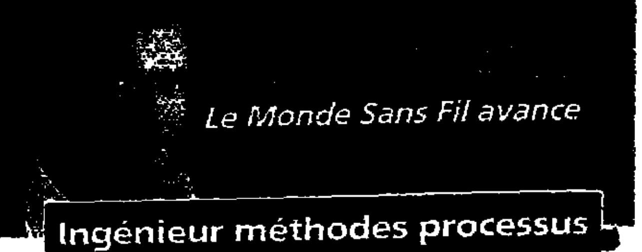
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Votre formation initiale (école d'ingénieur) est complétée par 2 à 5 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs industrie, services, banque, assurance, SSII réputée ou cabinet conseil. Vous disposez d'une expertise opérationnelle acquise dans les systèmes d'information incluant la maîtrise de technologies Client/Serveur, Approche Objet, Workflow/GED, Groupware, Data Warehouse, Réseaux Locaux/Telecom.

Vous participerez à des missions de définition de stratégie informatique de groupe, de schémas directeurs, d'amélioration d'efficacité et de pilotage de projets.
Une compétence fonctionnelle dans les métiers de l'industrie, des services, de la banque ou de l'assurance serait un atout supplémentaire.
Intégré à PRICE WATERHOUSE, vous ferez partie d'une équipe pluridisciplinaire de haut niveau et serez chargé de définir et d'appliquer des solutions pour nos clients.

Réf. 12/SI

LBW - photo Pix



Ingénieur méthodes processus

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR, avec l'appui de son principal actionnaire, la Compagnie Générale des Eaux, s'affirme comme un précurseur en matière de service aux abonnés.

Au sein de notre Division Systèmes d'Informations Techniques et avec les chefs de projets et utilisateurs, vous gérez la méthodologie des process d'ingénierie et d'exploitation de notre réseau pour améliorer sa fiabilité et contribuer à la cohérence du système d'information technique.

Vos compétences éprouvées en organisation et communication vous permettront d'identifier les processus existants, de proposer la définition de nouveaux processus opérationnels et de les faire vivre au sein de l'entreprise.

Ce poste situé à PARIS s'adresse à un ingénieur disposant d'une formation complémentaire de « type IESTO » et d'une expérience professionnelle de 5 ans au minimum en méthodes ou organisation. La connaissance de l'environnement télécom est vivement souhaitée.

Merci d'adresser votre candidature (CV, photo et prétentions), sous la référence DB/IM/LM, à SFR, Département Recrutement/Intégration, La Défense 6, 1 place Carpeaux, 92915 La Défense Cedex.



LE MONDE SANS FIL EST À VOUS.

Photo : Arthur Gerbaud



Responsables de projets

Pionnier dans la conception, la réalisation et la maintenance de réseaux nationaux en téléphonie mobile, SFR, avec l'appui de son principal actionnaire, la Compagnie Générale des Eaux, s'affirme comme un précurseur en matière de services aux abonnés.

Vous assurez la conduite de projets pluridisciplinaires d'ingénierie de détail et de déploiement des réseaux de télécommunications au niveau national. Véritable pilote, vous prenez en charge plusieurs projets, dans le respect des délais, des budgets et des critères de qualité impartis. Vous êtes éditeur des dossiers d'ingénierie et des plans de management de projets. Votre sens des contacts et du travail en équipe, votre rigueur, votre dynamisme et votre pragmatisme seront nécessaires pour coordonner les différents intervenants et mener ainsi à bien vos projets. Ingénieur de formation, vous êtes depuis quelques années un professionnel en conduite de projets dans l'un des domaines suivants : commutation, signalisation, radiocommunications, services à valeur ajoutée...

Pour ces postes à pourvoir à **Paris**, adressez votre candidature (CV, photo et prétentions) sous la réf. SMA/RP/LM (à préciser sur l'enveloppe), à SFR, Département Recrutement/Intégration, La Défense 6, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.

SFR

LE MONDE SANS FIL EST A VOUS.

Photo : Arthur Gerbaud — MEDIA SYSTEM

Société spécialisée en électronique

recherche : REDACTEUR TECHNIQUE

Profil : **BAC + 5 Ingénieur scientifique.**

Poste :
Conception et réalisation de supports de communications techniques et commerciaux dans le domaine de la micro-électronique.
Parfaitement bilingue anglais ou de préférence langue maternelle anglaise.
2 à 3 ans d'expérience.
La maîtrise de la PAO est indispensable.
Salaire : 250 KF +/- — Lieu de travail : Bouches du Rhône (13)

Envoyer CV ***(sous N° 9055)*** **à :**
LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Responsable de développement
bilingue anglais (réf. RD1)

Créé en 1985, ActivCard S.A. est une société française spécialisée dans le développement de solutions d'authentification des utilisateurs de réseaux informatiques et télécommunications, et dans la conception de systèmes informatiques et électroniques de sécurité et de communication.

Nous vous proposons de rejoindre ADV Technologies, filiale d'ingénierie de la société, dont l'activité se développe dans les domaines de la monétique et du porte-monnaie électronique.

Ce poste implique une prise en compte des contraintes liées à la définition d'un produit (électronique, logiciel, mécanique, optique, coûts, délais). Vous avez 6 à 8 ans d'expérience dans la conception, le développement et l'industrialisation de systèmes électroniques, dont 3 à 4 ans comme chef de projet. Vous avez une bonne maîtrise de la monétique, des solutions à base de cartes à puce, des algorithmes de cryptographie et de la sécurité des systèmes. La connaissance des différentes normes et réglementations internationales dans ces domaines sera un plus.

Ingénieur électronicien
(réf. IE2)

Titulaire d'un diplôme d'ingénieur, vos stages d'études ou une première expérience professionnelle vous ont permis d'acquérir la maîtrise de la conception de solutions à base de cartes à puce, dans un environnement pluridisciplinaire (hardware, firmware, software). La connaissance de la monétique et de la cryptographie sera un plus. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre, CV, prétentions) en précisant la référence, à l'attention de Emmanuelle Le Bihan, ActivCard S.A., 145, rue Jean-Jacques Rousseau, 92138 Issy-les-Moulineaux.



ActivCard™
"Authorized Access to the World"

MEDIA SYSTEM



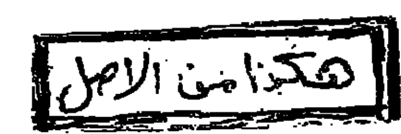
MEDIAPA

In

Pou
offrir
év
votre c

3
1 Md c
en 1995, Alt
du conseil
en technolc
Parter
250 grou
dont nous
la pro
offron
opportunit
dynam

Merci d'adresse
de candidature
l'enveloppe la
à Jean-Michel
ALTRAN, 58 Bd G
75858 Paris



[...]tatique - Réseaux Télécommunications

France Telecom Mobiles International exportateur de compétences

France Telecom Mobiles International, filiale du groupe France Telecom, développe de[...] Grèce, Pologne, Slovaquie), au Proche Orient (Liban) et en Asie (Inde, Chine, Japon[...] Roumanie, où une nouvelle licence vient de lui être attribuée. Par ailleurs, FTMI vend[...]

Responsable du groupe sous système radio (BSS)

Ingénieur sous système radio (BSS)

Responsable du groupe sous système réseau (NSS)

Responsable du groupe Transmission

Responsable du groupe Ingénierie Cellulaire

Chef du département du soutien aux opérations

Responsable du groupe Méthodes et Qualité

Responsable du Système d'information du Réseau

Si vous êtes prêts à partir immédiatement pour vous investir [...] avez des compétences marketing, commerciales, informatiques ou techniques [...] **01 47 61 58 80**. Un consultant se tient à votre disposition pour répondre à vos [...] son intitulé et sa référence) et finaliser un premier contact. Vous pouvez également [...] 78 Bd de la République - 92514 Boulogne Cedex en précisant sur l'enveloppe la [...]

France Telecom Mobiles International



[In]génieurs Grandes Écoles

2 À 10 ANS D'EXPÉRIENCE

INGÉNIEURS TÉLÉCOMS & RADIO

MÉTIERS :
Architecture, Déploiement de réseaux, Commutation, Interconnexion, Administration.

COMPÉTENCES :
- Electronique analogique, Traitement du signal, Radiofréquence
- Electromagnétisme, propagation, micro-ondes
- Stations de base, mobile, couplage d'antennes
- Déploiement de réseaux cellulaires
- Protocoles/Normes : GSM, DCS-1800, DECT, CT2.

INTERVENTIONS :
- Analyse, Etude, Conception de produits
- Spécification, Mise en œuvre de solutions
- Développement d'équipements et de logiciels
- Conduite de projets, planification, organisation.

ENVIRONNEMENTS :
- Opérateurs Télécoms
- Constructeurs Télécoms
- Télécommunications Spatiales.

INGÉNIEURS SYSTÈMES & RÉSEAUX

MÉTIERS :
Architecture, Commutation, Administration, Interconnexion de réseaux hétérogènes, Topologie.

COMPÉTENCES :
- Réseaux haut débits : SDH, ATM, FRAME RELAY
- Réseaux LAN : TCP-IP, UNIX, NOVELL, TOKEN-RING
- Réseaux WAN : X25, X75, RNIS
- Internet : HTML, JAVA
- Groupware : LOTUS NOTES
- Environnement [...] Windows NT [...]

INTERVENTIONS :
- Analyse, Etude, Conception de produits
- Spécification, Mise en œuvre de solutions
- Management de projets

ENVIRONNEMENTS :
- Banque, Finance, [...]
- Télécommunications [...]

http://www.altran.fr

ALTRAN
Les ingénieurs de l'innovation

MEDIA SYSTEM © R. Depardon - Magnum Photos

Il y a un moment où Andersen Consulting s'impose...

Consultants juniors
Réf. jun/mond
Diplômés d'une école supérieure d'ingénieurs ou d'un troisième cycle spécialisé en systèmes d'information.

Consultants expérimentés
Réf. exp/mond
3 années d'expérience minimum en tant qu'ingénieur ou chef de projet informatique.

Andersen Consulting est le leader mondial du conseil avec plus de 42 000 collaborateurs dans 47 pays. La très forte croissance que nous prévoyons dans les 5 prochaines années, notamment au niveau de nos activités liées aux systèmes d'information, nous amène à recruter des collaborateurs juniors et expérimentés.

De la conception à la réalisation de systèmes d'information, vous interviendrez dans des environnements à forte dominante technologique auprès de clients de premier plan, sur des missions alliant stratégie informatique et mise en place de solutions nouvelles.

Ingénieux, rigoureux, vous bénéficiez en outre d'excellentes qualités de communication et d'écoute. Vous maîtrisez parfaitement l'anglais (l'allemand serait également apprécié). Totalement mobile, vous souhaitez donner une orientation internationale à votre carrière.

En nous rejoignant, vous bénéficierez de formations personnalisées en France et à l'étranger. Vous travaillerez au sein d'équipes de haut niveau dans un contexte valorisant vous offrant de réelles perspectives d'évolution liées à vos performances et à la forte croissance de notre activité.

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature (CV, photo et lettre de motivation) à Sophie Audiat, Andersen Consulting, 55 avenue George V, 75379 Paris Cedex 08, sous la référence choisie.

ANDERSEN CONSULTING

Visez juste, voyez loin et vivez fort.
Andersen Consulting vous offre les projets de vos ambitions.

http://www.ac.com



Secteurs de Pointe

Cet organisme de certification français, filiale d'un groupe international de premier plan, recherche pour faire face à son développement deux nouveaux collaborateurs :

AUDITEUR QUALITÉ

Services et informatique

De formation scientifique (bac + 4 minimum), vous justifiez de 5 années de pratique de développement de systèmes d'information, de préférence en SSII, dont 2 dans un contexte d'assurance qualité. Une expérience complémentaire au sein d'une société de services (transports, maintenance industrielle...) serait un atout certain. (Réf. D/3595M)

AUDITEUR-VÉRIFICATEUR

Environnemental

De formation scientifique (Bac + 4 ou 5), vous justifiez de 5 à 8 années d'expérience dans une fonction liée à l'environnement vous ayant notamment familiarisé avec les études d'impact et les déclarations environnementales. Vous connaissez aussi la réglementation française ainsi que les procédures de recherche de texte et avez pu exercer votre pratique dans divers secteurs d'activité. (Réf. D/3596M)

Ces deux collaborateurs qui interviendront sur la France entière auront à gérer et développer un portefeuille de clients (prospection, forums...) et devront, en outre, maîtriser l'anglais et la micro-informatique. Ils seront rattachés au siège situé en proche banlieue ouest et dépendront du directeur de la filiale. Les rémunérations tiendront compte des expériences présentées. Ecrire en indiquant vos prétentions et la référence choisie à E. LANGERON - **PA Consulting Group - 114, avenue Charles de Gaulle - 92522 NEUILLY Cedex - Tél. 01.40.88.79.50.**

Filiale d'un important groupe industriel, nous produisons des verres techniques dans notre usine (700 personnes) située dans le sud de la Seine et Marne. L'environnement technologique et largement international de nos produits nous conduit à des développements techniques de haut niveau et à une forte exigence de qualité (certification ISO 9002).
Dans ce contexte, notre politique qualité doit trouver sa juste place.

RESPONSABLE QUALITÉ

Rattaché à la Direction Générale, vous prenez en charge un important service Contrôle Qualité (130 personnes). Au sein de l'usine, interface entre l'assurance qualité, la production et le service technique, vous êtes responsable de la conformité de nos produits avec les exigences de nos clients et le référentiel ISO 9000, ainsi que des moyens et méthodes qui nous permettent d'y faire face. Il s'agit d'un poste très complet : opérationnel par le management et les exigences à court terme qu'il implique, stratégique par la réflexion et la mise en œuvre de nouveaux moyens, méthodes et systèmes.

Il s'adresse à un candidat de haut niveau, disposant d'un excellent sens relationnel. A 30 ans environ, ingénieur Grande Ecole (Mines, Centrale...), vous avez acquis une expérience de l'encadrement en production ou en qualité et souhaitez confirmer votre potentiel dans une technologie complexe et une structure évolutive.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4771 à Euro RSCG Futurs, 2 rue de Marengo, 75001 Paris qui transmettra en toute confidentialité.

EURO RSCG FUTURS

PLASTIC OMNIUM (6,4 milliards de F de CA dont 50 % hors de France, 8700 personnes), un des leaders européens dans la transformation des matières plastiques et équipementier automobile d'envergure internationale recherche pour la direction technique de la Division Équipements Extérieurs automobile,

Ingénieur recherche - modélisation pare-chocs

Vous serez chargé de différents projets portant sur la conception et la modélisation de systèmes d'absorption d'énergie équipant de nouveaux modules de pare-chocs. Vous assurerez également l'évolution et la maintenance d'un système expert "maison".

Ingénieur généraliste avec spécialité mécanique (ENSAM, Centrale...), vous disposez de solides connaissances en mécanique des grands déplacements ainsi qu'en techniques de modélisation (description de phénomènes, traitement informatique...). Vous bénéficiez de préférence d'une première expérience réussie de type bureau d'études/calcul par éléments finis. Vos qualités relationnelles vous donnent des aptitudes particulières au travail en équipe.

Vous maîtrisez l'anglais, et si possible une autre langue.
Poste basé à Langres (52), évolutif en France et à l'étranger. **Réf. MOD/M**

Chef de projet recherche - architecture véhicule

Vous serez chargé de projets de recherche/développement centrés sur la conception et le prototypage de modules innovants de véhicule. Dans ce cadre, vous interviendrez comme spécialiste architecture, en interne comme en externe (clients constructeurs, partenaires...)

Ingénieur mécanicien de formation, vous disposez de connaissances techniques approfondies en structure de caisse, réalisation d'ouvrants... Une première expérience d'au moins trois ans dans un domaine similaire (en conception et/ou en production automobile) vous garantira d'être rapidement opérationnel. Vos qualités d'animateur vous permettront de motiver les divers acteurs des groupes projet dont vous assurerez le pilotage.

Vous parlez couramment anglais, et si possible une autre langue.
Poste basé à Oyonnax (01), évolutif en France et à l'étranger. **Réf. ARC/M**

Merci de transmettre votre dossier de candidature à Pierre Fontaney, PLASTIC OMNIUM, 1 rue du Parc, 92593 LEVALLOIS Cedex, en précisant impérativement en tête de votre courrier la référence choisie.

PLASTIC OMNIUM

OTC

Atlas Copco

Integre au Groupe d'envergure internationale Atlas Copco, Atlas Copco Mines et Travaux Publics S.A. est leader dans sa spécialite. Société dynamique et tournée vers l'avenir, sa culture organisationnelle est resolument axée sur l'amélioration continue de ses procedés et la qualité totale. Sa forte croissance la conduit a proposer aujourd'hui une nouvelle opportunite à des candidats désirant rejoindre une équipe motivée.

Responsable Equipements de Surface

Responsable Equipements Souterrains

Dans le cadre de la politique commerciale, vous collaborez étroitement avec le chef de division et assurez la responsabilité intégrale de la gamme de produits et machines de forage destinés aux travaux souterrains ou de surface. Vous participez à leur développement en lien avec la force de vente et répondez, par des propositions adaptées, aux besoins des clients. Vous assurez la responsabilité et le suivi de la réalisation des propositions techniques et commerciales.

Vous avez complété votre formation d'ingénieur Mines ou Travaux Publics par une expérience significative à caractère commercial. Ouvert et autonome, vous avez un excellent sens des contacts et de la coordination d'équipe. Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise.

Postes basés dans le Val d'Oise (95) à Franconville.

Merci d'adresser votre candidature (CV + lettre de motivation) en précisant le poste choisi, à Atlas Copco Mines et Travaux Publics S.A., Eric Allain, Service du Personnel, 326 rue du Général Leclerc, BP 48, 95132 Franconville Cedex.

MEDIAPA

Société spécialisée en électronique

recherche : **REDACTEUR TECHNIQUE**

***Profil* : BAC + 5 Ingénieur scientifique.**

***Poste* :**
Conception et réalisation de supports de communications techniques et commerciaux dans le domaine de la micro-informatique.
Parfaitement bilingue anglais ou de préférence langue maternelle anglaise.
2 à 3 ans d'expérience.
La maîtrise de la PAO est indispensable.
Salaire : 250 KF +/- — Lieu de travail : Bouches du Rhône (13)

Envoyer CV *(sous N° 9055)* à :
LE MONDE Publicité - 133, avenue des Champs-Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

Directeur de Projet

Filiale d'un groupe international d'ingénierie industrielle recherche un :

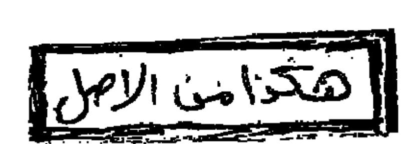
A 35/40 ans, ingénieur généraliste diplômé, vous avez une expérience en ingénierie pétrole, pétrochimie, chimie fine, production d'énergie, et justifiez de 5 à 10 ans dans la fonction de direction de projets industriels.

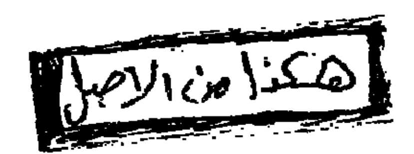
Rattaché au Directeur de la réalisation des contrats, vous êtes l'interlocuteur direct du client ; de plus, vous êtes responsable de tous les aspects (sécurité, qualité, planning, coûts) liés à la réalisation d'un projet, aussi bien pendant la phase études et approvisionnement que pendant la phase construction.

Ce poste nécessite rigueur, communication, négociation, organisation, leadership, disponibilité et mobilité.

L'anglais courant est indispensable, une autre langue étrangère serait un plus.

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre manuscrite, CV et prétentions sous la référence 965MO à : AUSTIN KNIGHT - 26, avenue de l'Opéra -75001 PARIS.





Secteurs de Pointe

INGENIEUR

R&D
RESPONSABLE
PROJETS

Pfizer

Filiale en expansion du Groupe de taille mondiale PFIZER, *nous sommes installés à Caen, ville universitaire.* ***L'innovation est la clé de notre succès et la Qualité Totale en est la condition essentielle.*** Notre Direction du Développement *Produits recherche un ingénieur* Projets.

Développer de nouveaux produits orthopédiques (de la conception au lancement du produit), c'est l'essentiel de votre mission.
Dans ce cadre, vous êtes amené à collaborer étroitement, d'une part avec des chirurgiens et notre équipe marketing, et d'autre part avec les différents services de la société (Bureau d'Etudes, Service Prototypes, Laboratoire d'essais, Méthodes, Fabrication...). Vous entretenez également des contacts avec des centres de recherches (universités, laboratoires et fournisseurs...), afin de pouvoir mener les développements.

Ingénieur généraliste (de formation supérieure type INSA, AM...), vous avez acquis votre expérience, 3 ans minimum, de préférence dans le secteur médical, ou dans le secteur technique ou industriel.

Compte-tenu de l'environnement international de la société et de cette mission, l'anglais courant est indispensable. Des déplacements sont à prévoir, principalement en Europe.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous référence LM/ING à BENOIST GIRARD, DRH - 203, Bd de la Grande Delle - 14200 Hérouville-Saint-Clair.

benoist girard

Howmedica

■ JOUVEINAL, Groupe Pharmaceutique (1.000 personnes, 1 milliard de francs de CA) nous recherchons pour intégrer notre Institut de Recherche, un

Ingénieur Biochimiste

Rattaché à notre Département Biochimie/Biotechnologie, vous prendrez en charge l'équipe qui assure le screening de masse et la caractérisation biochimique des "hits" et des "lead compounds". Vous assurerez la mise en œuvre des essais automatisés en utilisant des systèmes robotisés. Vous mettrez au point et validerez les nouvelles méthodes de dosage.

De formation Ingénieur Biochimiste, vous possédez de préférence un doctorat ou un post-doctorat et justifiez d'une bonne connaissance des aspects théoriques et pratiques des essais de récepteurs et d'enzymes. Pour ce poste en CDD d'un an, une excellente capacité à travailler en équipe et à communiquer est indispensable. De bonnes connaissances en informatique et anglais seront appréciées.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV) sous la référence 32 à JOUVEINAL, DRH, BP 100, 94265 Fresnes cedex.

jouveinal

Société de services européenne en forte croissance, leader dans le domaine des systèmes d'information dédiés à la logistique, filiale d'un groupe international important, nous recherchons

2 RESPONSABLES DE MARCHÉS

LEUR MISSION
Assurer l'interface entre un « marché » (logistique, transport, grande distribution) et nos équipes chargées de concevoir, *développer et mettre en exploitation* les systèmes d'information pour le compte de nos clients.

LEURS RESPONSABILITÉS
1. Gestion d'affaires et direction de projets complexes.
2. Veille concurrentielle, suivi des marchés et des clients, prospection.

PROFILS RECHERCHÉS
Environ 30 ans, Anglais courant impératif, formation supérieure de haut niveau (Commerce ou Ingénieur).

Expérience de l'ordre de 3 ans en qualité d'Ingénieur d'Affaires ou équivalent idéalement acquise chez un *constructeur informatique ou une SSII, qui vous a exposé à* la gestion de projets à forte composante technologique (logiciels, installation de systèmes...) pour des Grands Comptes, et qui vous a amené à approfondir votre connaissance d'un secteur industriel (comme par exemple l'agroalimentaire) ou de la grande distribution. Une expérience dans les domaines de la logistique (gestion de plate-formes, transport, conseil) ou de la gestion *commerciale sera fortement appréciée.*

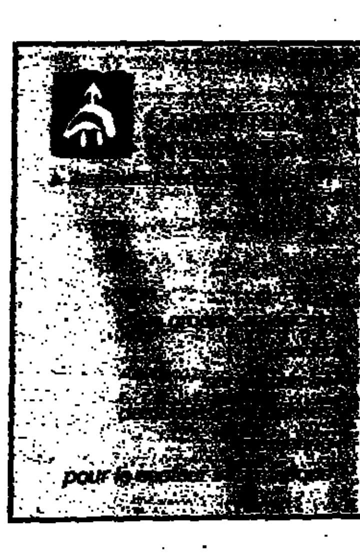
Postes basés à NANTES et à PARIS, nombreux déplacements en France et en Europe à prévoir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo) sous réf. 6/528 à BERNARD JULHIET
11/15, Quai de Dion Bouton
92806 PUTEAUX Cédex.
Confidentialité assurée.

PARIS . LILLE . BRUXELLES

BERNARD JULHIET
CONSEIL ET DÉVELOPPEMENT

Ingénieurs Commerciaux



Ingénieur Commercial Grands Comptes

De formation Bac +4, parlant anglais, vous souhaitez valoriser une expérience réussie de 3 à 5 ans dans le domaine de la prospection et de la vente de solutions auprès de grands comptes du secteur informatique.

Agé 30-35 ans environ, autonome, accrocheur, doté d'une bonne capacité d'écoute, vous êtes crédible dans une approche de vente-conseil, vous savez allier dialogue et négociation avec des interlocuteurs de haut niveau.

Envoyer votre candidature (avec salaire actuel) à :
Computer Intelligence Europe,
Catherine Garo, Responsable des Ressources Humaines,
738 rue Yves Kermen, 92658 Boulogne-Billancourt Cedex.

Vous êtes directeur général,
découvrez votre Monde le mardi *
Un rendez-vous :

« Le Monde de l'organisation et de la gestion »

– Dirigeants
– Cadres
– Juristes Ressources humaines
– Gestion Finance
– Conseil Audit
– Marketing et communication
– Fonction commerciale

Carrières internationales dont carrières européennes

* date mercredi



BAAN SA (2 000 collaborateurs et *62.7 M de dollars de CA) est un* intervenant majeur et précurseur dans le domaine du software. En tant qu'intégrateur de systèmes sous Unix et Windows NT en environnement clients/serveurs, nous nous sommes axés sur les systèmes ouverts. Notre sofware *BAAN IV est intégré et modulaire,* il couvre tous les processus de l'entreprise et peut être adapté aux procédures et aux objectifs spécifiques de celle-ci. Notre succès est fondé sur la qualité de nos produits et sur le développement d'une double compétence ingénieur/*consultant. Fort de notre position* sur le marché et de nos ambitions de développement nous recherchons *des collaborateurs impliqués,* professionnels et créatifs. La sélection se fera autant sur la personnalité que sur les compétences.

Ingénieurs commerciaux

En plus de l'animation d'un *portefeuille de clients existants,* vous prospectez de nouveaux comptes sur un marché ouvert avec un fort potentiel de développement. *Proche de vos clients* vous avez pour objectif constant de satisfaire leurs exigences. La pertinence de vos *conseils* et votre niveau d'expertise technique vous positionnent comme leur interlocuteur privilégié. *De formation bac + 5 (école* d'ingénieurs ou de commerce), vous bénéficiez d'une solide expérience de 3 à 5 ans dans la *vente de solutions complexes* acquise dans le domaine de l'informatique. Votre aptitude à communiquer et à convaincre, *alliée à votre assurance* et à votre sens de l'objectif, sera essentielle à la réussite de votre misssion.
La maîtrise de l'anglais est indispensable.
Merci d'adresser votre candidature, *sous référence 37042,* à Kienbaum SA, 13 boulevard Malesherbes, 75008 Paris.



Kienbaum
Conseil international en ressources humaines

Gummersbach, Düsseldorf, Berlin, Dresde, Francfort, Hambourg, Hanovre, Karlsruhe, Munich, Stuttgart, Paris, Prague, Vienne, Zurich, San Francisco, São Paulo, Johannesburg.
Certifié ISO 9001

Informatique
Réseaux Télécommunications

هكذا من الأصل

Informatique Réseaux Télécommunications

Bibliothèque Nationale de France

recrute pour sa direction de l'imprimé et de l'audiovisuel

UN INGÉNIEUR SYSTÈME ET RÉSEAUX

La Bibliothèque Nationale de France va accueillir ses lecteurs sur deux sites : Richelieu et Tolbiac. La nouvelle bibliothèque de Tolbiac ouvre au public ses premières salles de lecture en haut-de-jardin le 17 décembre 1996. Dans ce cadre, le système de consultation des *collections audiovisuelles (documents* sonores, vidéogrammes, images fixes, multimédias), élément clé de l'audiovisuel à Tolbiac, est l'enjeu d'une approche totalement innovante : intégration des technologies numériques et des différents médias sur un même poste de consultation.

Rattaché dans un premier temps à l'équipe de maîtrise d'ouvrage pour la conception et la *réalisation du système audiovisuel*, vous assurerez l'administration et la gestion des réseaux et de l'infrastructure technique de ce système, qui sera déployé dans les deux ans à venir.

Ingénieur Sup Télécom ou équivalent, vous justifiez d'une expérience de 3 ans minimum dans le domaine de l'administration des réseaux. Des compétences ATM éprouvées et la connaissance d'outils de supervision (HP, OPENVIEW, *BULL ISM*, etc...) sont indispensables.

La maîtrise des environnements TCP/IP, WINDOWS NT, SGBD/R (Oracle 7), des architectures client-serveur et des techniques orientées objet est nécessaire. La familiarité avec les technologies audiovisuelles est un plus.

Sens du service, persévérance, autonomie et disponibilité sont les qualités qui vous permettront de réussir dans ce poste, au sein d'un milieu institutionnel et d'utilisateurs exigeants.

Merci d'adresser candidature manuscrite et CV, avant le 20 décembre 1996, à Madame Corinne VIVET, chef du service du recrutement, Bibliothèque nationale de France, 61 rue de Richelieu, 75002 Paris. Tél : 01 47 03 76 44.

Tout renseignement sur le contenu du poste est à demander à M. Fatemeh GOUDARZI, (tél : 01 53 79 53 49).

safari

LEADING INTERNATIONAL HOUSEHOLD PRODUCTS COMPANY

TECHNICAL SERVICES MANAGER (EUROPE)

Highly competitive compensation **BASED PARIS or LONDON**

Our client is a highly successful and dynamic global household products company. It has a powerful portfolio of well-known brands which attract strong consumer loyalty. In order to maintain, and indeed, increase its leadership, the organisation is currently going through a far-reaching process of operational change. As part of this process it now needs to recruit a Technical Services Manager for the European region.

The Position

- Implementation and operational management of centralised pan-European information systems, including a European Data Centre.
- *Develop* technical strategies for *WANs*, LANs, PCs and Voice Systems; select and manage pan-European suppliers.
- Infrastructure implementation support to the business in Europe.
- Evaluate new and emerging technologies and services.
- Management of all regional technical staff including those in the Data Centre and the technical project group.

The Requirements

- At least 5 years' technical management experience gained in an international organisation (ideally in consumer goods); good technical knowledge of WAN, LAN, AS400 and PC technologies (*including* Netware 3.1, TCP/IP and LAN-based E-mail systems).
- *Proven ability to operate at senior* management level on a pan-European basis.
- Strategic thinking ability combined with understanding of new and emerging technologies.
- Excellent interpersonal and leadership qualities – ability to develop outstanding staff and to work constructively in a cross-functional team environment.
- English and French language skills.

This is an excellent opportunity to join a successful global business with significant career progression prospects.

Please send your CV with current salary details to: Mr Metin Mitchell, K/F Selection, 252 Regent Street, London W1R 6HL,



quoting ref: 10606/D. Alternatively send by fax on 0171-312 0020 or e-mail to cv@kfselection.com Internet Home Page: http://www.kfselection.com

K/F SELECTION

A DIVISION OF KORN/FERRY INTERNATIONAL

Formation Professionnelle

Aux entreprises de France PME/PMI comprises

Le Greta Tertiaire Paris Centre

propose une **Formation ESSOR DE L'ENTREPRISE ET FORMATION À LA DÉMARCHE QUALITÉ.** Programme d'Initiative Communautaire ADAPT *financé par le Fonds Social Européen.* Du 3 février au 30 avril 1997.

Objectifs : Connaître les stratégies européennes de qualité, appliquer le label qualité européen, manager une équipe pour la démarche qualité dans l'entreprise, créer une Cellule Qualité, devenir consultant qualité.

Programme :
- Une formation Qualité de trois mois avec trois semaines dans trois villes européennes : Londres, Athènes et Burgos.
- Préparation au Diplôme European Quality Management reconnu dans 80 pays.
- Un bon niveau d'anglais est exigé.

Contact : Si vous êtes intéressé(e) vous pouvez manifester votre intérêt à l'attention de Françoise DAX-BOYER : GRETA, 6 bis, place des Vosges - 75004 PARIS Métro Bastille ou St-Paul - *Fax : 01.42.71.11.93*

SEMINAIRE DE FORMATION

COMMENT CREER VOTRE GUIDE DU PERSONNEL

OUTIL STRATEGIQUE DE LA COMMUNICATION INTERNE

Destinataires : *TECHNICIENS ET CADRES DES FONCTIONS* PERSONNEL ET COMMUNICATION INTERNE

Durée : *1 journée, 61, rue de Turenne, 75003 PARIS* limité à 10 personnes

MATIN : ***LA PHASE PREPARATOIRE***
- Raisons et circonstances de sa création
- *Destinataires et besoins des salariés*
- Typologies existantes
- Règles à observer et pièges à éviter
- Maître d'oeuvre et équipe ad hoc

APRES-MIDI : **LA REALISATION**
- Durée de vie et forme technique
- Quel ton ? Quel style ?
- Adaptation aux filiales et établissements
- Le sommaire type
- Les 3 phases de sa rédaction
- Le pré-test du projet finalisé
- *La réalisation technique*
- Fourchettes budgétaires

Sessions : 5, 12, 19/12/96, 8, 15, 22/01/97

Programme détaillé, renseignements et inscriptions : CONSENSUS *Christine LEROUX - 61, rue de Turenne - 75003 PARIS* Tél. (1) 44.78.38.00 - Fax (1) 42.77.46.81

L'ÉCOLE DES MINES DE PARIS

recherche jeune diplômé (ingénieur + DEA)

MATÉRIAUX - MÉCANIQUE

pour préparer une thèse de Doctorat *(3 ans)* au *Centre de Mise en Forme des matériaux* à Antibes (06)

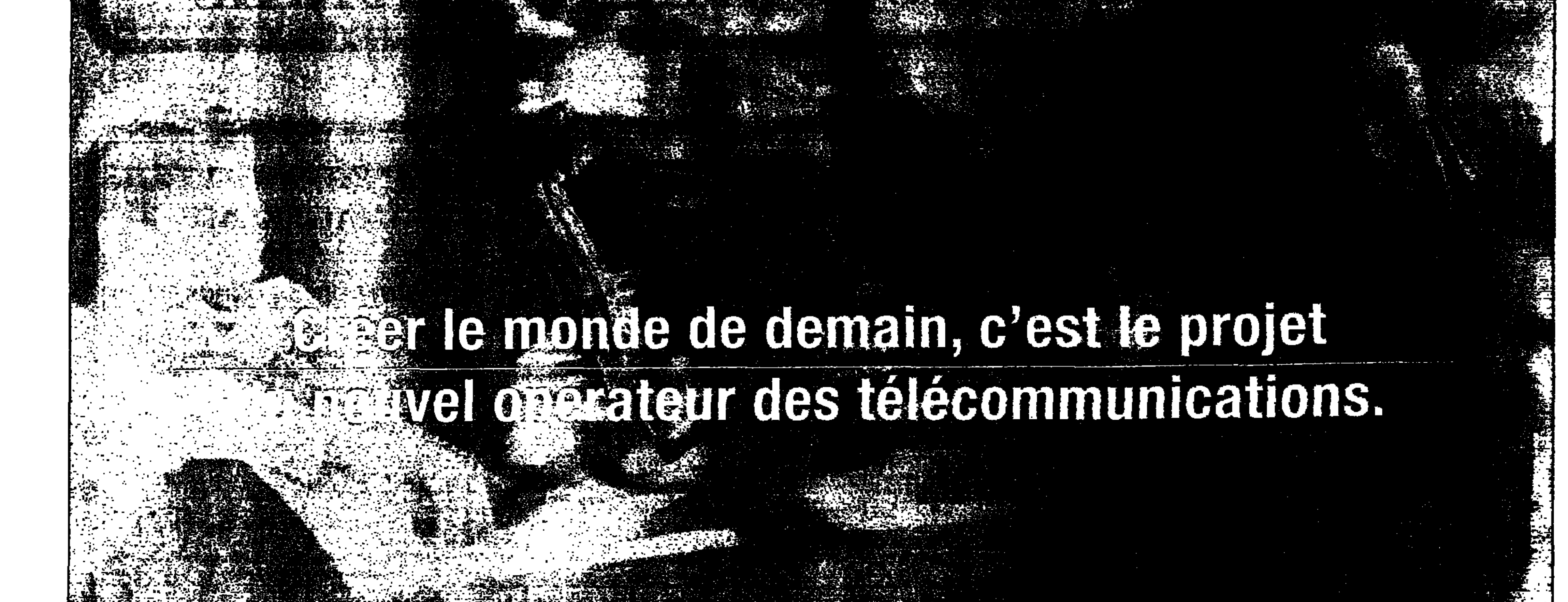
- **Optimisation de l'extrusion de tubes thermoplastiques**

dans le cadre d'une bourse CIFRE

Envoyer CV + photo à :

B. CAPITANT - BP 207 - 06904 SOPHIA ANTIPOLIS CEDEX

Informatique - Réseaux Télécommunications



Le 1er janvier 1998, 85 % du marché des télécommunications aujourd'hui sous monopole seront ouverts à d'autres operateurs.

Plutôt que d'occuper seulement quelques " niches " dans le formidable marché des télécommunications de demain, où les transmissions de la voix, des données, de l'image connaîtront un accroissement exceptionnel, CEGETEL, le pôle télécommunications du Groupe Générale des Eaux, a choisi d'être un opérateur global sur l'ensemble du territoire français.

Ses références sur les créneaux actuellement ouverts à la concurrence : SFR dans le téléphone mobile, Tam Tam dans les pagers... parlent déjà haut et fort.

Dans un peu plus d'un an, c'est sur la téléphonie fixe, dans l'offre de services interurbains et internationaux, que CEGETEL prendra une autre dimension.

Pour être à l'heure à ce rendez-vous, CEGETEL Longue Distance constitue dès aujourd'hui ses propres équipes.

DIRECTION TECHNIQUE

Pour notre Direction Technique, responsable des choix techniques, de la détermination du réseau à déployer et de sa qualité, nous constituons nos équipes de **planification**, de **transmission** et de **commutation** et recherchons des :

Ingénieurs planification

Senior (réf. FB/12/01) - Junior (réf. FB/12/02)

Vous définissez et optimisez le schéma directeur du Réseau Fixe National. Ingénieur télécom, vous avez développé votre expertise en planification de réseau (environ 10 ans d'expérience pour le senior, 2 à 4 ans d'expérience pour le junior).

Chefs de projet transmission (réf. FB/12/03)

Vous assurez, pour le compte de la Direction Technique, le suivi du projet de déploiement du réseau de transmission. Ingénieur télécom, vous avez une expérience significative en management de projets dans le domaine des transmissions et possédez de bonnes connaissances en équipements SDH, fibres optiques et faisceaux hertziens.

Ingénieurs système (réf. FB/12/04)

Pour le réseau de transmission, vous définissez les choix techniques fondamentaux en matière d'architecture, de matériel et de système de gestion. Vous participez à la sélection et assurez le suivi des fournisseurs.
Ingénieur télécom, vous avez une expérience confirmée chez un constructeur télécom et de bonnes connaissances en SDH et/ou faisceaux hertziens.

Ingénieurs validation (réf. FB/12/05)

Vous mettez en place la méthodologie de recette et validez les réceptions d'équipements de transmission.
Ingénieur télécom, vous avez une expérience confirmée dans une fonction similaire acquise chez un constructeur télécom et/ou en laboratoire d'homologation.

Ingénieurs support exploitation (réf. FB/12/06)

Pour le réseau de transmission, vous élaborez la méthodologie d'exploitation/maintenance, vous suivez sa mise en œuvre en étroite collaboration avec les services concernés et vous assurez également le suivi de la qualité du réseau.
Ingénieur télécom, vous avez une expérience confirmée en exploitation dans le secteur des télécoms.

DIRECTION DES SYSTEMES D'INFORMATION

Au cœur de notre métier d'opérateur, la Direction des Systèmes d'Information conçoit et met en place les systèmes et outils indispensables au fonctionnement de l'activité : supervision et administration du réseau télécom, gestion de la clientèle, gestion administrative et financière. Nous constituons nos équipes en **maîtrise d'ouvrage** et recherchons des :

Responsables de projet Junior/Senior

Spécialiste de l'un des domaines cités, vous prenez la responsabilité d'un projet dans sa globalité. Vous intervenez depuis la définition du cahier des charges en relation avec les utilisateurs jusqu'à la mise en exploitation et pilotez l'intervention des sous-traitants.

- **Informatique technique (réf. CP/12/01)** Ingénieur, vous avez une expérience confirmée de la conduite de projets chez un opérateur télécom. Vous maîtrisez l'environnement architecture client/serveur, Unix, Oracle.
- **Gestion de clientèle (réf. CP/12/02)** De formation supérieure, vous avez conduit des projets de gestion autour d'une **clientèle d'abonnés** : plate-forme de télévente et de prise de commande téléphonique, facturation, recouvrement, comptabilité client... Vous maîtrisez l'environnement architecture client/serveur, Unix, Oracle.
- **Gestion administrative et financière (réf. CP/12/03)** De formation supérieure, vous conduisez des projets dans l'un des domaines suivants : comptabilité, contrôle de gestion, achats... La maîtrise de SAP R3 est indispensable.

Vous êtes prêt à créer le monde de demain, adressez-nous dès aujourd'hui votre dossier de candidature sous la référence choisie à CEGETEL Longue Distance, Direction des Ressources Humaines, Tour Esplanade, 1 place Carpeaux, 92915 Paris-La Défense Cedex.

CEGETEL